

# RAPPORT D'ACTIVITES



**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

2008

## TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, EN BREF

- Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le TCO est composé de cinq communes:
  - Le Port,
  - La Possession,
  - Saint Paul,
  - Saint Leu
  - et Trois Bassins.
- Le territoire, d'une superficie totale de 538 km<sup>2</sup>, compte 201 463 habitants.



- La **communauté d'agglomération** a pour objet d'associer des communes au sein d'un **espace de solidarité** en vue **d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.**

➔ Pour mémoire, rappel des budgets précédents :

- 2005 : 92 millions €
- 2006 : 101 millions €
- 2007 : 103 millions €

# S O M M A I R E

<b>INTRODUCTION</b>		P.	<b>3</b>
<b>PARTIE I – EXECUTIONS BUDGETAIRES</b>		P.	<b>6</b>
<b>I/</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	P.	<b>7</b>
<b>A]</b>	<b>Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2008</b>	P.	<b>7</b>
1)	<i>La fiscalité relative à la Taxe Professionnelle</i>	P.	<b>8</b>
2)	<i>Le Versement Transport</i>	P.	<b>10</b>
3)	<i>La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>	P.	<b>10</b>
4)	<i>La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)</i>	P.	<b>12</b>
5)	<i>Les subventions et participations</i>	P.	<b>12</b>
6)	<i>La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)</i>	P.	<b>13</b>
7)	<i>Les produits exceptionnels et autres</i>	P.	<b>13</b>
<b>B]</b>	<b>Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2008</b>	P.	<b>16</b>
1)	<i>Les prestations de services aux usagers</i>	P.	<b>16</b>
2)	<i>Le reversement de fiscalité aux communes</i>	P.	<b>17</b>
3)	<i>Les frais de structure</i>	P.	<b>18</b>
4)	<i>Les subventions aux organismes de droit privé</i>	P.	<b>18</b>
<b>II/</b>	<b>Section d'investissement</b>	P.	<b>21</b>
<b>A]</b>	<i>Les dépenses d'investissement du compte administratif 2008</i>	P.	<b>21</b>
<b>B]</b>	<i>Le financement des dépenses d'investissement du compte administratif 2008</i>	P.	<b>23</b>
Annexes Budgétaires		P.	<b>28</b>
Annexe : Fiscalité 2008		P.	<b>32</b>
<b>PARTIE II – RAPPORTS D'ACTIVITES</b>		P.	<b>42</b>
<b>Compétences du TCO</b>		P.	<b>43</b>
1)	<i>Environnement</i>	P.	<b>44</b>
2)	<i>Transports Publics, Urbains et Scolaires</i>	P.	<b>108</b>
3)	<i>Aménagement du Territoire et Habitat</i>	P.	<b>118</b>
4)	<i>Développement Economique et Touristique</i>	P.	<b>131</b>
5)	<i>Politique de la Ville</i>	P.	<b>142</b>
6)	<i>Développement Culturel et Sportif</i>	P.	<b>152</b>
<b>Frais de structure du TCO</b>		P.	<b>158</b>
1)	<i>Ressources Humaines</i>	P.	<b>162</b>
2)	<i>Communication institutionnelle</i>	P.	<b>168</b>
3)	<i>Informatique de gestion</i>	P.	<b>174</b>
4)	<i>Marchés Publics et Assistance Juridique</i>	P.	<b>180</b>
5)	<i>Documentation</i>	P.	<b>185</b>

# INTRODUCTION

TCO 2008

## ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU T.C.O, DU COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RESULTAT

*Résumé - Le Conseil Communautaire est informé que, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 14, le vote du compte administratif 2008 du TCO « constitue l'arrêté définitif des comptes qui permet ainsi de déterminer le résultat financier global dégagé au titre de l'exécution budgétaire».*

*Dans le cadre de la présente séance, le Conseil Communautaire est appelé à adopter le « compte de gestion » du comptable (receveur) ainsi que le compte administratif 2008 du TCO et d'affecter ainsi les résultats dégagés de l'exercice 2008.*

### ➡ Cet exercice budgétaire 2008 est à la jonction entre 2 cycles financiers :

#### - un premier cycle financier (2002 à 2008), marqué par :

- \* la consolidation de la structure et des prestations de services aux usagers, d'où une prédominance des postes historiques de gestion (environnement & cadre de vie et transports publics)
- \* un environnement financier et fiscal favorable répondant aux besoins de structuration de la collectivité (forte dynamique des bases d'imposition, optimisation du levier fiscal...)

#### - un nouveau cycle financier (2009 à 2013) marqué par le sceau de l'investissement :

- \* le TCO a identifié un Plan Pluriannuel d'Investissement conséquent d'un montant prévisionnel de 148 M €
- \* parallèlement, la crise financière apparue dans le courant de l'exercice 2008, le marasme économique sur le plan national et la récession annoncée pour 2009 annoncent un environnement financier très contraint pour le futur.

Compte tenu des enveloppes financières conséquentes à mobiliser pour les prochains exercices, du caractère contraint du plan de financement prévisionnel des investissements et **du poids des pôles historiques de gestion**, le TCO s'attachera pour le prochain cycle financier (2009-2013) à **prioriser ses actions** afin de répondre précisément aux attentes d'aménagement du territoire et **préserv**er par ailleurs **ses marges de manœuvre futures**.

▲ **Sur le plan financier et budgétaire :**

➔ La réalisation du compte administratif 2008 du TCO d'un volume financier réalisé de **105 518 501 €** (soit + 2% par rapport à 2007) a permis de dégager, à la clôture de l'exercice, les résultats suivants :

- un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de : + 15 155 733,94 €
- un besoin de financement de la section d'investissement de : 4 927 750,06 € (restes à réaliser compris)

**Soit un excédent net global de clôture pour l'exercice 2008 de + 10 227 983,88 €.**

	<b>CA 2008</b>	<b>Rappel 2007</b>	<b>Rappel 2006</b>
<b>Taux de réalisation de la section de fonctionnement</b>	<b>88%</b>	<b>92%</b>	<b>94%</b>
<b>Taux de réalisation de la section d'investissement</b>	<b>82%</b>	<b>60%</b>	<b>68%</b>
<b>Excédent net global de clôture</b>	<b>10 227 983 €</b>	<b>8 949 084 €</b>	<b>3 902 118 €</b>

*Au titre de 2008, l'excédent net global de clôture de 10 227 983 € s'explique par :*

- *la reprise de l'excédent 2007*
- *une participation des familles au titre des transports scolaires plus importante que prévue*
- *une régularisation des recettes d'Eco Emballage au titre de nos actions en matière de collecte sélective.*

**TCO 2008 - PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DEPENSES REELLES**  
(105 518 501 €)

**INVESTISSEMENT ( 8% )**  
8 690 482 €

**FONCTIONNEMENT ( 92% )**  
96 828 019 €



Aménagement : 49 %



Remboursement capital dette: 16 %



Environnement : 15 %



Transport Public 8 %



Politique de la Ville: 4 %



Economie & Tourisme: 3 %



Autres 5 %



Prestations de services aux usagers :  
Collecte & traitement des ordures ménagères : 37 %



Prestations de services aux usagers :  
Transport Public urbain & scolaire 29 %



Reversement de fiscalité aux communes: 23 %



Frais de structure 10 %



Subventions aux associations 1 %

# **PARTIE I**

## **EXECUTIONS BUDGETAIRES**

**TCO 2008**

## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A] Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2008

#### EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION DU TCO

##### EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION DU TCO

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07	Evolution en M€
Fiscalité Taxe Professionnelle <sup>(1)</sup>	37 519 808	33 747 440	31 819 853	11%	3 772 368
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	23 756 677	23 730 222	22 034 193		26 454
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	16 292 473	15 317 359	13 988 142	6%	975 114
Versement transport	17 531 399	16 557 802	16 300 545	6%	973 597
Participations des usagers <sup>(2)</sup>	3 916 657	3 415 852	3 041 388	15%	500 805
Subventions et participations <sup>(3)</sup>	3 754 052	4 355 424	5 761 642	-14%	-601 372
Autres recettes <sup>(4)</sup>	2 318 097	3 179 699	1 463 733	-27%	-861 603
<b>TOTAL</b>	<b>105 089 163</b>	<b>100 303 799</b>	<b>94 409 496</b>	<b>+5%</b>	<b>5 894 302</b>

(1) La fiscalité Taxe Professionnelle n'inclut pas les compensations de l'Etat.

(2) La participation des usagers comprend les recettes perçues au titre des transports scolaires, de l'utilisation des équipements de traitement des déchets et des produits divers de gestion courante.

(3) La diminution constatée en 2008 s'explique par :

- la baisse de la participation du Département au titre des transports scolaires (- 563 000 €)
- la baisse de la dotation FIRT (-307 684 €)

(4) Pour 2008, la ligne « autres recettes » comprend un produit lié aux rattachements de 2007 non suivis d'effets pour un montant de 2 199 087,18 €.

## 1 LA FISCALITE relative à la Taxe Professionnelle : 45 948 428 €

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le TCO est soumis au régime de « la Taxe Professionnelle Unique » (TPU).

En effet, la Communauté d'Agglomération perçoit l'intégralité du produit de la taxe professionnelle (TP + compensations provenant de l'Etat) sur le territoire des cinq communes membres **et reverse, parallèlement, une compensation financière à chacune des communes** afin de respecter le principe de neutralité budgétaire (en vigueur depuis 2002).

➡ Ainsi, au titre de l'exercice 2008, le TCO a fixé un taux de TPU de 17,38 % générant **un produit global de 45 948 428 €, soit 43 % des recettes réelles de fonctionnement du Budget 2008**

(Produit de TP : 37 519 808 € ; Diverses Compensations de l'Etat : 8 428 620 €).

➡ Cependant, **49 % des ressources issues de la Taxe Professionnelle font l'objet d'un reversement aux communes membres**, essentiellement via l'Attribution de Compensation (AC) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Les tableaux présentés ci-après, donnent un aperçu synthétique et rétrospectif :

- des taux réellement pratiqués en 2008 dans les cinq communes, compte tenu du lissage dans le temps afin d'arriver à un taux unique de Taxe Professionnelle en 2013 ;
- du positionnement du TCO par rapport à d'autres Communautés d'Agglomération ;
- de l'affectation du produit global de Taxe Professionnelle perçu par le TCO.

### – Taux de Taxe Professionnelle appliqués dans les communes –

#### – Taux de Taxe Professionnelle appliqués dans les communes –

	Taux 2008	Taux 2007	Taux 2006	Variation 08/07
<b>Taux de TPU voté du TCO</b>	17,38%	17,38%	17,38%	

Taux TP effectif par commune	Taux 2008	Taux 2007	Taux 2006	
<b>Saint Leu</b>	17,36%	17,32%	17,32%	+0,20%
<b>Trois Bassins</b>	15,24%	14,76%	14,34%	+3,25%
<b>Saint Paul</b>	18,96%	19,23%	19,55%	-1,40%
<b>Le Port</b>	16,95%	16,82%	16,74%	+0,8%
<b>La Possession</b>	15,22%	14,74%	14,31%	+3,26%

➔ Le vote d'un taux de TPU à 17,38% correspond à un taux d'objectif à atteindre ce qui explique que chaque commune à un taux de TP différent selon son positionnement et son écart par rapport à ce taux d'objectif (à atteindre en 2013).

- Taux TPU : Positionnement du T.C.O ( BENCHMARKING) - -(

	2008	2007	2006
<b>-Taux de TPU du TCO</b>	<b>17,38%</b>	<b>17,38%</b>	<b>17,38%</b>
Taux moyen national de l'ensemble des CA	non disponible à ce jour	17,24%	17,20%
CIVIS	20,91%	20,91%	20,91%
CIREST	22,68%	22,68%	22,68%
CINOR	15,70%	15,70%	15,52%
<b>- Produit de TP/habitant</b>			
*TCO	<b>228 €/hab</b>	<b>209 €/hab</b>	213 €/hab
*Moyenne nationale		<b>291 €/hab</b>	280 €/hab
<b>- Base de TP/habitant</b>			
*TCO	<b>1062 €/hab</b>	<b>961 €/hab</b>	952 €/hab
*Moyenne nationale	<b>1648 €/hab</b>		

➔ Le produit de TP par habitant du TCO est inférieur de 28 % par rapport à la moyenne nationale. De plus, la base de TP par habitant du TCO est inférieure de 55 % par rapport à la moyenne nationale.

- Affectation des ressources de la Taxe Professionnelle 2008 -

	2008	2007	2006
<b>TP globale perçue par le TCO</b>	<b>45 948 428 €</b>	<b>42 311 484 €</b>	<b>40 317 613 €</b>
<b>AC reversée par le TCO aux communes membres (a)</b>	<b>19 792 838 € 43%</b>	<b>19 792 838 € 46%</b>	<b>19 792 837 € 49%</b>
<b>DSC reversée aux communes membres (b)</b>	<b>2 542 448 € 6%</b>	<b>2 454 101 € 6%</b>	<b>2 405 941 € 6%</b>
<b>Produit de TP conservé par le TCO pour l'exercice de ses compétences</b>	<b>23 613 142 € 51%</b>	<b>20 064 545 € 48%</b>	<b>18 118 835 € 45%</b>

(a) Attribution de compensation (AC) : somme obligatoire versée à chaque commune pour compenser le transfert total du produit de la Taxe Professionnelle en tenant compte des compétences exercées au 01 janvier 2002 par le TCO.

(b) Dotation de Solidarité Communautaire (DSC): somme (facultative) versée par le TCO aux 5 communes dans le cadre d'un dispositif de solidarité institué lors de la création du TCO.

## 2

**LE VERSEMENT TRANSPORT : 17 531 399 €**

Ce produit affecté aux dépenses de Transports Publics urbains a généré en 2008 **une recette de 17 531 399 €, soit 17 % des recettes réelles de fonctionnement**. Le VT est une taxe de 1,80 % payée par toute entreprise de plus de 9 salariés sur sa masse salariale.

	VT prélevé 2008	rappel 2007	rappel 2006	Poids de chaque commune
Saint-Paul	9 110 225 €	8 658 846 €	8 896 343 €	52%
Le Port	6 232 965 €	5 784 074 €	5 551 377 €	36%
La Possession	1 383 780 €	1 296 625 €	1 192 426 €	8%
Saint-Leu	664 683 €	686 310 €	557 605 €	4%
Trois-Bassins	139 746 €	131 947 €	102 794 €	1%
<b>TOTAL</b>	<b>17 531 399 €</b>	<b>16 557 802 €</b>	<b>16 300 545 €</b>	<b>100%</b>

**- Evolution du versement transport perçu par le TCO -**

	2008	2007	2006	Evolut 08/07
<b>VT perçu</b>	<b>17 531 399 €</b>	<b>16 557 802 €</b>	16 300 545 €	6%
<b>VT perçu/hab</b>	<b>83 €/hab</b>	<b>81 €/hab</b>	83 €/hab	
<b>Dép globales Transports/hab<sup>(*)</sup></b>	<b>107 €/hab</b>	<b>102 €/hab</b>	105 €/hab	
<b>Taux de couverture<sup>(**)</sup></b>	<b>83%</b>	<b>81%</b>	83%	

(\*) = dépenses globales nettes de fonctionnement hors personnel + investissement

(\*\*) VT/dépenses globales nettes de fonctionnement du pôle transport

## 3

**LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) : 16 292 473 €**

Sur l'exercice 2008, c'est un **produit de 16 292 473 €** qui a été perçu par le TCO, **soit 16 % des recettes réelles de fonctionnement**.

Les tableaux présentés ci-après, donnent un aperçu synthétique et rétrospectif :

- des taux réellement pratiqués en 2008 dans les cinq communes;
- du positionnement du TCO par rapport à d'autres Communautés d'Agglomération ;
- de l'évolution du taux de couverture de la TEOM.

- Taux de TEOM par commune -

	TAUX 2008	TAUX 2007	TAUX 2006	Variation 08/07	Poids de chaque commune dans la base imposable
Saint-Leu	<b>14,00%</b>	13,90%	13,84%	+0,70%	11%
Trois-Bassins	<b>12,75%</b>	12,40%	11,80%	+2,82%	2%
Saint-Paul bas	<b>14,60%</b>	14,50%	14,00%	+0,70%	} 57%
Saint-Paul hauts	<b>12,75%</b>	12,40%	11,80%	+2,82%	
Port	<b>12,75%</b>	12,40%	11,80%	+2,82%	16%
Possession	<b>13,35%</b>	13,00%	12,00%	+2,70%	14%

- TEOM : Positionnement du TCO -

	2008	2007	2006
<b>(*)Taux moyen TEOM du TCO</b>	<b>13,45%</b>	<b>13,40%</b>	<b>12,80%</b>
- CIVIS	<b>16,25%</b>	<b>16,25%</b>	<b>16,25%</b>
- CIREST	<b>13,00%</b>	<b>13,00%</b>	<b>11,00%</b>
- CINOR	<b>11,98%</b>	<b>11,55%</b>	<b>11,24%</b>

(\*) produit global collecté/bases imposables globales

➡ Le taux moyen national au titre de 2008 est de 8,75%, soit un taux moyen TCO supérieur de 53 % au taux moyen national.

- Evolution du taux de couverture de la TEOM -

Le taux de couverture permet d'évaluer la part du service couvert par le produit de la TEOM. Par conséquent, au titre de 2008, **53 % du service est couvert par la TEOM**, le différentiel étant assuré par le budget général du TCO.

	2008	2007	2006
Produit TEOM	<b>16 292 473</b>	15 317 359	13 988 142
Dépenses nettes (collecte+traitement)	<b>31 007 482</b>	29 752 616	26 495 102
<b>Taux de couverture</b>	<b>53%</b>	52%	53%
(*)Dép.globales d'envt/hab	<b>160 €/hab</b>	155 €/hab	150 €/hab
<b>TEOM prélevée/hab</b>			
- TCO	<b>81 €/hab</b>	76 €/hab	70 €/hab
- Moyenne nationale		98 €/hab	

(\*) dépenses globales nettes hors personnel+ investissement en matière d'environnement

➔ A l'horizon 2013, au même titre que la Taxe Professionnelle, les cinq communes auront un taux unique de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avoisinant les 15 % (en tenant compte des données actuelles et hors participation à une usine de traitement et de valorisation énergétique des déchets).

## 4 LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) : 12 312 211 €

Cette Dotation Globale de Fonctionnement émanant de l'Etat a représenté en 2008 **une somme de 12 312 211 €, soit 12 % des recettes réelles de fonctionnement.**

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07
DGF perçue	12 312 211 €	12 170 516 €	10 589 800 €	+1%
DGF/habitant	61 €/hab	60 €/hab	56 €/hab	
Moyenne CA		45 €/hab	42 €/hab	

## 5 LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ces recettes, d'un volume de 7 708 599 € (7 % des recettes réelles de fonctionnement) correspondent à des subventions et participations liées à l'exercice des compétences :

<b>-Transports urbains et scolaires:</b>	<b>4 201 677,65</b>
*participation des familles au titre des transports scolaires:	1 671 370,23
*participation du Département au titre des transports scolaires:	1 200 000
*Fonds d'Investissement Routiers (FIRT):	1 329 684
*autres:	623,42
<b>-Environnement &amp; cadre de vie:</b>	<b>3 069 176,33</b>
*participation des usagers aux équipements de traitement des déchets:	2 146 464,80
*subvention Eco Emballage au titre de la collecte sélective:	760 273,29
*remboursement sur les rémunérations du personnel:	97 438,24
*participation de la Région et du Département à la compétence cadre de vie:	65 000,00
<b>-Politique de la ville:</b>	<b>152 657,73</b>
*remboursement sur les rémunérations du personnel:	146 503,33
*participation du Département au titre des actions contractualisées:	6 036,40
*autres:	118,00
<b>-Autres recettes:</b>	<b>285 086,86</b>
*remboursement sur les rémunérations du personnel:	149 006,92
*participation des usagers au titre des autres compétences:	98 081,01
*autres produits divers:	37 998,93

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07
Subventions & participations reçues	7 708 599 €	7 771 278 €	8 803 031 €	-1%

## 6 LA DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

Le produit total de la DGD scolaire représente près de **3 % des recettes réelles de fonctionnement**. C'est une dotation de l'Etat affectée aux dépenses de transports scolaires sur le territoire du TCO.

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07
DGD scolaire perçue	3 015 846 €	2 928 320 €	2 888 975 €	+3%

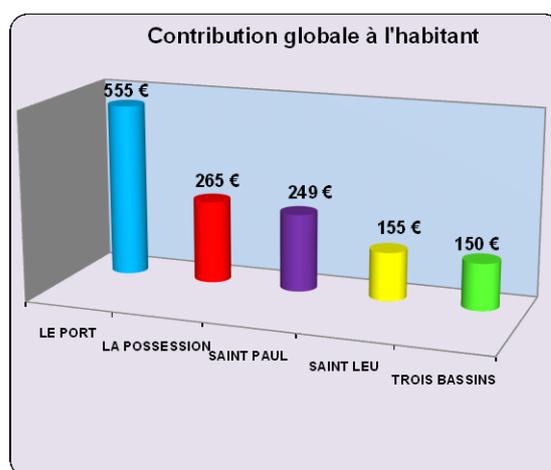
## 7 LES PRODUITS EXCEPTIONNELS & AUTRES

- Produit lié aux rattachements de l'exercice 2007 non suivis d'effets = 2 199 087,18 € (écriture comptable consistant à constater une recette dans l'année *n* par rapport à des dépenses rattachées à l'exercice antérieur et non payées).
- Divers = 81 120,54 €
- **TOTAL = 2 280 207,72 € (2 % des recettes réelles de fonctionnement).**

**2008 - ETAT DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES AU TCO**

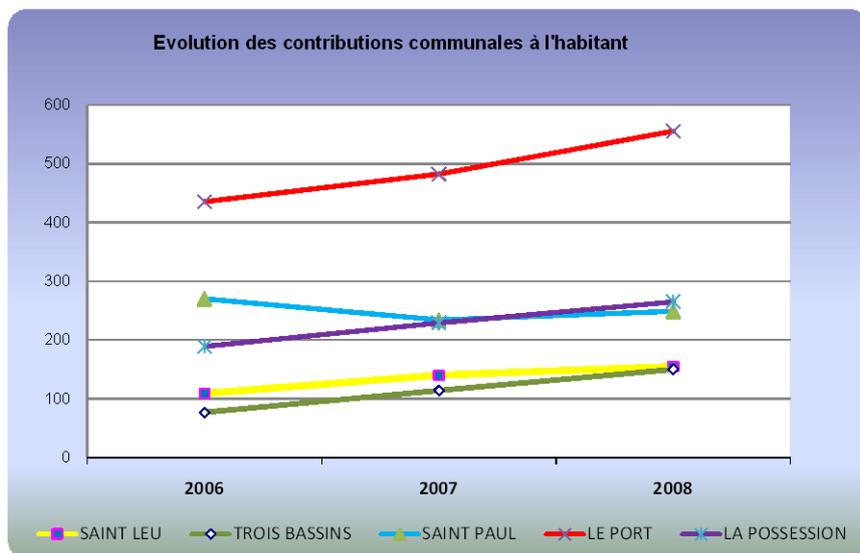
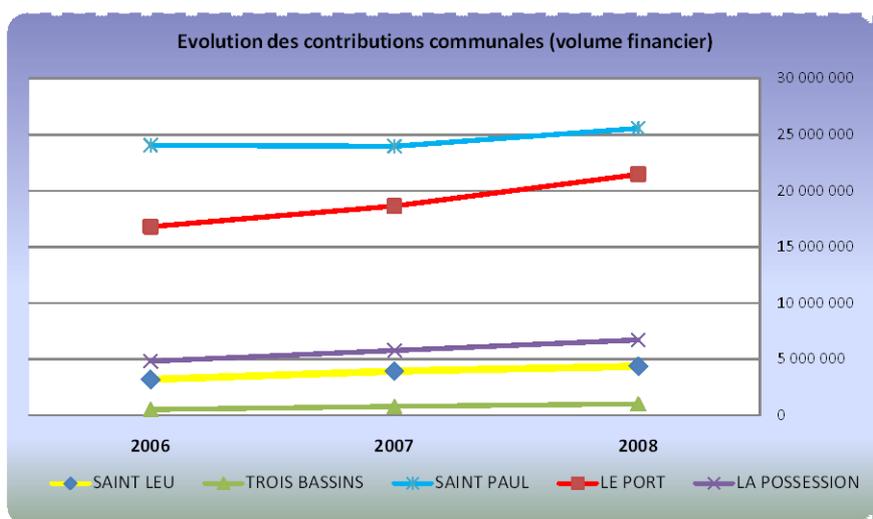
COMMUNES/POPULATION	SAINT LEU	TROIS BASSINS	SAINT PAUL	LE PORT	LA POSSESSION	TOTAL
	28 157	6 805	102 507	38 675	25 319	201 463
	hab	hab	hab	hab	hab	hab
<b>A) TPU prélevée sur les 5 communes (compensations comprises)</b>	2 352 043	624 858	13 298 619	25 722 465	3 937 448	<b>45 935 433</b>
<b>B) Etat des attributions de compensation (Reversements de TP par le TCO aux communes)</b>	344 560	-	6 090 004	12 629 541	728 733	<b>19 792 838</b>
<b>C) Dotation de solidarité communautaire versée aux communes</b>	388 374	134 459	905 122	769 621	344 872	<b>2 542 448</b>
<b>D) Produit fiscal disponible du TCO (D= A-B-C)</b>	1 619 109	503 394	6 303 493	12 323 303	2 863 843	<b>23 613 142</b>
<b>E) TEOM prélevée sur les 5 communes</b>	1 792 172	325 849	9 286 710	2 606 796	2 280 946	<b>16 292 473</b>
<b>F) Versement transport prélevé sur les 5 communes</b>	664 683	139 746	9 110 225	6 232 965	1 383 780	<b>17 531 399</b>
<b>G) Participation transport scolaire</b>	290 169	50 565	843 733	294 262	192 642	<b>1 671 370</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTION DES COMMUNES EN 2008 = (D+E+F+G)</b>	4 366 133	1 019 555	25 544 161	21 457 325	6 721 210	<b>59 108 384</b>

<b>Contribution à l'habitant</b>	155 €	150 €	249 €	555 €	265 €	Moyenne : 293 €
----------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-----------------



**BILAN DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES PAR ANNEE**

	2008	rapport à l'hab	2007	rapport à l'hab	2006	rapport à l'hab
SAINT LEU	4 366 126 €	155 €	3 931 184 €	140 €	3 197 079 €	109 €
TROIS BASSINS	1 019 567 €	150 €	778 646 €	114 €	507 812 €	77 €
SAINT PAUL	25 544 184 €	249 €	23 958 832 €	234 €	24 033 956 €	270 €
LE PORT	21 457 311 €	555 €	18 631 538 €	482 €	16 804 329 €	435 €
LA POSSESSION	6 721 197 €	265 €	5 789 660 €	229 €	4 826 004 €	189 €
	<b>59 108 385 €</b>	<b>293 €</b>	<b>53 089 860 €</b>	<b>264 €</b>	<b>49 369 180 €</b>	<b>261 €</b>



## B] Les principales dépenses de fonctionnement du Compte Administratif 2008 :

### EVOLUTION DES DEPENSES DE GESTION DU TCO

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07	Evolution en M€
<b>Pres° de services aux usagers</b>	<b>63 415 060</b>	<b>59 057 229</b>	<b>55 082 343</b>	<b>7%</b>	<b>4 357 831</b>
<b>dont :</b>					
* collecte & traitement des om + fourrières	35 351 840	31 807 270	28 709 704	11%	3 544 570
* transports publics & scolaires	28 063 220	27 249 959	26 372 639	3%	813 261
<b>Revt de fiscalité aux communes</b>	<b>22 335 286</b>	<b>22 246 939</b>	<b>22 198 779</b>		<b>88 347</b>
<b>Frais de structure dont :</b>	<b>9 450 225</b>	<b>10 620 445</b>	<b>9 829 324</b>	<b>-11%</b>	<b>-1 170 220</b>
* Frais de personnel	6 098 470	6 347 374	6 194 687	-4%	-248 904
* Elus	902 423	904 914	906 456		-2 491
* Frais de siège	2 449 332	3 368 157	2 728 181	-27%	-918 826
<b>Frais d'études</b>	<b>36 526</b>	<b>139 531</b>	<b>116 198</b>	<b>-74%</b>	<b>-103 005</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>477 779</b>	<b>484 701</b>	<b>512 043</b>	<b>-1%</b>	<b>-6 921</b>
<b>Sub. aux associations (hors Environnement et Transport)</b>	<b>1 113 142</b>	<b>998 911</b>	<b>819 048</b>	<b>11%</b>	<b>114 232</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96 828 019</b>	<b>93 547 756</b>	<b>88 557 735</b>	<b>4%</b>	<b>3 280 263</b>

1

### LES PRESTATIONS DE SERVICES AUX USAGERS : 63 415 060 €

► Ce poste de dépenses a généré un volume financier de **63 415 060 €** soit **66 % des dépenses réelles de fonctionnement**. Hors reversement de fiscalité aux communes membres (AC + DSC), **il représente 85 % du budget de fonctionnement du TCO**.

⇒ Il s'agit des 2 secteurs clés en matière de prestations servies à la population:

↳ **Collecte et traitement des ordures ménagères = 35 351 840 €**

- Collecte & traitement des OM : 35 072 711€
- subventions versées aux associations en matière de collecte sélective: 279 129 €

↳ **Transports publics urbains et scolaires = 28 063 220 €**

- transports publics urbains : 15 571 975 €
- transports scolaires : 12 399 417 €
- remboursement VT aux entreprises (pour sommes indûment payées) : 67 646 €
- subventions versées : 23 760 €
- autres : 421,20 €

	2008	2007	2006	Evol° 08/07
<b>Prestations de services aux usagers:</b>	<b>63 415 060 €</b>	<b>59 057 229 €</b>	<b>55 082 343 €</b>	<b>7%</b>
* Collecte et traitement des ordures ménagères	35 351 840 €	31 807 270 €	28 709 704 €	11%
* Transports urbains et scolaires	28 063 220 €	27 249 959 €	26 372 639 €	3%

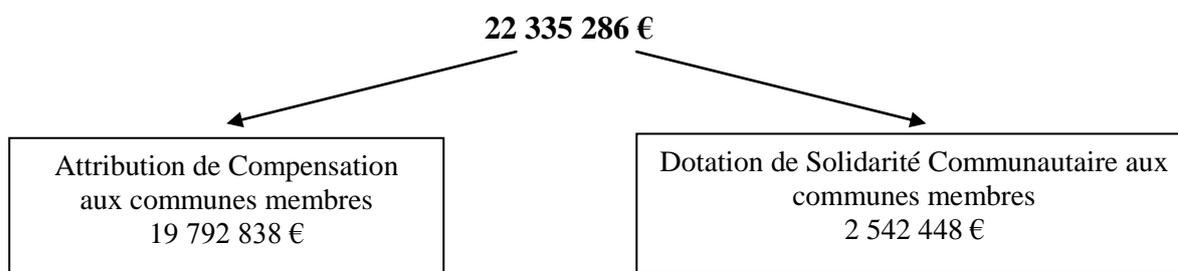
➔ Un état détaillé de l'ensemble des prestations assurées aux usagers est présenté en annexe dans les rapports de gestion établis par les services gestionnaires du TCO.

➔ L'évolution de ce pôle de dépenses depuis 2002 contraint fortement les marges de manœuvre du TCO. En effet, les recettes affectées (TEOM pour l'environnement et le VT pour les transports) n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'évolution des dépenses. Le TCO a dû faire appel au budget général, en l'occurrence la Taxe Professionnelle, afin de financer ces 2 postes de dépenses de fonctionnement.

En outre, la politique ambitieuse d'investissement du TCO pour la période 2008-2013 devra intégrer nécessairement cet élément dans le portage financier des opérations.

## 2 LE REVERSEMENT DE FISCALITE AUX COMMUNES :

► Ce poste de dépenses représente **un volume budgétaire de 22 335 286 €, soit 23 % des dépenses réelles de fonctionnement de 2008** et se répartit comme suit :



	2008	2007	2006	Evolution 08/07
<b>Reversement de fiscalité</b>	<b>22 335 286 €</b>	22 246 939 €	22 198 779 €	
-Attribution de compensation	19 792 838 €	19 792 838 €	19 792 838 €	-
-DSC	2 542 448 €	2 454 101 €	2 405 941 €	3,60%
<b>DSC du TCO/hab</b>	<b>13 €/hab</b>	12 €/hab	13 €/hab	
<b>DSC CINOR/hab</b>		34,5 €/hab		

### 3 LES FRAIS DE STRUCTURE : 9 450 225,60 €

► Ce poste de dépenses d'un montant de **9 450 225,60 € (hors charges financières)** représente **10 % des dépenses réelles de fonctionnement du TCO en 2008** :

↳ Charges de personnel = 6 098 470,36 € soit 6 % des dépenses réelles de fonctionnement

↳ Frais de fonctionnement de la structure = 2 449 332 €  
(parc automobile, téléphonique et informatique, formation, honoraires, communication, siège de bureaux...)

↳ Poste des élus (indemnités, formation...) = 902 423,24 €

	2008	2007	2006	Evolut° 08/07
<b>Frais de structure</b>	<b>9 450 225,60 €</b>	<b>10 620 445,44 €</b>	<b>9 829 324,29 €</b>	<b>-11%</b>
-Charges de personnel	<b>6 098 470,36 €</b>	6 347 374,11 €	6 194 687,19 €	<b>-4%</b>
Personnel/dépenses réelles de fonctionnement	<b>6%</b>	7%	7%	
-Poste des élus	<b>902 423,24 €</b>	904 914,03 €	906 456,25 €	
-Fonctionnement divers (*)	<b>2 449 332,00 €</b>	3 368 157,30 €	2 728 180,85 €	<b>-27%</b>
-Frais de structure /hab	<b>47 €/hab</b>	53 €/hab	53 €/hab	
-Charges de personnel/hab	<b>30 €/hab</b>	31 €/hab	33 €/hab	

*Pour 2007, les frais de fonctionnement divers comprennent une charge exceptionnelle de 818 000 € et en 2008, de 375 014 €. Par conséquent, en corrigeant les charges exceptionnelles, les frais de fonctionnement diminuent de 20 % entre 2008 et 2007.*

### 4 LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE : 1 113 142,48€

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre des compétences dévolues au TCO et représentent 1 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors les subventions octroyées aux associations oeuvrant en matière d'environnement : 279 129,75 € & de transport : 23 760 €).

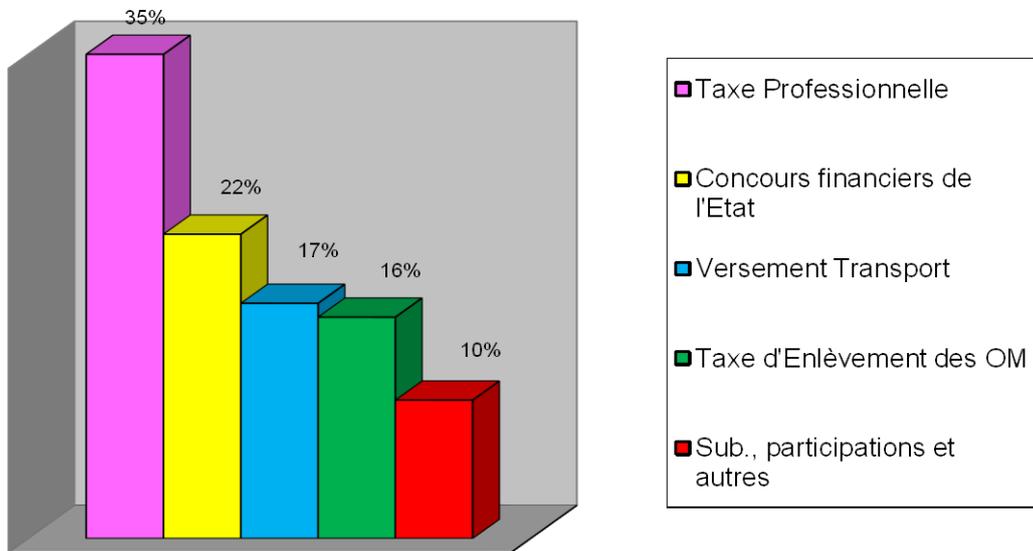
	2008	2007	2006	Evolut° 08/07
Subventions octroyées par le TCO	<b>1 113 142,48 €</b>	998 910,78 €	819 047,68 €	11%

**- SUBVENTIONS OCTROYEES AU TITRE DE 2008 -**

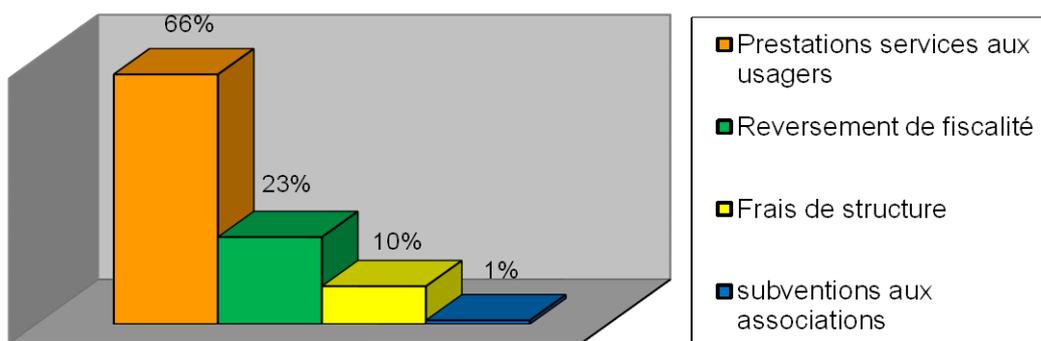
	2008	Rappel 2007	Rappel 2006
<b>Economie et tourisme</b>	<b>396 578</b>	<b>270 755</b>	<b>296 253</b>
ASS. BAC REUNION	4 373		
CFA AGRICOLE DE SAINT PAUL	10 805		
COMITE DES FETES ET ANIMATIONS	46 600		
GEM'PORT DES MASCAREIGNES	60 000		
SEMTO	6 637		
ASS. CLUB F42	5 000		
OFFICE DE TOURISME DE ST PAUL	77 595		
OFFICE DU TOURISME DE ST LEU	116 486		
OFFICE DU TOURISME POSSESSION	56 582		
SNSM (SOCIETE NATIONALE DE	12 500		
<b>Politique de la ville</b>	<b>332 912</b>	<b>395 896</b>	<b>362 923</b>
AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	25 000		
AREP-REUN. EDUCATION POPULAIRE	5 000		
ASS. AD2R (DVPT RURAL REUNION)	39 767		
ASS A.D.A.C-DVPT ART.&CUL.3BAS	7 800		
ASS. ASCID	15 670		
COOPIDEN	3 820		
MIO-MISSION INTERCOMMUN. OUEST	150 000		
OCCE LA REUNION	70 855		
COOPERATIVE DYNAMIQUES SERVICES	15 000		
<b>Autres</b>	<b>133 613</b>	<b>129 860</b>	<b>92 422</b>
T'COS	114 853		
Fédération des EPL	8 000		
Commune de la Possession	10 760		
<b>Aménagement</b>	<b>130 500</b>	<b>150 000</b>	<b>67 450</b>
AGORAH	60 000		
CAUE	15 000		
PARC MARIN	22 500		
SIDR - STE IMMOBILIERE DU DEPART	33 000		
<b>Culture et Sport</b>	<b>119 540</b>	<b>52 400</b>	<b>-</b>
ASS. AGEMA (KABARDOCK)	60 000		
ASS. DE GESTION DU SECHOIR	35 000		
ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DE ST GILLES LES	5 000		
ASS. TIPA TIPA	3 500		
COMITE REG. D'ETUDES ET SPORTS	1 500		
SENTIERS LONTAN ET PATRIMOINE	14 540		
<b>TOTAL</b>	<b>1 113 142</b>	<b>998 911</b>	<b>819 048</b>

**TCO - exercice 2008**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Structure des recettes réelles de fonctionnement**  
(105 089 163 €)



**Structure des dépenses réelles de fonctionnement**  
(96 828 018 €)



## II – SECTION D' INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Reports de dépenses
<b>2008</b>	<b>29 693 237,28</b>	<b>24 402 818,85</b>	<b>82%</b>	<b>787 600,54 (*)</b>
<b>2007</b>	34 086 424,54	20 500 523,96	60%	911 890,28 (*)
<b>2006</b>	29 643 256,14	20 278 154,43	68%	4 245 701,54

(\*) Pour 2007, la diminution du volume des reports s'explique par un nombre plus important d'opérations gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement c'est-à-dire en pluriannualité.

### A] Les dépenses d'Investissement du Compte Administratif 2008:

➔ La section d'investissement débouche sur une **réalisation budgétaire de 24 402 818,85 €**, se décomposant comme suit :

- mouvement d'ordre : 2 325 240,76 € (sans mouvements de trésorerie);
- mouvement réel : 22 077 578,09 € dont :
  - o opérations d'équipement : 8 690 482,03 €
  - o Gestion Active de Dette : 13 387 096 €

Ce crédit de 13 387 096 €, correspondant à une réalisation budgétaire équilibrée en dépenses et en recettes, autorise le TCO à procéder à des remboursements temporaires de capital de dette (gestion Trésorerie 0) et permet de minorer les frais financiers supportés par le TCO.

➔ Par domaine de compétence, **la répartition des principales opérations pour 2008 est la suivante :**

☉ *Aménagement du territoire et habitat* = 4 289 698,67 € correspondant aux opérations suivantes :

- opération de soutien à la rénovation de l'habitat : 2 010 506,82 € ;
- réalisation des infrastructures haut débit : 1 744 300,50 € ;
- réalisation d'études diverses : 434 729,79 € ;
- acquisition de logiciel SIG : 81 098 € ;
- divers : 19 063, 56 €.

☉ *Remboursement du capital de la dette* = 1 362 808,75 €

☉ *Environnement et cadre de vie* = 1 319 986,28 € correspondant à :

- acquisition d'équipements pour la collecte sélective (bio composteurs, bornes à verre et bacs roulants) : 950 871,77 €;
  - acquisitions foncières pour l'aménagement de déchèteries : 250 549,98 €;
  - subvention d'équipement : 81 550 € ;
  - aménagement de centres de propreté sur le territoire : 13 731,29 € ;
  - réalisation d'études diverses : 23 283,24 €.
- ☉ *Transport* = 719 958,29 € correspondant à :
- acquisition de bus liés à la compétence transport scolaire : 257 004,15 € ;
  - réalisation d'études diverses : 358 328,34 € ;
  - réalisation des aménagements sur le pôle d'échange du Port: 100 125,30 € ;
  - solde d'une subvention d'équipement : 4 500 €.
- ☉ *Siège et Informatique de gestion* = 411 531,96 € correspondant à :
- études diverses : 55 384,57 € ;
  - acquisition de logiciels divers : 119 423,62 € ;
  - acquisition de véhicules: 58 367,13 € ;
  - acquisition de matériels de bureau : 86 762,25 €
  - acquisitions de matériels divers : 58 981,18 €.
- ☉ *Politique de la Ville & Culture et Sport* = 350 840,18 € correspondant à :
- réalisation d'un centre d'hébergement d'urgence à Saint Paul: 284 076,54 € ;
  - réalisation de chantier d'insertion : 35 132,29 € ;
  - aménagement divers pour les cyber bases : 6 459,35 €
  - études diverses : 25 172 €.
- ☉ *Economie & tourisme* = 235 657,90 € correspondant à :
- aménagements divers sur les zones d'activités des hauts: 64 228,14 € ;
  - aménagements de la route Hubert Delisle: 62 740,13 € ;
  - mandat d'étude sur les friches industrielles de Savannah : 56 466,36 €
  - études diverses relatives à la réalisation d'un hippodrome : 42 181,96 € ;
  - divers: 10 041,31 €.

Un état détaillé des opérations réalisées est intégré dans l'analyse sectorielle présentée en annexe.

#### EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2008(*)	2007	2006	Evolution 08/07
8 690 482,03 €	9 726 563,09 €	12 639 687,50 €	-11%

(\*)hors gestion active de dette: 13 387 000 €

## B] Le financement des dépenses d'Investissement du Compte Administratif 2008 :

Compte tenu du montant des dépenses réalisées, les recettes réelles d'investissement (15 817 544,98 €) sont les suivantes :

- Dette : 14 699 282,96 €  
\*Emprunt réel = 1,3 M € (report 2007)  
\*Ecriture Gestion Active de Dette = 13 M €
- Subventions obtenues pour les opérations d'investissement : 801 909,86 €
- Dotations (FCTVA) : 316 352, 16 €.

### EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2008(*)	2007	2006	Evolution 08/07
2 430 448,92 €	6 697 066,35 €	6 787 925,67 €	-64%

(\*)hors gestion active de dette: 13 387 000 €

La diminution des recettes d'investissement constatée en 2008 s'explique principalement par:

- un encaissement des subventions moins important que le précédent exercice :  
(2007: 3 708 748 € et 2008 : 801 909 €)
- il en est de même pour le FCTVA : (2007 : 704 946 € et 2008 : 316 352 €)
- Par ailleurs, il n'y a pas eu de remboursement au titre d'avance de trésorerie.

➡ En dernier lieu, le tableau ci-dessous donne la quote part des subventions perçues dans le financement des opérations d'investissement :

	2008	2007	2006
<b>Taux moyen de subvention</b>	<b>18%</b> reports compris: 42 %	<b>78%</b>	<b>33%</b>
<b>Recettes d'invest. encaissées</b>	<b>801 909,86</b> reports compris: 2 418 438	<b>3 708 748,07</b>	<b>2 594 318,38</b>
<b>Dépenses d'équipement (*)</b>	<b>4 535 102,57</b> reports compris: 5 809 483	<b>4 774 535,10</b>	<b>7 871 807,88</b>

(\*) comptes 20+21+23

## **PERSPECTIVES :**

➡ Pour conclure, il est rappelé que le TCO a identifié en 2008 un programme d'investissement conséquent pour la période 2009 à 2013. A ce jour, le montant prévisionnel de notre Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) avoisine les 148 M €.

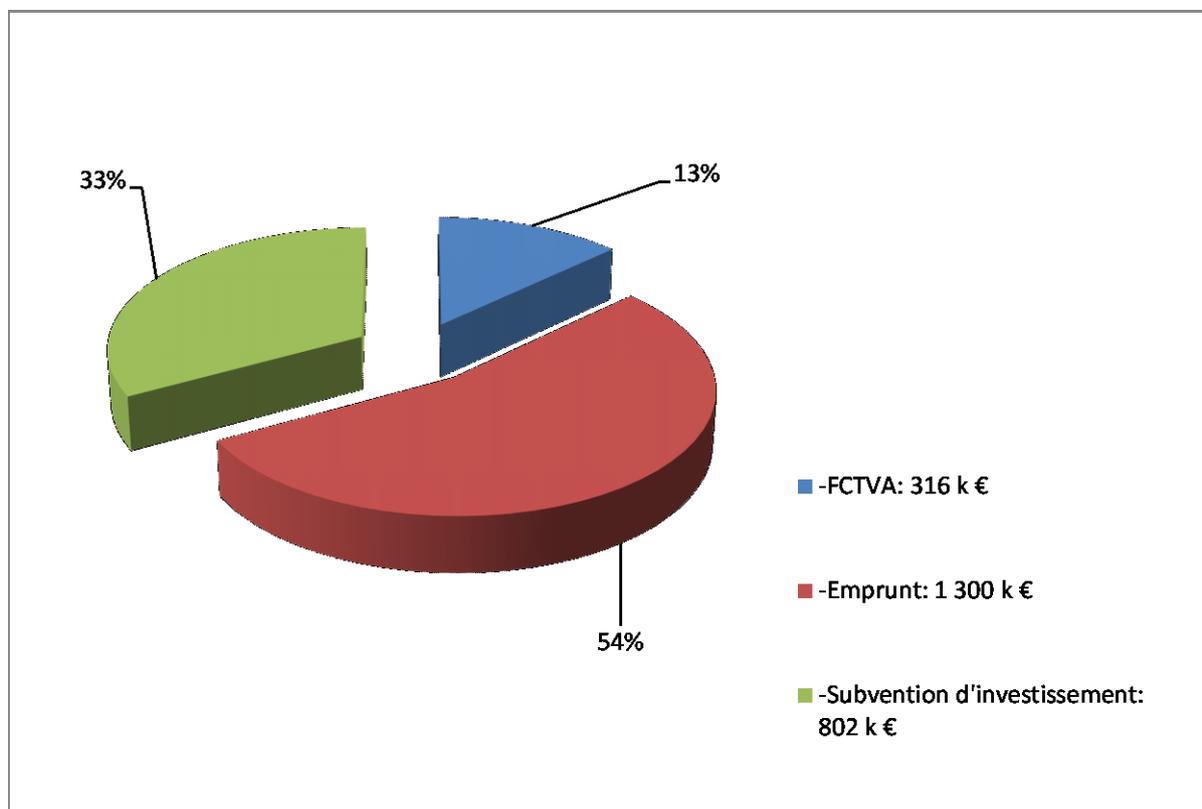
Les orientations stratégiques de ce document de programmation s'inscrivent dans la continuité du projet de territoire établi antérieurement et se déclinent autour des 5 thématiques suivantes :

- **Construction de l'agglomération**  
Armature urbaine  
Equipements structurants  
Déplacements et transports
- **Politique résidentielle**
- **Développement économique et emploi**
- **Aménagement et développement durable**  
Structuration de l'agglomération par les paysages  
Gestion de l'espace et de l'environnement
- **Nouvelles citoyennetés, Vie sociale, Politique de la Ville**

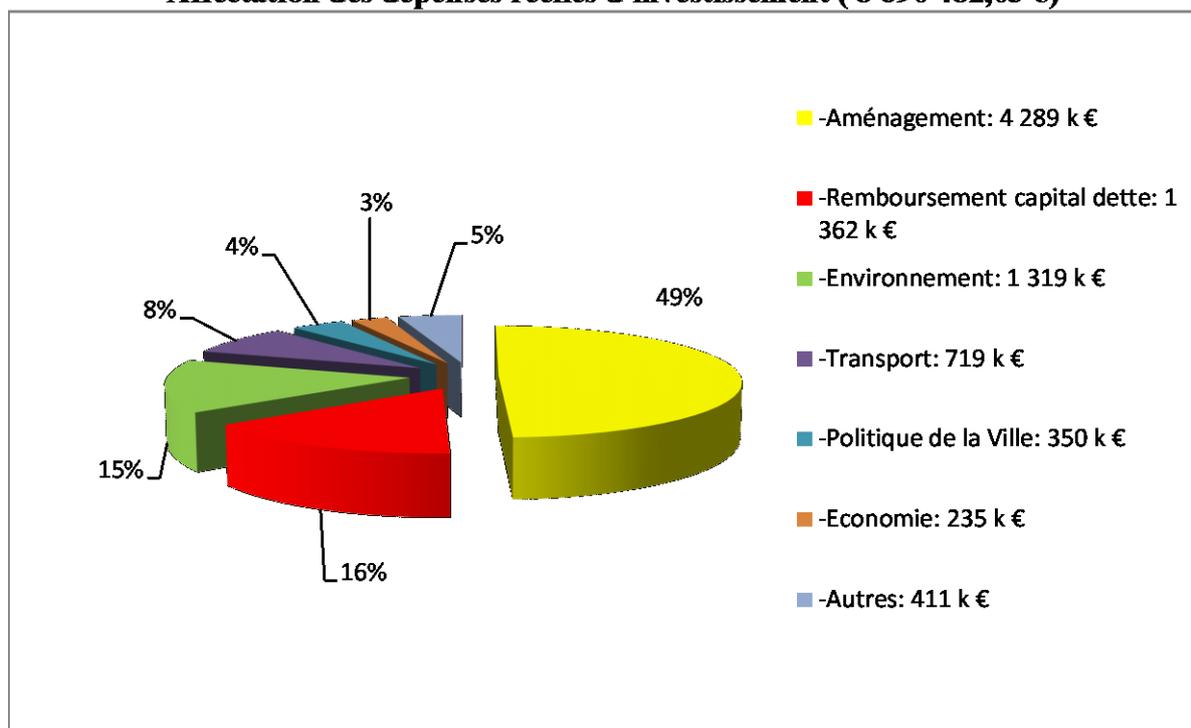
**Compte tenu des enveloppes à mobiliser et de nos marges de manœuvres financières, le TCO devrait investir en moyenne 15 à 20 Millions d'euros par an pour les prochains exercices.**

**TCO - exercice 2008**  
**SECTION D' INVESTISSEMENT**  
 (hors gestion active de dette)

**Origines des recettes réelles d'investissement ( 2 430 448,92€)**

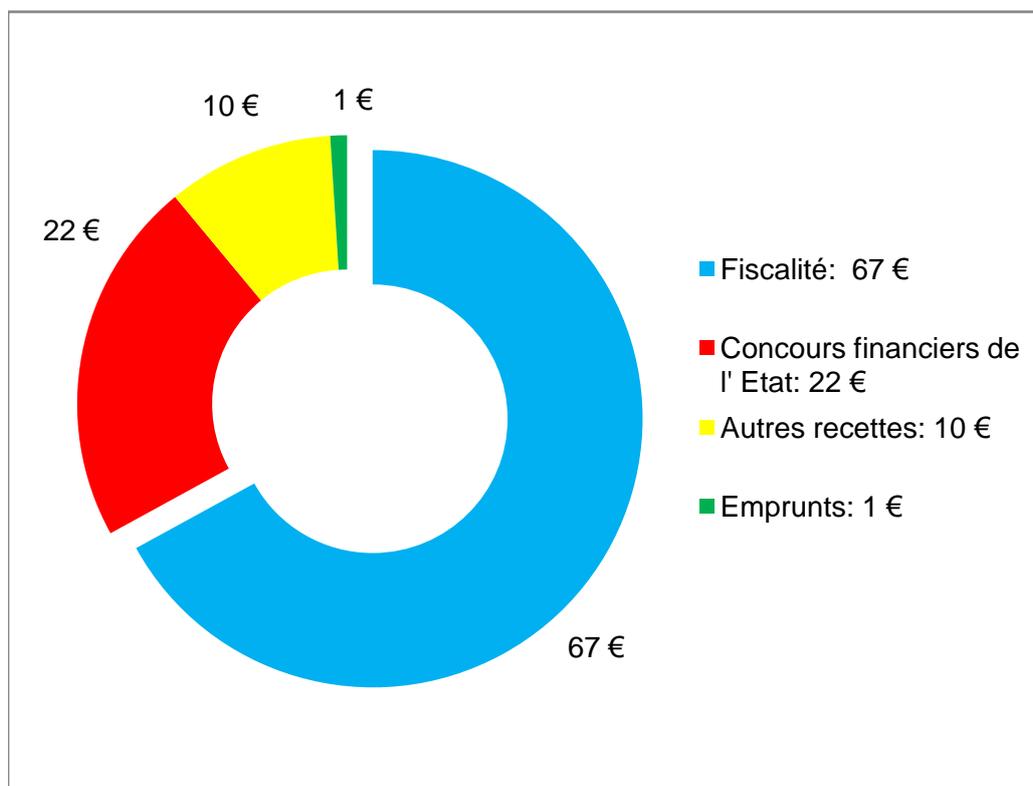


**Affectation des dépenses réelles d'investissement ( 8 690 482,03 €)**

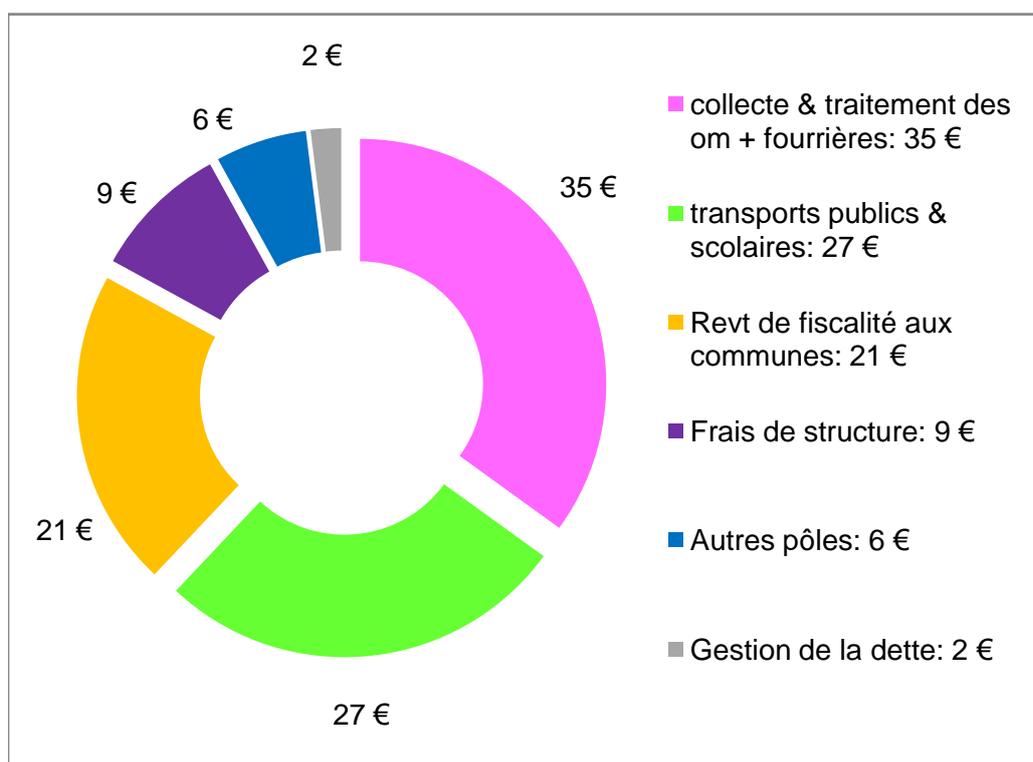


**TCO - exercice 2008  
- RAPPORT D'ACTIVITES -**

**- ORIGINE DES RECETTES DU TCO -**



**- AFFECTATION DES DEPENSES DU TCO -**



Par conséquent, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur les points suivants :

**- l'adoption du Compte de Gestion 2008 du comptable du TCO,**

**- l'adoption du Compte Administratif 2008 du TCO qui dégage les mêmes résultats que le compte de gestion 2008 :**

\* 5 756 678,63 € en déficit d'investissement reporté (compte 001)

\* 15 155 733,94 € en excédent de fonctionnement reporté

**- l'affectation du résultat excédentaire** dégagé sur l'exercice 2008 soit 15 155 733,94 € comme suit :

\*4 927 750,06 (compte 1068) en couverture du besoin de financement de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser);

\* le solde, soit 10 227 983,88 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

➡ La maquette réglementaire du compte administratif 2008 ainsi que le compte de gestion du receveur sont consultables en séance.

**- TCO 2008 -**

## **ANNEXES BUDGETAIRES :**

- ❖ **Gestion active de la dette,**
- ❖ **Tableau synthétique budgétaire.**

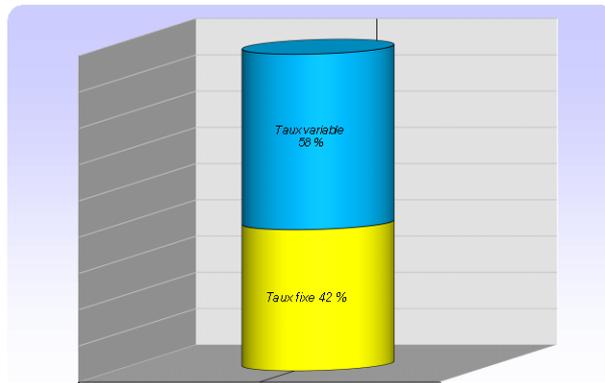
## ENCOURS DE DETTE DU TCO

	2008	2007	2006
<b>Encours de dette au 01/01</b>	17 474 680,69	16 476 791,31	16 300 492,29
<b>Annuité</b>	1 840 588,10	1 484 391,44	1 335 744,18
<i>Dont :</i>			
<i>Capital</i>	1 362 808,75	1 002 110,62	823 700,98
<i>Intérêts</i>	477 779,35	482 280,82	512 043,20
<i>Emprunt tiré dans l'année</i>	1 300 000	2 000 000	1 000 000
<b>Encours de dette au 31/12</b>	17 411 871,94	17 474 680,69	16 476 791,31
<b>Encours/habitant</b>	86 €	87 €	87 €
<b>Moyenne nationale (*)</b>			229 €

### Répartition de l'encours de dette au 31/12/2008

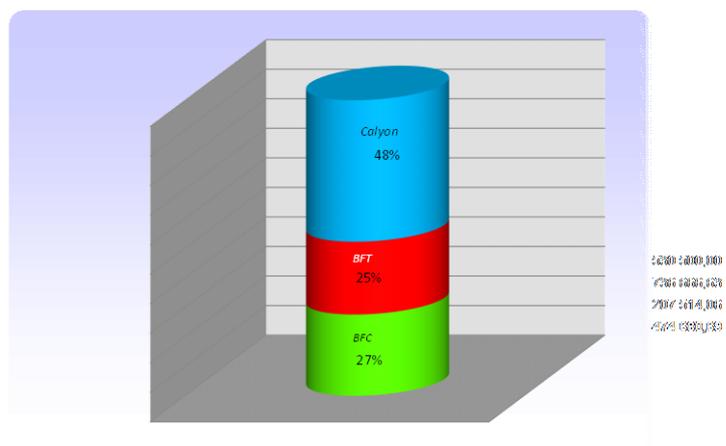
* Taux fixe =	7 229 999,95	42%
* Taux variable =	10 181 871,99	58%
	17 411 871,94	

\* taux fixe : 3,63 % & 3,88 %  
 \* taux variable + marge de 0,06 centimes  
 + marge de 0,18 centimes



### Répartition par banque

<b>BFC</b>	27%
<b>BFT (Groupe Crédit Agricole)</b>	25%
<b>CALYON (Crédit Agricole)</b>	48%



## GESTION ACTIVE DE LA DETTE

### Economie réalisée suite aux remboursements anticipés

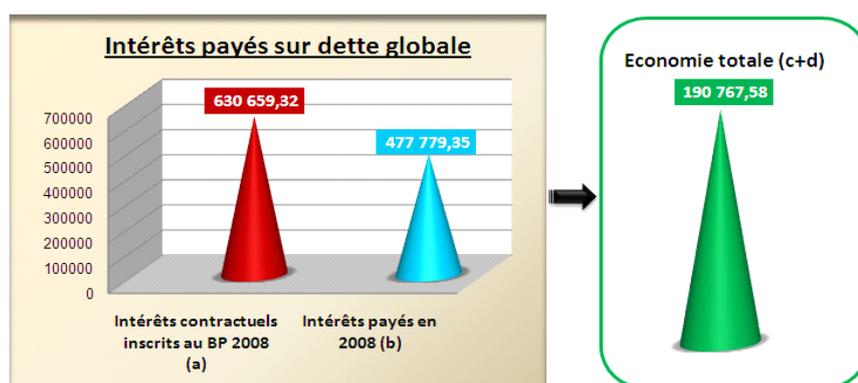
Le TCO a une dette jeune de 5 ans pour un capital restant dû au 31 décembre 2008 de 17 411 871,94 € composé de 5 contrats de prêt. Les emprunts contractés auprès des banques BFT et Calyon (4 prêts sur 5) sont assortis d'une possibilité de remboursement temporaire du capital dans l'année, selon les disponibilités de trésorerie du TCO. Ces remboursements anticipés doivent impérativement être rapatriés dans les comptes du TCO avant le 31/12 de l'année en cours. La période de non mobilisation des fonds génère des économies d'intérêt ; pour 2008 cette économie est de l'ordre de **190 767,58 €** décomposée comme suit :

	Montant initial de l'emprunt	Intérêts contractuels inscrits au budget 2008 (a)	Intérêts réelles payés en 2008 (b)	Economie réalisée sur exercice en cours (c = a-b)	Recette perçue au titre de l'exercice précédent (d)	Economie totale (c+d)
BFT (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000	121 471,58	110 262,57	11 209,01	37 021,29	48 230,30
CALYON (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000	98 044,15	27 519,06	70 525,09	-	70 525,09
BFT/CALYON (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000	50 000,00	35 390,61	14 609,39	866,32	15 475,71
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000	191 688,13	135 151,65	56 536,48	-	56 536,48
<b>TOTAL emprunts remboursables par anticipation (1)</b>	<b>15 300 000</b>	<b>461 203,86</b>	<b>308 323,89</b>	<b>152 879,97</b>	<b>37 887,61</b>	<b>190 767,58</b>

BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans) (2)	5 800 000,00	169 455,46	169 455,46
----------------------------------	--------------	------------	------------

*Prêt à taux fixe non remboursable par anticipation*

<b>TOTAL DETTE GLOBALE TCO (1) + (2)</b>	<b>21 100 000</b>	<b>630 659,32</b>	<b>477 779,35</b>	<b>152 879,97</b>	<b>37 887,61</b>	<b>190 767,58</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------



### RECAPITULATIF DE LA DETTE DU TCO

	Montant initial de l'emprunt	Index	Capital restant du au 01/01/2008	Annuité 2008		Capital restant dû au 31/12/2008
				Capital	Intérêts	
BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans)	5 800 000,00	Taux fixe à 3,63 %	4 736 666,63	386 666,68	169 455,46	4 349 999,95
CALYON (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000,00	Taux fixe à 3,88 %	3 060 000,00	180 000,00	27 519,06	2 880 000,00
<b>S/Total emprunts à taux fixe</b>	<b>9 400 000,00</b>	<b>-</b>	<b>7 796 666,63</b>	<b>566 666,68</b>	<b>196 974,52</b>	<b>7 229 999,95</b>
BFT (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000,00	TAM + 0,18	3 530 500,00	135 800,00	110 262,57	3 394 700,00
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000,00	TAG 3 M + 0,06	6 147 514,06	598 082,07	135 151,65	5 549 431,99
BFT/CALYON (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000,00	TAM + 0,10	-	62 260,00	35 390,61	1 237 740,00
<b>S/total emprunts à taux indexé</b>	<b>11 700 000,00</b>	<b>-</b>	<b>9 678 014,06</b>	<b>796 142,07</b>	<b>280 804,83</b>	<b>10 181 871,99</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 100 000,00</b>	<b>-</b>	<b>17 474 680,69</b>	<b>1 362 808,75</b>	<b>477 779,35</b>	<b>17 411 871,94</b>

*TAM = taux annuel monétaire pour un mois donné, renouvelé chaque fin de mois*

*TAG : taux annuel global - taux qui résulte de la capitalisation des moyennes mensuelles des mois considérés recalculées quotidiennement*

**TCO-CA 2008 - TABLEAU SYNTHETIQUE BUDGETAIRE**

**R E C E T T E S**

	2 0 0 8	2 0 0 7	2 0 0 6	Variation 2008/2007
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>105 089 163</b>	<b>100 303 800</b>	<b>94 409 496</b>	<b>5%</b>
* TPU : Produit de la fiscalité directe	45 948 429	42 311 484	40 625 540	
dont : TPU + Compensations fiscales	45 935 433	42 298 489	40 304 618	
Fiscalité reversée	12 996	12 995	320 922	
* TEOM	16 292 473	15 317 359	13 988 142	
* DGF	12 312 211	12 170 516	10 589 800	
* Versement transport perçu	17 531 399	16 557 803	16 300 545	
* Subventions et participations	3 754 052	3 947 489	4 882 242	
* DGD scolaires & urbaines	3 015 846	2 995 662	2 946 633	
* Autres recettes de gestion	3 954 545	3 823 789	3 612 861	
* Produits exceptionnels	2 280 208	3 179 698	1 463 733	
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>15 817 545</b>	<b>14 197 066</b>	<b>12 287 926</b>	<b>11%</b>
FCTVA	316 352	704 947	867 767	
Remboursement d'avances de trésorerie		264 269	2 325 840	
Subventions d'équipement	801 910	3 708 748	2 594 318	
Dépôts et cautionnements reçus	12 187	19 103		
Emprunts	1 300 000	2 000 000	1 000 000	
Gestion active de la dette	13 387 096	7 500 000	5 500 000	

**D E P E N S E S**

	2 0 0 8	2 0 0 7	2 0 0 6	Variation 2008/2007
<b>Affectation des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>22 077 578</b>	<b>17 226 563</b>	<b>18 139 688</b>	<b>28%</b>
* Pôle Economie & Tourisme	235 658	2 720 013	6 796 010	
* Gestion active de la dette	13 387 096	7 500 000	5 500 000	
* Pôle Environnement	1 319 986	1 407 724	1 901 015	
* Pôle Aménagement	4 289 699	3 256 884	1 493 507	
* Remboursement du capital de la dette	1 362 809	1 002 111	823 701	
* Pôle Politique de la ville	325 668	402 713	584 484	
* Pôle Informatique + NTIC	234 681	174 683	392 553	
* Pôle Transport public	719 958	725 498	365 125	
* Siège (acq.+parc auto+travaux+police interco)	176 851	33 720	238 589	
* Pôle Culture & sport	25 172	3 216	44 703	
* Autres				

	2 0 0 8	2 0 0 7	2 0 0 6	Variation 2008/2007
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>96 828 019</b>	<b>93 547 755</b>	<b>88 557 735</b>	<b>4%</b>
* Prestations de services aux usagers	63 415 060	59 057 229	55 082 343	
dont : * Environnement (col. & trait. OM, fourrière)	35 351 840	31 807 270	28 709 704	
* Transports publics urbains & scolaires	28 063 220	27 249 959	26 372 639	
* Reversements fiscalité aux communes	22 335 286	22 246 939	22 198 779	
* Frais de structure	9 450 226	10 620 445	9 829 325	
dont principalement : Charges de personnel	6 098 470	6 347 374	6 194 687	
Poste des élus	902 423	904 914	906 456	
Locations mobilières et immobilières	9 495	25 377	41 396	
Gestion parc Auto (carburant, location entretien)	193 228	293 318	334 206	
Frais de télécommunication	157 858	306 697	315 767	
Gestion parc informatique	83 296	104 480	91 366	
Frais de formation	137 812	93 881	57 038	
Fournitures administratives	117 668	53 570	47 845	
Frais de mission	39 055	80 353	53 219	
Frais de réception	39 654	25 468	28 815	
Communication du TCO	295 269	390 408	213 994	
Honoraires	203 493	316 342	406 396	
Primes d'assurance	72 714	86 984	114 535	
Frais d'insertion	126 261	200 476	282 960	
Charges exceptionnelles (*)	385 656	850 707		
Autres	587 874	540 096	740 646	
* Subventions aux associations	1 113 142	998 911	819 048	
* Intérêts de la dette	477 779	484 701	512 043	
* Frais d'études et de recherche	36 526	139 531	116 198	
dont : Etudes Finances	27 776		65 100	
Transports publics urbains		97 053	37 915	
Ressources humaines		42 478	13 183	
Politique de la ville	8 750			
Tourisme et économie				
Environnement				
Aménagement				

(\*) Il s'agit principalement de la régularisation des rattachements de recettes 2007 non suivis d'effet sur l'exercice 2008 ( 375 014 €)

**- TCO 2008 -**

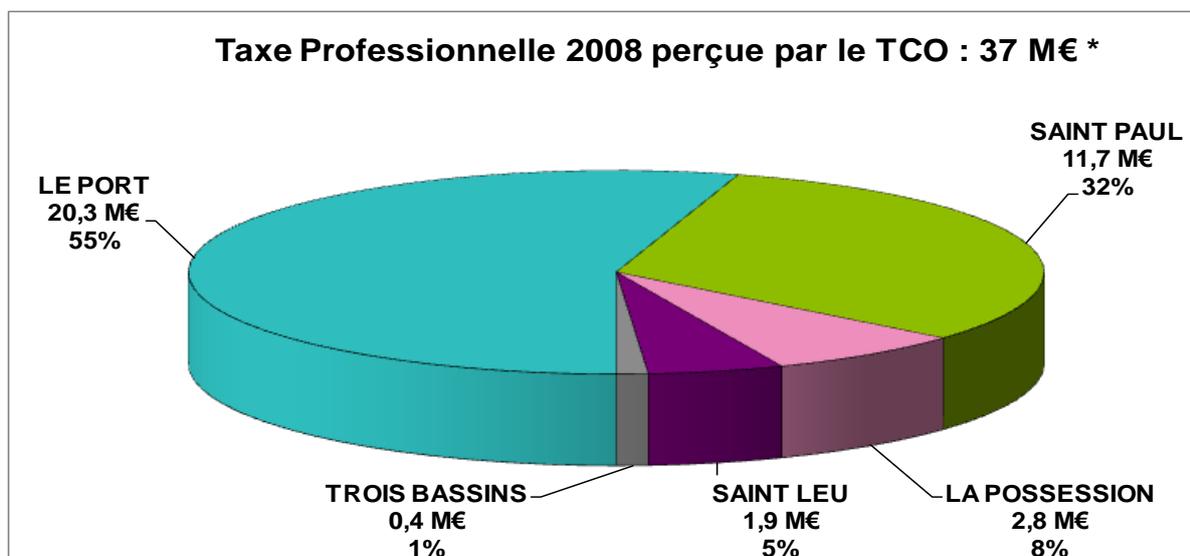
**ANNEXE :**  
**FISCALITE 2008**  
**ELEMENTS DE SYNTHESE**

❖ **Taxe Professionnelle,**

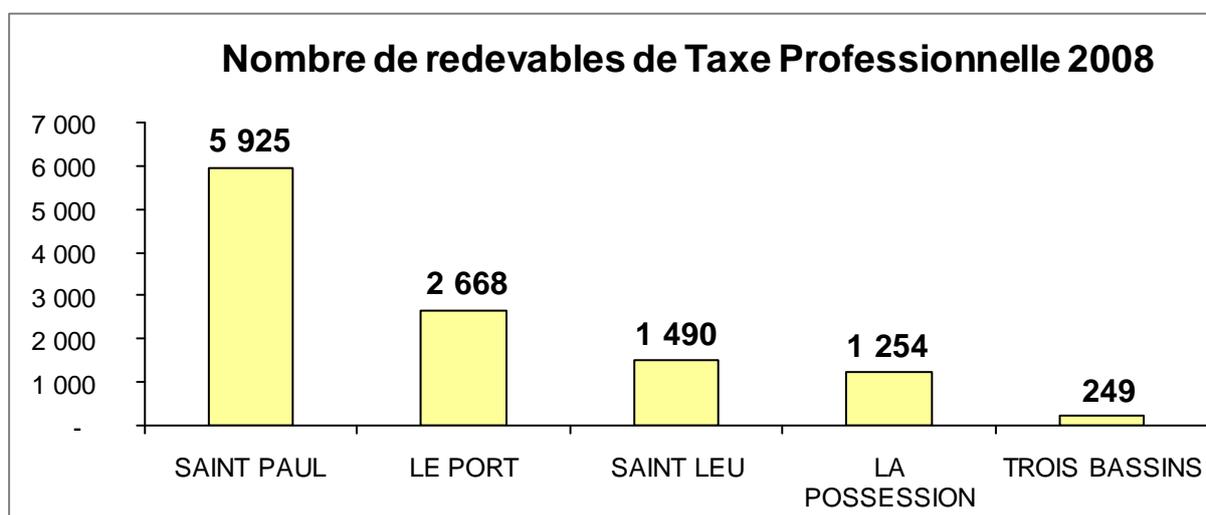
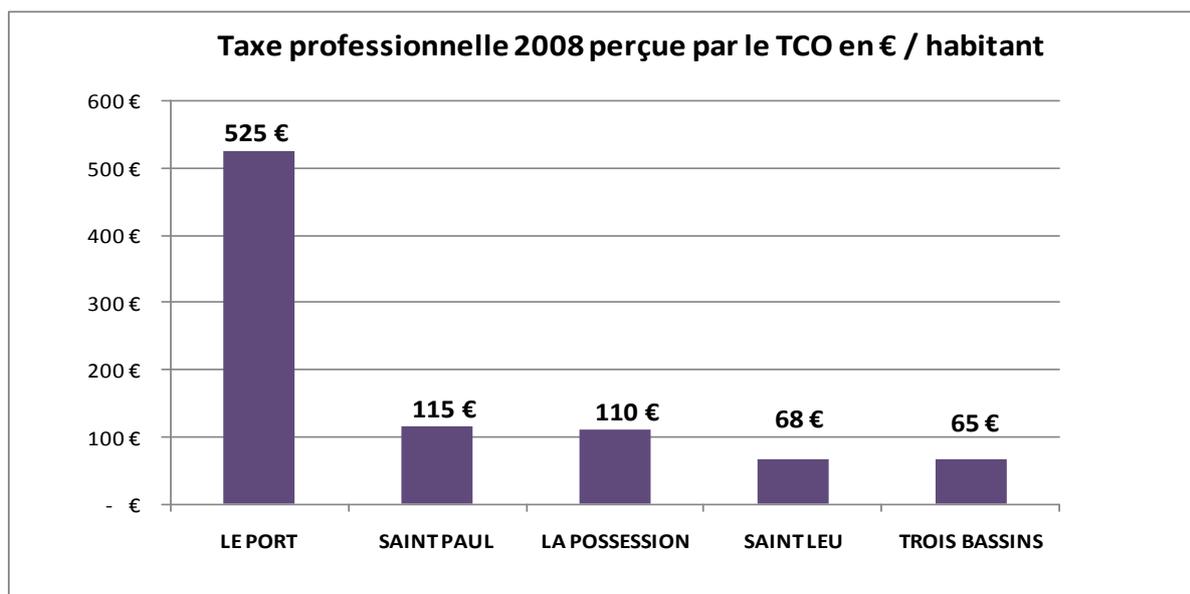
❖ **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

❖ Sources : *Services Fiscaux DGI – Fichiers 2008*

## TAXE PROFESSIONNELLE



(\*) viennent s'ajouter 8,7 M€ de compensation de l'Etat, au titre de la suppression de la part salariale.



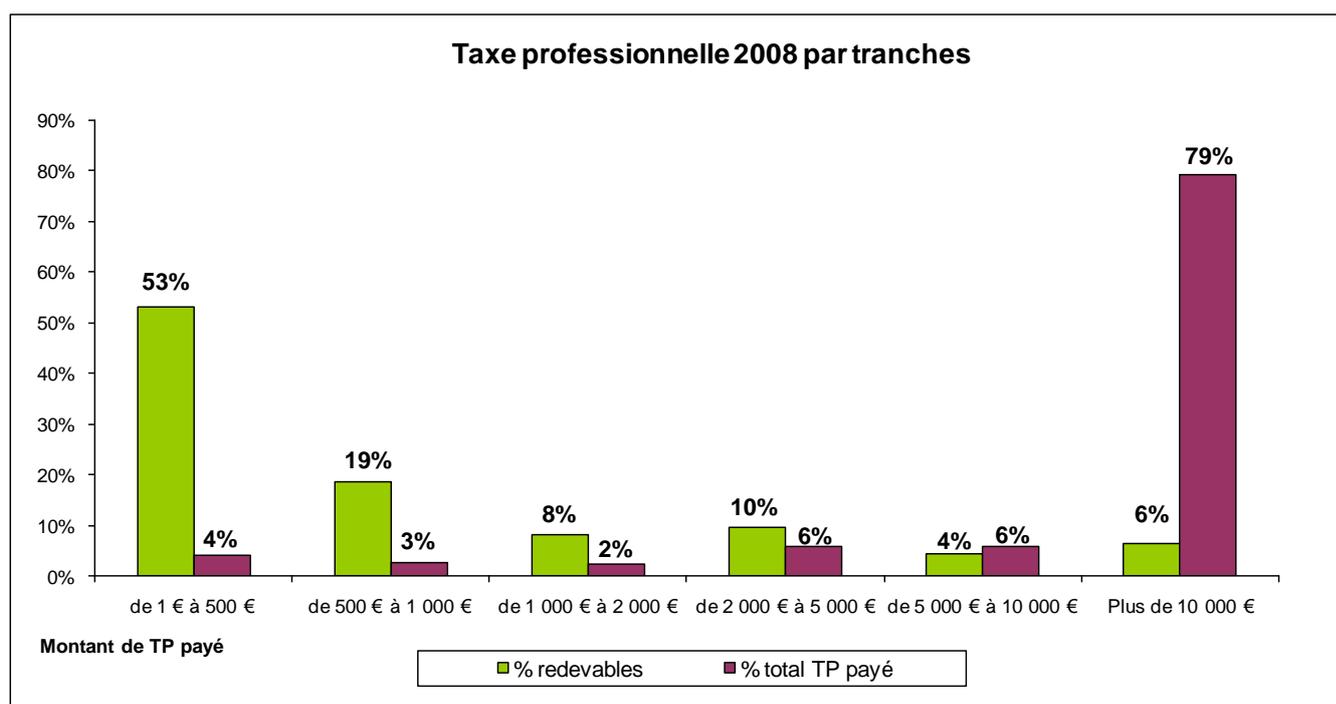
## TAXE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHES

Pour chaque tranche de TP payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de redevables, le montant total de TP acquittée et la part de TP perçue par le TCO, dans cette tranche.

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables	Montant total TP	Dont cotisation perçue par le TCO
TP à 0 € (*)	13	0,1%	69 713    0,2%
TP payée entre 1 € et 500 €	6 153	53%	2 511 370    4%    1 404 395    4%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	2 150	19%	1 548 760    3%    724 327    2%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	927	8%	1 318 687    2%    828 386    2%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	1 110	10%	3 573 158    6%    2 254 346    6%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	497	4%	3 510 555    6%    2 229 412    6%
Plus de 10 000 € de TP payée	736	6%	47 764 431    79%    29 683 221    80%
<b>Total</b>	<b>11 586</b>	<b>60 226 961</b>	<b>37 193 800</b>

(\*) une entreprise du Port bénéficie d'un dégrèvement en faveur des armateurs, ce qui explique un montant de TP à payer nulle et une cotisation de TP néanmoins perçue par le TCO, l'Etat prenant à sa charge les dégrèvements accordés.

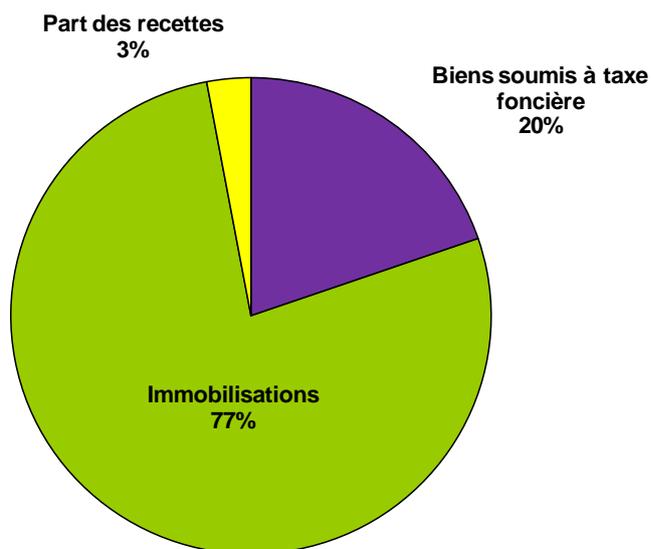
**Près de 80% du produit de la TP du TCO est apporté par 6% des entreprises, basées principalement au Port.**



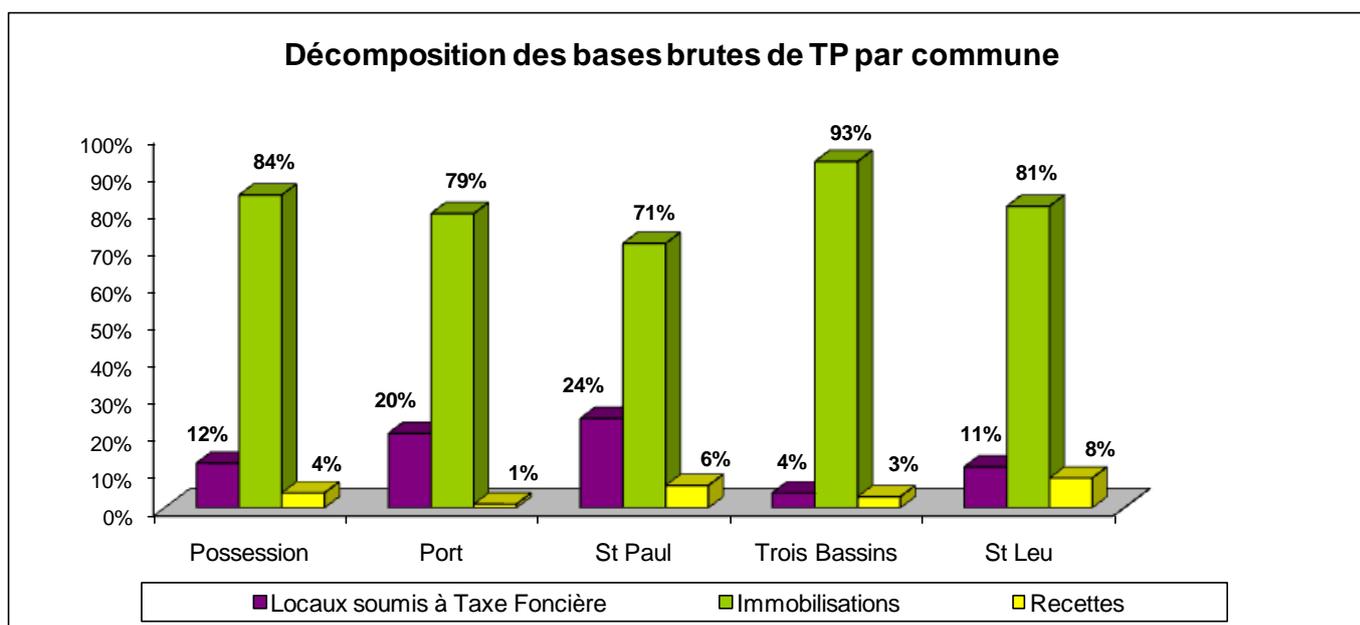
## DECOMPOSITION DES BASES BRUTES DE TP

Les bases brutes de taxe professionnelle sont composées :

- des valeurs locatives des biens soumis à la taxe foncière
- des valeurs locatives des équipements et des biens mobiliers (immobilisations)
- et d'une fraction des recettes.



**La valeur locative des équipements et biens mobiliers représente 77% des bases brutes de TP.**



## 2006 - 2008 : EVOLUTION DE LA TP

### TCO

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	11 586	10 972	10 214
Base Nette	213 983 039	193 670 583	180 263 646
Total TP (*)	60 226 961	54 515 342	50 563 482
Dont Cotisation TCO (**)	37 193 800	33 659 854	31 330 566
Variation de la cotisation TCO	10%	7%	

(\*) **Total TP** correspond au montant total de taxe professionnelle payé par le contribuable. Une partie de cette taxe est versée au profit du département, de la région, de la CCIR, de la Chambre des métiers et inclut la taxe spéciale d'équipement et la dotation de péréquation.

(\*\*) **Cotisation TCO** correspond au montant perçu par le TCO.

### LA POSSESSION

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	1 254	1 191	1 067
Base Nette	18 341 985	15 725 614	14 733 057
Total TP	4 881 853	4 129 751	3 777 291
Dont Cotisation TCO	2 791 820	2 318 001	2 108 503
Variation de la cotisation TCO	20%	10%	

### LE PORT

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	2 668	2 633	2 411
Base Nette	119 824 084	108 136 545	103 162 922
Total TP	33 484 143	29 921 713	28 407 391
Dont Cotisation TCO	20 310 517	18 188 002	17 269 242
Variation de la cotisation TCO	12%	5%	

### ST PAUL

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	5 925	5 498	5 208
Base Nette	61 949 541	58 276 934	53 081 941
Total TP	17 993 057	17 129 316	15 713 761
Dont Cotisation TCO	11 745 735	11 207 460	10 376 989
Variation de la cotisation TCO	5%	8%	

### TROIS BASSINS

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	249	250	236
Base Nette	2 910 804	1 993 643	1 077 200
Total TP	726 874	531 934	291 050
Dont Cotisation TCO	443 595	294 234	154 465
Variation de la cotisation TCO	51%	90%	

Ces augmentations de la cotisation TCO sur la commune de Trois Bassins s'expliquent par la présence de chantiers de BTP liés aux travaux de la route des Tamarins.

### ST LEU

Année	2008	2007	2006
Nombre de redevables	1 490	1 400	1 292
Base Nette	10 956 625	9 537 847	8 208 526
Total TP	3 141 034	2 802 628	2 373 989
Dont Cotisation TCO	1 902 133	1 652 157	1 421 367
Variation de la cotisation TCO	15%	16%	

## TAXE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHES

### LA POSSESSION

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	645	51%	248 093	5%	125 985	5%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	258	21%	182 002	4%	77 554	3%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	85	7%	118 203	2%	66 499	2%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	121	10%	391 854	8%	224 476	8%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	55	4%	377 284	8%	231 069	8%
Plus de 10 000 € de TP payée	90	7%	3 564 417	73%	2 066 237	74%
<b>Total</b>	<b>1 254</b>		<b>4 881 853</b>		<b>2 791 820</b>	

### LE PORT

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 € (*)	4				69 710	0,3%
TP payée entre 1 € et 500 €	1 365	51%	575 368	2%	321 426	2%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	334	13%	243 879	1%	111 890	1%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	192	7%	274 697	1%	177 878	1%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	286	11%	934 938	3%	567 146	3%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	157	6%	1 126 412	3%	674 307	3%
Plus de 10 000 € de TP payée	330	12%	30 328 849	91%	18 388 160	91%
<b>Total</b>	<b>2 668</b>		<b>33 484 143</b>		<b>20 310 517</b>	

(\*) une entreprise du Port bénéficie d'un dégrèvement en faveur des armateurs, ce qui explique un montant de TP à payer nulle et une cotisation de TP néanmoins perçue par le TCO, l'Etat prenant à sa charge les dégrèvements accordés.

### ST PAUL

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 €	7				3	0%
TP payée entre 1 € et 500 €	3 200	54%	1 317 778	7%	765 554	7%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	1 176	20%	851 478	5%	419 533	4%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	504	9%	720 221	4%	465 354	4%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	571	10%	1 817 427	10%	1 201 713	10%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	222	4%	1 559 874	9%	1 043 625	9%
Plus de 10 000 € de TP payée	245	4%	11 726 279	65%	7 849 953	67%
<b>Total</b>	<b>5 925</b>		<b>17 993 057</b>		<b>11 745 735</b>	

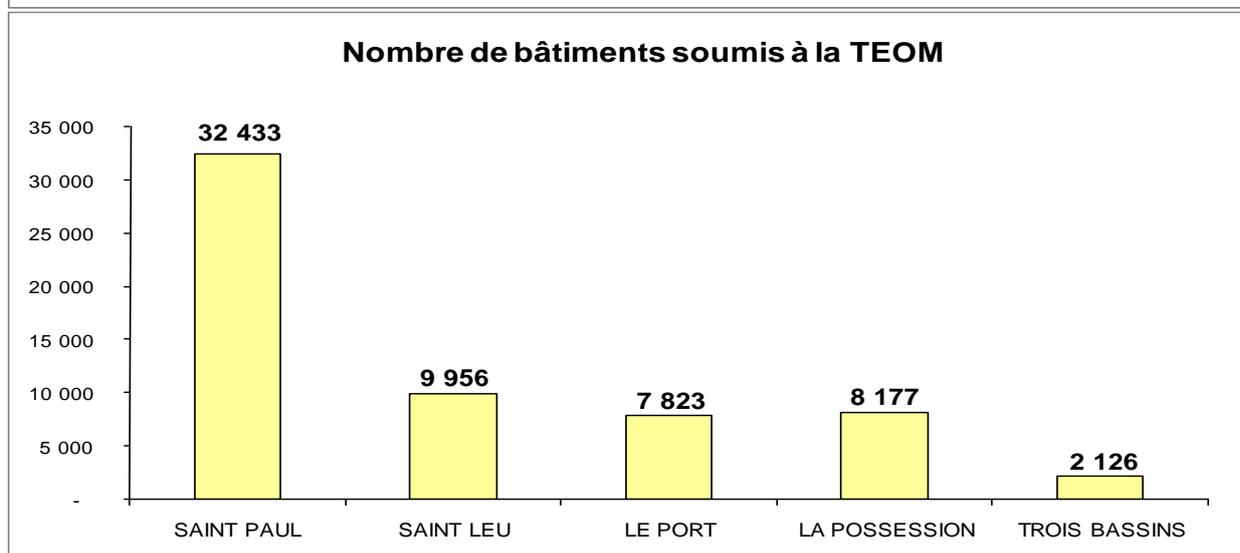
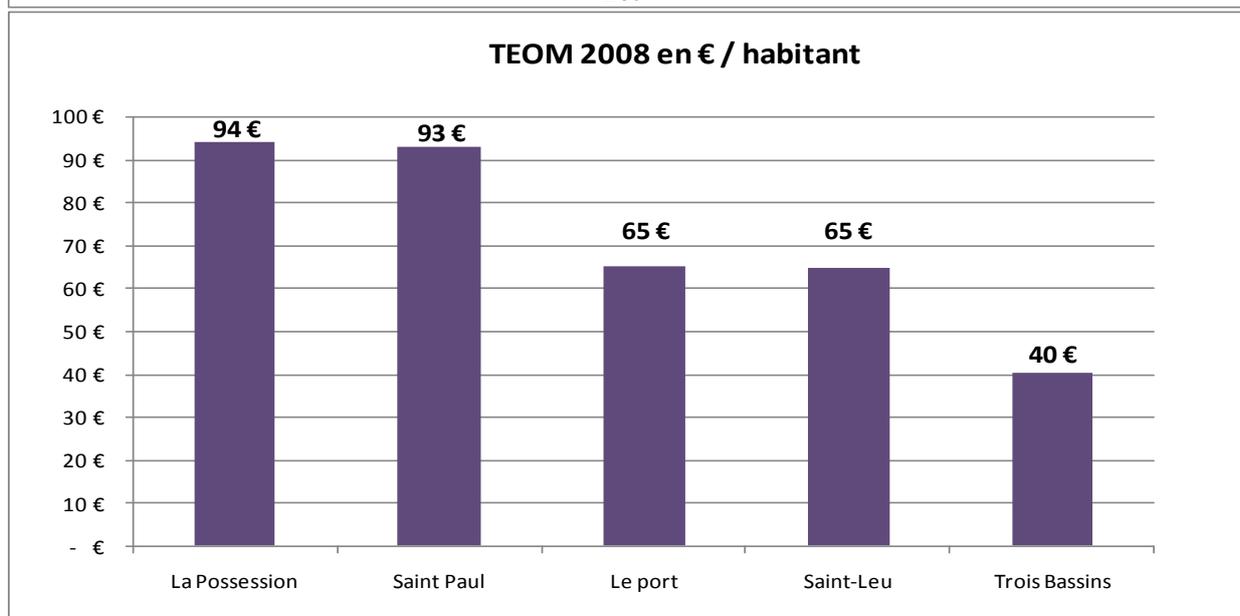
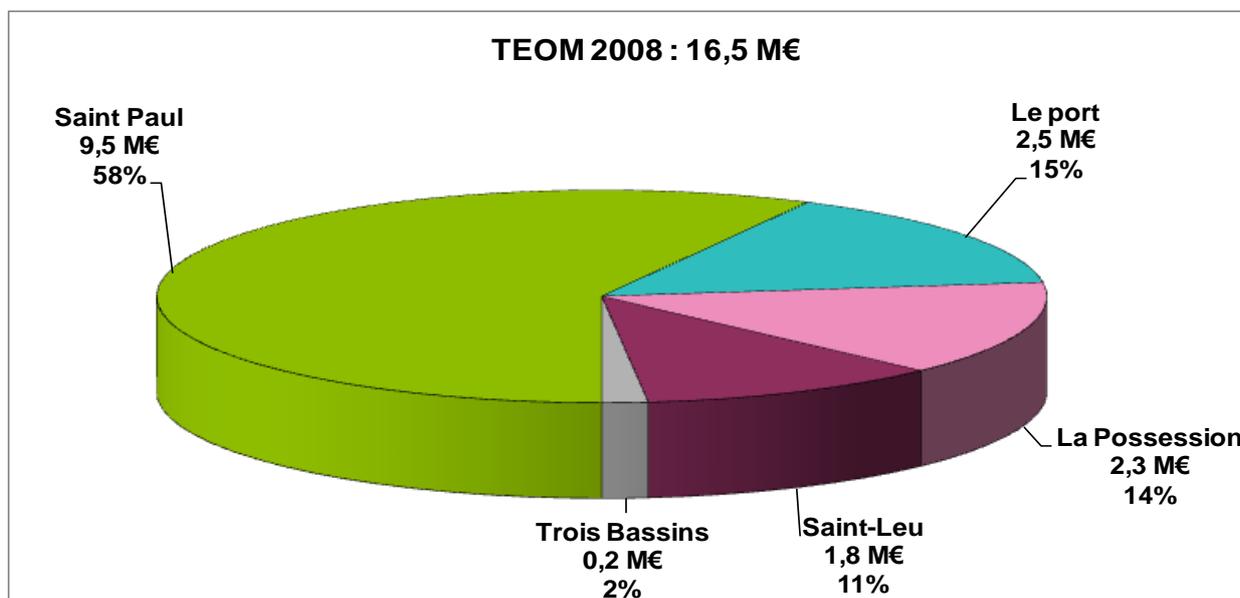
### ST LEU

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 €	2					
TP payée entre 1 € et 500 €	813	55%	323 748	10%	170 931	9%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	323	22%	229 347	7%	97 919	5%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	123	8%	172 833	6%	100 653	5%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	123	8%	399 782	13%	245 300	13%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	54	4%	381 484	12%	244 801	13%
Plus de 10 000 € de TP payée	52	3%	1 633 840	52%	1 042 529	55%
<b>Total</b>	<b>1 490</b>		<b>3 141 034</b>		<b>1 902 133</b>	

### TROIS BASSINS

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	130	52%	46 383	6%	20 499	5%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	59	24%	42 054	6%	17 431	4%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	23	9%	32 733	5%	18 002	4%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	9	4%	29 157	4%	15 711	4%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	9	4%	65 501	9%	35 610	8%
Plus de 10 000 € de TP payée	19	8%	511 046	70%	336 342	76%
<b>Total</b>	<b>249</b>		<b>726 874</b>		<b>443 595</b>	

## TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES



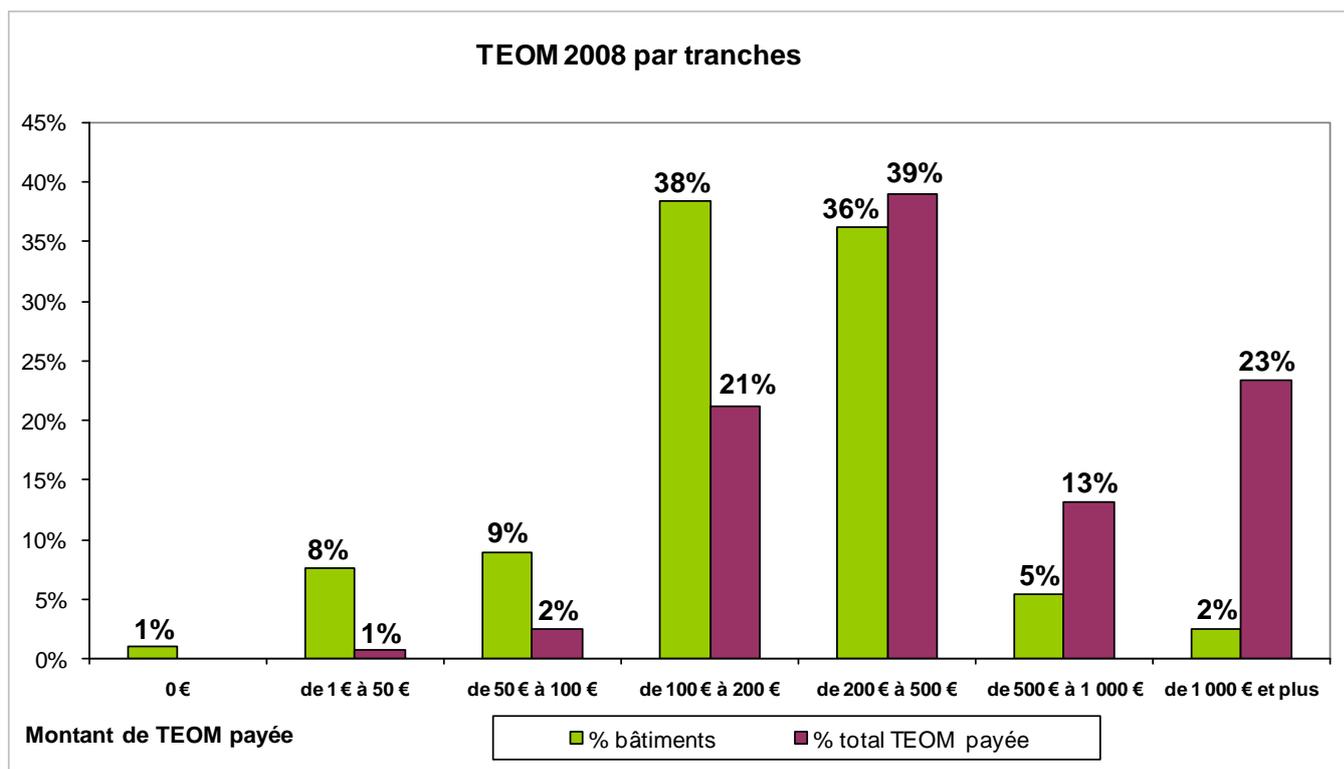
## TEOM PAR TRANCHES

Pour chaque tranche de TEOM payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de bâtiments ainsi que le montant total de TEOM perçue par la collectivité.

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM 2008	
TEOM à 0 €	602	1%		
de 1 € à 50 €	4 572	8%	126 163	1%
de 50 € à 100 €	5 431	9%	409 483	2%
de 100 € à 200 €	23 220	38%	3 510 225	21%
de 200 € à 500 €	21 955	36%	6 442 338	39%
de 500 € à 1 000 €	3 272	5%	2 174 333	13%
de 1 000 € et plus	1 463	2%	3 868 865	23%
<b>Total</b>	<b>60 515</b>		<b>16 531 407</b>	

Pour chaque tranche de TEOM payée, le graphique ci-dessous présente le pourcentage du nombre de bâtiments compris dans cette tranche et le pourcentage de TEOM perçue par la collectivité dans cette tranche.

**74% des contribuables paient une TEOM comprise entre 100 € et 500 €.**



## 2006 – 2008 : EVOLUTION DE la TEOM

<b>TCO</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	60 515	58 225	56 533
Base	121 155 875	114 264 328	108 304 135
TEOM	16 531 407	15 316 633	13 904 804
Variation de la TEOM	<b>8%</b>	<b>10%</b>	

<b>LA POSSESSION</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	8 177	7 334	7 051
Base	17 814 731	15 990 374	14 972 259
TEOM	2 378 201	2 078 812	1 796 771
Variation de la TEOM	<b>14%</b>	<b>16%</b>	

<b>LE PORT</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	7 823	7 876	7 887
Base	19 778 715	19 413 462	18 923 252
TEOM	2 521 631	2 407 149	2 233 012
Variation de la TEOM	<b>5%</b>	<b>8%</b>	

<b>ST PAUL</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	32 433	31 415	30 589
Base	68 383 720	64 742 443	61 205 864
TEOM	9 533 389	8 897 713	8 085 939
Variation de la TEOM	<b>7%</b>	<b>10%</b>	

<b>TROIS BASSINS</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	2 126	2 015	1 965
Base	2 156 457	1 968 217	1 859 266
TEOM	274 952	244 091	219 394
Variation de la TEOM	<b>13%</b>	<b>11%</b>	

<b>ST LEU</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Nombre de bâtiments	9 956	9 585	9 041
Base	13 022 252	12 149 832	11 343 494
TEOM	1 823 234	1 688 868	1 569 688
Variation de la TEOM	<b>8%</b>	<b>8%</b>	

## TEOM 2008 PAR TRANCHES

### LA POSSESSION

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	62	1%		
de 1 € à 50 €	339	4%	6 952	0%
de 50 € à 100 €	428	5%	31 411	1%
de 100 € à 200 €	2 745	34%	434 666	18%
de 200 € à 500 €	4 041	49%	1 205 242	51%
de 500 € à 1 000 €	387	5%	242 854	10%
de 1 000 € et plus	175	2%	457 076	19%
<b>Total</b>	<b>8 177</b>		<b>2 378 201</b>	

### LE PORT

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	321	4%		
de 1 € à 50 €	283	4%	7 150	0%
de 50 € à 100 €	524	7%	40 698	2%
de 100 € à 200 €	4 479	57%	663 618	26%
de 200 € à 500 €	1 451	19%	391 089	16%
de 500 € à 1 000 €	251	3%	185 455	7%
de 1 000 € et plus	514	7%	1 233 621	49%
<b>Total</b>	<b>7 823</b>		<b>2 521 631</b>	

### ST PAUL

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	105	0%		
de 1 € à 50 €	3 107	10%	83 390	1%
de 50 € à 100 €	2 310	7%	168 796	2%
de 100 € à 200 €	10 131	31%	1 573 343	17%
de 200 € à 500 €	13 636	42%	4 044 461	42%
de 500 € à 1 000 €	2 435	8%	1 615 513	17%
de 1 000 € et plus	709	2%	2 047 886	21%
<b>Total</b>	<b>32 433</b>		<b>9 533 389</b>	

### ST LEU

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	101	1%		
de 1 € à 50 €	549	6%	18 728	1%
de 50 € à 100 €	1 605	16%	124 439	7%
de 100 € à 200 €	4 869	49%	703 352	39%
de 200 € à 500 €	2 589	26%	738 151	40%
de 500 € à 1 000 €	182	2%	119 879	7%
de 1 000 € et plus	61	1%	118 685	7%
<b>Total</b>	<b>9 956</b>		<b>1 823 234</b>	

### TROIS BASSINS

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	13			
de 1 € à 50 €	294	14%	9 943	4%
de 50 € à 100 €	564	27%	44 139	16%
de 100 € à 200 €	996	47%	135 246	49%
de 200 € à 500 €	238	11%	63 395	23%
de 500 € à 1 000 €	17	1%	10 632	4%
de 1 000 € et plus	4	0%	11 597	4%
<b>Total</b>	<b>2 126</b>		<b>274 952</b>	

# PARTIE II

## RAPPORTS D'ACTIVITES

# **- TCO 2008 -**

## **COMPETENCES DU TCO**

- ❖ Environnement,**
  
- ❖ Transports Publics, Urbains et Scolaires,**
  
- ❖ Aménagement du Territoire et Habitat,**
  
- ❖ Développement Economique et Touristique,**
  
- ❖ Politique de la Ville,**
  
- ❖ Développement Culturel et Sportif.**

# ENVIRONNEMENT

## - SOMMAIRE -

I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES .....	46
A.	LE TERRITOIRE DESSERVI.....	46
1)	Le périmètre .....	46
2)	La compétence.....	46
3)	L'organisation du service .....	47
B.	LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS : des contenants adaptés à chaque type de déchets .....	48
1)	Les bacs roulants .....	48
2)	Les bornes d'apport volontaire pour le verre .....	49
3)	Les composteurs domestiques .....	49
C.	LA COLLECTE .....	50
1)	La collecte des déchets provenant des ménages.....	50
2)	La collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public.....	57
3)	Observations sur la qualité des prestations de collecte des déchets .....	58
D.	LE TRAITEMENT .....	59
1)	La station de transit du Port.....	60
2)	La station de compostage du Port .....	61
3)	Le centre de tri Cycléa .....	62
4)	La station de broyage de la Pointe des Châteaux .....	63
5)	L'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de la Rivière St-Etienne et de Ste Suzanne .....	64
E.	LES RELATIONS AVEC LES USAGERS : LE NUMERO VERT DU TCO.....	65
F.	PROMOUVOIR LE TRI ET LA PREVENTION DES DECHETS.....	66
1)	Promotion générique du tri des emballages, des papiers et du verre .....	66
2)	Promotion d'une meilleure gestion des déchets en habitat collectif social.....	67
3)	Promotion des modalités de présentation des déchets végétaux et encombrants.....	67
4)	Promotion du compostage individuel.....	68
5)	Promotion de la réduction des déchets .....	69
6)	Promotion des déchèteries.....	69
7)	Les autres actions .....	69
G.	LES AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	70
1)	La collecte des corbeilles à papier.....	70
2)	L'enlèvement et le traitement des épaves de véhicules.....	70
3)	La prévention et la lutte contre les dépôts sauvages .....	71
4)	La lutte contre l'errance animale.....	71
5)	Le soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie.....	72

H.	LES EVENEMENTS MARQUANTS .....	73
	Opération de lutte contre l'épidémie de Chikungunya : Caravane du tri.....	73
	Opérations déchèteries mobiles sur les communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession.....	73
I.	Synthèse des indicateurs techniques 2006 - 2008 .....	75
II.	LES INDICATEURS FINANCIERS.....	77
	A. Modalités d'exploitation.....	77
	B. Montant des dépenses et modalités de financement.....	78
	C. Synthèse budgétaire.....	79
	D. Indicateurs financiers .....	81
	E. Présentation des coûts 2006 selon la méthode ComptaCoût.....	82
III.	PERSPECTIVES.....	87
	A. Fonctionnement.....	87
	B. Pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement.....	88
	C. Démarche Qualité.....	88
	D. Investissements.....	88
	1) Réalisation de 5 déchèteries .....	88
	2) Extension de la station de compostage du Port .....	91
	3) Autres .....	91
	E. Etudes .....	92
	ANNEXE 1 : DETAIL DE LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS.....	93
	Les bacs roulants – fourniture et livraison .....	93
	Les bacs roulants – maintenance.....	94
	Les composteurs domestiques.....	95
	ANNEXE 2 : TONNAGES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE.....	96
	Les ordures ménagères résiduelles.....	96
	Les emballages recyclables et papiers.....	97
	Les déchets végétaux.....	98
	Les encombrants.....	99
	ANNEXE 3 : TONNAGES COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE.....	100
	Les emballages en verre .....	100
	ANNEXE 4 : APPORTS VOLONTAIRES EN DECHETERIES .....	101
	Filières de valorisation .....	101
	Les apports en déchèteries.....	102
	La fréquentation des déchèteries .....	103
	La fréquentation des déchèteries .....	103
	ANNEXE 5 : LE NUMERO VERT DU TCO.....	104
	ANNEXE 6 : LA COLLECTE ET L'ELIMINATION DES EPAVES DE VEHICULES .....	105
	ANNEXE 7 : LA LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES.....	106
	ANNEXE 8 : LA LUTTE CONTRE L'ERRANCE ANIMALE .....	107

La loi Barnier en date du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cette optique, la loi précise que chaque Président d'un Etablissement public de coopération intercommunale doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. Ce rapport doit ensuite faire l'objet d'une « présentation » à chaque conseil municipal des communes membres de la Communauté d'Agglomération.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a publié un décret (n° 2000-404 du 11 mai 2000) qui définit le contenu de ce rapport. Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, le présent rapport reprend dans une première partie les indicateurs techniques. Seront mis en évidence les indicateurs relatifs à la pré-collecte, à la collecte et au traitement des déchets, mais également les autres missions menées par le TCO en faveur de la protection de l'environnement. La seconde partie mettra en relief les indicateurs financiers, et enfin, la troisième partie, les perspectives d'évolution.

## **I. LES INDICATEURS TECHNIQUES**

### **A. LE TERRITOIRE DESSERVI**

#### **1) Le périmètre**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, date de sa création, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest est en charge de « l'élimination des déchets des ménages et assimilés ». En 2008, le TCO a géré les déchets ménagers et assimilés des 5 communes qui le composent : les communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu, qui représentent 201 463 habitants.

#### **2) La compétence**

La direction de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération assure la mise en œuvre de la compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, à travers :

- la gestion de la pré-collecte correspondant à la fourniture et la maintenance des contenants à déchets (bacs hermétiques roulants, bornes d'apport volontaire, composteurs domestiques, etc.),
- la gestion des collectes proposées aux usagers : ordures ménagères résiduelles, emballages et papiers recyclables, verre, déchets végétaux, encombrants, etc,
- le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- l'exploitation et la mise en place du réseau de déchèteries et centres de propreté,
- l'exploitation des installations de traitement (station de compostage du Port, station de transit du Port),
- le développement des actions de prévention et tri des déchets.

La direction de l'Environnement exerce également les compétences de lutte contre les dépôts sauvages et l'errance animale, l'enlèvement et le traitement des épaves automobiles.

NB : Sur les sujets environnementaux autres que « déchets », la direction a également compétence sur la lutte contre les pollutions sonores, la pollution de l'air, ainsi que le soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie.

### 3) L'organisation du service

Sur le terrain, le service public de collecte des déchets ménagers et assimilés est effectué selon deux modes (hormis cirque de Mafate) :

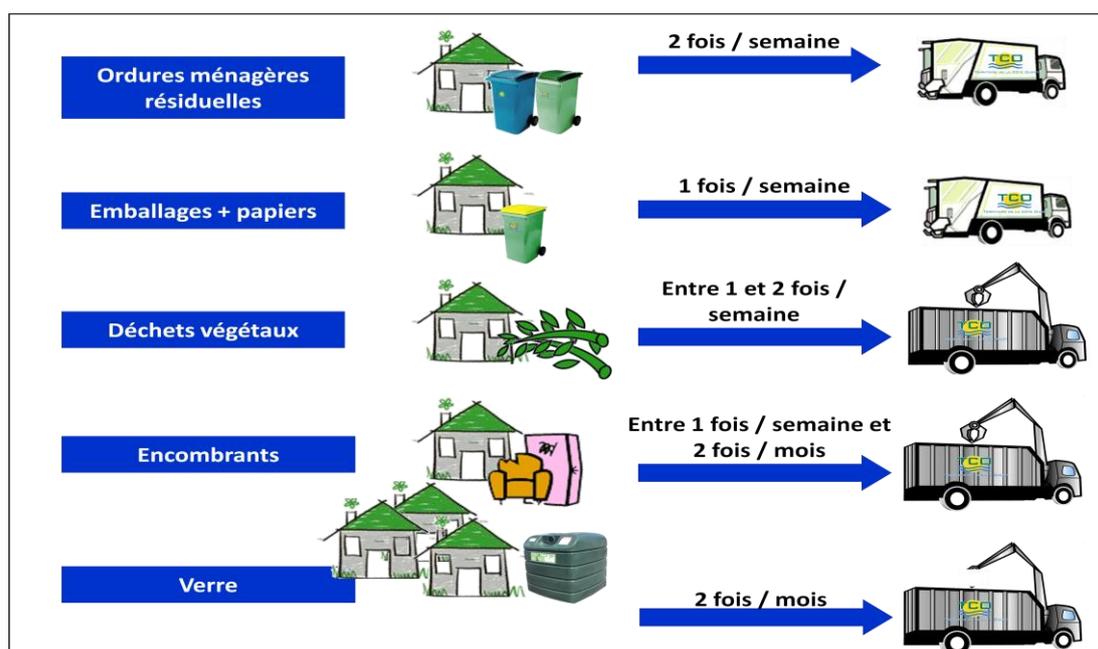
- la collecte en porte-à-porte et en points de regroupements permettant d'assurer la desserte des foyers résidant sur des voiries non praticables par les engins de collecte (pente trop forte, absence d'aire de retournement en fin de voie, gabarit inadapté, revêtement inadapté, absent ou dégradé, etc.),
- l'apport volontaire, par le biais des déchèteries / centres de propreté ou des bornes d'apport volontaire pour le verre.

Le service de collecte en porte-à-porte et en point de regroupement est effectué par deux prestataires privés, Véolia Propreté et STAR. Seule la collecte des corbeilles de ville est effectuée directement en régie par le TCO.

Il existe 5 flux de déchets (hors flux déchèteries) :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR),
- les emballages recyclables en papier / carton, plastique et métal, et les journaux magazines (EMR), dont les collectes ont débuté en 1999 sur les communes du Port et de La Possession et totalement mises en place sur les 5 communes membres fin 2004,
- le verre,
- les déchets végétaux (DV),
- et les encombrants (ENC).

L'organisation simplifiée du service de collecte est donnée dans le schéma suivant :



En termes d'organisation interne du TCO, l'année 2008 a été marquée par :

- la formalisation de la Direction Générale des Services Techniques, qui comprend la Direction des Transports, des Déplacements, de la Voirie, la Direction de l'Environnement et la Direction des Investissements,
- La création d'une cellule de contrôle au sein de la Direction de l'Environnement, dont la mission est de contrôler le respect du cahier des charges de l'ensemble des marchés de la direction par les prestataires.

## **B. LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS : des contenants adaptés à chaque type de déchets**

### **1) Les bacs roulants**

Le TCO propose aux particuliers et professionnels desservis par les circuits de collecte, les prestations de :

- fourniture et livraison de bacs roulants (premières dotations et remplacements liés au vieillissement du parc et incivilités), dont le volume est fonction de la taille du ménage. Cette prestation est assurée par la société CITEC depuis le 1er avril 2007,
- maintenance de ces bacs (réparations de couvercles, roues, etc.), mission confiée au prestataire LRVP depuis le 23 août 2007.

Les coloris de bacs d'ordures ménagères résiduelles diffèrent selon les communes et sont hérités des anciennes intercommunalités (CIVIS et CCCO) :

- bleu pour les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins,
- vert pour les communes du Port et de La Possession.

Les bacs roulants dédiés aux emballages recyclables sont de couleur identique (cuve verte, couvercle jaune).

A fin 2008, **le parc total de bacs roulants** mis à disposition des habitants du TCO (hors bacs redevance spéciale) représente **136 271 unités** (contre 125 526 unités fin 2007), dont 75 238 bacs d'ordures ménagères et 61 033 bacs d'emballages recyclables, soit +6% par rapport à 2007. On dénombre également près de **1 500 interventions de maintenance**.

L'accent a été mis sur la remise à plat du parc en **habitat collectif social**, essentiellement sur les communes du Port et de la Possession. Cet effort a porté essentiellement sur le réajustement du parc des logements collectifs des communes du Port et de la Possession, en partenariat avec la SHLMR et la SIDR. Ces opérations s'inscrivent dans un protocole global spécifique de gestion des déchets en habitat collectif social, qui s'est traduit par **la signature en décembre 2008, d'un protocole de partenariat entre l'ensemble des bailleurs sociaux et le TCO**.

Cette année a également été marquée par le début du renouvellement du parc des bacs mis à disposition des professionnels sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins, dans le cadre de la mise en place de la redevance spéciale (164 unités installées à fin 2008).

## 2) Les bornes d'apport volontaire pour le verre

Dans l'objectif de répondre aux objectifs nationaux (1 borne pour 500 habitants) et aux nombreuses incivilités, le TCO a procédé à la livraison de 20 bornes à verre supplémentaires, portant le parc à **304 unités** sur le terrain, dont 9 d'entre elles placées en déchèteries.

	Nombre de bornes		Delta	Objectifs nationaux	Ecart par rapport à l'objectif (nb de bornes)
	2008	2007			
La Possession	30	29	1	51	21
Le Port	46	45	1	77	31
Saint-Paul	166	151	15	205	39
Trois-Bassins	25	23	2	14	-11
Saint-Leu	37	36	1	56	19
<b>TOTAL</b>	<b>304</b>	<b>284</b>	<b>20</b>	<b>403</b>	<b>99</b>

## 3) Les composteurs domestiques

La promotion du compostage domestique s'est poursuivie en 2008 avec **la livraison de 1 401 bio composteurs** contre 470 en 2007.

Cette prestation est confiée au groupement FCI / La Réunion Villes Propres. Elle comprend :

- la livraison du composteur (dont la dimension est fonction de la superficie du jardin de l'utilisateur),
- d'un outil de retournement du compost,
- d'un biosceau permettant d'isoler les biodéchets dès la cuisine,
- et d'une plaquette pédagogique explicative.

## C. LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères est assurée en porte-à-porte sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, sauf pour les habitations difficiles d'accès collectées en points de regroupement.

Outre la collecte en porte-à-porte, les usagers ont également la possibilité d'apporter leurs déchets dans les 8 déchèteries de l'agglomération. Il s'agit dans ce cas d'un mode de collecte basé sur l'apport volontaire.

### 1) La collecte des déchets provenant des ménages

#### ➤ Les évènements marquants de l'année 2008

##### ▪ **Marchés publics**

- Démarrage des nouveaux marchés de collecte des déchets végétaux et encombrants sur Saint-Leu, Trois-Bassins et les Hauts de Saint-Paul.

##### ▪ **Optimisation des collectes**

- Janvier 2008 : réorganisation des circuits sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins tous déchets confondus, permettant notamment le passage à une semaine de 4 jours des équipages de collecte des bacs roulants (Véolia Propreté),
- Janvier 2008 : jours de collectes des bacs d'emballages recyclables et papiers identique à l'une des collectes d'ordures ménagères recyclables sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins (Véolia Propreté),
- Juillet 2008 : modification des horaires de passages des collectes des bacs roulants, des déchets végétaux et des encombrants sur les communes du Port et de La Possession (Véolia Propreté).

##### ▪ **Augmentation des fréquences de collecte**

- Passage à une collecte une fois par semaine des bacs d'emballages recyclables et papiers (1 fois tous les 15 jours en 2007).

#### ➤ La collecte des ordures ménagères résiduelles

Pour l'ensemble des communes membres (hormis le cirque de Mafate), la collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée **deux fois par semaine (C2)**. Elle démarre dès 5h00 le matin.

Pour des raisons d'économie d'échelle, les déchets collectés sont, soit acheminés à la Station de transit du Port avant d'être dirigés vers le Centre d'enfouissement technique de la Rivière Saint-Etienne, soit acheminés directement vers cet outil de traitement (collectes de Saint-Leu et Trois-Bassins).

Cette collecte est effectuée par le prestataire Véolia Propreté, dans le cadre de marchés publics de prestation de service.

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée par une flotte de 22 véhicules pour les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins. Pour les communes du Port et de La Possession, la flotte est composée de 12 véhicules. Les équipages sont composés d'un chauffeur et de 1 à 2 équipiers de collecte (ripeurs).

Les tonnages collectés sur le TCO sont récapitulés dans le tableau suivant :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Tonnes collectées	57 560	56 857	57 568
Variation (tonnes)	703	-711	-1 068
Variation (%)	1,2%	-1,2%	-1,8%
Kg / hab	286	282	304
Variation (kg / hab)	3,5	-22	-11,5
Variation (%)	1,2%	-7,2%	-3,6%

Les tonnages collectés en 2008 accusent une **augmentation de près de 1,3%** en comparaison à 2007, ce qui représente 700 tonnes de déchets supplémentaires collectés à population égale. **A l'échelle de l'habitant, chacun d'entre nous aurait produit près de 3,5 kg d'ordures ménagères résiduelles de plus qu'en 2007.**

Cette variation va à l'encontre de la tendance de diminution qui se dessinait depuis 2003. L'objectif de réduction de la production des ordures ménagères résiduelles nécessitera de nouvelles actions en 2009. **Cette production reste toutefois inférieure de 12,5% au ratio national de l'ADEME 2005.**

Une organisation spécifique est organisée sur Mafate : l'évacuation des déchets produits par le cirque est effectuée par hélitreillage en partenariat avec l'ONF par le biais d'une convention. Les déchets collectés ne sont pas triés (ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables et papier, et verre collectés en mélange) et sont évacués par hélicoptère puis regroupés dans des caissons sur le site de la Rivière de Galets et sont ensuite vidés à la station de transit du Port.

Les tonnages collectés à Mafate en 2008 (133,62 tonnes) enregistrent une augmentation de 27,5% par rapport à 2007 (104,78 tonnes), ce qui équivaut à 216 kg / hab pour 2008, chiffre largement en-dessous du ratio national (396 kg / hab).

### ➤ **Les collectes sélectives : les emballages recyclables et les papiers**

La collecte sélective en porte-à-porte des emballages et papiers est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis le mois d'octobre 2004, à l'exception de Mafate.

La collecte des emballages recyclables ménagers est assurée **1 fois par semaine (C1)** sur l'ensemble du territoire.

Cette collecte est effectuée par le prestataire Véolia Propreté, dans le cadre de marchés publics de prestation de service, du lundi au vendredi à partir de 5 heures.

Les équipages de collecte sélective, de même que les moyens matériels affectés à ce service sont les mêmes que ceux de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Les emballages collectés sont acheminés au centre de tri Cycléa du Port (marché public de prestation de service), pour tri des différents matériaux et conditionnement pour exportation vers les filières de revalorisation.

Les tonnages collectés sur le TCO sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2008	2007	2006
Tonnes collectées	6 124	4 439	4 405
Variation (tonnes)	1 685	34	-240
Variation (%)	38%	0,8%	-5,2%
Kg / hab	30	22	23
Variation (kg / hab)	8,36	-1,24	-1,73
Variation (%)	38%	-5,3%	-7%

On constate **une nette augmentation** globale du tonnage collecté de près de **38%** en 2008 par rapport à 2007 ce qui représente près de **1700 tonnes de déchets supplémentaires** collectés à population égale.

**A l'échelle de l'habitant, chacun d'entre nous aurait produit près de 8,5 kg d'emballages et papiers de plus qu'en 2007**, traduisant bien une prise de conscience globale de l'intérêt du tri par les habitants. A noter également que le retour à une collecte hebdomadaire peut, en partie, expliquer l'augmentation du tonnage de certaines communes (Saint-Leu, Hauts de Saint-Paul). **Les tonnages restent toutefois inférieurs de 27% au ratio national.**

Si depuis janvier 2002, les matériaux issus du tri des emballages cartons, plastiques, métalliques sont valorisés par les filières désignées par Eco-Emballages (garantie de reprise), aucun soutien n'existait jusqu'à présent pour les papiers. L'année 2008 a été marquée par la contractualisation avec l'éco-organisme agréé et nouvellement créé : Ecofolio, contribuant ainsi à soutenir le TCO sur le traitement et le recyclage des papiers.

Les tonnages des matériaux valorisés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

MATERIAUX	EXPORTS 2008 (t)	EXPORTS 2007 (t)	REPARTITION 2008	Kg / hab 2008	Kg / hab 2007	EVOLUTION de 2007 à 2008
Papiers / journaux / magazines	3 136	2 032	72%	15,6	10,1	54%
Emballages cartons/cartonnettes	625	625	14%	3,1	3,1	0%
Emballages plastiques	393	355	9%	1,95	1,8	11%
Emballages métalliques	192	138	4%	1	0,7	39%
Films plastiques (sachets)	35	41	1%	0,2	0,2	-15%
<b>TOTAL</b>	<b>4 381</b>	<b>3 191</b>	<b>100%</b>	<b>21,8</b>	<b>15,8</b>	<b>37%</b>
Refus de tri	1 659	1 131	-	-	-	-

Les tonnages globaux valorisés suivent la tendance des tonnages collectés, avec une **augmentation de 37%** par rapport à 2007.

Le **taux de refus** est en légère augmentation et **représente 27% des tonnages collectés**, soit une augmentation de 2% au regard de 2007.

Toutefois, on peut constater une évolution dans la répartition des tonnages valorisés, notamment sur les papiers (+5,5 kg / hab de plus qu'en 2007) et les emballages métalliques dans une moindre mesure. La caractérisation des entrées ne mettant pas en évidence des différences significatives du gisement en 2007 et 2008, cette évolution pourrait être liée à la modification en juillet 2008 de la technique de tri : depuis cette date, ce sont les papiers qui finissent leur course sur le tapis de tri, et plus les refus. On parle de tri négatif.

L'année 2008 a été marquée par le renforcement des dispositions engagées en 2007 à travers le renforcement des contrôles qualité des entrées et sorties, via des optimisations de procédures et l'informatisation du pont bascule. Ces contrôles ont mis en évidence :

- une qualité des apports majoritairement moyenne (environ 50% des apports),
- et globalement, une baisse de la qualité des apports.

Leur origine est liée à deux hypothèses :

- un dysfonctionnement dans les modalités de collecte des collecteurs,
- une erreur de tri en amont par les usagers.

Aussi, dans le but de diminuer le nombre de non-conformités, il est demandé aux collecteurs d'apporter une grande vigilance auprès de leurs équipages. Dans un deuxième temps, les médiateurs de l'environnement procèdent à des campagnes de sensibilisation « coups de poings » dans les quartiers pour lesquels il est constaté une baisse de la qualité de la collecte sélective.

### ➤ Les collectes sélectives : les emballages en verre

Les emballages en verre sont collectés en borne d'apport volontaire depuis 2005.

**304 bornes** sont réparties sur le territoire (dont 9 en déchèteries).

Les tonnages collectés sont les suivants :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Tonnes collectées	1 936	1 722	1 523
Variation (tonnes)	214	199	412
Variation (%)	12,4%	13,1%	37,1%
Kg / hab	10	9	8
Variation (kg / hab)	1,06	0,50	2,07
Variation (%)	12,4%	6,2%	34,6%

Les tonnages collectés sont **en hausse de plus de 12%**, chaque habitant aurait trié un peu plus d'1kg de verre de plus qu'en 2007. Toutefois, les tonnages restent **inférieurs de 64% au ratio national**.

La totalité du gisement est valorisée dans le cadre de la garantie de reprise d'Eco-Emballages. Aux dires du repreneur, **le taux de refus est quasi nul**.

### ➤ Les collectes sélectives : les déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est une collecte en porte-à-porte ou en points de regroupements. Les déchets sont présentés en vrac devant le domicile, la veille de la collecte.

La collecte est effectuée par des camions de type ampliroll à grappin. L'équipage de ces véhicules est composé d'un chauffeur seul ou d'un chauffeur et un équipier de collecte.

La fréquence de collecte est de :

- 1 fois par semaine pour les communes du Port, de La Possession, de Saint-Leu, Trois-Bassins et Saint-Paul hors zone balnéaire,
- 2 fois par semaine sur la zone Balnéaire de la commune de Saint-Paul.

Ces prestations sont réalisées par la STAR (communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins) et Véolia Propreté (communes du Port et de la Possession) dans le cadre de marchés publics de prestation de service.

Les tonnages collectés sur le TCO sont récapitulés dans le tableau suivant :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Tonnes collectées	31 907	20 441	19 835
Variation (tonnes)	11 466	606	5 388
Variation (%)	56,1%	3,1%	37,3%
Kg / hab	158	101	105
Variation (kg / hab)	56,91	-3,34	27,03
Variation (%)	56,1%	-3,2%	34,8%

Par rapport à l'année 2007, les tonnages collectés en 2008 laissent apparaître une **augmentation de 56%**. Chaque habitant aurait produit près de **57 kg de déchets végétaux de plus que 2007**.

### ➤ Les collectes sélectives : les encombrants

Les modalités de collecte des encombrants s'effectuent sur le même principe que la collecte des déchets végétaux.

La fréquence de collecte est de :

- 2 fois par mois sur les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins et Saint-Paul hors zone balnéaire,
- 1 fois par semaine pour les communes du Port, de La Possession, et sur la zone balnéaire de la commune de Saint-Paul.

D'une manière générale, sont définis comme des déchets encombrants :

- ferrailles (chute de tôles, aciers, etc.)
- vieux objets domestiques (chaises, table de cuisson, étendoir, etc.)
- tuyaux et gaines divers hors d'usage,
- gros objets (machine à laver, baignoire, fauteuil, etc.).

A noter que depuis novembre 2007, une nouvelle filière REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) a vu le jour : la filière des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E). Son fonctionnement est basé sur le principe du « 1 pour 1 », comme les pneus et batteries. Aussi, chaque appareil hors d'usage doit être rendu par le consommateur au vendeur lors de l'achat de l'équipement neuf. Une éco-participation est incluse dans le prix d'achat.

Les tonnages collectés sur le TCO sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2008	2007	2006
Tonnes collectées	15 344	13 599	19 971
Variation (tonnes)	1 745	-6 372	2 094
Variation (%)	12,8%	-31,2%	11,7%
Kg / hab	76	68	106
Variation (kg / hab)	8,66	-38,02	9,28
Variation (%)	12,8%	-36%	9,6%

Les tonnages d'encombrants enregistrent une **augmentation de près de 13%** en 2008 par rapport à 2007.

Malgré l'existence d'une collecte séparative des déchets végétaux et encombrants, des études de caractérisation du gisement menées par Cycléa en 2008, ont démontré que, près de 56% des déchets (en poids) ne sont pas liés à des encombrants (déchets végétaux, ordures ménagères résiduelles, pneumatiques, batteries, gravats, etc.).

Un lourd travail de communication et de sensibilisation devra être mené sur les années à venir afin de responsabiliser les usagers, en leur communiquant toutes les informations relatives à l'évacuation de leurs déchets. En 2009, un protocole d'aménagement des points de collecte ainsi pollués sera lancé, ainsi que la distribution en porte-à-porte d'un guide de l'environnement reprenant ces rubriques.

### ➤ L'apport volontaire en déchèteries

Les déchèteries sont des centres aménagés, mis à disposition des ménages, artisans et commerçants pour le dépôt sélectif de déchets. Ces sites sont des espaces organisés, clôturés et gardiennés. Certains matériaux déposés feront l'objet d'une valorisation.

Les déchèteries répondent à trois fonctions :

- protéger l'environnement,
- supprimer les dépôts sauvages,
- trier les déchets afin de les valoriser et les recycler.

L'accès aux centres de propreté du TCO est strictement réservé aux particuliers, aux commerçants et artisans, résidant sur l'une des communes membres. Le dépôt maximum par jour, et par apport, est strictement limité à 2 m<sup>3</sup>.

Les apporteurs disposent de bornes spécifiques et de caissons permettant de collecter les textiles, journaux et magazines, les huiles de vidange, les emballages à recycler, le verre, les

batteries usagées ainsi que les piles (bornes), les gravats, les encombrants, les cartons, les déchets végétaux et les ferrailles (caissons).

Le TCO dispose de **8 déchèteries** réparties sur son territoire dont la gestion est confiée à Cycléa.

COMMUNES	LOCALISATION
Saint-Paul	Hermitage-les-Bains. Avenue de Bourbon
Saint-Paul	Le Guillaume. Chemin de la Glacière
Saint-Paul	Etang – Bld Jacob De La Haye
Trois-Bassins	Bras-Montvert. Chemin Raux
Saint-Leu	Pointe des Châteaux
Saint-Leu	Chemin Georges Thénor
Le Port	Boulevard de la Marine
La Possession	ZAC St Laurent

Les tonnages collectés sont les suivants :

	2008	2007	2006
Tonnes collectées	7 548	6 903	7 389
Variation (tonnes)	645	-486	947
Variation (%)	9,34%	-6,57%	14,70%
Kg / hab	37	34	39
Variation (kg / hab)	3,20	-4,78	4,36
Variation (%)	9,34%	-12,23%	12,57%

	Batteries (unités)	Piles (unités)	Huile (litres)
2008	2 614	20 250	7 948
2007	2 469	32 689	10 853
Delta 2007 / 2008	-5,55%	61,43%	36,55%

Globalement, on constate une augmentation des tonnages collectés en déchèterie par rapport à l'année 2007 (+9,34%), ramenant les apports à **37 kg / hab**.

La fréquentation des déchèteries (+1% de visiteurs supplémentaires par rapport à 2007) est stable, en raison d'une baisse importante de la fréquentation sur la déchèterie de l'Hermitage (-16%), qui a fonctionné en mode dégradé (condamnation de la plate forme d'accès suite au constat de rouille). Globalement et hors déchèterie de l'Hermitage, la fréquentation a augmenté de + 6,3%.

On constate toutefois une augmentation importante du nombre de visites de professionnels (+27%) au regard des particuliers (-7%).

## 2) La collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public

Dans le cadre de sa compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, le TCO est amené à collecter et à traiter certains déchets produits par des professionnels, mais qui présentent la particularité de pouvoir être traités sans sujétions techniques particulières. C'est ainsi que les centres-villes des communes du Port et de Saint-Paul bénéficient d'une collecte spécifique de cartons et emballages, qui sont des déchets recyclables.

Le but est d'amener ces déchets au centre de tri du Port et de limiter autant que possible leur enfouissement. Le gisement doit alors être conforme aux dispositions du centre de tri à savoir que les emballages doivent être secs et non souillés.

Le service de collecte est réalisé du lundi au vendredi, excepté les jours fériés, avec rattrapage en cas de jour férié le vendredi.

En ce qui concerne la ville de Saint-Paul, un service spécial est mis en place durant la période des festivités commerciales, avec collecte exceptionnelle les samedis et dimanches de deux premiers week-ends du mois de juillet.

Sur la commune du Port, la collecte est effectuée trois fois par semaine : le lundi, mercredi et samedi, en soirée.

Les tonnages présentés ne concernent que les emballages collectés et amenés au centre de tri Cycléa du Port, en vue de leur valorisation.

En ce qui concerne les emballages non valorisables, ces derniers sont déchargés à la Station de transit du Port et ne sont donc pas présentés ici. Cela vise essentiellement les collectes effectuées les jours de pluies dans la mesure où le centre de tri refuse les cartons mouillés.

Sur la commune du Port, le tonnage collecté en 2007 s'élève à **109 tonnes** contre **105 tonnes en 2006**.

Sur la commune de Saint-Paul le tonnage collecté en 2007 est de **205 tonnes** contre **191 tonnes** en 2006.

Sur Saint-Paul, le véhicule affecté à ce service est une BOM de 19 tonnes, qui n'est pas équipée de lève conteneur à l'arrière, ce qui permet un chargement aisé des cartons présentés en vrac. L'équipe de collecte est composée d'un chauffeur et de deux équipiers.

Sur la commune du Port, le service de collecte est assuré par une BOM de 16m3. L'équipage de cet appareil est composé d'un chauffeur et de deux équipiers.

### **3) Observations sur la qualité des prestations de collecte des déchets**

Tous les véhicules assurant la collecte des déchets ménagers sont équipés, conformément à la réglementation en vigueur, de contrôlographes, de gyrophares sur cabines, de feux à éclats à l'arrière, d'alarmes à actionner de l'arrière par le personnel, d'avertisseurs spéciaux agréés et de bruiteurs nécessaires aux manœuvres de marche arrière, de trousse de premier secours, d'extincteurs, de caméras à l'arrière des bennes et de moniteurs en cabine.

Le personnel travaillant sur la voie publique est équipé de vêtements comportant des bandes réfléchissantes. En outre, un Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de travail est opérationnel dans les agences d'exploitation de la VEOLIA.

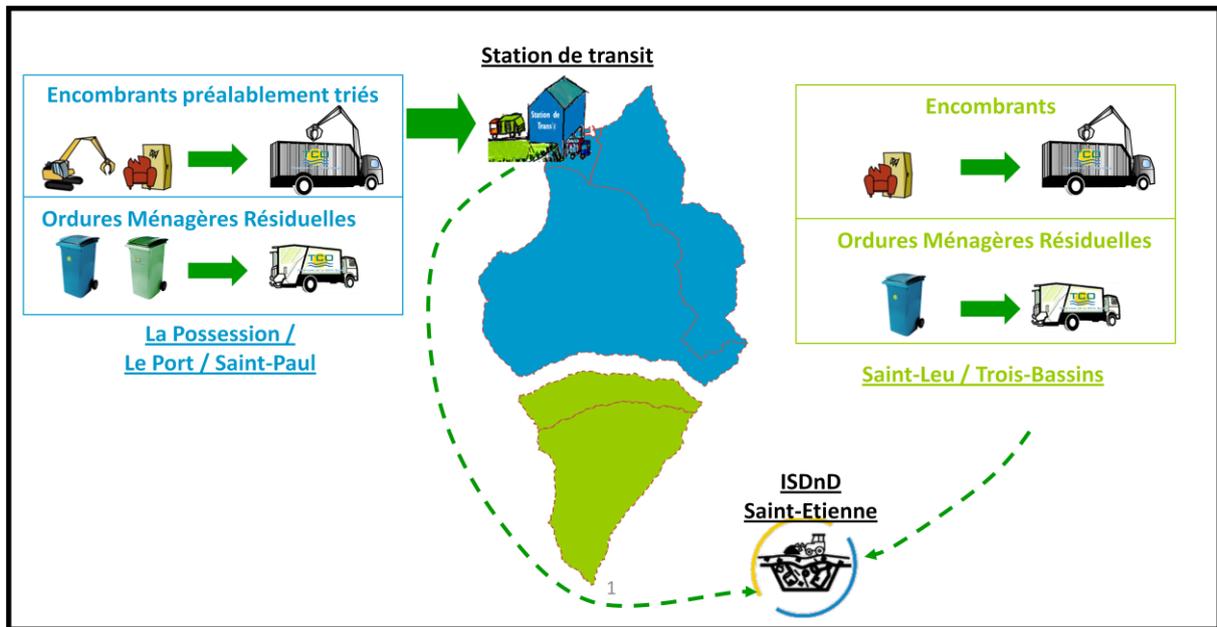
L'ensemble du matériel sélectionné est en conformité avec les normes CEE. Les équipages des camions de collecte sont formés au respect de la charte « antibruit » développée par le groupe Véolia Propreté. Afin de limiter les odeurs au maximum, les véhicules de collecte sont lavés et désinfectés tous les jours dès leur retour à l'agence, sur une aire de lavage spécifique à deux boxes, avec décanteur et déshuileur pour les eaux usées. Des vérifications régulières sont effectuées sur les dispositifs d'étanchéité des bennes afin que les jus de collecte ne se répandent pas sur la chaussée.

Les collectes d'ordures ménagères s'effectuent à partir de 5 heures. Le service s'effectue de jour, à l'exception des journées de collecte se substituant aux jours fériés qui peuvent se dérouler l'après-midi et s'étaler sur le début de soirée.

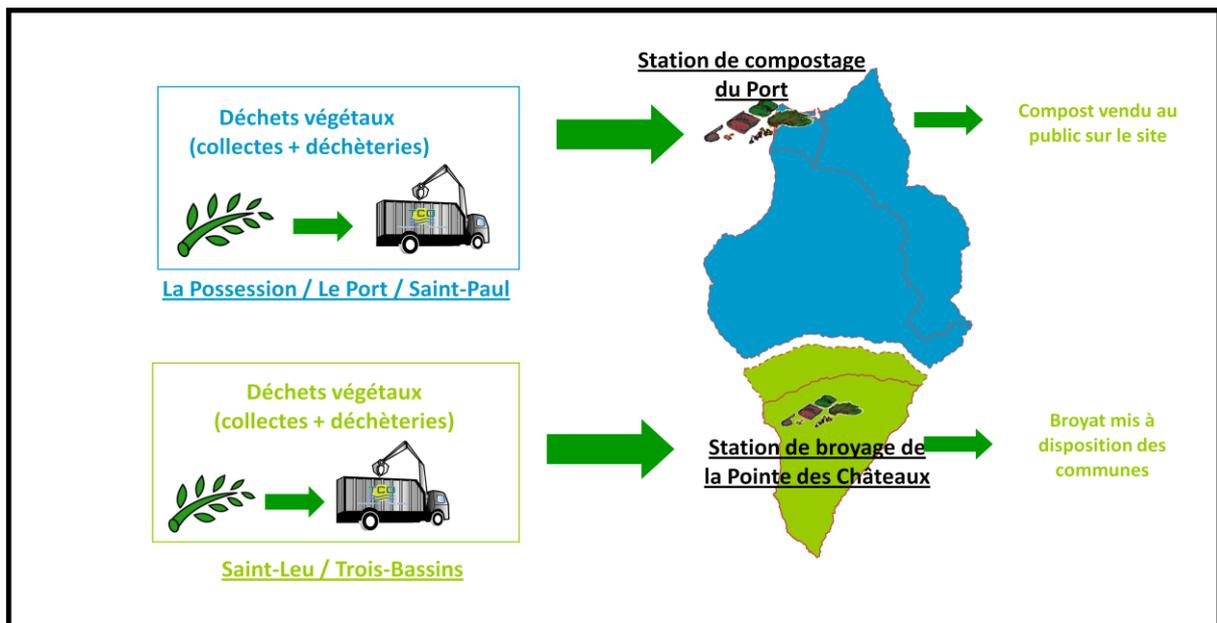
## D. LE TRAITEMENT

Les déchets collectés sur le territoire du TCO sont traités selon les processus suivants :

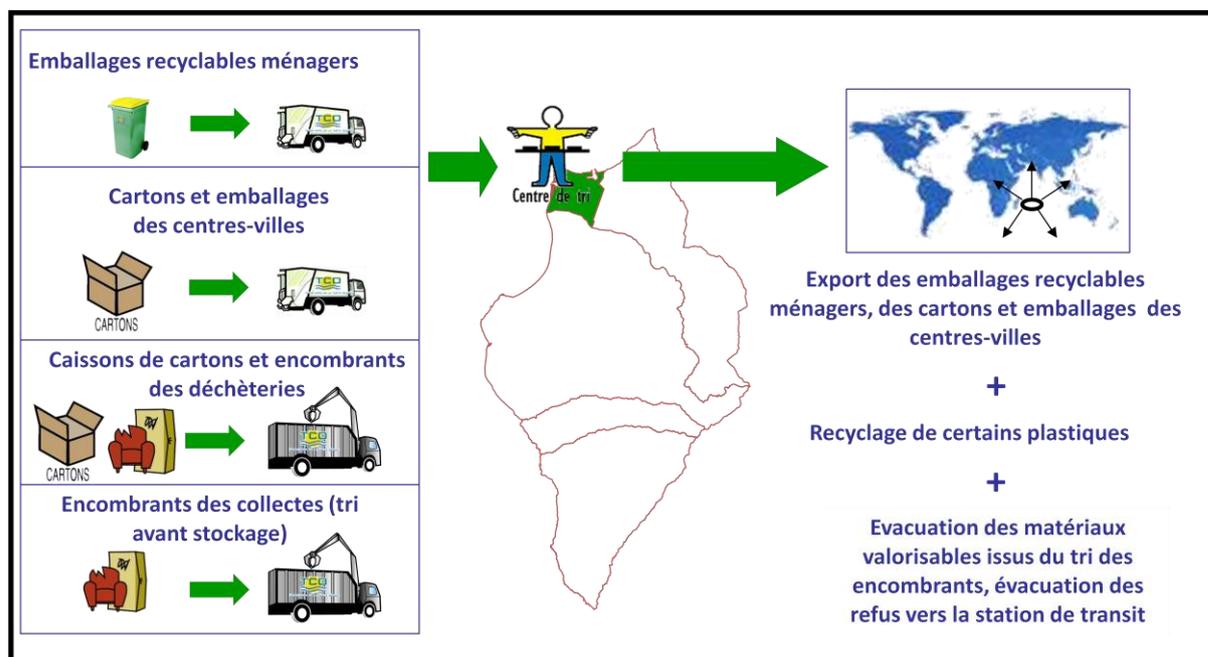
### ➤ ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ENCOMBRANTS



### ➤ DECHETS VEGETAUX



➤ **EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES, CARTONS ET EMBALLAGES DES CENTRES-VILLES, ENCOMBRANTS DES COLLECTES ET DECHETERIES**



### 1) La station de transit du Port

Il s'agit d'une station dotée d'un quai de déchargement gérée par la STAR pour le compte du TCO. Les déchets qui arrivent à la station de transit sont vidés depuis un quai de déchargement dans des trémies métalliques entièrement couvertes par une structure métallique avec bardage, destinée à éviter tout envol de déchets ainsi que tout apport d'eau de pluie venant générer des quantités de jus supplémentaires à traiter. Depuis les trémies, les déchets tombent directement par gravité dans des semi remorques auto compactrices parfaitement fermées et étanches. Cette méthode ne nécessite aucune manutention ni reprise de déchets et présente une fiabilité maximale.

Le personnel de la station de transit assure :

- l'enregistrement des pesées,
- le contrôle qualitatif des déchets,
- l'orientation des clients pour le vidage au quai d'apport de transit et le compactage des déchets dans les semi remorques de transfert,
- la conduite des semi remorques de transfert des déchets,
- et le nettoyage de la station de transit.

Il se répartit de la manière suivante :

- 2 conducteurs d'engins,
- 12 chauffeurs, qui sont également des agents polyvalents,
- 2 employés administratifs,
- 1 agent de maîtrise.

Compte tenu des volumes traités supérieurs aux prévisions du marché (30 000 tonnes / an), la flotte de véhicules a été augmentée, la station de transit dispose de :

- 8 remorques à déchets auto compactrices Legras,
- 10 remorques fond mouvant alu Legras,
- 11 tracteurs type premium de marque Renault.

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>Delta</b>
<b>Tonnages transférés</b>	85 839	84 314	1,80%
<b>Nombre de rotations</b>	4 072	4 042	0,74%

Ces tonnages comprennent, outre les OMR, les déchets industriels banals.

Sur la station de transit, la propreté est assurée par le nettoyage en balayage manuel et mécanisé trois fois par semaine, ainsi que par un lavage quotidien des trémies. L'entretien des espaces verts est assuré par un ramassage des papiers effectué par la régie de quartier du Port, une fois par semaine. L'assainissement du site est assuré par pompage par la Société SOVIDANGE. Pour éviter la propagation des poussières dans l'air, il est effectué un arrosage quotidien du site. En outre, la protection de l'air est assurée par le stockage en compaction des déchets dans les remorques. Enfin, une dératisation des locaux à risque est assurée une fois par mois par la Société BHL.

## **2) La station de compostage du Port**

La station de compostage du Port, gérée par la société HCE, est prévue pour traiter des végétaux seuls ou des boues de station d'épuration mélangées à des végétaux. Son exploitation a été soumise à autorisation préfectorale (installation classée pour la protection de l'environnement, Arrêté préfectoral n° 98.0549. du 23 mars 1998). Elle est située à l'extrémité Sud-ouest de la commune du Port, en rive droite de la Rivière des Galets, sur un ancien casier du Centre d'enfouissement technique de la commune du Port. Elle occupe une surface d'environ 13 000 m<sup>2</sup> entre le Boulevard de la Marine au Nord, une usine de concassage à l'ouest et le lit de la Rivière des Galets au sud et à l'est.

Le mode de traitement des déchets se décline de la façon suivante :

- les végétaux sont réceptionnés après pesée sur la bascule de la station de transit,
- un tri est opéré afin d'éliminer les indésirables,
- les déchets sont broyés,
- réalisation d'un andain par quinzaine,
- retournement au chargeur,
- arrosage,
- mise en maturation des déchets sans arrosage ni retournement,
- criblage à la maille de 30,
- ré humidification du compost criblé à une hygrométrie d'environ 40%,
- et stockage en attente de commercialisation.

En ce qui concerne les boues, étant donné les quantités très importantes de déchets verts et la surface limitée de la plate-forme, le compostage des boues n'a pas été prioritaire. De plus, il

est nécessaire que le mélangeur de boues et de déchets verts soit installé pour que le *process* de boues puisse être opérationnel.

Entre 2007 et 2008, les tonnages entrants à la station de compostage ont **augmenté de 8%**, avec 14 565 tonnes réceptionnées en 2008 contre 13 429 tonnes en 2007. **Les quantités traitées sont deux fois supérieures à la capacité de l'installation fixée à 7 500 tonnes de déchets verts entrants par an.** Une extension de la plateforme de compostage est programmée en 2009 (cf. paragraphe III.D.2).

COMMUNES	TONNAGES 2008	TONNAGES 2007	Delta 2007 / 2008
Le Port	1 312	1 240	<b>6%</b>
La Possession	1 475	1 546	<b>-5%</b>
Saint-Paul	10 853	8 716	<b>25%</b>
Autres (régie de recettes)	925	1 927	<b>-52%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 565</b>	<b>13 429</b>	<b>8%</b>

Cette augmentation s'explique par l'augmentation importante des tonnages collectés, qui a par ailleurs conduit à la saturation de la station de compostage pendant environ trois mois de l'année (du 30 avril au 29 mai, du 21 août au 21 septembre, et du 27 octobre au 23 novembre 2008). Durant ces périodes, les flux ont été détournés vers un site de stockage temporaire sur un terrain appartenant au TCO situé à Cambaie. Ce stock fera l'objet d'un traitement par broyage au cours de l'année 2009.

Au cours de l'année 2008, **17% des entrées à la station de compostage ont fait l'objet d'un refus.** Les refus correspondent aux quantités indésirables qui sont transportées à la station de transit dans la mesure où ils ne peuvent pas être traités. Après tri, **12 104,55 tonnes** de déchets végétaux ont été compostées.

### 3) Le centre de tri Cycléa

Le TCO a confié la prestation de tri des emballages recyclables et des encombrants à la SAEML Cycléa, située au Port.

Cette prestation comprend :

- l'enregistrement des pesées,
- le contrôle de la qualité des déchets entrants,
- la caractérisation des déchets entrants et sortants,
- le tri des matériaux conformément aux prescriptions techniques minimum du contrat de reprise d'Eco-Emballages,
- et le tri des encombrants, la valorisation et l'élimination des matériaux.

L'année 2008 est marquée par les faits suivants :

➤ **Tri des emballages ménagers**

- une **nette augmentation des tonnages entrants** des emballages ménagers recyclables (+ **37%**), qui se traduit par l'augmentation des tonnages exportés des matières premières secondaires vers les filières de recyclage,
- une modification de la technique de tri avec un passage en tri négatif en juillet 2008,
- une dégradation de la qualité des apports, laissant supposer un tri moins performant dans les foyers,
- **une augmentation du taux de refus de +2%**, liée notamment aux fortes pluies du début d'année (gisement souillé) et potentiellement à la baisse de la performance de tri dans les foyers.

➤ **Tri des encombrants**

Dans le but de limiter les quantités de déchets à enfouir (loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée), le TCO procède depuis 2006 au tri des encombrants collectés sur son territoire avant l'envoi vers l'ISDnD de Saint-Etienne.

En 2008, près de 19 000 tonnes d'encombrants ont été triés (tous flux encombrants confondus : collectes, déchèteries, opérations « vide fond de cour »). 17% du tonnage entrant a été redirigé vers des filières de valorisation (ferrailles, bois, pneumatiques et cartons), les **83% restants correspondant à des déchets ultimes, dirigés sur l'ISDnD de Saint-Etienne.**

A noter pour 2008 l'augmentation du taux de valorisation (+ 4%), notamment grâce à la valorisation du bois et du carton.

#### **4) La station de broyage de la Pointe des Châteaux**

La plateforme de broyage de déchets végétaux est située en bordure de la RD 12 à environ 250 mètres au nord de la zone artisanale, sur la parcelle cadastrée CA 110 d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>, dont seulement 2 100 m<sup>2</sup> sont réellement affectés à la plateforme de broyage.

Elle reçoit les déchets végétaux de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

Le fonctionnement de la plateforme de broyage s'articule selon trois séquences décrites ci-après :

- accueil et stockage des déchets végétaux avec les opérations de réception (refus ou acceptation du chargement en fonction de sa qualité), de tri et de stockage des déchets végétaux,
- broyage des déchets végétaux,
- et acheminement des broyats vers la station de compostage de St Pierre.

L'accès est commun à celui de la déchèterie.

Le local de l'accueillant de déchèterie est utilisé en commun avec la station de broyage.

La construction est conçue de façon à disposer :

- d'une plateforme bétonnée de réception des déchets végétaux bruts (150 m<sup>2</sup>),
- d'une plateforme bétonnée de stockage et tri avant broyage (365 m<sup>2</sup>),
- d'une zone de manœuvre pour le broyeur-défibreux de type WILLIBALD de 460 (350 m<sup>2</sup>),
- d'une zone de réception des broyats (150 m<sup>2</sup>),
- et d'une zone de stockage des bennes destinées à recevoir les broyats (45 m<sup>2</sup>).

Le fonctionnement de la plateforme est assuré en régie par 2 agents du TCO.

### 5) L'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de la Rivière St-Etienne et de Ste Suzanne

Le TCO ne disposant pas d'une Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDnD) pour l'élimination de ses déchets ultimes, le Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) prévoit l'enfouissement de ses déchets à l'ISDnD de la Rivière Saint Etienne, exploitée par la CIVIS. C'est ainsi que les déchets de la station de transit du Port sont transférés, à l'ISDnD de la Rivière Saint Etienne.

Au cours de l'année 2008, l'ISDnD de la Rivière Saint-Etienne a enregistré **85 302 tonnes** de déchets en provenance du TCO.

Typologies de déchets	Tonnages enfouis à l'ISDnN de la Rivière St Etienne
Ordures ménagères résiduelles	67 421
Encombrants	15 160
Déchets Industriels Banals	869
Gravats	1 614
Déchets organiques	238
<b>TOTAL</b>	<b>85 302</b>

**A partir du mois de mai 2008**, compte tenu des difficultés de stockage sur l'ISDnD de la Rivière St Etienne (risque de saturation à court terme dans l'attente de la construction d'un nouveau casier), **une partie des flux de déchets du TCO a été orientée vers l'ISDnD de Ste Suzanne** à la demande de la CIVIS et en accord avec la Préfecture, par dérogation aux dispositions du PEDMA.

Les tonnages de déchets enfouis à l'ISDnD de Ste Suzane en 2008 représentent **8 391 tonnes** dont 7 034 tonnes de DIB et 1 357 tonnes de refus de tri d'encombrants.

Au total, les tonnages de déchets du TCO enfouis en 2008 s'élèvent à **93 693 tonnes**, contre 90 944 tonnes en 2007, ce qui correspond à une augmentation de 3%.

## **E. LES RELATIONS AVEC LES USAGERS : LE NUMERO VERT DU TCO**

La prestation Numéro vert est externalisée depuis octobre 2006. Le marché a été confié à Cycléa pour une période de 1 an renouvelable 2 fois. Ce marché a été reconduit en octobre 2008.

En 2008, le Numéro Vert a enregistré près de **40 000 appels**, ce qui correspond à une **moyenne de 3 300 appels par mois**.

Les pics d'appels enregistrés correspondent aux événements majeurs de terrain, notamment en janvier avec le démarrage des nouveaux marchés de collecte des déchets végétaux et encombrants sur Saint-Paul Hauts, Saint-Leu et Trois-Bassins, ainsi que la réorganisation des collectes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables sur Saint-Paul, Saint-Leu, Trois-Bassins (semaine de 4 jours).

Les typologies d'appels les plus représentées concernent :

- les demandes d'information (25% des appels),
- les demandes de poubelles ou composteurs (21% des appels),
- les signalements de dysfonctionnements de collectes (21% des appels).

A noter que la part des relances diminue de façon significative en 2008 : 5,4% contre 8,5% en 2007.

Le Numéro vert est en outre un bon thermomètre du terrain, permettant aux services de :

- en amont : mettre en évidence, isoler et traiter rapidement les problèmes signalés,
- et en aval : mesurer l'efficacité des mesures correctives apportées.

## F. PROMOUVOIR LE TRI ET LA PREVENTION DES DECHETS

Sur le terrain, les actions inhérentes au tri et à la prévention des déchets sont réalisées par plusieurs structures :

- **Cycléa** à travers un marché de prestation de service.  
L'effectif total s'élève à 42 médiateurs déployés sur la totalité du territoire.
- **Tri Sélectif** composé de 8 médiateurs déployés sur la commune de Saint-Paul, liés au TCO par une convention de gestion de service, relative à la mise en valeur et à la protection de l'environnement et du cadre de vie.
- **Association pour le Développement de Trois-Bassins**, composée de 9 médiateurs liés au TCO par une convention d'objectifs et de moyens. A noter que cette structure possède également vocation à promouvoir des actions de proximité sur les domaines économiques, sociaux, culturels ou sportifs, insertion socioprofessionnelle, etc. Ainsi, ces postes ne correspondent pas à des équivalents temps plein dans le domaine de l'environnement.
- **Association Nou Lé Gadiamb**, composée de 11 médiateurs (16 jusqu'en septembre 2008) liés au TCO par une convention d'objectifs et de moyens et déployés sur le territoire de Saint-Leu. Ces médiateurs possèdent également une vocation sociale pour le compte de la CAF. Ainsi, ces postes ne correspondent pas à des équivalents temps plein dans le domaine de l'environnement.

**L'effectif total s'élève à 70 médiateurs.**

Afin d'accomplir leur mission de sensibilisation, les médiateurs disposent d'une batterie d'outils, déployés en fonction de la nature de l'action : écolobus équipé d'audiovisuel, stand de sensibilisation, tapis de tri, jeux de sociétés, etc.

L'année 2008 a été marquée par la création et la communication de « Respect » (CD 2 titres + vidéoclip), projet porté par Cycléa et le groupe VerZonRoots, et soutenu par les partenaires financiers.

Enfin, il est prévu courant 2009, la refonte et la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation.

### 1) Promotion générique du tri des emballages, des papiers et du verre

Les performances de tri par habitant en 2007 se situant nettement en dessous des ratios nationaux, la promotion du tri de ces déchets a été placée au cœur de la stratégie.

Les actions majeures de 2008 ont été les suivantes :

- Animations et sensibilisation sur les lieux de grandes fréquentations :
  - marchés forains de Saint-Paul, du Port et de Saint-Leu, Plage de l'Hermitage et Boucan Canot,
  - opération VIP en partenariat avec le Rotary Club et la SEM Tamarun,
  - centres commerciaux en partenariat avec les grandes surfaces
  - etc.

Soit : 6 100 personnes sensibilisées.

- Animations et sensibilisation lors d'événementiels grand public : Surf Rider, Fête du Port, Fête du 14 juillet, Somin'Tamarin, Fête de l'Océan, Trophées H2O, Semaine Bleue, Lycée Vue Belle, Téléthon, La santé dans l'assiette, Senior Expo, etc. (3 300 personnes sensibilisées)
- Sensibilisation dans les centres aérés et les écoles, visites du centre de tri, accompagnement spécifique des écoles postulant aux Eco-labels (7 200 personnes sensibilisées)
- Accompagnement des élus et des services communaux : agents de la commune de Saint-Leu ainsi que les enfants du conseil municipal des enfants, élus de la nouvelle commission environnement du TCO (140 personnes sensibilisées)
- Sensibilisation et accompagnement des associations (2 300 personnes sensibilisées)
- Sensibilisation des foyers en porte-à-porte (chiffres non communiqués).

## **2) Promotion d'une meilleure gestion des déchets en habitat collectif social**

L'analyse des données de terrain (bailleurs, collecteurs, médiateurs) a amené le TCO à lancer un protocole spécifique d'accompagnement des locataires, qui s'est traduit par la signature d'un protocole de partenariat en décembre avec l'ensemble des bailleurs sociaux. Ce dernier engage l'ensemble des parties à tout mettre en œuvre pour faciliter les gestes d'une bonne gestion (accessibilité aux locaux poubelles, signalétiques, communication, etc.).

En 2008, 2 500 foyers locataires de la SHLMR et de la SIDR ont été sensibilisés. La systématisation des opérations de communication est prévue pour 2009, à raison d'une par semaine.

Dans l'objectif de rationaliser la gestion des déchets en amont de toute opération de construction ou de réhabilitation, un volet « gestion des déchets » est venu compléter le volet qualitatif du PLH du TCO, portant ainsi à connaissance des bailleurs les prescriptions relatives à la gestion et la collecte des déchets. En 2008, 17 dossiers ont été instruits.

## **3) Promotion des modalités de présentation des déchets végétaux et encombrants**

Globalement, la gestion des points de regroupements de déchets est très peu maîtrisée sur le territoire. Les recensements 2008 ont démontré que 30% d'entre eux sont dits « pollués »,

- pour non respect des jours de collecte et/ou non respect des consignes de tri,
- présentation des déchets en mélange,
- ou encore alimentation en déchets non concernés par les collectes à grappin (déchets végétaux, pneus, ordures ménagères, palettes, cadavres d'animaux, carcasses de voiture, etc.).

Outre le problème de pollution visuelle permanent, la présentation des dépôts en mélange pose des problèmes de valorisation en aval des collectes.

Un protocole global spécifique de gestion des points de regroupement des déchets et des dépôts sauvages a été initié fin 2007 / début 2008 par le TCO. Les services espèrent que la formalisation de ces points de collecte encouragerait et guiderait mieux les usagers dans leurs gestes de tri des encombrants.

#### ➤ Les actions

15 aménagements légers ont été réalisés sur le terrain, en partenariat avec les communes, les collecteurs et les médiateurs. Pour chacun d'eux, « une rationalisation de la politique de gestion des déchets » a été effectuée dans un rayon de 100 à 200 m autour de l'aménagement. Aussi, chaque aménagement a nécessité la résorption de 2 à 3 dépôts sauvages aux alentours.

#### ➤ Les bilans

- **Perception des usagers sur l'aménagement** : selon eux, une bonne action entreprise. Ils souhaitent une formalisation plus esthétique et pérenne, un panneau signalétique, un suivi strict du dépôt, une verbalisation en cas de non respect. Très ponctuellement, certains pensent que l'aménagement est inutile, et que l'ensemble des usagers doit évacuer ses déchets via les déchèteries. Selon le voisinage, les apports non respectueux des consignes sont plutôt externes.
- **Vie du dépôt suite au passage des médiateurs après l'aménagement** :
  - des consignes de tri sélectif respectées : séparation des déchets végétaux et des encombrants,
  - stabilisation sur une période de 2 à 3 mois, puis dégradation du site par les engins de collecte,
  - respect des jours de présentation des déchets entre 1 et 2 semaines, puis alimentation permanente du dépôt.

⇒ Des actions encouragées par la population, mais réclamant un suivi strict.

Fort du retour d'expérience de 2008, le projet 2009 consiste à formaliser 24 aménagements pérennes sur des sites communaux, stratégiquement sélectionnés par les communes et le TCO. D'autre part, un nouveau partenariat entre la Poste et le TCO sur la notion de « facteurs sentinelles volontaires » a vu le jour en 2008, et sera consolidé en 2009.

#### **4) Promotion du compostage individuel**

En 2008, le TCO a poursuivi la distribution gratuite de plus de 1 400 composteurs individuels. Un suivi de leur utilisation a été initié dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre. 200 foyers ont été rencontrés par les médiateurs.

Un accompagnement spécifique aux écoles est proposé lors de la livraison du composteur (élèves, corps enseignant, personnel de cantine et agents d'entretien).

## **5) Promotion de la réduction des déchets**

Ces messages ont été diffusés au grand public directement sur les lieux de consommation : marchés forains (avec distribution de sacs « Zoizo Vert » mis à disposition des médiateurs par le Conseil Général) et les grandes surfaces.

Ces messages ont également été transmis au personnel de La Poste, dans le cadre d'un partenariat.

## **6) Promotion des déchèteries**

Afin d'encourager les apports, des campagnes de communication spécifiques ont été menées sur un rayon de 250 mètres aux abords des déchèteries. Ces actions ont permis de mieux porter à la connaissance du public l'existence et la proximité de ces équipements, ainsi que les typologies de déchets acceptés. 740 foyers ont été rencontrés.

## **7) Les autres actions**

Outre les actions de promotion, les médiateurs réalisent pour le compte du TCO :

### **▪ Suivis des collectes**

Des suivis de collectes sont organisés afin de garantir au mieux le service, notamment en période de changement de prestataires, ou lors de périodes de fortes productions de déchets. Ces suivis se sont déroulés toute l'année sur l'ensemble des communes sur les déchets végétaux et les encombrants.

Des suivis spécifiques ont été déclenchés sur déchets végétaux et encombrants en janvier, lors du démarrage du nouveau marché sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

### **▪ Animation des Opérations « Vide Fond de Cour »**

Cette opération, initiée en 2006 voire 2005 dans certaines communes membres, vient en relais des actions de la DRASS et des communes sur la lutte contre la prolifération du moustique et du rat. Elle s'inscrit totalement dans le contexte général de lutte contre le Chikungunya et la Leptospirose. Cette opération porte sur l'évacuation de tous matériaux pouvant constituer un gîte larvaire ou attirer les rats chez les usagers.

Deux modalités étaient proposées aux usagers :

- la sortie séparative de leur encombrants, déchets végétaux, ferrailles et épaves de véhicules en porte à porte,
- la possibilité d'alimenter des caissons sur des déchèteries mobiles en encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats, pneus, batteries.

L'action des médiateurs comportait plusieurs niveaux :

- une communication en porte à porte chez tous les usagers du territoire présentant l'opération dans sa globalité ainsi que les consignes de tri,

- le suivi des collectes lors du passage des camions,
- et une permanence sur les points de déchèteries mobiles pour assurer l'accueil du public.

- **Recensements et enquêtes**

Ces activités sont ponctuelles ou permanentes :

- recensement des dépôts sauvages et actualisation,
- recensement des carcasses de véhicules et des VHU, suivi des enlèvements en collaboration avec le référent métier de la direction Environnement,
- recensement de panneaux et des problématiques liées à la voirie,
- enquête terrain pour les dossiers TEOM,
- enquête sur les dotations de bacs de l'habitat collectif,
- enquête sur les demandes d'extension de collecte,
- traitement des problématiques signalées via le Numéro Vert,
- et signalement de cadavres d'animaux

## **G. LES AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **1) La collecte des corbeilles à papier**

La collecte des corbeilles à papier est assurée par le TCO en régie. Le personnel assurant la collecte des corbeilles à papier se compose de 5 agents, qui assurent un service quotidien, sauf les jours fériés. 2 camions bennes Citroën sont affectés à ce type de collecte.

Au cours de l'année 2008, **162 tonnes** de déchets ont été collectées par la régie du TCO contre **224 tonnes** en 2007. Cette diminution s'explique par :

- la diminution du nombre de corbeilles à papier, remplacées par des bacs sur potence collectés par notre prestataire lors des collectes d'ordures ménagères,
- et par la réduction des effectifs affectés à cette mission (5 agents contre 10 en 2007) suite à l'externalisation de la régie dépôts sauvages.

### **2) L'enlèvement et le traitement des épaves de véhicules**

Au cours de l'année 2008, le TCO a procédé à l'enlèvement de **1 311 épaves** ou véhicules hors d'usage (contre **2 619** en 2007) dans le cadre d'un marché de prestations de services avec la Société CUB Réunion qui en assure la collecte, la dépollution et la valorisation. **Cette diminution de 50%** s'explique par l'effort important d'enlèvement consenti en 2007, suite à l'épidémie de Chikungunya de 2006.

### 3) La prévention et la lutte contre les dépôts sauvages

Dans le cadre de sa mission de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages, le TCO a conclu un marché avec la société STAR qui a démarré le 17 décembre 2007. Les moyens affectés à la résorption des dépôts sauvages sont les suivants :

- moyens humains : 17 agents,
- moyens matériels : 1 camion ampli roll 19 tonnes à grappin en double poste, 1 camion ampli roll 14 tonnes à grappin, 1 camion ampli roll 7.5 tonnes, 3 camions grillagé 3.5 tonnes et un 4\*4 grillagé 3.5 tonnes.

La prévention et la lutte sont également assurées par la mise en place de panneaux « Interdiction de déposer des ordures », sur les sites susceptibles d'accueillir de tels dépôts. Ces panneaux rappellent la réglementation en vigueur ainsi que les peines encourues par les contrevenants. Il est également précisé un numéro vert où les administrés peuvent obtenir des informations sur les sites de stockage et la manière de se débarrasser de leurs déchets.

Au cours de l'année 2008, **2 040 tonnes** de déchets ont été collectées, contre **833 tonnes** en 2007 soit **une augmentation de 144%**.

L'augmentation des tonnages collectés s'explique par le renforcement des moyens affectés à cette mission, à la professionnalisation des équipes depuis leur externalisation, et à une amélioration du dispositif de veille environnementale par les référents géographiques du TCO, les médiateurs, les services communaux, et les signalements au Numéro Vert par les usagers.

### 4) La lutte contre l'errance animale

Le TCO assure pour ses cinq communes membres la compétence relative à la gestion des fourrières animales, à la lutte contre la divagation des carnivores domestiques et à l'enlèvement de cadavres d'animaux de compagnie (chiens et chats) chez les particuliers et sur les voies publiques.

La fourrière du TCO située à Cambaie, a été mise en service en 1998 et a été gérée en régie par le TCO jusqu'au 9 octobre 2006. A partir de cette date, la gestion et l'exploitation de cette fourrière ont été externalisées et confiées à la société Cycléa par le biais d'un marché.

L'équipe de la fourrière animale a pour mission de capturer les carnivores domestiques errants, les chiens dangereux (effectuée par l'équipe cynotechnique), de ramasser les chiens et chats morts sur les routes et chez les particuliers.

Le site de Cambaie permet d'accueillir 50 chiens et 20 chats. Il est à ce titre doté de :

- 4 box pour les chiens errants,
- 2 box pour les chiens mordeurs,
- 5 box pour chiens dangereux en placement judiciaire,
- 2 box pour les animaux nécessitant un isolement sanitaire,
- 1 chatterie composée de quatre box pouvant accueillir chacun 5 chats.

Après leur capture, les animaux sont gardés en fourrière pendant quatre jours ouvrés. Durant cette période, les propriétaires peuvent venir récupérer leur animal moyennant le paiement d'une somme correspondant aux frais engagés par la collectivité pour l'hébergement et la nourriture. Passé ce délai, les animaux qui n'auraient pas été récupérés, malades, blessés ou non identifiés, sont euthanasiés par un vétérinaire.

En cas de capture de chiens ou chats dangereux, une procédure judiciaire est engagée et le futur de ces animaux relève de la compétence du Procureur de la République.

Les cadavres des carnivores domestiques ramassés sur les routes, euthanasiés ou récupérés aux domiciles des particuliers, sont incinérés.

On observe une **forte augmentation (+ 45%)** du nombre de captures en 2008 (4 159) par rapport à 2007 (2 886), qui concerne principalement les captures de chats, marquant l'effort de lutte de la collectivité contre la prolifération féline.

Durant cette année, **3 666** euthanasies ont été prodiguées par un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire, dont **2 593** chiens et **1 073** chats.

Un système rétablissant la possibilité d'adopter par le biais de la SPA a été remis en place à la fourrière du TCO depuis le mois de novembre 2008 (5 adoptions). Une convention d'adoption avec une association de protection animale sera proposée au cours de l'année 2009.

En 2008, le TCO a renouvelé une **campagne de stérilisation et d'identification** permettant aux habitants du TCO non imposables de faire tatouer et stériliser gratuitement leurs chiens et chats. Les résultats de cette campagne figurent dans le tableau ci-dessous :

Année	Stérilisations	Identifications	Total
2008	760	732	1 492
2007	738	704	1 442
2006	732	686	1 418

Détail des stérilisations 2008 :

- 6 chiens et 304 chiennes,
- 15 chats et 435 chattes.

## 5) Le soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie

En vertu de la loi de programme du 13 juillet 2005 (article L.5216-5-II du Code Générale des Collectivités Territoriales), le TCO a pris la compétence de « soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie » par délibération N°2006-186/C7-15 du 16 octobre 2006.

En attendant la réalisation d'un Schéma Directeur de l'Energie (voir III. Perspectives) permettant de définir précisément le champ d'exercice de cette compétence, le TCO a établi un **partenariat avec l'Association Régionale de l'Energie de la Réunion (ARER) par voie de convention pour un montant global de 243 000 €.**

Ce partenariat vise à développer des objectifs poursuivis à la fois par l'ARER dans le cadre de sa feuille de route 2007 - 2013 en matière d'énergie et par le TCO pour la mise en œuvre de sa compétence Energie, déclinée dans ses autres champs de compétence (habitat, transport, économie, aménagement) et permettant d'amorcer des actions pouvant structurer le Schéma Directeur Energie.

Ces objectifs sont les suivants :

- **Construction durable** : mise en œuvre du référentiel environnemental du Plan Local de l'Habitat sur la cible énergie,
- **Développement de la filière solaire thermique** : opération « villages solaires » sur les communes du TCO,
- **Applicatif de stockage et de régulation des énergies intermittentes** : cas de l'Ilet de la Nouvelle à Mafate,
- **Transport durable** : opération bus électrique hydrogène,
- **Développement de la filière biomasse** : opération bois énergie dans les hauts de l'ouest,
- **Développement de la filière Energie des Mers et développement économique associé** : opération Energie Thermique des Mers,
- **Développement de la filière solaire photovoltaïque** : potentiel photovoltaïque des toitures de l'ouest,
- **Animation et sensibilisation à l'énergie.**

La convention devant se terminer au 30 juin 2009, il était constaté au 31 décembre 2008, une **réalisation des objectifs à 70%** et une consommation de l'enveloppe financière de 49%.

## H. LES EVENEMENTS MARQUANTS

### **Opération de lutte contre l'épidémie de Chikungunya : Caravane du tri Opérations déchèteries mobiles sur les communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession**

Dans le cadre de la lutte contre les vecteurs de la dengue, du Chikungunya, et de la leptospirose, des opérations déchèteries mobiles ont été organisées sur les communes de Saint-Paul, Le Port et la Possession.

Des moyens humains, et matériels ont été mis en place sur le territoire : détachement des médiateurs de l'Environnement auprès des communes, mise à disposition de caissons, petits porteurs avec équipage, camion de type ampliroll, et tractopelle avec chauffeur.

Ces opérations se sont déroulées entre le mois de mai et le mois d'octobre 2008 :

- Saint-Paul : du 5 mai au 23 juin 2008,
- Le Port : du 16 juillet au 25 septembre 2008,
- La Possession : du 22 septembre au 28 octobre 2008.

Le récapitulatif de l'opération est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Nbres d'apporteurs	Nb de kits raticides distribués	Batteries (Nb)	Tonnages collectés					
				Déchets Végétaux	Encombrants	Ferrailles	Gravats	Pneus	Total
St Paul	86	4034	0	155,78	249,12	16,82	138,02	4,06	563,8
Le Port	108	1072	437	23,8	72,84	20,68	94,28	3,79	215,39
La Possession	NC	NC	0	26,86	47,86	19,16	6,32	0,55	100,75
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>5106</b>	<b>437</b>	<b>206,44</b>	<b>369,82</b>	<b>56,66</b>	<b>238,62</b>	<b>8,4</b>	<b>879,94</b>

**Le bilan de ces opérations est mitigé :**

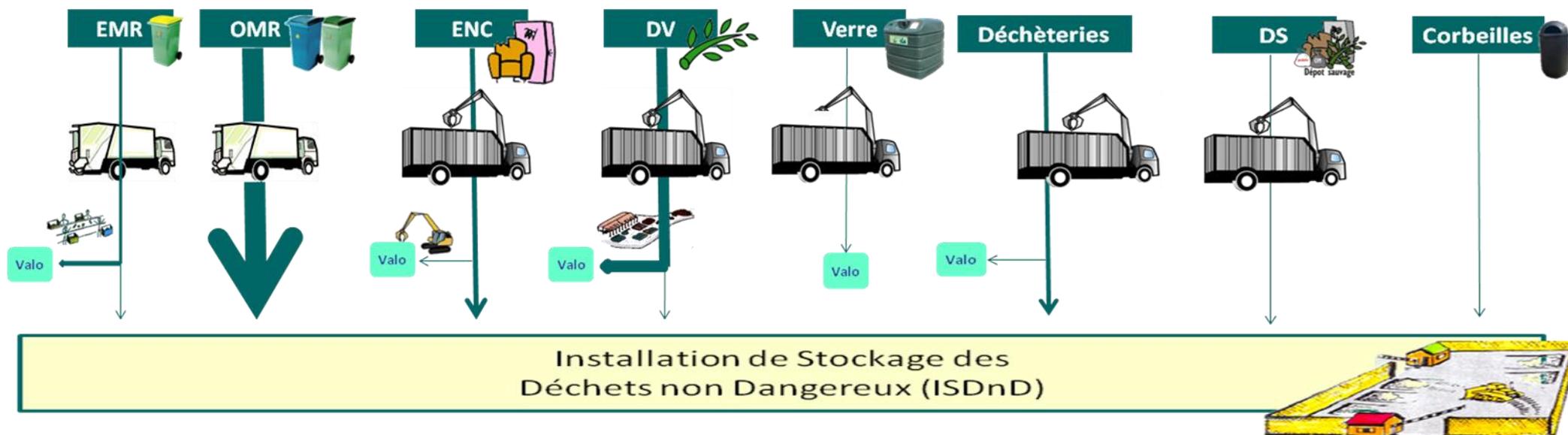
➤ **Points négatifs**

- Le nombre d'apporteurs volontaires a été particulièrement faible, les usagers ont plus volontiers présenté leurs déchets devant leur domicile en voyant les mouvements des camions et autres moyens matériels déployés sur les secteurs ;
- Les apports volontaires ont été peu nombreux en quantité, les déchets collectés lors de ces opérations sont essentiellement issus du travail de propreté urbaine renforcée des équipes communales et du ramassage par les équipes de résorption des dépôts sauvages.

➤ **Point positif :** les secteurs ont pu être intégralement nettoyés évitant ainsi la prolifération des vecteurs de maladies et la réapparition de gîtes larvaires.

## I. Synthèse des indicateurs techniques 2006 - 2008

	unité	2008	2007	2006	Ratio national 2005 Ademe
■ Ordures ménagères résiduelles	t	57 560	56 857	57 568	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	286	282	304	327
■ Emballages recyclables et papiers	t	6 124	4 439	4 405	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	30	22	23	41
■ Déchets végétaux	t	31 907	20 441	19 835	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	158	101	105	16
■ Encombrants	t	15 344	13 599	19 971	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	76	68	106	14
<hr/>					
<b>Sous-total déchets collectés en porte à porte</b>	<b>t</b>	<b>110 935</b>	<b>95 336</b>	<b>101 779</b>	
<b>Ratio par habitant</b>	<b>kg</b>	<b>551</b>	<b>473</b>	<b>538</b>	
		<b>16%</b>	<b>-6%</b>	<b>6%</b>	
■ Corbeilles à papier	t	162	224	535	
■ Verre collecté	t	1 936	1 722	1 523	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	10	9	8	28
■ Dépôts sauvages	t	2 040	833	815	
■ Déchèteries	t	7 548	6 903	7 389	
<i>Ratio par habitant</i>	kg	37	34	39	151
<hr/>					
<b>TOTAL</b>	<b>t</b>	<b>122 621</b>	<b>105 019</b>	<b>112 041</b>	
<b>Ratio par habitant</b>	<b>kg</b>	<b>609</b>	<b>521</b>	<b>592</b>	<b>577</b>
		<b>17%</b>	<b>-6%</b>	<b>7%</b>	



	Tonnages collectés	Tonnages enfouissement (ISDnD)	Tonnages valorisation	% valorisation
<b>EMR</b>	6 214	1 659	4 555	73%
<b>OMR</b>	57 560	57 560	0	0%
<b>ENC</b>	15 344	12 736	2 608	17%
<b>DV</b>	31 907	3 191	28 716	90%
<b>Verre</b>	1 936	0	1 936	100%
<b>Déchèteries</b>	7 548	3 198	4 350	58%
<b>DS</b>	2 040	2 040	0	0%
<b>Corbeilles</b>			0	0%
<b>TOTAL</b>	122 549	80 383	42 166	34%

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

### A. Modalités d'exploitation

La dotation de bacs pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables, la fourniture de bornes d'apport volontaire pour le verre et la fourniture de composteurs individuels sont assurés par le biais de marchés public de fournitures.

	Type de fourniture	Zone géographique	Prestataire de service
<b>1</b>	Conteneurs pour ordures ménagères et emballages recyclables	Ensemble des communes du TCO	CITEC ENVIRONNEMENT
<b>2</b>	Bornes à verre	Ensemble des communes du TCO	LRVP
<b>3</b>	Composteurs individuels	Ensemble des communes du TCO	Groupement FCI/LRVP

Les collectes des déchets ménagers et assimilés sont assurées par différents prestataires de services selon la répartition géographique suivante :

	Type de collecte	Zone géographique	Prestataire de services
<b>1</b>	Collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables ménagers	Hauts et Bas de la Commune de Saint-Paul	VEOLIA PROPLETE
<b>2</b>	Collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables ménagers, des déchets végétaux et encombrants	Communes du Port	VEOLIA PROPLETE
<b>3</b>	Collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables ménagers, des déchets végétaux et encombrants	Commune de La Possession	VEOLIA PROPLETE
<b>4</b>	Collecte des déchets végétaux et encombrants	Hauts et Bas de la Commune de Saint-Paul	STAR
<b>5</b>	Collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables ménagers	Communes de Saint-Leu et Trois Bassins	VEOLIA PROPLETE
<b>6</b>	Collecte des déchets végétaux et encombrants	Communes de Saint-Leu et Trois Bassins	STAR
<b>7</b>	Collecte du verre en colonne	Communes de Saint-Leu, Trois Bassins, La Possession et le Port	STAR
<b>8</b>	Collecte du verre en colonne	Commune de Saint-Paul	VEOLIA PROPLETE

L'exploitation de la Station de transit du Port (où sont acheminés les déchets des communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul avant leur transfert vers l'I.S.D.N de Saint-Pierre), du Centre de tri (où sont acheminés les emballages recyclables ménagers avant

Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest  
RAPPORT D'ACTIVITES 2008

leur valorisation), ainsi que de la Plate-forme de compostage du Port ont été confiées à des entreprises privées par le biais de marchés publics de prestations de services.

C'est ainsi que la Station de transit du Port est gérée par la Société HOW CHOONG Environnement, le Centre de tri par la SAEML Cycléa, et la Station de transit par la Société STAR. Enfin, jusqu'au 31 décembre 2007, le TCO était contractuellement lié à la C.I.V.I.S. pour l'utilisation de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ex-CSDU) de la Rivière Saint-Etienne sur la Commune de Saint-Pierre, et ce, conformément aux dispositions du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA).

L'exploitation des déchèteries et centres de propreté a été transférée à la SAEML Cycléa depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, de même que celle de la fourrière animale intercommunale le 9 octobre de la même année. Seule l'exploitation de la Plate-forme de broyage des déchets végétaux, située sur la territoire de la Commune de Saint-Leu, continue à faire l'objet d'une exploitation directe du TCO dans le cadre d'une régie. Il en va de même en ce qui concerne la collecte des corbeilles à papier et la résorption des dépôts sauvages (qui depuis 2007 a été confiée à un prestataire privé, la société STAR).

## B. Montant des dépenses et modalités de financement

Les dépenses d'investissement et de fonctionnements 2008 se sont élevées à **38 millions d'Euros** contre 35 millions d'Euros en 2007, soit une augmentation de + 7,6%.

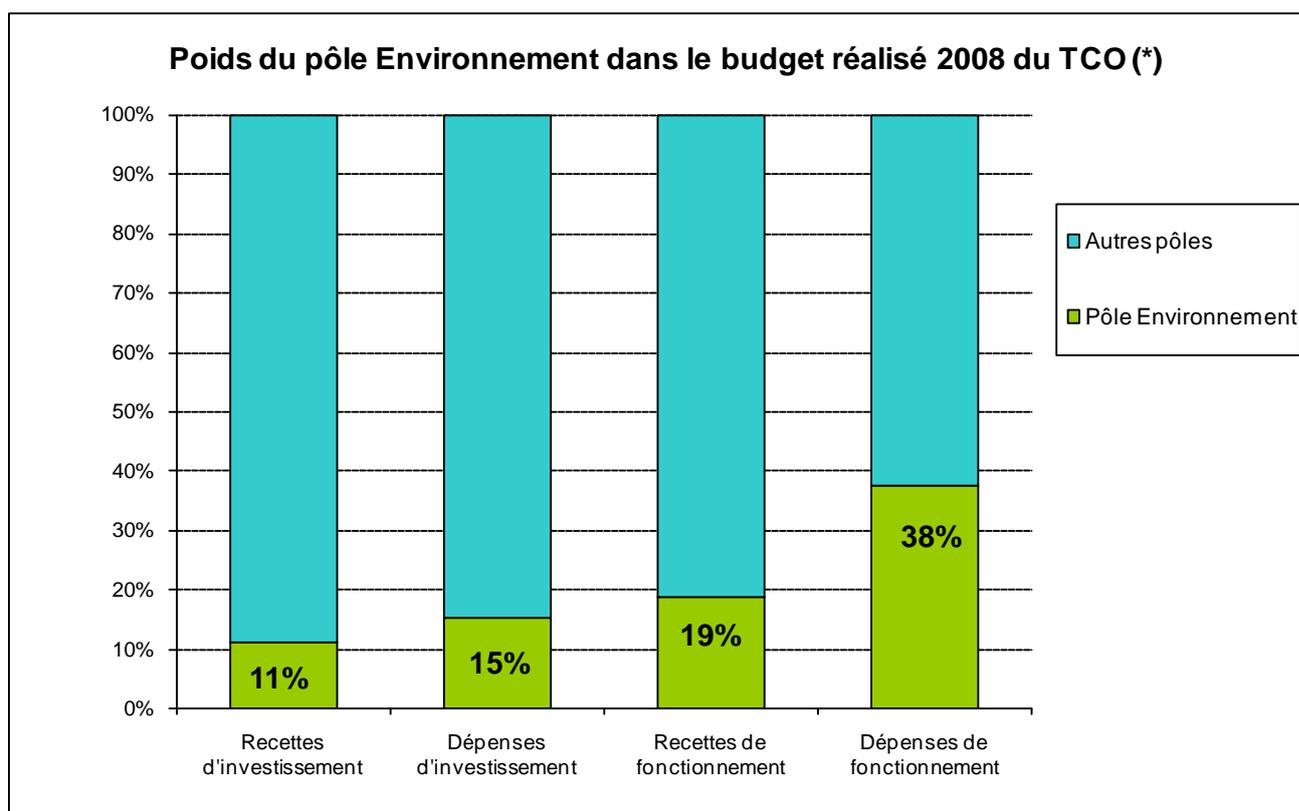
Le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé, pour partie par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et pour partie par le budget général de la Communauté d'agglomération. Pour l'année 2008, la TEOM s'élève à **16 millions d'Euros**, contre 15 millions d'Euros en 2007, soit **un taux de couverture des dépenses de fonctionnement de 53%**, contre 52% l'année dernière. La redevance spéciale n'est pas encore instituée sur le TCO même si sa mise en place est prévue.

Le tableau ci-dessous retrace les montants de TEOM perçus par le TCO et le taux de couverture correspondant.

<b>Année</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Montant de TEOM perçu par le TCO	16 292 473 €	15 317 359 €	13 988 142 €
Taux de couverture	53%	52%	53%

Ainsi, sur une population globale de 201 463 habitants, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **175 € par habitant** contre 161 € par habitant l'année dernière et les dépenses d'investissements représentent **7 € par habitant** en 2008, ratio identique à 2007.

## C. Synthèse budgétaire



(\*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette

### COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE ENVIRONNEMENT

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>1 899 341 €</b>	<b>1 767 220 €</b>	<b>3 243 867 €</b>
Réalisations	1 319 986 €	1 407 724 €	1 901 015 €
Taux de réalisation	69%	80%	59%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>37 381 981 €</b>	<b>34 868 925 €</b>	<b>31 363 831 €</b>
Réalisations	36 592 239 €	33 819 749 €	31 308 243 €
Taux de réalisation	98%	97%	100%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>39 281 322 €</b>	<b>36 636 145 €</b>	<b>34 607 698 €</b>
Réalisations	37 912 225 €	35 227 474 €	33 209 258 €
Taux de réalisation	97%	96%	96%

## ENVIRONNEMENT

<b>INVESTISSEMENTS en K€</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Immobilisations incorporelles (frais d'études, frais d'insertion)	21	6	FCTVA	116	177
Subventions d'équipement versées à l'ARER	82	-	Subvention Union Européenne	7	401
Terrains pour futures déchèteries	251	-	Subvention Département	17	144
Bacs roulants	653	610	Subvention Eco emballages	119	-
Biocomposteurs	296	15	Subvention ADEME	7	57
Bornes à verre	-	143	<b>Sous total subventions</b>	<b>151</b>	<b>603</b>
Crible à tambour	-	177			
Autres	3	70			
<b>Sous total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 203</b>	<b>1 015</b>			
Immobilisations en cours (réalisation de déchèteries)	14	386			
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>1 320</b>	<b>1 408</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>267</b>	<b>780</b>
<b>FONCTIONNEMENT en K€</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Contrats de prestations de services	33 872	29 665 (*)	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	16 292	15 317
Charges de personnel du pôle	923	1 558	Régie station de transit	2 115	2 091
Frais d'insertion	54	138	Régie station de compostage	18	133
Honoraires (notamment pour les campagnes de stérilisation des animaux domestiques)	93	89	Régie fourrière animale	4	2
Cotisations (dont ARER)	44	5	Subvention Eco emballages	680	274
Autres frais de fonctionnement du pôle	127	144	Subvention Région	42	-
Subventions aux associations	279	622	Subvention Eco Folio	44	-
			Subvention ADEME	36	-
			Subvention Département	23	-
			Remboursement sur rémunérations du personnel	97	243
Charges exceptionnelles (dont provisions pour risques et charges sur marchés annulés)	1 200	1 599	Autres (dont remboursement assurances, pénalités)	87	42
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>36 592</b>	<b>33 820</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>19 437</b>	<b>18 101</b>

(\*) voir le détail des contrats de prestations de services page suivante.

## D. Indicateurs financiers

	Intitulé	2008	2007	2006
<b>Précollecte</b>	Maintenance des bacs	57 158	121 261	670 481
	<b>Sous-total</b>	<b>57 158</b>	<b>121 261</b>	<b>670 481</b>
<b>Collecte</b>	Collecte des déchets menagers	14 861 653	15 174 259	12 929 638
	Collecte des déchets à Mafate	482 589	71 947	153 000
	Collecte de la zone balnéaire	-	134 985	57 995
	Dechèteries	262 062	146 583	188 620
	Provision	1 200 000		
	Subventions aux médiateurs	279 130	621 726	779 206
	Commune de St Paul : collecte sélective	142 406	450 394	498 000
	<b>Sous-total</b>	<b>17 227 840</b>	<b>16 599 895</b>	<b>14 606 460</b>
<b>Traitement</b>	Station de transit	2 533 627	2 454 868	2 492 464
	Centre de tri	4 449 696	3 996 415	3 202 051
	Plateforme de compostage	645 878	566 390	1 016 400
	CSDU de St Etienne	5 732 000	5 500 760	5 661 757
	CSDU de Ste Suzanne	1 166 514		
	VHU	177 988	442 993	161 537
	Location engins + chauffeur	866	14 643	129 881
	Pneus usagers	1 819	19 149	61 943
	Déchets métalliques	33 974	23 993	38 845
	Autres	5 409	60 825	22 216
	Collecte des dépôts sauvages	1 213 160	-	-
		<b>Sous-total</b>	<b>15 960 929</b>	<b>13 080 036</b>
	Déchèteeries	810 756	740 559	215 470
	Centre d'appels téléphoniques	96 815	100 846	20 328
	Fourrière	1 198 343	1 164 673	441 942
	<b>Sous-total</b>	<b>2 105 913</b>	<b>2 006 078</b>	<b>677 740</b>
<b>Sous-total des prestations de services</b>		<b>35 351 840</b>	<b>31 807 270</b>	<b>28 709 704</b>
<b>Divers frais</b>	Personnel	922 833	1 551 966	1 547 848
	Frais de fonctionnement	230 951	361 174	451 053
	<b>Sous-total</b>	<b>1 575 320</b>	<b>1 913 140</b>	<b>3 276 107</b>
<b>Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</b>		<b>16 292 473</b>	<b>15 317 359</b>	<b>13 988 142</b>
<b>Taux de couverture (hors VHU)</b>		<b>53%</b>	<b>52%</b>	<b>53%</b>
<b>Divers frais Cadre de vie</b>	Fourniture d'aliments			4 521
	Prestations vétérinaires			20 559
	Stérilisation / identification chiens & chats	79 858	78 092	78 482
	Personnel		6 396	424 255
	Frais de fonctionnement	6 510	14 916	39 751
<b>Sous-total cadre de vie</b>		<b>86 368</b>	<b>99 404</b>	<b>542 487</b>

## E. Présentation des coûts 2006 selon la méthode ComptaCoût

Les coûts de l'année 2006 ont été retraités selon la méthode ComptaCoût, méthode de comptabilité analytique définie par l'ADEME.

ComptaCoût est une méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Ce cadre est construit selon une logique flux de déchets d'une part (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries, etc.) et étapes techniques de gestion d'autre part (collecte, tri, traitement, stockage, etc.).

La mise en œuvre de ComptaCoût a nécessité un investissement important notamment de la direction financière du TCO (cellule Analyse et Prospective). Ce projet a été mené à son terme grâce à une étroite collaboration entre la direction des finances et la direction de l'environnement.

Le TCO fait partie des 130 collectivités nationales ayant répondu à l'appel à projet de l'ADEME. Les résultats de cette étude seront partagés prochainement dans une base de données SINOE, consultable sous Internet, afin de pouvoir établir des comparaisons et obtenir des informations fiables et homogènes sur les données au niveau national.

### ➤ DEFINITION DES COÛTS

<b>Coût complet :</b>	somme de toutes les charges HT (y compris quote-part de frais de structure du TCO)
<b>Coût aidé :</b>	coût complet moins les aides reçues (subventions)
<b>Coût imputé :</b>	ensemble des contributions reçues pour financer le service (TEOM)
<b>Coût net :</b>	coût restant à financer par le budget général du TCO

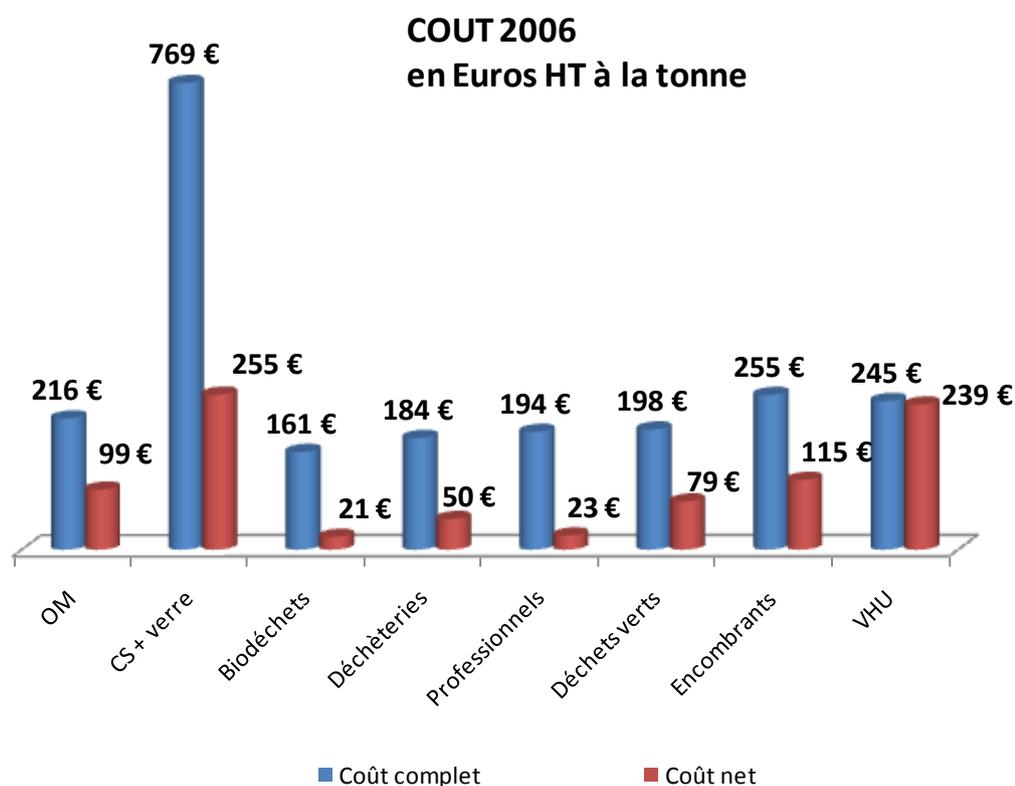
### ➤ DEFINITION DES TYPOLOGIES DE DECHETS

<b>Recyclables secs des OM :</b>	collecte sélective + verre
<b>Biodéchets :</b>	déchets organiques présents dans les biocomposteurs
<b>Déchets des professionnels :</b>	collecte des cartons en centre ville + régie de recettes
<b>VHU :</b>	Véhicule Hors d'Usage

## SYNTHESE COMPTA COUT 2006

en Euros HT à la tonne

ANNEE 2006	FLUX DES DECHETS								Total
	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	VHU	
Coût complet	216	769	161	184	194	198	255	245	244
Coût aidé	214	667	107	149	193	185	252	239	233
Coût imputé	115	412	86	99	170	106	137	-	138
Coût net	99	255	21	50	23	79	115	239	95



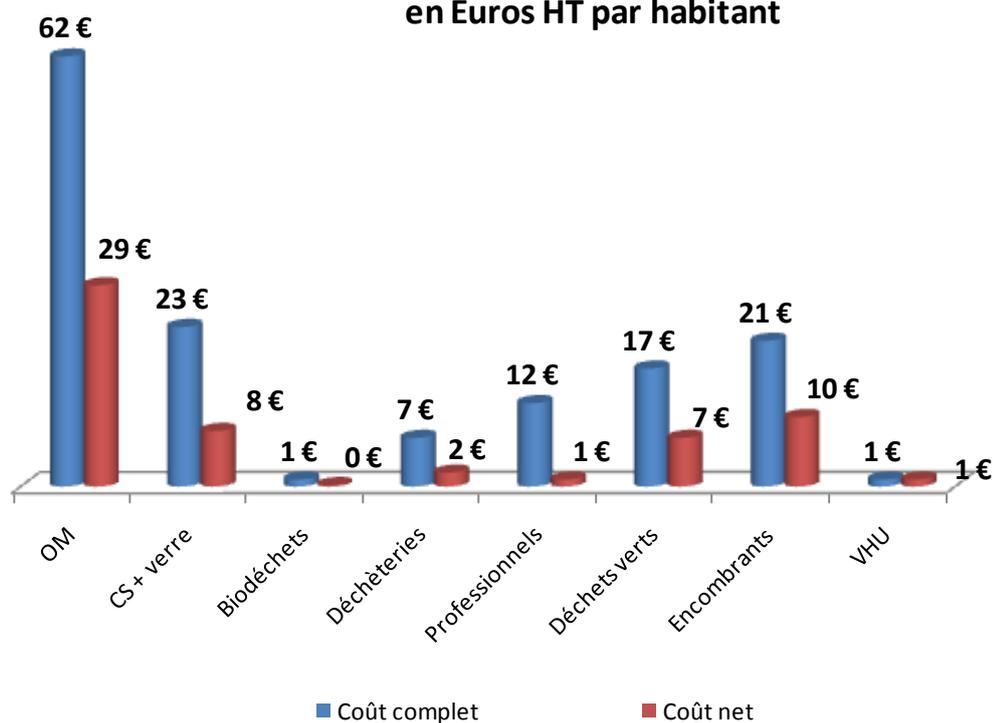
## SYNTHESE COMPTA COUT 2006

en Euros HT par habitant

ANNEE 2006	FLUX DES DECHETS								Total
	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	VHU	
Coût complet	62	23	1	7	12	17	21	1	145
Coût aidé	62	20	1	6	12	16	21	1	138
Coût imputé	33	12	1	4	11	9	11	-	81
Coût net	29	8	0,2	2	1	7	10	1	57

### COÛT 2006

en Euros HT par habitant



# MATRICE STANDARD DE PRESENTATION DES COUTS DU SERVICE DECHETS 2006

En Euros HT à la tonne

Année 2006			FLUX DES DECHETS								TOTAL
			Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	VHU	
Montants en € HT / tonne											
C H A R G E S	FONCTIONNELLES	Charges de structure	19	66	14	16	17	17	22	21	21
		Communication	4	160	65	14	8	20	19	84	19
		<b>Charges Fonctionnelles</b>	<b>23</b>	<b>226</b>	<b>79</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>106</b>	<b>40</b>
	TECHNIQUES	Pré-collecte	9	67	82		11				10
		Collecte	100	238		80	197	99	111	21	96
		Sous-total Collecte et pré-collecte	110	305	82	80	209	99	109	21	105
		Transit / Transport	28			34	30		20		24
		Tri		312		159	22		106		68
		Compostage				59		59			44
		Stockage (Enfouissement)	58	34		46	138	20	50	119	51
		Sous-total Traitement	58	321		62	131	61	101	119	80
	<b>Charges Techniques</b>	<b>193</b>	<b>543</b>	<b>82</b>	<b>152</b>	<b>173</b>	<b>160</b>	<b>221</b>	<b>139</b>	<b>204</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>216</b>	<b>769</b>	<b>161</b>	<b>184</b>	<b>194</b>	<b>198</b>	<b>255</b>	<b>245</b>	<b>244</b>
P R O D U I T S	INDUSTRIELS	Produits industriels (vente de compost)						8			8
	SOUTIENS	Soutien accordé par Eco emballage		59							59
	AIDES	Aides 'reprises' aux investissements	0,15	35	50	16		2			5
		Fonctionnement & communication		4						6	5
		Aides à l'emploi	1,23	4	4	19	0,51	3	4		3
	<b>Total Aides</b>	<b>1,38</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>35</b>	<b>0,51</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>1,38</b>	<b>102</b>	<b>54</b>	<b>35</b>	<b>0,51</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
CONTRIBUTION DES USAGERS	TEOM		115	412	86	99	-	106	137		134
	Redevance spéciale & assimilés (DIB)						170				170
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS DES USAGERS</b>			<b>115</b>	<b>412</b>	<b>86</b>	<b>99</b>	<b>170</b>	<b>106</b>	<b>137</b>	<b>-</b>	<b>148</b>
<b>COUT NET</b>			<b>99</b>	<b>255</b>	<b>21</b>	<b>50</b>	<b>23</b>	<b>79</b>	<b>115</b>	<b>239</b>	<b>95</b>

# MATRICE STANDARD DE PRESENTATION DES COUTS DU SERVICE DECHETS 2006

En Euros HT par habitant

Année 2006

Montants en € HT / habitant

		FLUX DES DECHETS								TOTAL	
		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	VHU		
CHARGES	FONCTIONNELLES	Charges de structure	5	2	0,10	1	1	1	2	0,13	12
		Communication	1	5	0,48	1	1	2	2	1	11
		<b>Charges Fonctionnelles</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>24</b>
	TECHNIQUES	Pré-collecte	3	2	1						5
		Collecte	29	7		3	0,29	8	9	0,12	57
		Sous-total Collecte et pré-collecte	32	9	1	3	0,29	8	9	0,12	62
		Transit / Transport	7			1	2		1		11
		Tri		7		0,42	0,03		5		12
		Compostage				0,33		5			5
		Stockage (Enfouissement)	17	0,19		1	9	0,14	3	1	30
		Sous-total Traitement	17	7		1	9	5	8	1	47
		<b>Charges Techniques</b>	<b>56</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>121</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>62</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>145</b>
PRODUITS	INDUSTRIELS	Produits industriels (vente de compost)						1		1	
	SOUTIENS	Soutien accordé par Eco emballage		2						2	
	AIDES	Aides 'reprises' aux investissements		1	0,37	1					2
		Fonctionnement & communication		0,10						0,03	0
		Aides à l'emploi	0,35	0,12	0,03	0,7	0,03	0,25	0,31		2
	<b>Total Aides</b>	<b>0,35</b>	<b>1</b>	<b>0,4</b>	<b>1</b>	<b>0,03</b>	<b>0,25</b>	<b>0,31</b>	<b>0,03</b>	<b>4</b>	
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>0,35</b>	<b>3</b>	<b>0,4</b>	<b>1</b>	<b>0,03</b>	<b>1</b>	<b>0,31</b>	<b>0,03</b>	<b>7</b>	
CONTRIBUTION DES USAGERS	TEOM		33	12	1	4		9	11	70	
	Redevance spéciale & assimilés (DIB)						11			11	
	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS DES USAGERS</b>		<b>33</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>81</b>
<b>COUT NET</b>		<b>29</b>	<b>8</b>	<b>0,2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	

### **III. PERSPECTIVES**

#### **A. Fonctionnement**

L'année 2009 sera principalement marquée par :

- La mise en place des nouveaux marchés de fourniture et maintenance de corbeilles à papier sur l'ensemble du territoire.
- Le renouvellement du marché de transfert des ordures ménagères et assimilés.
- Le démarrage du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes du Port et de la Possession.
- Le démarrage des opérations de broyage de déchets verts sur les sites de la voie cannière et de Cambaie.
- La poursuite d'une communication adaptée sur la collecte sélective dans un objectif d'optimisation quantitative et qualitative des tonnages captés et l'ouverture de cette communication sur les modes de présentation des déchets, sur le suivi des bio composteurs, sur la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'errance animale.
- L'inscription de la collecte dans la démarche de certification QUALITRI.
- Dans le cadre de la R388, une suppression progressive des lieux de collecte à risque et des points noirs.
- Le soutien des associations ARER et ORA dans le cadre des compétences Energie et Air.
- Le soutien à la création d'une ressourcerie.

Afin de mieux maîtriser les différents prestataires, une cellule de contrôle interne veillera au respect des contrats et du service fait par les prestataires, dans un souci de qualité de service et de satisfaction des usagers, avec si nécessaire la mise en application de moyens coercitifs.

De plus, dans une logique d'amélioration du cadre de vie, une attention toute particulière sera apportée à la résorption des dépôts sauvages en partenariat avec les communes avec l'objectif de les éradiquer en totalité sous deux ans. En complément, les points de regroupement de déchets seront finement analysés et confortés si nécessaire.

La politique de réduction des déchets à la source sera poursuivie par la mise à disposition des bio composteurs permettant une diminution des tonnages collectés en porte à porte.

Enfin, la Collectivité renforcera son action d'élimination des épaves et continuera ses actions de stérilisation des chiens et chats et de lutte contre l'errance animale.

## **B. Pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement**

En collaboration avec la direction des ressources humaines, une réflexion a été menée sur la pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement.

La solution retenue, à savoir l'externalisation des services, permet de garantir à ces emplois aidés l'obtention de véritables contrats à durée indéterminée dans le secteur marchand.

L'année 2009 sera concernée par l'externalisation de la collecte des corbeilles à papier, de la gestion de la plate forme de broyage de Saint-Leu avec comme objectif que 100% des emplois aidés du TCO puissent bénéficier d'un emploi durable.

## **C. Démarche Qualité**

Cette année permettra de développer l'ensemble des procédures techniques et financières utiles au suivi du fonctionnement de l'activité assorti d'indicateurs de mesure de la qualité du service rendu.

## **D. Investissements**

### **1) Réalisation de 5 déchèteries**

Dans le cadre de la mise en œuvre des équipements prévus dans le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a décidé de construire **5 nouvelles déchèteries** sur son territoire d'action :

- une au Port (Zone artisanale),
- deux à Saint-Paul (lieux dits Plateau Caillou et Rocquefeuil),
- une à Trois-Bassins, au lieu dit Monvert,
- et une à Saint-Leu, au lieu dit La Chaloupe.

Les travaux des 5 déchèteries seront lancés par tranches successives. La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux porte sur la réalisation des déchèteries du Port et de Plateau Caillou à Saint-Paul. La création de ces nouvelles déchèteries, en parallèle à la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers, permettront, aux particuliers du quartier de Plateau Caillou et des quartiers limitrophes, de déposer gratuitement leurs déchets occasionnels, tels que les encombrants, déchets verts, plastiques, métaux, etc. Les principaux objectifs sont de favoriser la valorisation et le recyclage des déchets et de contribuer à la préservation de l'environnement.

### **➤ Coût global des opérations**

Cette opération estimée à **3 216 540 €** s'inscrit dans les objectifs du PDEMA et pourrait ainsi faire l'objet de subventions de l'Europe au titre de la mesure 12.07-03 du DOCUP, du Conseil Général et de l'ADEME.

Coût global par déchèterie :

- Déchèterie de Plateau Caillou	678 376 €
- Déchèterie du Port	548 026 €
- Déchèterie de Monvert	637 681 €
- Déchèterie de Rocquefeuil	590 538 €
- Déchèterie de la Chaloupe	761 918 €

➤ **Plans de financement prévisionnel**

<b>Déchèterie de Plateau Caillou</b>		
<b>Co-financeurs</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Montant des participations</b>
FEDER – mesure POE 3-16	60%	407 025,65
DEPARTEMENT	10%	67 837,61
ADEME (10% plafonné à un projet de 220 000 €)	3,24%	22 000
Part TCO	26,76%	181 512,82

<b>Déchèterie du Port - Zone artisanale</b>		
<b>Co-financeurs</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Montant des participations</b>
FEDER – mesure POE 3-16	60%	328 815,72
DEPARTEMENT	10%	54 802,62
ADEME (10% plafonné à un projet de 220 000 €)	4,01%	22 000
Part TCO	25,99%	142 389,86

<b>Déchèterie de Monvert</b>		
<b>Co-financeurs</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Montant des participations</b>
FEDER- mesure POE 3-16	60%	382 608,75
DEPARTEMENT	10%	63 768,12
ADEME	3,24%	22 000
TCO	26,76 %	169 304,39

<b>Déchèterie de Rocquefeuil</b>		
<b>Co-financeurs</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Montant des participations</b>
FEDER- mesure POE 3-16	60%	354 323,05
DEPARTEMENT	10%	59 053,84
ADEME	3,24%	22 000
TCO	26,76%	155 161,53

<b>Déchèterie de La Chaloupe</b>		
<b>Co-financeurs</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Montant des participations</b>
FEDER- mesure POE 3-16	60%	458 816,75
DEPARTEMENT	10%	76 469,46
ADEME	3,24%	22 000
TCO	26,76%	204 632,27

### ➤ Durées prévisionnelles des travaux

#### **Pour la déchèterie de Plateau Caillou :**

Début des travaux prévu pour avril 2009  
Fin des travaux prévue pour septembre 2009

Soit une durée globale de réalisation des travaux de **5 mois**

#### **Pour la déchèterie du Port :**

Début des travaux prévu pour mars 2009  
Fin des travaux prévue pour septembre 2009

Soit une durée globale de réalisation des travaux de **7 mois**

#### **Pour la déchèterie de Monvert :**

Début des travaux prévu pour juin 2009  
Fin des travaux prévue pour décembre 2009

Soit une durée globale de réalisation des travaux de **6 mois**

#### **Pour la déchèterie de Rocquefeuil :**

Début des travaux prévu pour juin 2009  
Fin des travaux prévue pour novembre 2009

Soit une durée globale de réalisation des travaux de **5 mois**

#### **Pour la déchèterie de la Chaloupe :**

L'exécution des travaux est prévue courant 2010-2011.

## 2) Extension de la station de compostage du Port

La station de compostage du Port est dimensionnée pour accepter 44 000 m<sup>3</sup> de déchets végétaux par an, soit 8 000 tonnes ou 667 tonnes par mois. Actuellement, elle en reçoit plus du double. **La station est donc saturée.**

Les motifs de cette saturation sont liés d'une part à la réception sur cette station de la quasi-totalité des déchets végétaux du territoire alors qu'une partie d'entre eux allait auparavant sur la plateforme de compostage de la CIVIS, située sur le Centre d'Enfouissement Technique de la Rivière Saint-Etienne.

D'autre part, la production de déchets végétaux ne cesse de croître au vu du nombre d'habitations nouvellement créées, de la collecte séparative des déchets végétaux de meilleure qualité et de la saisonnalité.

En l'absence de solutions alternatives et du fait de la saturation de la plateforme qui se voudra récurrente jusqu'à la création de nouveaux équipements, une extension de la plateforme est impérative afin de ne pas interrompre la continuité du service public. Cette extension est projetée sur les parcelles à proximité directe de la plateforme actuelle dont le foncier entrant dans le cadre de la ZAC Environnement, est aisément disponible.

➤ **Coût global de l'opération : 1 260 000 €**

➤ **Plan de financement prévisionnel**

Co-financeurs	Taux de participation	Montant des participations
<b>FEDER – mesure POE 3-16</b>	60%	756 000
<b>DEPARTEMENT</b>	10%	126 000
<b>ADEME</b>	10%	126 000
<b>Part TCO</b>	20%	252 000

➤ **Durée prévisionnelle des travaux :** de juin 2009 à décembre 2009, soit une durée globale de réalisation de 6 mois.

## 3) Autres

Pour se mettre en conformité avec les contraintes réglementaires, un programme global de réhabilitation va être mené en prenant en compte la décharge de la Rivière des Galets (le Port), la décharge de Cocâtre (Trois Bassins) et la cessation d'activité de l'ancienne usine de broyage des ordures brutes.

La station de transit du Port fera l'objet d'une mise à jour de son arrêté d'exploitation.

De plus, un audit technique de mise en conformité sera effectué sur l'ensemble des équipements Environnement (maintien de la plate forme de broyage de Saint-Leu ou construction d'une plate forme de compostage, déchèteries).

Les points d'implantation des bornes à verre et des points de regroupement seront consolidés.

Les études préalables à la création du CIGED seront portées.

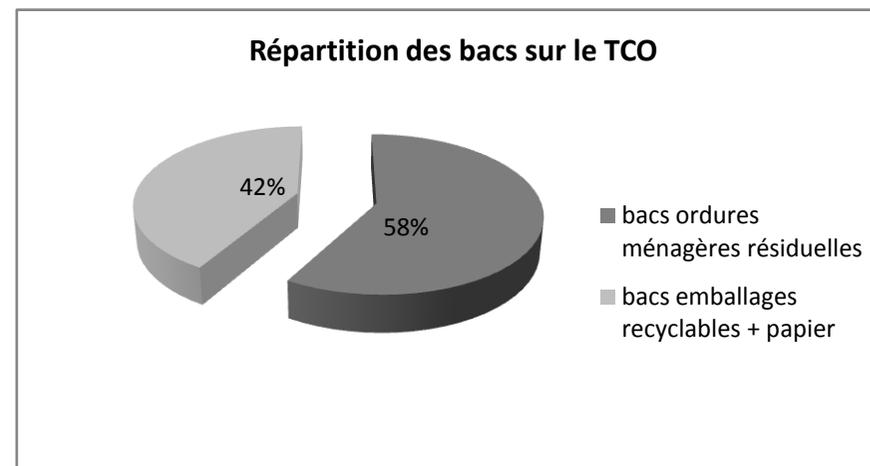
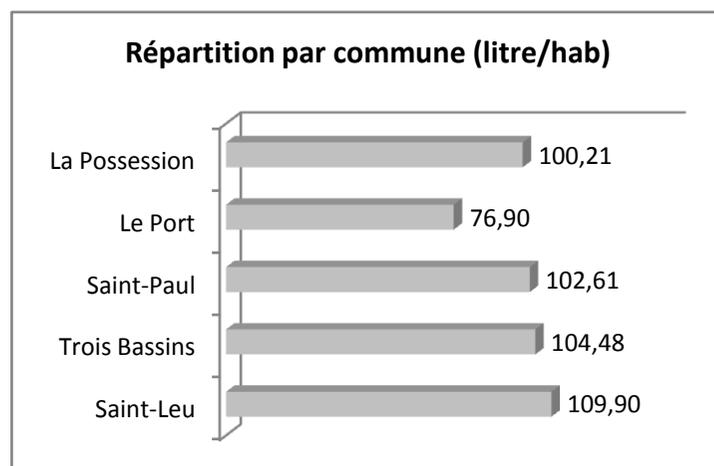
## **E. Etudes**

- La direction s'attachera à la réalisation du schéma directeur énergie du TCO.
- Une étude de gisement permettant de proposer une collecte spécifique aux artisans commerçants et aux métiers de bouche dans le cadre de la Redevance Spéciale sera lancée ainsi qu'une étude sur le financement du service de collecte.
- Dans le cadre des compétences air et bruit, la direction mènera notamment les études nécessaires à l'évaluation environnementale du PDU.
- La gestion des boues de STEP sera étudiée.
- Une réflexion sera portée sur la mise en œuvre d'une démarche de développement durable (Type agenda 21).

## ANNEXE 1 : DETAIL DE LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

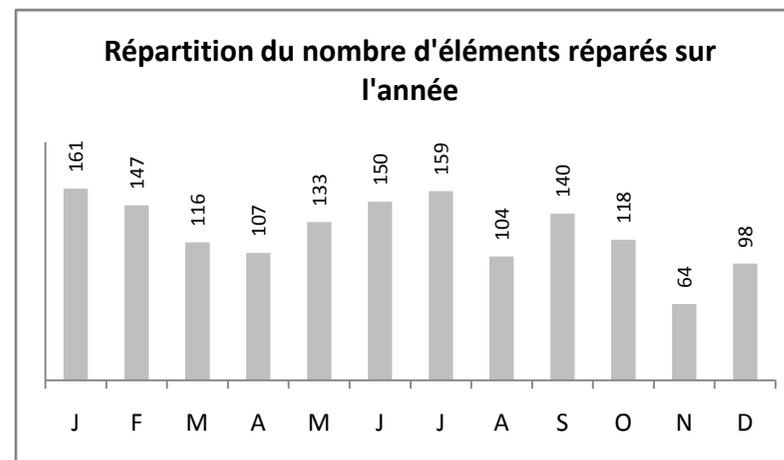
### Les bacs roulants – fourniture et livraison

	BACS ORDURES MENAGERES RESIDUELLES				BACS EMBALLAGES RECYCLABLES + PAPIERS				TOTAL				BACS C PROFESSIONNELS
	Volumes 2008 (litres)	Volumes 2007 (litres)	Delta	Litr/hab 2008	Volumes 2008 (litres)	Volumes 2007 (litres)	Delta	Litr/hab 2008	Volumes 2008 (litres)	Volumes 2007 (litres)	Delta	Litr/hab 2008	Volumes 2008 (litres)
La Possession	1 473 940	1 359 280	8%	58,21	1 063 240	932 700	14%	41,99	2 537 180	2 291 980	11%	100,21	0
Le Port	1 903 380	1 828 260	4%	49,21	1 070 900	973 360	10%	27,69	2 974 280	2 801 620	6%	76,90	0
Saint-Paul	6 097 100	5 849 240	4%	59,48	4 420 960	4 132 280	7%	43,13	10 518 060	9 981 520	5%	102,61	57 340
Trois Bassins	391 240	377 640	4%	57,49	319 780	306 800	4%	46,99	711 020	684 440	4%	104,48	1 020
Saint-Leu	1 717 180	1 636 420	5%	60,99	1 377 400	1 301 300	6%	48,92	3 094 580	2 937 720	5%	109,90	4 760
<b>Total TCO</b>	<b>11 582 840</b>	<b>11 050 840</b>	<b>5%</b>	<b>57,49</b>	<b>8 252 280</b>	<b>7 646 440</b>	<b>8%</b>	<b>40,96</b>	<b>19 835 120</b>	<b>18 697 280</b>	<b>6%</b>	<b>98,46</b>	<b>63 120</b>

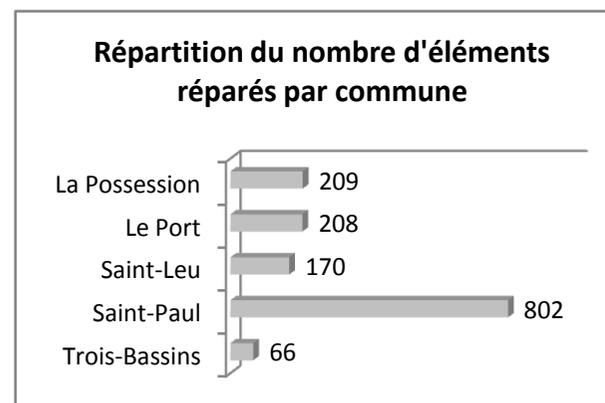


## Les bacs roulants – maintenance

Mois	Nb Couvercle	Nb Roues	Nb Train Roulement	Nb Lavage bacs en point de regroupement	Total nb éléments réparés	Nbre interventions 2008
J	61	47	53	0	161	156
F	56	41	50	0	147	146
M	37	22	57	0	116	122
A	50	17	40	0	107	101
M	49	34	50	0	133	144
J	59	23	68	0	150	153
J	81	30	48	0	159	129
A	38	17	49	0	104	97
S	74	27	39	0	140	130
O	44	17	50	7	118	111
N	41	9	14	0	64	63
D	29	18	51	0	98	103
<b>Total 2008</b>	<b>619</b>	<b>302</b>	<b>569</b>	<b>7</b>	<b>1497</b>	<b>1455</b>

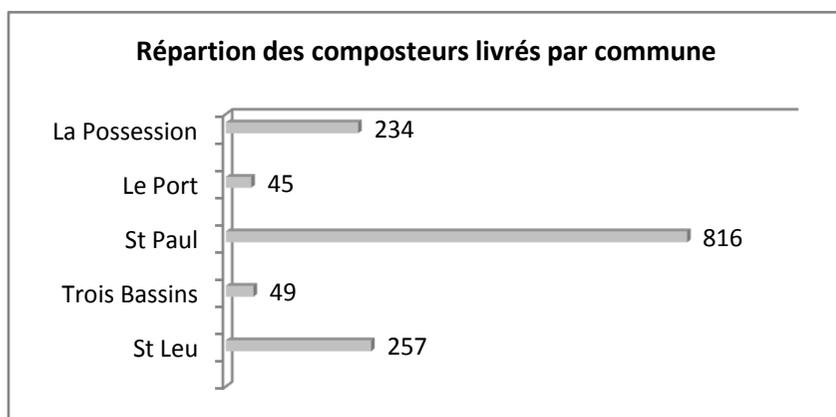


	Couvercle	Roue	Train Roulement	Lavage bacs en point de regroupement	Total éléments réparés	Nbre interventions 2008
La Possession	151	41	57	0	249	209
Le Port	106	28	56	0	190	208
Saint-Leu	52	49	60	0	161	170
Saint-Paul	282	170	375	7	834	802
Trois-Bassins	28	14	21	0	63	66
<b>Total TCO</b>	<b>619</b>	<b>302</b>	<b>569</b>	<b>7</b>	<b>1497</b>	<b>1455</b>



## Les composteurs domestiques

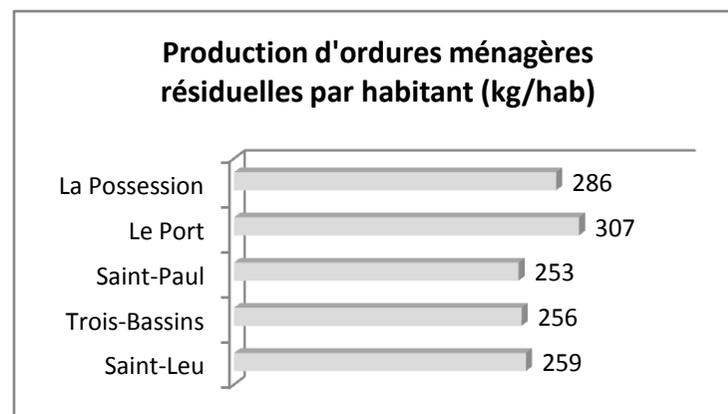
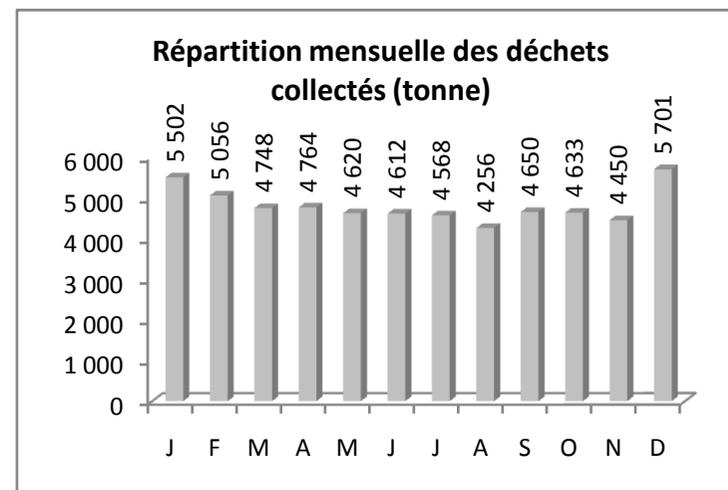
	La Possession		Le Port		St Paul		Trois Bassins		St Leu		Sous Total		Total
	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	
J	1	6	0	0	9	36	1	0	14	2	25	44	<b>69</b>
F	4	6	0	0	11	0	0	0	1	5	16	11	<b>27</b>
M	4	16	0	1	18	13	2	0	9	13	33	43	<b>76</b>
A	23	24	4	1	138	156	10	0	29	22	204	203	<b>407</b>
M	23	28	10	4	70	49	6	3	26	23	135	107	<b>242</b>
J	4	6	0	0	20	9	6	4	14	21	44	40	<b>84</b>
J	4	2	0	1	17	28	1	1	5	3	27	35	<b>62</b>
A	3	4	0	0	3	7	1	1	0	3	7	15	<b>22</b>
S	10	13	5	0	20	22	2	2	3	5	40	42	<b>82</b>
O	5	13	0	1	34	43	0	2	3	3	42	62	<b>104</b>
N	9	5	9	1	28	23	0	1	13	8	59	38	<b>97</b>
D	10	11	8	0	35	27	4	2	18	14	75	54	<b>129</b>
<b>Sous Total</b>	<b>100</b>	<b>134</b>	<b>36</b>	<b>9</b>	<b>403</b>	<b>413</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>135</b>	<b>122</b>	<b>707</b>	<b>694</b>	<b>1401</b>
<b>Total</b>	<b>234</b>		<b>45</b>		<b>816</b>		<b>49</b>		<b>257</b>				



## ANNEXE 2 : TONNAGES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

### Les ordures ménagères résiduelles

Mois	Tonnages 2008							Total TCO 2008	Tonnages 2008 Mafate *
	La Possession	Le Port	Saint-Paul Bas	Saint-Paul Hauts	Trois-Bassins	Saint-Leu	C3 restaurateurs		
J	675	1 127	1 154	1 429	131	750	236	5 502	14
F	641	1 020	927	1 337	97	698	336	5 056	0
M	629	983	856	1 268	89	630	293	4 748	0
A	595	989	871	1 248	78	673	310	4 764	29
M	567	947	897	1 218	160	565	266	4 620	13
J	594	971	838	1 197	206	520	286	4 612	8
J	587	901	812	1 282	173	577	236	4 568	10
A	508	865	765	1 200	112	552	254	4 256	12
S	619	968	807	1 238	175	559	284	4 650	10
O	593	974	790	1 231	138	594	313	4 633	12
N	537	964	730	1 224	147	546	302	4 450	14
D	704	1 150	946	1 660	233	641	367	5 701	12
<b>TOTAL</b>	<b>7 249</b>	<b>11 859</b>	<b>10 393</b>	<b>15 532</b>	<b>1 739</b>	<b>7 305</b>	<b>3 483</b>	<b>57 560</b>	<b>134</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>286</b>	<b>307</b>	<b>253</b>	<b>256</b>	<b>259</b>	<b>-</b>	<b>286</b>	<b>216</b>	



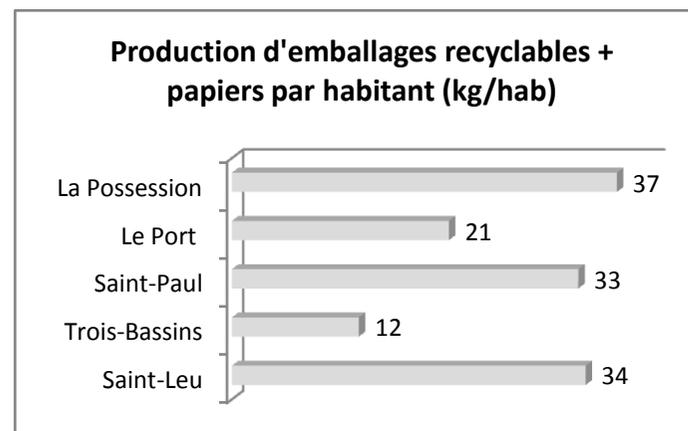
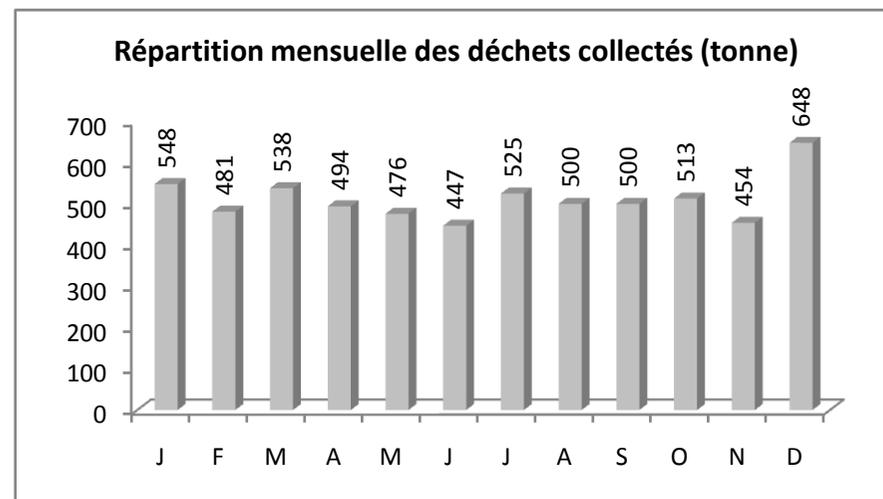
<b>TOTAL 2007</b>	<b>7 194</b>	<b>11 802</b>	<b>13 430</b>	<b>15 435</b>	<b>1 517</b>	<b>7 480</b>	<b>-</b>	<b>56 857</b>	<b>105</b>
<b>Delta 2007/08</b>	<b>0,76%</b>	<b>0,48%</b>	<b>-22,61%</b>	<b>0,63%</b>	<b>14,62%</b>	<b>-2,33%</b>	<b>-</b>	<b>1,24%</b>	<b>27,52%</b>

\* : tonnage d'ordures ménagères total (ordures ménagères résiduelles + emballages et papiers + verre)

## Les emballages recyclables et papiers

Mois	Tonnages 2008						Total TCO
	La Possession	Le Port	Saint-Paul Bas	Saint-Paul Hauts	Trois-Bassins	Saint-Leu	
J	66	69	140	172	10	91	<b>548</b>
F	71	64	88	176	5	77	<b>481</b>
M	114	71	101	169	6	77	<b>538</b>
A	74	77	98	165	8	72	<b>494</b>
M	60	59	104	175	9	69	<b>476</b>
J	56	63	86	161	4	77	<b>447</b>
J	77	76	90	200	6	76	<b>525</b>
A	68	62	107	174	5	84	<b>500</b>
S	66	59	99	184	8	84	<b>500</b>
O	80	59	106	185	9	74	<b>513</b>
N	76	50	84	169	8	67	<b>454</b>
D	118	88	101	239	4	98	<b>648</b>
<b>TOTAL</b>	<b>926</b>	<b>797</b>	<b>1204</b>	<b>2169</b>	<b>82</b>	<b>946</b>	<b>6124</b>
<b>Kg/hab</b>	37	21	33		12	34	30

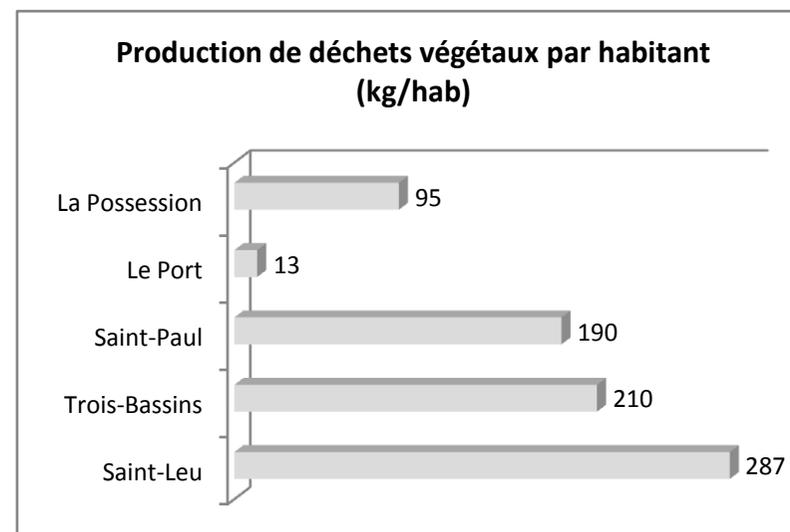
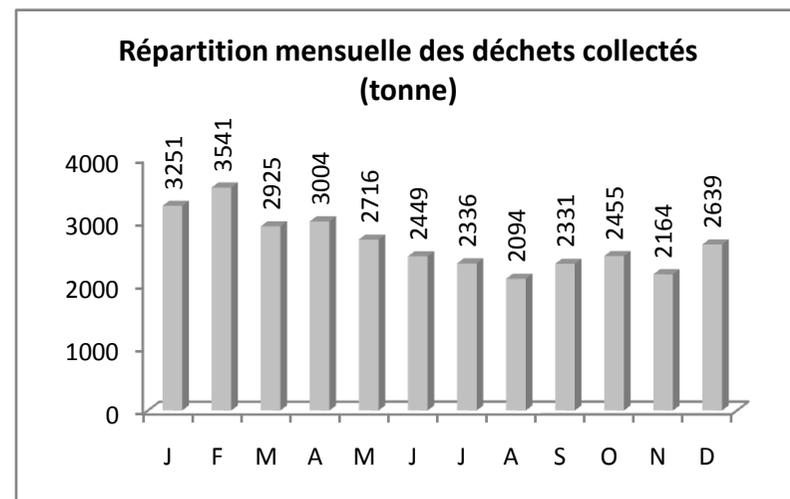
<b>TOTAL 2007</b>	<b>693</b>	<b>698</b>	<b>1094</b>	<b>1243</b>	<b>103</b>	<b>607</b>	<b>4439</b>
<b>Delta 2007/08</b>	33,62%	14,18%	10,05%	74,46%	-20,39%	-55,85%	37,96%



## Les déchets végétaux

Mois	Tonnages 2008						Total TCO
	La Possession	Le Port	Saint-Paul Bas	Saint-Paul Hauts	Trois-Bassins	Saint-Leu	
J	221	79	779	1221	163	789	<b>3251</b>
F	344	64	1007	1177	138	811	<b>3541</b>
M	273	47	747	1068	117	673	<b>2925</b>
A	230	39	833	990	106	806	<b>3004</b>
M	217	32	733	901	130	702	<b>2716</b>
J	151	52	681	752	130	683	<b>2449</b>
J	162	52	585	724	113	700	<b>2336</b>
A	119	31	573	688	109	574	<b>2094</b>
S	176	42	627	778	91	617	<b>2331</b>
O	150	23	739	867	101	575	<b>2455</b>
N	171	38	634	689	118	514	<b>2164</b>
D	203	12	720	941	115	647	<b>2639</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2417</b>	<b>511</b>	<b>8659</b>	<b>10797</b>	<b>1432</b>	<b>8092</b>	<b>31907</b>
<b>Kg/hab</b>	95	13	190		210	287	158

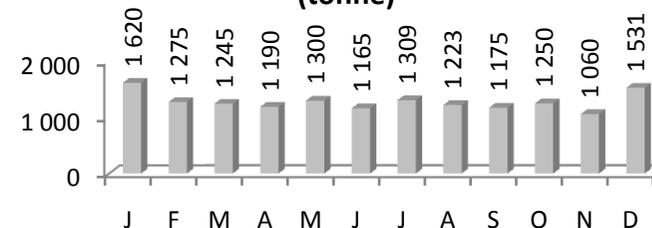
<b>TOTAL 2007</b>	<b>1537</b>	<b>452</b>	<b>6993</b>	<b>7108</b>	<b>728</b>	<b>3623</b>	<b>20441</b>
<b>Delta 2007/2008</b>	57,25%	13,05%	23,82%	51,88%	96,71%	123,37%	56,09%



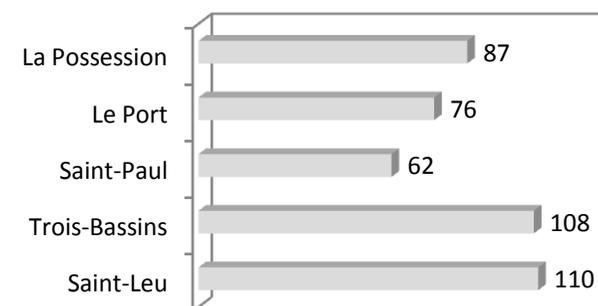
## Les encombrants

Mois	Tonnages 2008						
	La Possession	Le Port	Saint-Paul Bas	Saint-Paul Hauts	Trois-Bassins	Saint-Leu	Total TCO
J	223	286	196	474	84	357	1 620
F	173	277	131	341	63	290	1 275
M	184	282	131	353	44	251	1 245
A	175	251	155	327	69	213	1 190
M	191	251	177	344	36	302	1 300
J	179	237	151	336	44	219	1 165
J	190	189	183	416	83	247	1 309
A	173	234	162	343	78	233	1 223
S	144	234	171	318	70	237	1 175
O	198	229	165	377	45	235	1 250
N	124	173	164	310	54	236	1 060
D	241	297	222	439	66	266	1 531
<b>TOTAL</b>	<b>2 195</b>	<b>2 940</b>	<b>2 008</b>	<b>4 378</b>	<b>736</b>	<b>3 086</b>	<b>15 344</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>87</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>108</b>	<b>110</b>	<b>76</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL 2007</b>	<b>1 993</b>	<b>2 783</b>	<b>1 671</b>	<b>4 065</b>	<b>528</b>	<b>2 559</b>	<b>13 599</b>
<b>Delta 2007/08</b>	10,14%	5,64%	20,18%	7,70%	39,51%	20,58%	12,83%

**Répartition mensuelle des déchets collectés (tonne)**



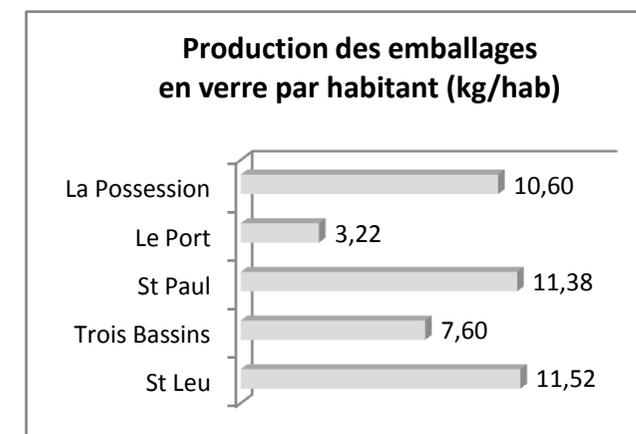
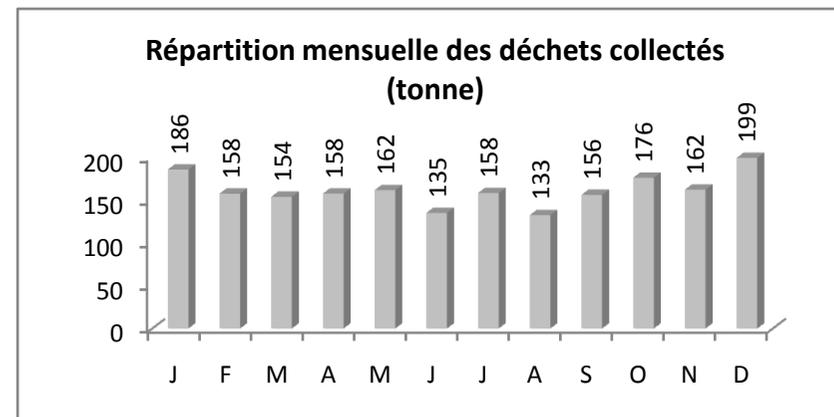
**Production d'encombrants par habitant (kg/hab)**



### ANNEXE 3 : TONNAGES COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE Les emballages en verre

Mois	Tonnages 2008					
	La Possession	Le Port	St Paul	Trois Bassins	St Leu	Total
J	25	13	119	3	27	<b>186</b>
F	20	9	97	6	26	<b>158</b>
M	19	10	96	3	26	<b>154</b>
A	26	9	83	5	34	<b>158</b>
M	26	13	95	5	24	<b>162</b>
J	17	8	88	3	19	<b>135</b>
J	21	9	101	3	24	<b>158</b>
A	20	8	76	5	24	<b>133</b>
S	18	10	103	3	22	<b>156</b>
O	28	12	96	7	33	<b>176</b>
N	21	13	93	4	31	<b>162</b>
D	28	11	120	4	35	<b>199</b>
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>125</b>	<b>1167</b>	<b>52</b>	<b>324</b>	<b>1936</b>
<b>Tonnage / hab</b>	10,60	3,22	11,38	7,60	11,52	9,61

<b>TOTAL 2007</b>	<b>237</b>	<b>121</b>	<b>1059</b>	<b>38</b>	<b>267</b>	<b>1722</b>
<b>Delta 2007/2008</b>	13,02%	3,26%	10,20%	36,39%	21,34%	12,41%

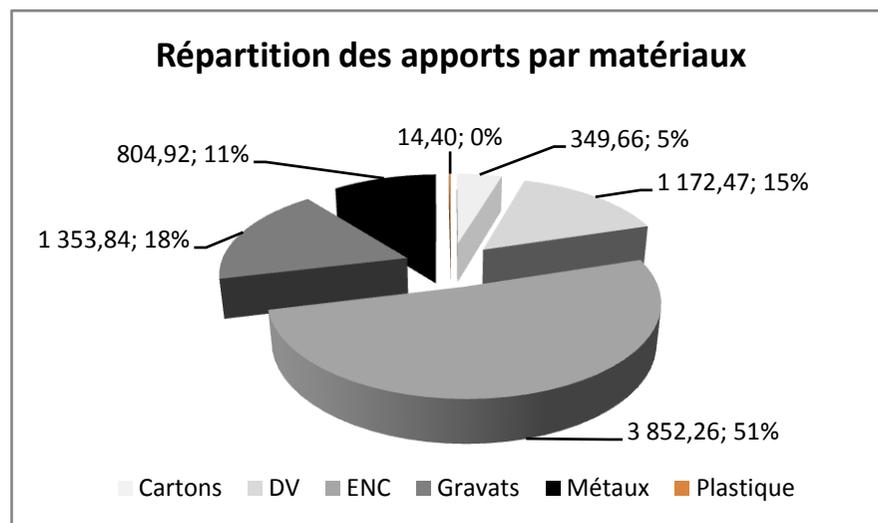


**ANNEXE 4 : APPORTS VOLONTAIRES EN DECHETERIES**  
**Filières de valorisation**

<b>TYPE DE DECHETS</b>	<b>VALORISATION</b>	<b>LIEU</b>	<b>PRESTATAIRE</b>
Déchets végétaux	Compostage	Plate-Forme de compostage du Port	HCE
	Broyage	Plate – forme de broyage de St-Leu	Régie
Gros métaux / verre	Recyclage	Zac environnement du Port	Métal réunion
Gravats	Enfouissement	CET de la Rivière St-Etienne	CIVIS
Encombrants	Pré-tri/ Enfouissement	Centre de tri du port /CET de la Rivière St-Etienne	CYCLEA /CIVIS
Cartons-Papiers-Journaux	Recyclage	Centre de tri du Port	CYCLEA
Huiles de vidange	Valorisation thermique	Usine thermique de Bois-Rouge	Sovidange
Batteries	Valorisation matière	Export Métropole	CRMM (ATBR)
Piles	Valorisation matière	Export Métropole	CRMM (Corépile)
Plastique-Emballages	Recyclage	Centre de tri du Port	CYCLEA

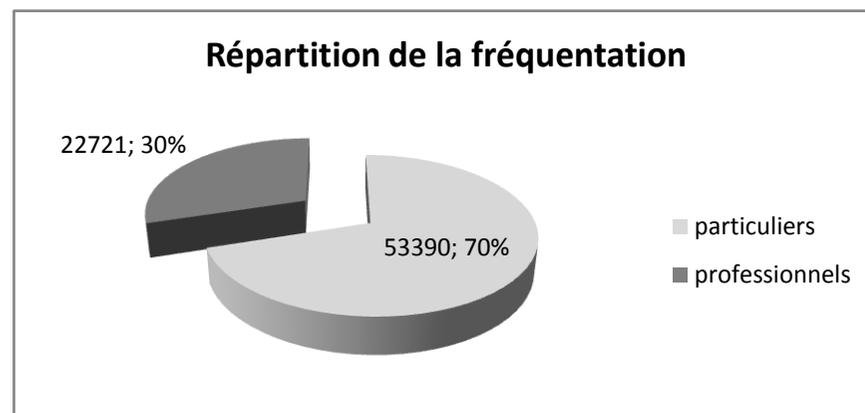
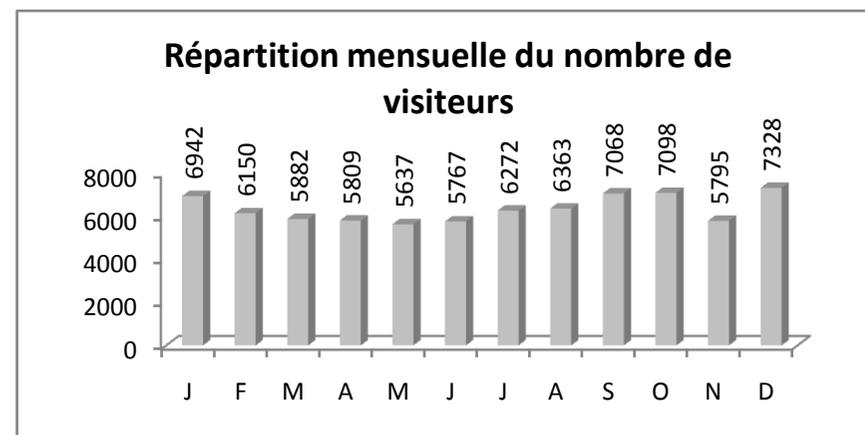
## Les apports en déchèteries

	Cartons	DV	ENC	Gravats	Métaux	Plastique	Total 2008	Total 2007	Delta	Batteries (unités)	Piles (unités)	Huile (litres)
Etang	50,70	319,62	813,34	279,76	152,06	0,00	<b>1 615,48</b>	1 284,10	<b>26%</b>	217	1745	92
Thénor	30,64	141,11	489,69	95,78	113,32	12,62	<b>883,16</b>	954,58	<b>-7%</b>	432	2 715	1 455
Guillaume	36,88	223,00	450,18	91,96	0,00	0,00	<b>802,02</b>	710,28	<b>13%</b>	321	2 151	1 226
Port	110,38	188,98	768,78	317,64	238,54	0,00	<b>1 624,32</b>	1 248,06	<b>30%</b>	628	6 906	2 350
Possession	25,52	161,22	371,07	153,18	104,38	0,00	<b>815,37</b>	637,38	<b>28%</b>	706	2 987	894
P. des Châteaux	23,72	0,00	246,36	111,46	45,34	1,78	<b>428,66</b>	408,78	<b>5%</b>	228	1 444	476
Hermitage	62,26	70,74	487,00	282,74	151,28	0,00	<b>1 054,02</b>	1 339,70	<b>-21%</b>	82	2 087	1 166
Trois Bassins	9,56	67,80	225,84	21,32	0,00	0,00	<b>324,52</b>	320,51	<b>1%</b>	0	215	289
<b>Total 2008</b>	<b>349,66</b>	<b>1 172,47</b>	<b>3 852,26</b>	<b>1 353,84</b>	<b>804,92</b>	<b>14,40</b>	<b>7 547,55</b>	<b>6 903,39</b>	<b>9%</b>	<b>2 614</b>	<b>20 250</b>	<b>7 948</b>
<b>Total 2007</b>	<b>388,58</b>	<b>1 105,64</b>	<b>3 848,39</b>	<b>732,04</b>	<b>811,80</b>	<b>16,94</b>				<b>2469</b>	<b>32689</b>	<b>10853</b>
<b>Delta</b>	<b>-10%</b>	<b>6%</b>	<b>0%</b>	<b>85%</b>	<b>-1%</b>	<b>-15%</b>				<b>-5,55%</b>	<b>61,43%</b>	<b>36,55%</b>

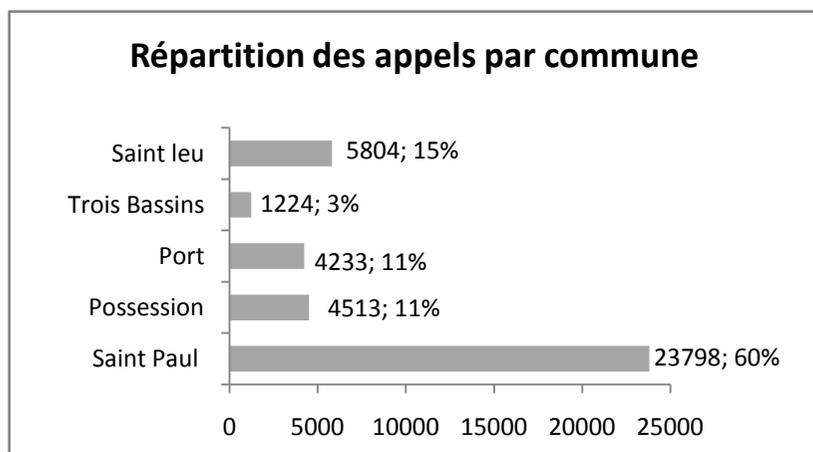
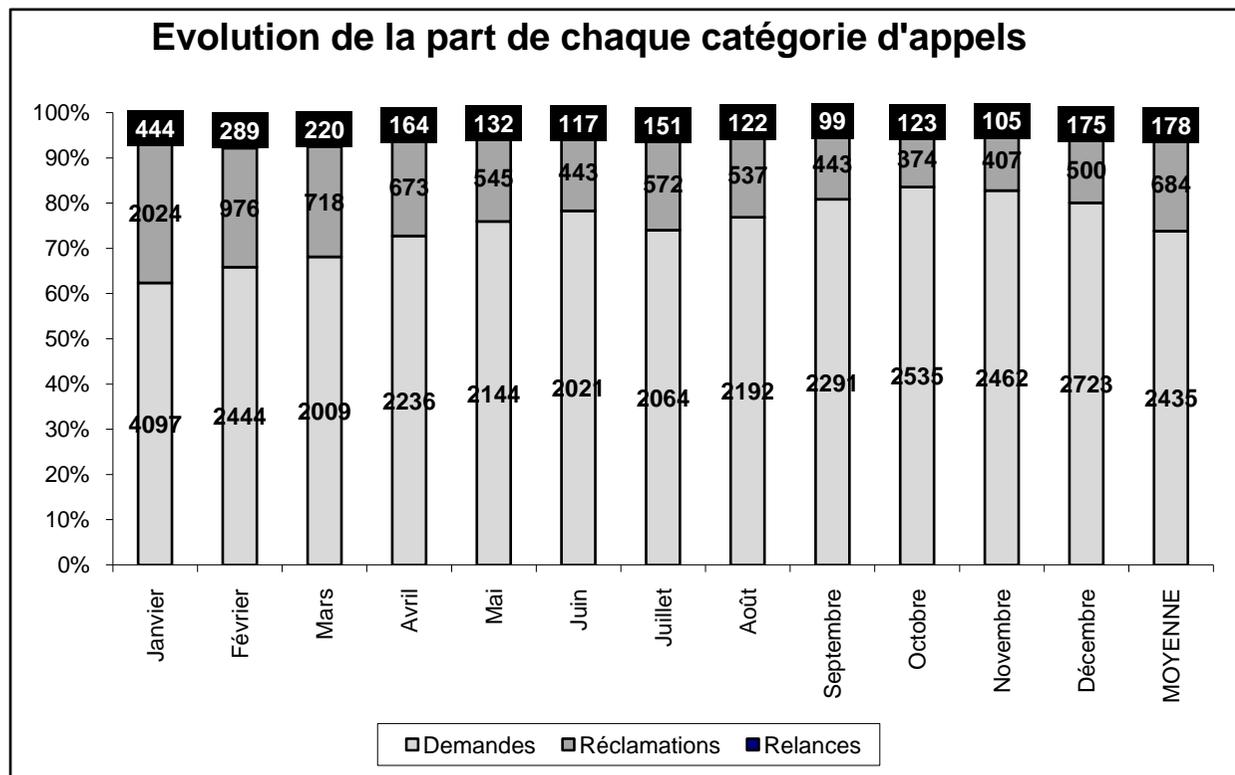
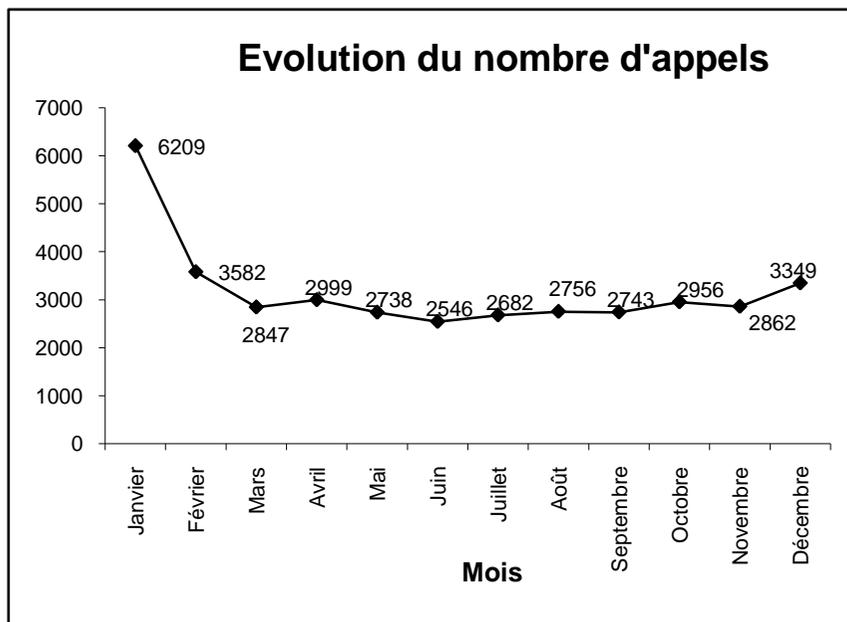


## La fréquentation des déchèteries

		Etang	Port	Guillaume	Trois Bassins	Possession	St Gym	P. des chateaux	Thénor	TOTAL
J	particuliers	809	778	648	140	741	993	474	962	5545
	professionnels	83	522	128	112	81	329	63	79	1397
	<b>total</b>	<b>892</b>	<b>1300</b>	<b>776</b>	<b>252</b>	<b>822</b>	<b>1322</b>	<b>537</b>	<b>1041</b>	<b>6942</b>
F	particuliers	809	685	465	86	557	683	408	816	4509
	professionnels	83	643	141	78	128	422	60	86	1641
	<b>total</b>	<b>892</b>	<b>1328</b>	<b>606</b>	<b>164</b>	<b>685</b>	<b>1105</b>	<b>468</b>	<b>902</b>	<b>6150</b>
M	particuliers	619	701	438	92	575	621	418	772	4236
	professionnels	100	632	132	59	159	429	72	63	1646
	<b>total</b>	<b>719</b>	<b>1333</b>	<b>570</b>	<b>151</b>	<b>734</b>	<b>1050</b>	<b>490</b>	<b>835</b>	<b>5882</b>
A	particuliers	610	611	406	101	570	571	360	773	4002
	professionnels	233	633	152	93	187	359	72	78	1807
	<b>total</b>	<b>843</b>	<b>1244</b>	<b>558</b>	<b>194</b>	<b>757</b>	<b>930</b>	<b>432</b>	<b>851</b>	<b>5809</b>
M	particuliers	673	574	483	109	580	711	388	677	4195
	professionnels	140	478	111	59	149	361	75	69	1442
	<b>total</b>	<b>813</b>	<b>1052</b>	<b>594</b>	<b>168</b>	<b>729</b>	<b>1072</b>	<b>463</b>	<b>746</b>	<b>5637</b>
J	particuliers	820	525	400	92	576	583	362	720	4078
	professionnels	246	578	100	72	195	329	91	78	1689
	<b>total</b>	<b>1066</b>	<b>1103</b>	<b>500</b>	<b>164</b>	<b>771</b>	<b>912</b>	<b>453</b>	<b>798</b>	<b>5767</b>
J	particuliers	896	614	426	129	616	601	455	836	4573
	professionnels	232	555	136	57	209	363	90	57	1699
	<b>total</b>	<b>1128</b>	<b>1169</b>	<b>562</b>	<b>186</b>	<b>825</b>	<b>964</b>	<b>545</b>	<b>893</b>	<b>6272</b>
A	particuliers	823	598	540	100	583	695	462	846	4647
	professionnels	283	554	95	58	224	367	66	69	1716
	<b>total</b>	<b>1106</b>	<b>1152</b>	<b>635</b>	<b>158</b>	<b>807</b>	<b>1062</b>	<b>528</b>	<b>915</b>	<b>6363</b>
S	particuliers	644	496	435	118	523	945	513	792	4466
	professionnels	477	646	168	99	193	764	155	100	2602
	<b>total</b>	<b>1121</b>	<b>1142</b>	<b>603</b>	<b>217</b>	<b>716</b>	<b>1709</b>	<b>668</b>	<b>892</b>	<b>7068</b>
O	particuliers	728	482	450	109	627	890	512	762	4560
	professionnels	430	695	170	34	210	747	149	103	2538
	<b>total</b>	<b>1158</b>	<b>1177</b>	<b>620</b>	<b>143</b>	<b>837</b>	<b>1637</b>	<b>661</b>	<b>865</b>	<b>7098</b>
N	particuliers	492	439	404	62	577	696	376	718	3764
	professionnels	416	587	136	53	148	443	144	104	2031
	<b>total</b>	<b>908</b>	<b>1026</b>	<b>540</b>	<b>115</b>	<b>725</b>	<b>1139</b>	<b>520</b>	<b>822</b>	<b>5795</b>
D	particuliers	632	685	490	132	683	739	400	1054	4815
	professionnels	531	634	173	97	190	632	172	84	2513
	<b>total</b>	<b>1163</b>	<b>1319</b>	<b>663</b>	<b>229</b>	<b>873</b>	<b>1371</b>	<b>572</b>	<b>1138</b>	<b>7328</b>
Total	particuliers	8555	7188	5585	1270	7208	8728	5128	9728	53390
	professionnels	3254	7157	1642	871	2073	5545	1209	970	22721
	<b>total</b>	<b>11809</b>	<b>14345</b>	<b>7227</b>	<b>2141</b>	<b>9281</b>	<b>14273</b>	<b>6337</b>	<b>10698</b>	<b>76111</b>
Total 2007	particuliers	9467	7705	5623	1383	6769	11525	5567	9605	57644
	professionnels	1393	5474	1513	784	1051	5558	1082	806	17661
	<b>total</b>	<b>10860</b>	<b>13179</b>	<b>7136</b>	<b>2167</b>	<b>7820</b>	<b>17083</b>	<b>6649</b>	<b>10411</b>	<b>75305</b>
Delta 2007/2008	particuliers	-9,63%	-6,71%	-0,68%	-8,17%	6,49%	-24,27%	-7,89%	1,28%	-7,38%
	professionnels	133,60%	30,75%	8,53%	11,10%	97,24%	-0,23%	11,74%	20,35%	28,65%
	<b>total</b>	<b>8,74%</b>	<b>8,85%</b>	<b>1,28%</b>	<b>-1,20%</b>	<b>18,68%</b>	<b>-16,45%</b>	<b>-4,69%</b>	<b>2,76%</b>	<b>1,07%</b>



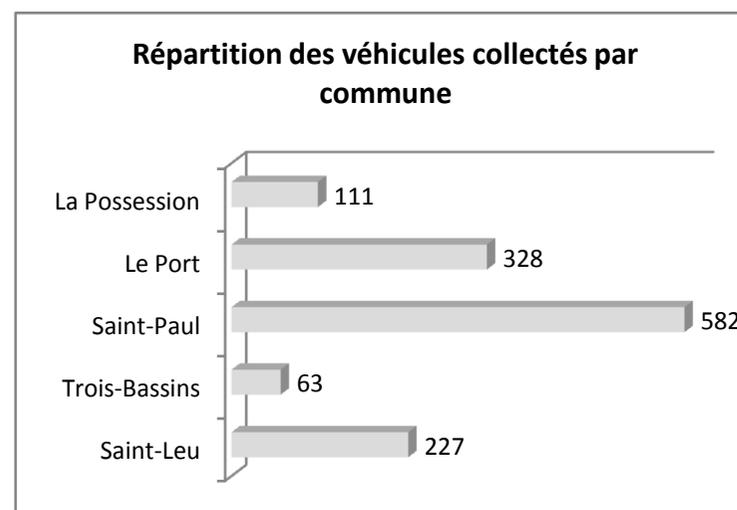
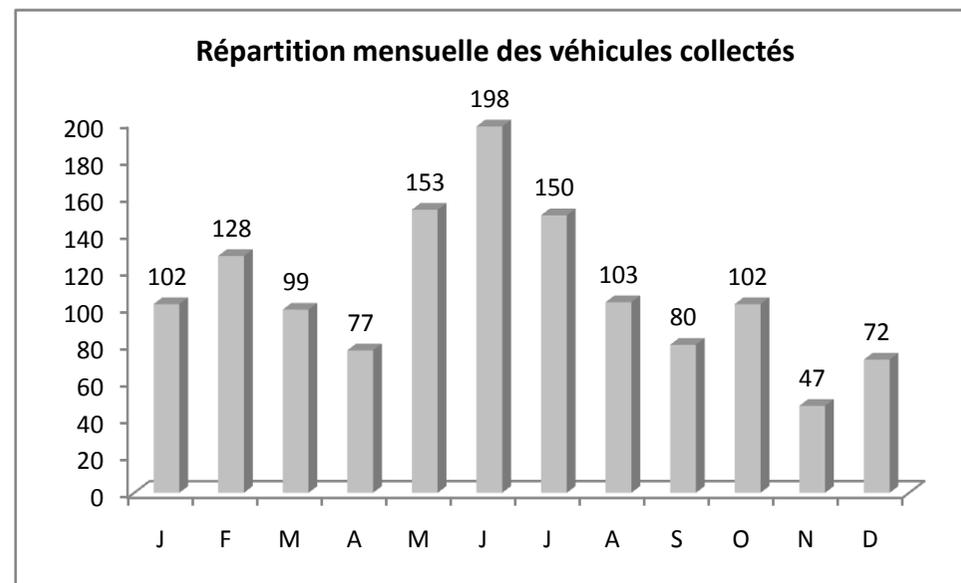
## ANNEXE 5 : LE NUMERO VERT DU TCO



*Demande = 1<sup>er</sup> appel de l'utilisateur sur une typologie d'appel*  
*Réclamation = 2<sup>ème</sup> appel de l'utilisateur sur la même typologie d'appel, ou 1<sup>er</sup> appel sur une typologie de collecte des déchets*  
*Relance = à partir du 3<sup>ème</sup> appel de l'utilisateur sur la même typologie d'appel (ou 2<sup>ème</sup> appel sur une typologie de collecte des déchets)*

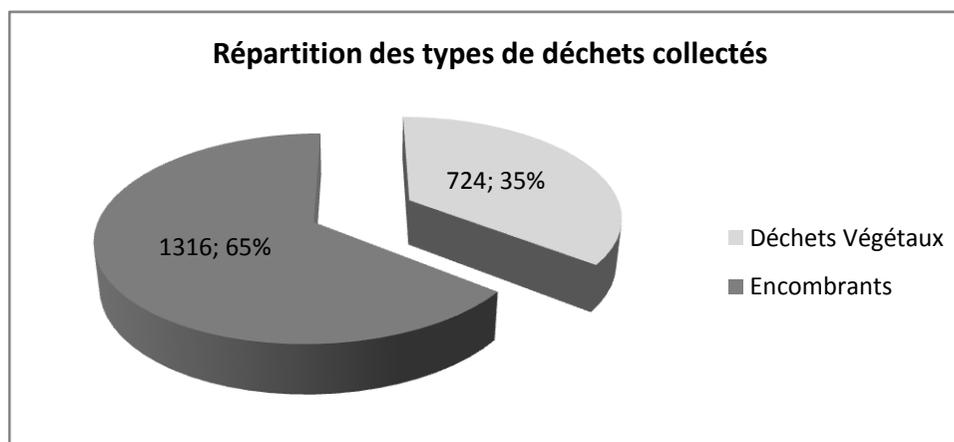
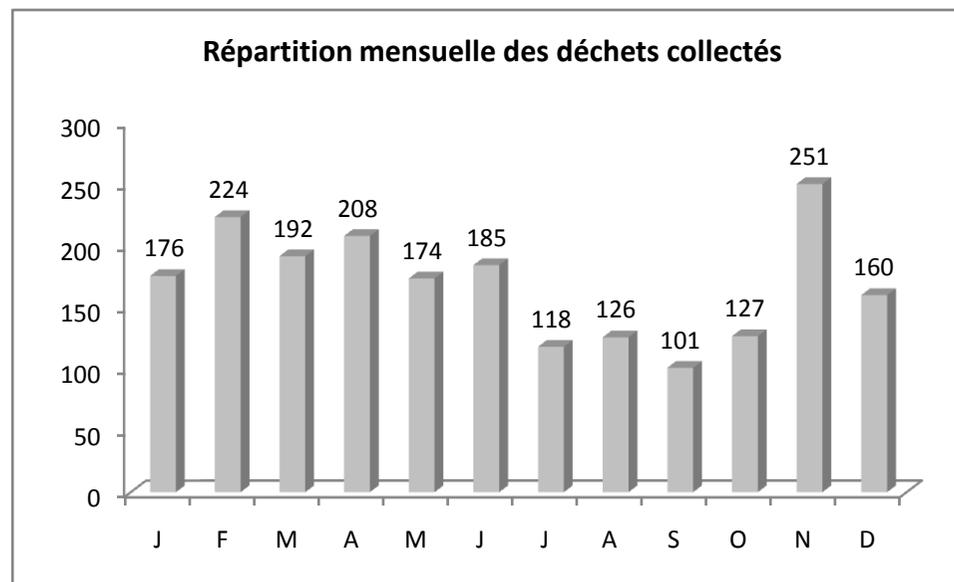
## ANNEXE 6 : LA COLLECTE ET L'ELIMINATION DES EPAVES DE VEHICULES

	La Possession	Le Port	Saint-Paul	Trois-Bassins	Saint-Leu	Total
<b>J</b>	3	23	34	2	40	<b>102</b>
<b>F</b>	21	30	37	0	40	<b>128</b>
<b>M</b>	5	33	41	20	0	<b>99</b>
<b>A</b>	5	15	46	1	10	<b>77</b>
<b>M</b>	1	11	108	22	11	<b>153</b>
<b>J</b>	0	45	107	6	40	<b>198</b>
<b>J</b>	26	49	57	0	18	<b>150</b>
<b>A</b>	0	37	47	5	14	<b>103</b>
<b>S</b>	0	37	38	5	0	<b>80</b>
<b>O</b>	39	19	26	0	18	<b>102</b>
<b>N</b>	2	19	11	0	15	<b>47</b>
<b>D</b>	9	10	30	2	21	<b>72</b>
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>328</b>	<b>582</b>	<b>63</b>	<b>227</b>	<b>1311</b>



## ANNEXE 7 : LA LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES

	Déchets Végétaux (tonnes)	Encombrants (tonnes)	Total (tonnes)
J	34	142	176
F	87	136	224
M	105	87	192
A	105	103	208
M	61	113	174
J	69	115	185
J	42	76	118
A	55	71	126
S	44	57	101
O	21	106	127
N	65	185	251
D	36	124	160
<b>Total</b>	<b>724</b>	<b>1316</b>	<b>2040</b>



## ANNEXE 8 : LA LUTTE CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

(en nombre d'animaux)

	Captures		Ramassages cadavres		Animaux dangereux		Interventions plages		Total	
	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats
La Possession	295	182	122	64	2	0	0	0	419	246
Le Port	501	166	216	202	5	0	0	0	722	368
Saint-Paul	1449	664	818	395	4	0	48	0	2319	1059
Trois Bassins	178	55	86	35	0	0	0	0	264	90
Saint-Leu	463	206	281	83	1	1	10	0	755	290
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2886</b>	<b>1273</b>	<b>1523</b>	<b>779</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>4479</b>	<b>2053</b>
<b>TOTAL 2008</b>	<b>4159</b>		<b>2302</b>		<b>13</b>		<b>58</b>		<b>6532</b>	
<b>TOTAL 2007</b>	<b>2869</b>		<b>2103</b>		<b>12</b>		<b>5</b>		<b>4989</b>	
<b>Delta</b>	45%		9%		8%		1060%		31%	

# TRANSPORTS PUBLICS, URBAINS ET SCOLAIRES

## I – FAITS MARQUANTS 2008

### A/ Exploitation des services réguliers et scolaires

- L'année 2008 a vu se poursuivre le travail **d'harmonisation du réseau** regroupé sous l'enseigne EOLIS. Cette réorganisation engagée dès 2002 a abouti à la conclusion en juillet 2007 d'un **contrat unique de gestion et d'exploitation de l'ensemble des lignes régulières**. Une démarche qualité a notamment été élaborée au cours de cette année à partir de mesures d'étalonnage des exigences qualitatives.
- Plusieurs options de ce contrat ont été activées en 2008 pour déclencher des prestations nouvelles. C'est le cas notamment pour la ligne supplémentaire Littoral 1 : Le Port –Saint-Paul Centre.
- Les chiffres de fréquentations ont progressé de façon assez sensible (+ 6,9 %) ainsi que les recettes d'exploitation (+ 6,8 %).
- Parallèlement les services de **transports scolaires** regroupés sur un seul marché découpé en 10 lots, et les marchés d'accompagnement scolaire ont connu des évolutions pour passer de 192 circuits à 195 circuits à la rentrée 2008-2009.
- Plusieurs véhicules scolaires ont été rachetés à la SEMTO en fin de DSP pour être mis à disposition des transporteurs privés titulaires de marchés de transport scolaire.
- Après plusieurs années de déficit, la **SEMTO** a renoué en 2007 et 2008 avec des résultats d'exploitation positifs, en parallèle avec une réorganisation de l'entreprise. Cependant la perspective d'une recapitalisation fin 2009 est envisagée pour recomposer les fonds propres nécessaires à la poursuite de l'activité dans de bonnes conditions.

## B/ Investissements

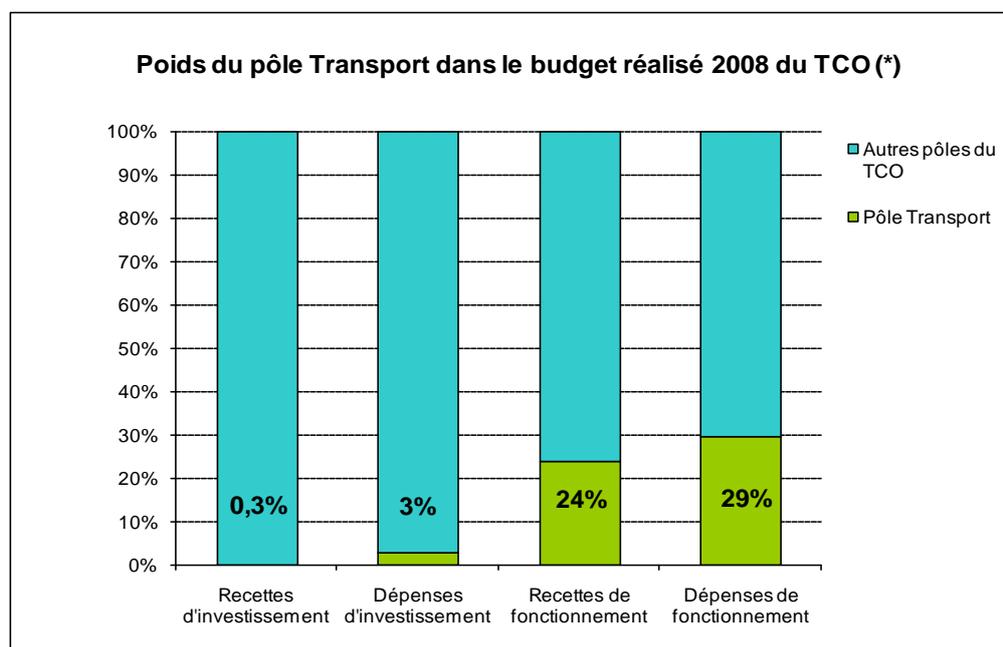
- Un nouveau local d'attente plus confortable a été installé et livré en 2008 sur le pôle d'échange du Port en même temps qu'un local de repos pour les conducteurs.
- Les études de maîtrise d'oeuvre du projet d'**itinéraires privilégiés** pour les transports en commun ont été approfondies pour des premiers travaux prévus début 2010. Ce projet est destiné à améliorer les conditions de circulation et de régularité des véhicules sur le cœur d'agglomération.
- L'aboutissement attendu du projet d'extension et de rénovation de la **Gare Routière** de Saint-Paul, va doter le TCO d'un outil efficace de développement des transports en commun et d'aménagement du territoire.
- Le projet d'aménagement des 1 534 **arrêts de bus** est rentré en phase opérationnelle avec la décision de recruter un dessinateur, de lancer les premiers marchés (fabrication des mobiliers et aménagement des arrêts) avec l'objectif de réaliser le premier aménagement en juin 2009.
- L'étude de **requalification de la RN1** à l'occasion de la mise en service de la route des Tamarins a été engagée avec l'ensemble des partenaires, le projet devant être finalisé en 2009 en mettant l'accent sur des aménagements à court terme.

## C/ Etudes et actions en faveur des déplacements alternatifs

- L'achèvement de l'élaboration du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** arrêté fin 2007, et qui définit les grandes orientations pour tous les modes de déplacements pour la décennie à venir, a donné lieu à un dispositif de mise en œuvre avec notamment un régime d'aides financières aux communes.
- Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Mobilité**, le TCO a participé en pilotage et en partenariat avec toutes les Autorités Organisatrices de l'Ile, avec notamment une journée de gratuité le 17 septembre 2008 en accès multimodal coordonné sur l'ensemble des réseaux. Des remises exceptionnelles sur les abonnements EOLIS et des mises à dispositions gratuites de vélos et vélos-taxis ont été également offertes par le réseau EOLIS durant cette semaine du 16 au 22 septembre 2008.
- Le TCO a participé au **Carrefour du Vélo et du Roller**, ainsi qu'à l'organisation de la « Rando-vélo » sur les 5 Communes du territoire communautaire, avec mise à disposition d'un Vélobus (voiture balais) et d'un autocar de la SEMTO.
- L'élaboration du **Schéma directeur d'accessibilité** du réseau de transports publics a été engagée en concertation avec l'ensemble des partenaires dont notamment les associations de personnes en situation de handicap. Le TCO s'est également positionné pour encourager l'élaboration des Plans communaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

## II – LES INDICATEURS FINANCIERS

### A/ Synthèse Budgétaire



(\*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette

<b>TRANSPORT</b>					
<b><u>INVESTISSEMENTS en K€</u></b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Frais d'études et d'insertion	357	210	Recettes de FCTVA	1	42
Subventions d'investissement versées aux communes	5	122	Subventions d'investissement (Schéma Directeur Intercommunal Vélo)	5	-
Travaux pôle d'échange du Port	101	-	Autres recettes	-	3
Véhicules de transport scolaire	257	229			
Titres de participation dans la SR21 (9,5%)	-	143			
Autres	-	21			
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>720</b>	<b>725</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>6</b>	<b>45</b>
<b><u>FONCTIONNEMENT en K€</u></b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Transports scolaires	12 399	10 452	Versement transport	17 531	16 558
Transports urbains	15 572	16 661	Subvention Région (FIRT)	1 330	1 637
<b>Sous-total contrats de prestations de services</b>	<b>27 971</b>	<b>27 113</b>	Subvention Département	1 200	1 763
Etudes et recherches	-	97	DGD scolaire	3 016	2 928
Subvention aux associations	24	-	Régie transport scolaire	1 671	1 115
Remboursement du trop perçu de VT	68	137			
Frais de personnel du pôle	358	371			
Frais de fonctionnement du pôle	45	43			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>28 466</b>	<b>27 761</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>24 748</b>	<b>24 001</b>

## COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE TRANSPORT

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>1 238 930 €</b>	<b>1 505 682 €</b>	<b>1 291 111 €</b>
Réalisations	719 958 €	725 497 €	365 125 €
Taux de réalisation	58%	48%	28%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>30 138 200 €</b>	<b>29 125 840 €</b>	<b>27 440 442 €</b>
Réalisations	28 466 423 €	27 761 141 €	26 849 563 €
Taux de réalisation	94%	95%	98%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>31 377 130 €</b>	<b>30 631 522 €</b>	<b>28 731 553 €</b>
Réalisations	29 186 381 €	28 486 638 €	27 214 688 €
Taux de réalisation	93%	93%	95%

## B/ Indicateurs

	2008	2007	2006	Evolution 08 / 07
<b>Dépenses d'investissements et de fonctionnement en € / habitant</b>	<b>145 €</b>	<b>141 €</b>	<b>142 €</b>	
Nombre de voyageurs commerciaux transportés	3 304 901	3 091 515	3 021 987	6,9%
Nombre d'élèves transportés	18 442	18 164	17 436	1,5%
Nombre de kilomètres réguliers effectués	6 971 050	6 681 207	6 612 004	4,3%
Nombre de kilomètres scolaires effectués	2 983 579	3 195 808	3 064 872	-6,6%
Nombre de circuits réguliers	58	57	56	1,8%
<b>Coût moyen / élève</b>	<b>701 €</b>	<b>596 €</b>	<b>539 €</b>	17,6%
<b>Coût moyen / km</b>	<b>2,93 €</b>	<b>2,88 €</b>	<b>2,77 €</b>	1,7%
Positionnement du TCO / moyenne des réseaux	moyen	moyen	moyen	
Recettes voyageurs commerciaux et scolaires	5 111 209 €	4 757 265 €	4 722 911 €	7,4%
<b>% du coût du réseau payé par les usagers</b>	<b>18%</b>	<b>17%</b>	<b>18%</b>	
<b>Taux de couverture des dépenses nettes de fonctionnement par le Versement Transport</b>	<b>83%</b>	<b>81%</b>	<b>83%</b>	

(\*) diminution des km scolaires constatée entre 2007 et 2008 en raison :  
- d'un changement de méthode de comptabilisation des km par la SEMTO,  
- et de la suppression des samedis travaillés pour les écoles maternelles et primaires.

### III – L'ORGANISATION CONTRACTUELLE DES RESEAUX

■ **Délégation de Service Public (DSP) : échéance 31 juillet 2015**

Groupement GEOLIS (Semto mandataire, Souprayenmestry, Setcor) et sous-traitance Transréo (SARL regroupant les taxis) :

- Exploitation et gestion du réseau EOLIS (lignes régulières)
- Expertise pour l'adaptation des lignes régulières et scolaires
- Recouvrement des abonnements scolaires
- Entretien courant des infrastructures du réseau : poteaux arrêts, sites d'exploitation
- Exploitation et gestion de la gare routière de Saint-Paul
- Fourniture des véhicules du réseau EOLIS.

■ **Marché d'exécution des services de transport scolaires - Lots n°1 à 10 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1-2-3-5-6-7-8-10 : Groupement Setcor-Souprayenmestry-Ecobus-C.Joseph-Ah Niave

Lot 4 : Groupement Encatassamy-STV-STTO-Tacite-Thue tun

Lot 9 : Groupement Gamfi (ART Réunion-Hervouet)

- Exécution des services de transports scolaires,
- Mise à disposition de véhicules et de conducteurs.

■ **Marchés d'accompagnement scolaire - Lots n° 1 à 4 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1 et 2 sur Saint-Leu et Trois Bassins : GET 974 (55 agents)

Lots 3 et 4 sur Saint-Paul, Le Port et La Possession : SEMTO (38 agents)

- Exécution de services d'accompagnement scolaires,
- Mise à disposition d'agents d'accompagnement et d'encadrants.

■ **Marché de contrôle de bonne exécution et de qualité des services : échéance 31 juillet 2010 (reconductible 1 an supplémentaire)**

Cabinet SYNTHESE SARL

- contrôles de l'exécution des services réguliers,
- contrôles de l'exécution des services scolaires,
- contrôles de l'exécution des services d'accompagnement scolaire,
- contrôles qualité des services réguliers (démarche qualité EOLIS).

## **IV – LES ELEMENTS CLES DE L’INVESTISSEMENT DE L’ANNEE 2008**

### **A/ AMENAGEMENT DE 1 534 ARRETS DE BUS**

Afin d’harmoniser les points d’attente des arrêts de bus et d’offrir un maximum d’information et de confort aux usagers, la mise en place sur l’ensemble des cinq communes du TCO de mobiliers, notamment des abribus et des poteaux d’arrêts, a été programmée (soit 1 534 arrêts de bus au total).

L’objectif est de valoriser le réseau des transports en commun sur le territoire et de marquer la présence du TCO sur le terrain. Il est indispensable également de permettre l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**Coût global de l’opération :** 10 millions d’Euros

**Durée prévisionnelle des travaux :** août 2009 à décembre 2013

### **B/ EXTENSION ET RENOVATION DE LA GARE ROUTIERE DE SAINT-PAUL**

Le TCO mène actuellement un projet visant à rénover et agrandir la gare routière de Saint-Paul. Celle-ci se situe au second rang de ce type d’équipements à La Réunion en termes de fréquentation. De ce fait, elle constitue une infrastructure d’intérêt régional. De plus, elle accueille des lignes départementales Car Jaune et sera amenée à jouer un rôle important d’interface avec le futur terminus provisoire du tram-train.

Les travaux envisagés concernent à la fois :

- la requalification des façades,
- l’amélioration de la signalétique,
- l’ajout d’un niveau supérieur aux bâtiments pour des locaux d’exploitation,
- le réagencement des lieux d’attente,
- la couverture de la halle centrale,
- l’agrandissement du site exploité avec création de nouveaux quais sur de nouvelles parcelles,
- la construction d’un parc à cyclos fermé et de nouveaux sanitaires,
- le traitement des cheminements au sol avec création d’une liaison piétonne jusqu’à la rue Leconte de Lisle,
- la végétalisation et l’éclairage des espaces extérieurs.

### ➤ Coût global de l'opération

L'estimation prévisionnelle des travaux au stade de l'Avant Projet Sommaire (APS) est de 1 340 000 euros HT, avec un coût global prévisionnel d'opération s'élevant à 2 170 000 € HT, se décomposant comme suit :

Conduite d'opération	60 500
Divers études et contrats	60 000
Maîtrise d'œuvre	100 000
Travaux	1 674 500
Révision de prix	75 000
Divers et imprévus	200 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 170 000 €</b>

### ➤ Plan de financement prévisionnel

<b>TCO</b>	<b>542 500 €</b>	<b>25%</b>
<b>ETAT (Plan de relance)</b>	<b>757 000 €</b>	<b>35%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>870 500 €</b>	<b>40%</b>

➤ **Durée prévisionnelle des travaux** : juin 2009 à avril 2010

## C/ REALISATION D'ITINERAIRES PRIVILEGIÉS

Le territoire de l'ouest connaît actuellement des problèmes de circulation automobiles préoccupants. En réponse à cette problématique, le TCO souhaite, au titre de ses compétences, améliorer significativement la vitesse commerciale des transports publics en réalisant des aménagements de type TCSP (Transport en Commun en Site Propre).

Ce projet, baptisé "itinéraires privilégiés", porte sur la réalisation d'infrastructures de transport collectif destinées à améliorer la vitesse commerciale des bus et des cars, et consiste en la réalisation d'un programme de mesures et d'aménagements localisés le long d'itinéraires, sur lesquels la circulation des transports publics en mode routier sera privilégiée par rapport à la circulation générale. Les aménagements et mesures seront de multiples natures : feux prioritaires, sens uniques avec contresens bus, couloirs d'approche à un carrefour, sites propres à double sens, etc.

Au terme d'une concertation publique préalable, organisée spécifiquement sur ce projet d'itinéraires privilégiés, en juillet et août 2005, le conseil communautaire du TCO a décidé la réalisation du projet et a demandé le lancement des premières études techniques. Par ailleurs, le conseil communautaire a décidé l'augmentation du taux du versement transport pour le fixer à 1,80% (taux plafond). A noter que cette dernière décision impose à la collectivité de lancer les travaux des itinéraires privilégiés d'ici 5 ans.

Le TCO dispose à ce jour de plusieurs études techniques pré opérationnelles susceptibles d'alimenter ce projet. Récemment, le rapport de cadrage technique produit par la SR 21 a permis d'identifier **trois principes d'itinéraires** et d'envisager les possibilités d'aménagement à courts et moyens termes sur les secteurs de Saint-Paul, Le Port et La Possession.

➤ **Coût prévisionnel des opérations (première et seconde tranche) :** 20 millions d'Euros

➤ **Durée prévisionnelle des travaux :**

■ **Première tranche**

**Rue Saint-Louis**

Durée globale de réalisation des travaux de **10 mois** sur 2010.

**Rue du 20 décembre**

Durée globale de réalisation des travaux de **9 mois** sur 2010.

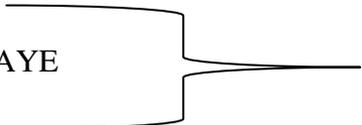
■ **Seconde tranche**

**RN1E :**

Durée globale de réalisation des travaux de **15 mois**.

■ **Tranche ultérieure**

RD4  
Rue RICO CARPAYE  
RN7



APRES 2013

## V – PERSPECTIVES 2009

Les orientations du Pôle Transports pour les prochaines années consisteront à **poursuivre la restructuration et l'organisation autour d'un réseau unifié et harmonisé**. Une mission d'étude et de proposition d'évolution des lignes et des services est intégrée au contrat de la SEMTO. Une première étude préalable permettra à court terme de dégager les grandes orientations pour le développement du réseau.

La mise en œuvre du PDU deviendra une priorité pour le TCO, avec notamment des actions en direction des communes membres (régime d'aide PDU) et des partenaires pour inciter à contribuer à mettre en œuvre le PDU. En particulier, une Madame / Monsieur PDU sera recrutée pour animer cette démarche, qui inclut également la mise en œuvre du Schéma directeur intercommunal vélo.

Des **accords tarifaires** seront recherchés **auprès des Cars Jaune** afin d'offrir aux usagers un accès indifférencié aux deux réseaux sur le territoire et aux tarifs du TCO.

Des réflexions sont en cours par rapport à la **création d'un Syndicat Mixte de Transports à l'échelle de l'île ou à l'échelle du tram-train**.

L'élaboration du **Schéma directeur d'accessibilité du réseau pour les Personnes à Mobilité Réduite** et l'animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, en concertation avec les communes, vont devenir des actions fortes du TCO.

La mise en œuvre de la Loi de continuité de Service Public va conduire à la **définition d'un service minimum notamment en cas de conflit social** au sein de l'entreprise en charge de l'exploitation du Service Public.

**Une seconde ligne littorale EOLIS** devrait être mise en service entre Saint-Paul et Saint Leu, suite à celle déployée entre Le Port et Saint-Paul, en structuration du réseau de rabattement des quartiers des hauts vers la côte.

**Déploiement de systèmes de suivi par satellites (GPS)** pour les véhicules de transports scolaires, et de système d'exploitation et d'information voyageurs dynamique (SAE-IV) sur EOLIS.

### **Prochaines programmations :**

- ✓ Extension et rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul (travaux 2009-2010),
- ✓ Réalisation des premiers tronçons d'Itinéraires Privilégiés pour les transports publics,
- ✓ Equipement et renouvellement de poteaux d'arrêt et d'abris bus,
- ✓ Aménagement de mini gares routières en tête de lignes structurantes,
- ✓ Traitement des points noirs de la circulation des bus,
- ✓ Mise en œuvre du Plan de déplacements urbains et du Schéma directeur intercommunal vélo,
- ✓ Points de mesures de la qualité de l'Air dans le cadre de l'évaluation du PDU.

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

## I – INTRODUCTION

La Direction Aménagement du Territoire et Habitat (DATH) est présente sur deux grands domaines d'intervention :

- **Le Projet d'Agglomération**
- **L'appui aux directions du TCO**

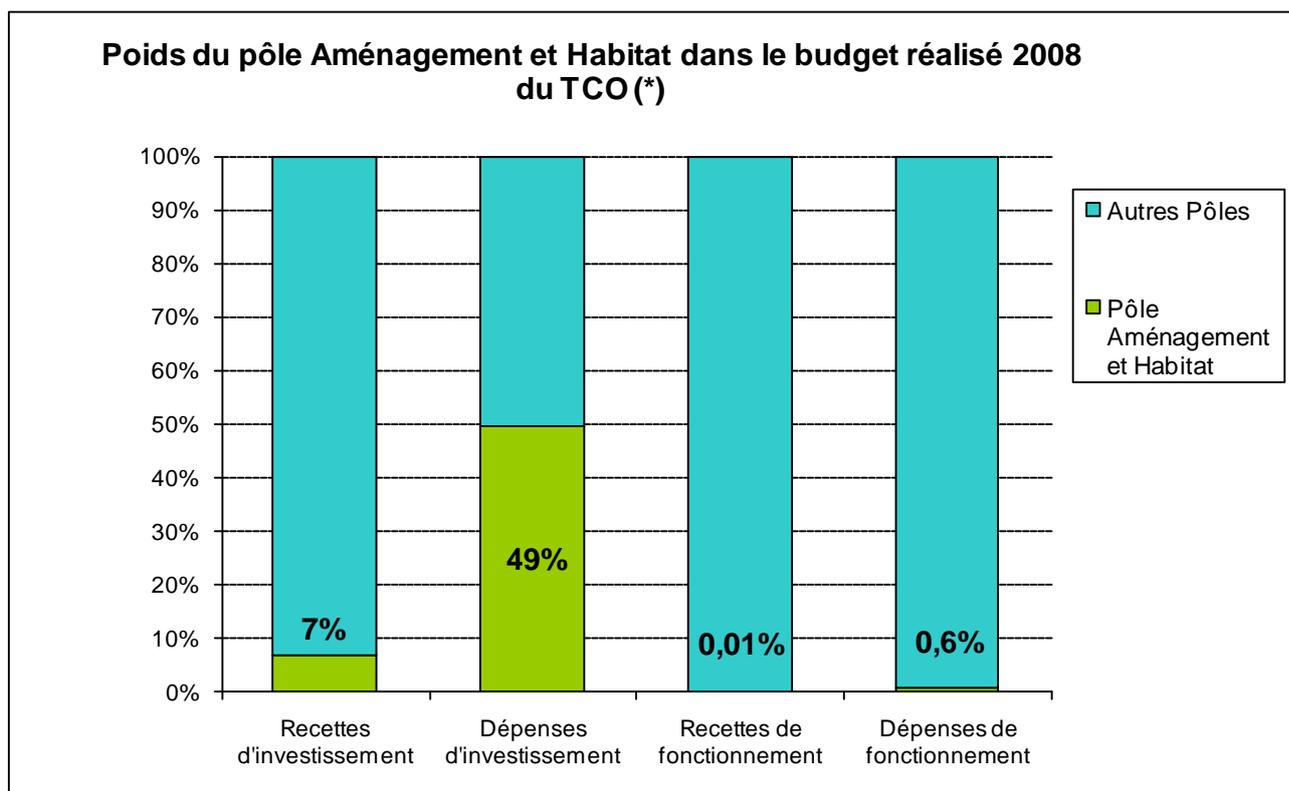
➤ La DATH s'assure du suivi et de l'actualisation du **projet d'agglomération**, à ce titre elle :

- s'assure des articulations entre le projet d'agglomération et les démarches engagées par les partenaires du TCO : Etat, Région, Département et communes notamment ;
- pilote la mise en œuvre du volet spatial du projet d'agglomération, le Schéma de Cohérence Territoriale ;
- anime la démarche « cœur d'agglomération » ayant pour objectif de préciser le contenu programmatique de cet espace au regard des enjeux définis par le projet d'agglomération ;
- participe à l'équilibre social du territoire par la production des logements prévus dans le Programme Local de l'Habitat ;
- mène la réflexion sur les autres espaces du territoire comme les hauts avec la démarche route Hubert Delisle ou sur le littoral par un soutien aux démarches de protection du Lagon ;
- contribue au développement de l'aménagement numérique du territoire, notamment par la mise en œuvre de projets liés à l'offre de services publics à l'usager ;
- précise les axes du projet d'agglomération (par exemple, par la réalisation de la charte paysagère).

➤ La DATH propose également une **assistance aux autres directions** dans les domaines :

- du foncier,
- de l'urbanisme pré - opérationnel : aide au montage de Zones d'Aménagement Concertées, de Zones d'Aménagement Différées,
- de la cartographie et de l'observation,
- et de l'aide à la décision.

## A/ SYNTHESE BUDGETAIRE



(\*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

### COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE AMENAGEMENT ET HABITAT

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>4 318 501 €</b>	<b>7 850 227 €</b>	<b>5 034 517 €</b>
Réalisations	4 289 698 €	3 256 884 €	1 493 506 €
Taux de réalisation	99%	41%	30%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>650 000 €</b>	<b>509 950 €</b>	<b>519 581 €</b>
Réalisations	629 382 €	512 470 €	457 257 €
Taux de réalisation	97%	100%	88%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>4 968 501 €</b>	<b>8 360 177 €</b>	<b>5 554 098 €</b>
Réalisations	4 919 080 €	3 769 354 €	1 950 763 €
Taux de réalisation	99%	45%	35%

## AMENAGEMENT ET HABITAT

### **INVESTISSEMENTS en K€**

	2008	2007		2008	2007
Frais d'études dont :	431	728	FCTVA	43	91
SCOT	48	62			
MOE urbaine pour Cœur d'Agglomération	168	289			
Infrastructures haut débit	163	25			
PLH, enquête logement, habitat	10	174			
Missions opérateur foncier	42	-			
Centre de la mer	-	57			
Charte paysagère	-	121			
Logiciels SIG	81	112			
Frais d'insertion	4	4			

#### **Sous-total immobilisations incorporelles**

**516      844**

Subventions d'équipement aux communes dont :	421	234
Trois Bassins (structuration de bourg)	421	-
Trois Bassins (chantier insertion)	-	21
La Possession (piste de la Rivière des Galets)	-	213

#### **HABITAT :**

■ Subventions d'équipement aux organismes publics	1 296	1 125
■ Subventions aux personnes de droit privé	293	238

#### **Sous-total subventions d'équipement versées**

**2 010      1 597**

Terrains	19	815
Constructions (infrastructures haut débit)	1 744	-

#### **Sous-total immobilisations corporelles**

**1 763      815**

Dépôt et cautionnement	-	1
------------------------	---	---

#### **Dépenses d'investissements**

**4 289      3 257**

Participation des communes (Commande Cœur d'Agglomération)	50	124
Subvention Etat	10	26
Subvention Union Européenne	30	77
Subvention Département	8	8
Subvention Autres organismes (Agorah, EPFR)	22	-

#### **Sous-total subventions d'investissement reçues**

**120      235**

### **FONCTIONNEMENT en K€**

Frais de personnel du pôle	457	327	DGD (Scot)	-	67
Frais de fonctionnement du pôle	42	35	Produits suite à échanges de terrains	-	44
Subventions aux associations	130	150	Remboursement sur rémunération du personnel	7	6

#### **Dépenses de fonctionnement**

**629      512**

#### **Recettes de fonctionnement**

**7      117**

## B/ INDICATEURS

	2008	2007	2006
- Dépenses investissement et fonctionnement en € / habitant	24 €	19 €	10 €
- Nombre de commissions thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-5 commissions aménagement</li> <li>-5 commissions politique ville habitat</li> <li>- 8 réunions PPA</li> <li>- 3 réunions SCOT</li> <li>- 1 journée évaluation PLH</li> <li>- 1 visite PLH</li> <li>- 2 réunions techniques cœur d'agglomération</li> <li>- 1 réunion préparatoire « aménagement numérique »</li> <li>- 1 journée territoriale « aménagement numérique »</li> <li>- 1 cercle d'échange projets TCO</li> <li>- 3 comités techniques PER</li> <li>- 2 CODDUL</li> <li>- 5 réunions RHD</li> <li>- 1 comité technique PAM</li> <li>- 1 réunion centre de la mer</li> <li>- 2 comité de pilotage « RNI »</li> <li>- 9 réunions « RN1 »</li> <li>- 2 réunions SMVM</li> <li>- 5 réunions aménagement sud st leu</li> <li>- 2 réunions GIZC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 commissions aménagement</li> <li>- 1 atelier PLH</li> <li>- 06 cercles d'échanges PLH</li> <li>- 4 réunions SCOT</li> <li>- 1 cercle d'échange Saline / Barrage</li> <li>- 1 comité technique PER</li> <li>- 1 comité pilotage PER</li> <li>- 1 coddul</li> <li>- 4 réunions charte</li> <li>- 1 comité technique cœur d'agglomération</li> <li>- 1 comité pilotage cœur d'agglomération</li> <li>- 10 réunions cœur d'agglomération</li> <li>- 5 réunions structuration de bourg</li> <li>- 5 réunions centre de la mer</li> <li>- 1 visite charte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 commissions aménagement</li> <li>- 2 CLEO</li> <li>- 1 forum (route Hubert Delisle)</li> <li>- 2 séminaires (charte &amp; PLH)</li> <li>- 2 ateliers techniques</li> <li>- 3 comités de pilotage</li> <li>- 2 cercles d'échanges habitat</li> <li>* SCOT (DOG):</li> <li>- 1 commission de travail développement durable</li> <li>- 1 réunion avec les 5 communes</li> <li>- 2 réunions PPA</li> <li>- 1 débat en conseil communautaire</li> <li>- 5 réunions de présentation aux communes</li> </ul>
- Nombre de visites sur sites (élus...)			

## **II - REALISATIONS AU TITRE DE 2008**

### **A/ PLANIFICATION ET PROSPECTIVE**

#### **1) ELABORATION DU SCOT OUEST**

Le début de l'année 2008 a été consacré à la finalisation de l'évaluation environnementale. La finalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), initialement prévu pour fin 2008, a dû se soumettre à l'avancement des travaux du Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Vu les premières orientations spatiales SAR, il sera nécessaire de prévoir un délai supplémentaire pour la finalisation du SCOT, soumis au calendrier de l'arrêt du SAR.

#### **2) LE CŒUR D'AGGLOMERATION**

La notion de cœur d'agglomération est issue des travaux du projet d'agglomération et vise à proposer un aménagement cohérent de l'espace compris entre la Grotte des Premiers Français et le littoral de la Possession. Il s'agit de positionner cet espace comme le cœur du développement de l'Ouest.

Une première étude de niveau « esquisse » a été engagée dès novembre 2003 par le TCO et les communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession, visant à définir les grands principes du cœur d'agglomération dans son ensemble.

Une maîtrise d'œuvre urbaine a été choisie le 24 avril 2006 pour :

- Définition d'un cadre opérationnel d'intervention ;
- Actualisation et détail de l'esquisse urbaine pour aboutir à un véritable schéma de fonctionnement ;
- Identification et engagement des études et expertises en découlant ;
- Choix et mise en place d'un ou plusieurs modes opérationnels pour la réalisation du projet d'aménagement.

**Le résultat de cette mission de deux ans sera présenté en 2008 à l'appréciation des élus communautaires.**

#### **3) PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES PARTENAIRES**

- aux travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional,
- aux révisions de PLU des communes,
- aux travaux du Parc National de la Réunion.

## B/ LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat adopté en mars 2005, pose les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la politique communautaire de l'Habitat jusqu'en 2011.

Ainsi, le Territoire de la Côte Ouest serait amené à produire une offre de 17 929 logements à l'horizon 2011, dont 8 552 logements du parc privé et 9 377 du parc aidé (4 745 en location / 4 632 en accession).

➤ L'objectif est de réaliser ou du moins de tendre vers la réalisation de **3 000 logements par an** (objectif PLH) sur le territoire du TCO.

### 1) SUIVI, MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DU PLH

- Le service a participé activement à la définition de la programmation pluriannuelle des logements sur le territoire du TCO avec les services de la DDE et les opérateurs logements.
- L'évaluation : Elle a permis un échange entre les partenaires de l'habitat en novembre 2008. Le constat de l'écart entre les besoins du territoire et la production a été confirmé. L'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Claudine CERVEAUX-DAVAL sur l'évaluation du PLH a été sollicitée en 2008.

### 2) LE SOUTIEN AUX OPERATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX ET A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le service a instruit 56 dossiers de subvention et suivi les opérations de logements bénéficiant d'un soutien du TCO (instruction de la demande, montage des conventions ou arrêtés, préparation des délibérations du Conseil Communautaire, suivi des conventions, mise en paiement, contrôle de l'utilisation de la subvention) ; pour un total de 378 logements.

Produits	Objectifs annuels PLH	Nombre de logements aidés validés par le TCO en 2008	Nombre de logements aidés validés par le TCO en 2007	Nombre de logements aidés validés par le TCO en 2006
Logements locatifs sociaux neufs	790 par an	208	168	168
Logements sociaux en accession	772 par an	129	203	17
Logements anciens améliorés pour location	42 par an (conventions OPAH)	10	30	09
Logements anciens améliorés pour résidence principale	73 par an (conventions OPAH)	31	83	58
<b>TOTAL</b>	<b>1 677</b>	<b>378</b>	<b>484</b>	<b>252</b>

### **3) MISE EN ŒUVRE D'ETUDES SPECIFIQUES OU ACTIONS PARTICULIERES**

La mission d'analyse, confiée au cabinet ADEQUATION, sur le secteur du logement dit « intermédiaire », a permis la restitution de la phase 1 diagnostic ; démontrant ainsi plus finement le profil des ménages intermédiaires du TCO.

L'enquête logement INSEE, à laquelle le TCO a participé, a apporté des éléments complémentaires sur le profil global des ménages et l'état du parc de logements du TCO.

### **4) LES PROJETS DE VILLE (PRU, ANRU)**

Le TCO a signé la convention ANRU pour la commune du Port avec une prévision d'intervention de 5 333 705 € échelonnés sur 5 ans, à hauteur de 8% de l'enveloppe globale du projet. La convention entre le TCO et la ville du Port a été validée pour le financement de l'ingénierie et la conduite de projet à hauteur de 270 000 €.

## **C/ PAYSAGES ET LITTORAL**

### **1) PRESERVATION DU LITTORAL**

#### **■ Protection et valorisation des récifs coralliens**

En 2008, le TCO a reconduit sa participation financière pour le suivi scientifique de la Réserve Naturelle et la poursuite de l'animation du sentier sous-marin en tant qu'outil pédagogique pour la préservation des récifs (montant de 50 000 €).

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a adhéré au Groupement d'Intérêt Public « Réserve Naturelle Marine » par délibération du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

#### **■ Concept d'un « Centre de la Mer » dans l'Ouest**

Le groupement de bureau d'études (SETEC Organisation, SYNTHESSES, ARVAM) a présenté en 2007 le diagnostic territorial (phase 1) et proposé une définition et déclinaison du concept de « Centre de la Mer » (phase 2).

Face aux difficultés mises en avant à ce stade de l'étude (incertitude sur les financements publics, emplacement peu stratégique sur le littoral de Trois-Bassins, mise en œuvre difficile du concept à l'échelle du TCO, etc.), il a été décidé de résilier le marché en fin de phase 2.

### **2) QUALITE DU CADRE DE VIE**

#### **■ Charte intercommunale pour la qualité du cadre de vie dans l'Ouest**

Fin 2007, le TCO et les 5 communes ont signé la déclaration d'adhésion à la charte pour la qualité du cadre de vie et s'engagent ainsi à mettre en œuvre les orientations et les principes d'aménagement qualitatif.

La mise en œuvre du programme d'actions de la charte a débuté en 2008 par la réalisation d'un « Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines ».

■ **Actions sur le paysage**

Une convention d'objectifs et de moyens a été reconduite entre le CAUE et le TCO pour accompagner techniquement et conseiller les directions du TCO et des communes dans la réalisation d'opérations diverses, comme l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu (secteurs du Four à Chaux et du Parc du Grand Stella). Montant : 15 000 €.

## **D/ DEVELOPPEMENT DES HAUTS**

### **1) ANIMATION TERRITOIRE DE MAFATE**

Sur l'année 2008, le TCO a contribué à la mise en œuvre des nouveaux cadres de gouvernance proposés par le Parc National de la Réunion. Le TCO compte ainsi parmi les membres actifs de la Commission et du Comité Technique du Cœur Habité. La direction de l'aménagement a participé à l'ensemble de ces réunions tenues respectivement dans le cirque, dans les locaux du Parc, ainsi qu'au TCO.

Parallèlement, le TCO a participé à des réunions techniques sur la problématique des constructions illégales à Mafate et a animé un groupe de travail sur l'amélioration des conditions de collecte des déchets dans le cirque.

### **2) POLE D'EXCELLENCE RURALE « ROUTE HUBERT DELISLE »**

Le projet porté par le TCO sur la route Hubert Delisle a été retenu par l'Etat comme Pôle d'Excellence Rural (PER). Le Comité de Développement Durable Local, chargé de piloter le dispositif, s'est réuni à 3 reprises pour évoquer les suites opérationnelles du projet, dont certaines relèvent de la compétence du TCO :

- **Signalisation touristique** : réunions d'un comité technique spécifique à la route Hubert Delisle ; lancement d'une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre dont la tranche 1 concerne la route Hubert Delisle (estimatif de 90 000 € dont 75% de financement par l'Etat au titre du PER) ; appel à candidature pour un stage de niveau master.
- **Matériel événementiel** : tenu de réunions de travail avec les services techniques des communes et publication d'un marché de fourniture pour l'acquisition de matériel (estimatif de 210 000 € dont 60% pris en charge par l'Etat).
- **Aménagement de sites pour une mise en valeur de la route Hubert Delisle** : appui à la rédaction des cahiers des charges d'une mission de maîtrise d'œuvre (27 000 €) et d'une mission relative à un chantier d'insertion (300 000 €), marchés financés à 60% par l'Etat au titre du PER.
- Suivi du marché (3 000 €) confié à l'APLAMEDOM pour la **valorisation des plantes aromatiques et médicinales des Hauts de l'Ouest**.

### 3) LA STRUCTURATION DES BOURGS

Le service a proposé en 2008 les modalités d'intervention du TCO, adoptées par délibération du Conseil Communautaire, le 1er décembre 2008.

La commune de Trois Bassins a bénéficié de cette mesure au titre de la réalisation de la tranche 2 de l'aménagement du centre bourg (fonds de concours de 421 000 € accordé par le TCO).

Des échanges techniques ont également eu lieu avec les services de Saint-Paul, en vue d'une participation financière du TCO sur la structuration du Guillaume.

## E/ ACTION FONCIERE ET URBANISME OPERATIONNEL

### 1) ACTION FONCIERE

En 2008, les propriétés suivantes ont été acquises ou bonifiées :

Lieu	Objectif	Surface (m <sup>2</sup> )	Coût en €	Observations
La Possession	Déchèterie	3 721	130 000	
Plateau Caillou	Centre d'hébergement	2 348	184 000	
Saint-Leu	Logements aidés	741	17 784	Bonification foncière / EPFR
Saint-Leu	Logements aidés	3 702	80 000	Bonification foncière / EPFR
Saint-Leu	Logements aidés	504	60 480	Bonification foncière / EPFR
Saint-Leu	Logements aidés	599	86 040	Bonification foncière / EPFR
Saint-Leu	Logements aidés	1 095	17 208	Bonification foncière / EPFR
<b>TOTAL</b>		<b>12 710</b>	<b>575 512</b>	

### 2) URBANISME OPERATIONNEL

En collaboration avec la direction développement économique et touristique, le service a travaillé sur :

- la redéfinition spatiale de la ZAC Environnement du Port,
- et le suivi de la réalisation des travaux et de la commercialisation de la ZAC Portail.

## F/ AIDE A LA DECISION, OBSERVATION ET CARTOGRAPHIE

Au regard des ambitions de l'agglomération sur l'usage de l'information géographique dans les processus de décision et d'analyse territoriale, d'une part, ainsi que de la nécessité d'apporter aux services et directions du TCO toute l'ingénierie cartographique, la cellule

ADOC a développé en 2007 le concept d'Infrastructure de l'Information Géographique du Territoire de la Côte Ouest (IIG).

Ce concept IIG sert de socle à la mise en place d'outils « métier » pour les directions du TCO. La construction de cet outil transversal a nécessité la refonte complète du Système d'Information Géographique et de l'organisation des ressources humaines.

Ce travail mené en interne avec deux directions pilotes (Environnement et Cadre de Vie, Economie et Tourisme) a conduit à la mise en œuvre de 2 outils spécifiques opérationnels début 2007. Parallèlement, la IIG permet à la Cellule ADOC de proposer en interne des accès via l'intranet à des services cartographiques en ligne.

Les missions de la cellule ADOC évoluent donc sur 4 angles :

- l'administration du système SIG et de la IIG,
- le soutien à la production interne des données, notamment Environnement,
- l'analyse et la conception de projet,
- le Cœur d'Agglomération.

## ➤ REALISATIONS 2008

### ■ Elaboration du Schéma Directeur de l'Information Géographique

Cette opération permet d'identifier et de prioriser les informations localisables nécessaires aux missions de la collectivité. En outre, elle permet au TCO de planifier sur les 3 prochaines années l'acquisition des données et repositionne la cellule ADOC dans ses rôles d'architecte de l'information SIG et d'analyse du territoire.

### ■ Animation de la IIG

Organisation de séance interne à l'utilisation de l'outil à destination des personnels de la collectivité.

### ■ Finalisation de la tranche ferme du marché de Maîtrise d'œuvre Urbaine du Cœur d'Agglomération

Identifié début 2008 comme chef de projet interne sur cette opération, le responsable de la cellule ADOC est fortement sollicité sur le projet Cœur d'agglomération :

- en premier lieu, pour finaliser et clôturer administrativement un marché dont la tranche conditionnelle portant sur le passage à l'opérationnel n'est pas envisageable,
- en second lieu, pour analyser, compléter et synthétiser les éléments produits par les deux années d'étude. Ce lourd travail d'explicitation du concept Cœur d'agglomération vient en préalable à la présentation du projet aux nouvelles équipes d'élus.

D'autre part, la cellule a apporté une assistance sur les dossiers suivants :

- présentations du territoire, de la structure et du Projet d'Agglomération à destination des élus,
- préparation et organisation des séminaires d'août et de novembre 2008,
- CIGED : recherche de site et analyse multicritère,

- Réalisation d'un Plan Guide : Ville des mi-pentes Plateau Caillou – Eperon,
- recherche d'un nouveau site pour le projet hippodrome.

## **G/ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

La cellule Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a été rattachée à la compétence aménagement du territoire en 2008. La cellule TIC intervient en tant qu'aménageur d'un territoire totalement immatériel afin de faire valoir le droit à l'information et à la communication. Il doit être garant d'une orientation durable des choix en fonction d'objectifs de services publics.

### **1) GUIDE LOCAL DE L'USAGER**

Ce service propose un accès direct et rapide, via Internet, à toutes les données publiques essentielles (emploi, santé, famille, travail, retraite, logement...) offertes par le portail de l'administration française [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), **associées à des informations purement locales. Ce service est ouvert pour l'ensemble des communes du TCO** et ce, depuis décembre 2005.

Une formation commune pour les gestionnaires de contenu, les techniciens et divers responsables de chaque commune a été faite dans les locaux du TCO.

### **2) REALISATION D'INFRASTRUCTURES PASSIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT**

Le TCO a lancé l'opération de réalisation des infrastructures passives destinées au développement du haut débit : génie civil et pose de fourreaux, construction de locaux techniques, de pylônes et VRD associés.

#### **a) Plan de financement de l'opération**

	<b>Montant TTC</b>	<b>Montant HT</b>	<b>FEDER</b>	<b>FRDE</b>	<b>TCO</b>
Dépenses totales	1 928 357,05 €	1 777 287,60 €			151 069,45 €
Dépenses éligibles		1 777 287,60 €	1 066 372,56 €	533 186,28 €	177 728,76 €
Dépenses éligibles en %		100%	60%	30%	10%
<b>Récapitulatif</b>	<b>1 928 357,05 €</b>	<b>1 777 287,60 €</b>	<b>1 066 372,56 €</b>	<b>533 186,28 €</b>	<b>328 798,21 €</b>

#### **b) Dépenses HT réalisées sur 2008**

- Suite à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre avec AGH CONSULTING, le TCO a acté :
  - un marché de maîtrise d'œuvre de génie civil et pose de fourreaux, attribué à FEDT pour un montant de 57 470 €,
  - un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de locaux techniques, pylônes et VRD associés, attribué à ENERCOM REUNION pour un montant de 72 000 €.

En phase conception de ce marché de maîtrise d'œuvre, une analyse de l'existant a été faite pour valider le contenu. Sur des sites tels que le Camélias à la Chaloupe, le col des Bœufs à Mafate, la construction des équipements initialement prévue par le Cabinet AGH Consulting a été abandonnée pour cause de non faisabilité. Sur ces sites, les équipements prévus pour héberger des opérateurs, utilisant une technologie hertzienne, n'apportaient pas les résultats attendus. Des modifications du tracé en génie civil ont été faites pour rendre possible la pose des fourreaux. Nous avons choisi de construire des locaux techniques maçonnés car cette solution autorisait une meilleure intégration à moindre coût.

■ Etudes de topographie complémentaire suite aux modifications énoncées ci-dessus, attribuées à Cabinet Euphrasie pour un montant de 1 799 €

■ Marché de travaux de génie civil et pose de fourreaux, attribués à l'entreprise GRANIOU pour un montant de 1 140 195 €, pour un linéaire total de 10 719 mètres et 58 chambres de tirage se décomposant ainsi :

- *Commune de Saint-Leu - Lieu-dit : La Chaloupe - RD3* : 3 418 mètres linéaires et 19 chambres de tirage

- *Commune de Saint-Leu - Lieu-dit : Etang Saint Leu - RD22* : 1 497 mètres linéaires et 5 chambres de tirage

- *Commune de Saint-Leu - Lieu-dit : Piton Saint-Leu - Local technique TCO* : 60 mètres linéaires et 1 chambre de tirage

- *Commune de Trois Bassins - Lieu-dit : Montvert - Rue Georges Brassens* : 1 305 mètres linéaires et 9 Chambres de tirage

- *Commune de Saint-Paul - Lieu-dit : Le Guillaume - Route Desbassins* : 788 mètres linéaires et 4 chambres de tirage

- *Commune du Port - Avenue Rico Carpaye, Rue du Général De Gaulle, Avenue du 20 Décembre, Rue Eliard Laude* : 1 355 mètres linéaires et 7 chambres de tirage

- *Commune de Saint-Paul - Lieu-dit : Saint Gilles Les Bains* : 528 mètres linéaires et 5 chambres de tirage

- *Commune de Saint-Paul - Lieu-dit : Hermitage – Station d'épuration* : 60 mètres linéaires

- *Commune de Saint-Paul - Lieu-dit : Tan Rouge - Chemin de Tan Rouge* : 1 658 mètres linéaires et 7 chambres de tirage

- *Commune de Saint-Paul : Lieu dit MAIDO Belvédère* : 50 mètres linéaires et 1 chambre de tirage.

■ Marché de travaux de construction de locaux techniques, pylônes et VRD associés, attribués à l'entreprise GRANIOU pour un montant de 474 768 €

Sur les sites de Guillaume, Tan Rouge, MAIDO, Trois Bassins, Saint-Gilles les Bains, Ermitage, Colimaçons et Piton Saint-Leu, des équipements sont implantés, permettant de garantir une couverture Haut Débit de la zone ou facilitant l'implantation des opérateurs alternatifs. Ces équipements comprennent des locaux techniques, des armoires FH, des armoires Wifi, des supports béton et des mâts haubanés ou fixés en façade.

### 3) CARTE VIE QUOTIDIENNE INTER OPERABLE

Le TCO a lancé une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une carte vie quotidienne inter opérable. Cette carte permettrait à tout habitant du TCO (y compris les enfants en bas âge) d'utiliser différents services municipaux du territoire :

- s'inscrire au service,
- valider sa présence,
- accéder au service,
- alimenter et consulter le compte associé au service le cas échéant (compte famille, compte individuel, etc.).

Le montant de cette étude s'élève à 34 125 €.

L'étude a fait l'objet d'un ordre de suspension en mars 2008, avec un ordre de service en août 2008. Cette étude a pris du retard en raison des changements d'équipes municipales dans certaines communes. Les nouvelles équipes, souhaitant s'approprier le sujet, nous avons effectué des sessions d'information en communes et au TCO. Le rendu de l'étude est fixé pour le mois de juin 2009.

#### ➤ PERSPECTIVES 2009

- Etude pour la réalisation d'une plate forme Voix, Données, Images.  
Montant estimatif : 35 000 €
- Réalisation des travaux relatifs à la construction des infrastructures passives pour le développement du haut débit.  
Montant estimatif : 1 525 887 €
- Etude de marché pour l'ouverture du service « Maisons de l'Internet » (espace public numérique, dédié aux petites et moyennes entreprises).  
Montant estimatif : 35 000 €

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## I – INTRODUCTION

Le compte administratif 2008 de la direction du développement économique et touristique s'inscrit dans la mise en œuvre du contrat d'agglomération et notamment dans l'une des quatre orientations transversales :

➤ « **optimiser l'activité économique et l'emploi tout en renforçant les pôles spécifiques de la micro région ouest** ».

En termes de **réalisation de zones d'activités économiques**, les objectifs affichés en 2008 sont les suivants :

- maîtriser le processus de production des zones d'activités sur certains sites considérés comme stratégiques pour l'agglomération,
- et conforter le développement des parties les moins dynamiques de l'espace communautaire.

Ces objectifs ont été validés par les nouveaux élus communautaires puis déclinés au travers du plan pluriannuel d'investissements de la collectivité.

Ce travail a ensuite été traduit par une programmation des futures zones d'activités économiques du territoire intercommunal (200 ha à l'horizon 2020) et une nouvelle définition de l'intérêt communautaire au titre de la compétence économique.

**En matière touristique**, le caractère stratégique de ce secteur a été confirmé : il est l'un des piliers du développement économique de l'île de la Réunion et présente un fort potentiel de développement et de création d'emplois.

Dans le contexte de stagnation de l'activité touristique depuis 2000, aggravé par la crise sanitaire de 2006, le Territoire de la Côte Ouest et ses cinq communes membres ont souhaité conforter ce positionnement de leader et faire en sorte que l'ouest joue pleinement son rôle de levier économique pour l'ensemble de la filière.

## II – REALISATIONS 2008

### A/ Synthèse des opérations

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>PROJETS A VOCATION ECONOMIQUE</b>		
<b>ECO-PARC ZAC ENVIRONNEMENT</b>	<p>Concession transférée au TCO le 25 oct. 2004. Enfouissement des lignes haute-tension.</p> <p>Première tranche de travaux réalisée : un premier tronçon de VRD et deux entreprises installées.</p> <p>Ce projet est intégré au projet de Parc Urbain du Cœur d'agglomération : 17 ha à commercialiser dans une première tranche.</p>	<p>Les réflexions engagées sur le Cœur d'agglomération ont permis d'aboutir à la définition d'un nouveau périmètre opérationnel et à un phasage court des travaux.</p> <p>Par ailleurs, en 2008 a été mis en place un comité d'attribution chargé d'instruire les demandes d'installation.</p> <p>L'année 2009 devrait permettre la reprise des travaux d'aménagement et la poursuite de la commercialisation de cette opération.</p>
<b>ZONE DES HAUTS ET DES MI- PENTES : VUE BELLE ET BRAS MONTVERT</b>	<p>Ces deux zones ont été inaugurées fin 2006 et début 2007.</p> <p>La commercialisation a débuté en 2007.</p> <p>Le rythme de commercialisation de ces deux zones est très satisfaisant : ce programme peut être reconduit sur d'autres secteurs.</p>	<p>Le bilan de la commercialisation de ces deux zones d'activités, qui s'est poursuivie toute l'année 2008, est positif. En effet,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>plus de 80% de la zone de Bras Montvert,</b></li> <li>- <b>et 85 % de la zone de Vue Belle ont été commercialisées.</b></li> </ul> <p>L'année 2009 devrait voir le remplissage des zones de Vue Belle et de Bras Montvert et l'engagement des réflexions concernant la programmation des futures zones d'activités du Guillaume et du Plate.</p> <p>Les séminaires organisés fin 2008 ont permis d'identifier les écarts du Guillaume à Saint Paul et du Plate à Saint Leu comme les futurs sites d'implantation de zone d'activités économiques sur les hauts.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>ZAC MOULIN JOLI</b>	<p>Pas de transfert au sens juridique du terme. La déclaration d'intérêt communautaire de « la zone d'activités tertiaires » de la ZAC Moulin Joli est restée au stade « intention ».</p> <p>Principe de simple participation intercommunale au financement de la ZAC au titre de ses interventions en matière économique et d'habitat.</p>	
<b>ZAC PORTAIL</b>	<p>Création par le TCO fin 2006</p> <p>Concession attribuée à CBO Territoria début 2007</p> <p>Commercialisation envisagée avec la livraison de la route des tamarins.</p> <p>Travaux de la première tranche en cours.</p>	<p>Les travaux de la ZAC Portail ont démarré en juin 2008 et respectent le calendrier imparti.</p> <p>Cette première phase concerne principalement les plateaux du futur secteur commercial de la zone tertiaire ainsi que du site d'accueil de l'ALEFPA.</p> <p>Un travail particulier est mené actuellement sur les conseils d'un cabinet indépendant afin d'aboutir à la production d'une zone d'avant-garde en matière environnementale (gestion des déchets, énergie positive, ...) et paysagère.</p> <p>Les premières démarches de commercialisation ont été engagées.</p>
<b>REHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES DE VUE BELLE ET DE SAVANNA</b>	<p><b>VUE BELLE</b></p> <p>Etude réalisée par le TCO sur la friche industrielle de l'usine de Vue-Belle : en attente de validation par la commune de Saint-Paul du programme.</p>	<p>L'année 2008 n'a pas permis de progresser sur ce dossier.</p> <p>Dès début 2009, la municipalité de saint-Paul définira sa position sur ce projet. Ceci devrait permettre de boucler l'étude de programmation en cours et de déterminer précisément les maîtrises d'ouvrages concernant les opérations de réhabilitation du bâtiment.</p>
	<p><b>SAVANNA</b></p> <p>Un protocole d'accord a été signé en 2005 avec la SCI Cour Savanna (CBO-SODIAC-CDC). Un mandat a été confié à la SODIAC pour mener l'étude d'aménagement.</p> <p>En 2007, le TCO a acquis l'ancienne distillerie (406 K€) en vue de réaliser un programme complémentaire d'ateliers.</p>	<p>Le programme de réhabilitation de l'ensemble des friches et du site de l'ancienne usine sucrière a été revisité courant 2008 par la nouvelle équipe municipale et devrait permettre d'aboutir début 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'engagement d'une procédure de mise en réhabilitation de l'ancienne distillerie,</li> <li>- et au calage définitif du programme global de réhabilitation du site et des bâtiments.</li> </ul>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>PROJETS A VOCATION TOURISTIQUE</b>		
<p style="text-align: center;"><b>AMENAGEMENT DU SENTIER LITTORAL</b></p>	<p>Adoption du Schéma Directeur du Sentier littoral de la Côte Ouest (2005-2006)</p> <p>Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous maîtrise d'ouvrage TCO.</p> <p>Préparation des études de maîtrise d'œuvre.</p>	<p>Le TCO se propose d'être garant de la bonne continuité de l'itinéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par une intervention directe sur certains tronçons,</li> <li>- mais surtout, par une attention particulière sur les projets menés par d'autres maîtrises d'ouvrage (RN1 à la mise en service de la route des Tamarins).</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE TROIS BASSINS</b></p>	<p>Etude de mise en valeur et d'aménagement touristique du Littoral de Trois Bassins (2004 - 2005)</p> <p>Deux ateliers Chantiers d'Insertion pour sentiers et restauration écologique (2006 - 2007)</p> <p>Ateliers de chantiers d'insertion d'1 an sur les sentiers, la plantation d'espèces végétales du site en coordination avec la lutte contre les pestes végétales.</p>	<p>En 2008, une présentation de l'esquisse d'aménagement a été faite aux élus en commission et CCP pour préparer le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre.</p>
<p style="text-align: center;"><b>AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE SAINT LEU</b></p>	<p>Etude de mise en valeur et d'aménagement touristique du Littoral Sud de Saint Leu (2005 - 2006)</p> <p>Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous maîtrise d'ouvrage TCO</p> <p>Préparation des études de maîtrise d'œuvre</p> <p>Recherche de co-financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des études de maîtrise d'œuvre pour un budget prévisionnel de 1 488 922 €.</li> <li>- Validation du programme pour 8 233 688 €.</li> </ul>	<p><b><u>Secteur Filaos (Four à Chaux) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude complémentaire avec le CAUE pour réorganiser le site en « mettant en scène ce dernier »</li> <li>- Lancement des négociations foncières avec les propriétaires et préparation de la Déclaration d'utilité publique.</li> <li>- Réajustement du budget et du programme en fonction des crédits disponibles au PPI soit 1 700 000 € HT de travaux.</li> </ul> <p><b><u>Secteur « Maison verte » (Stella-Pointe au Sel):</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude de faisabilité par le CAUE : parcours de santé, zone de pique nique, mise en scène des éléments patrimoniaux (Musée du Sel, de Stella et du Four à Chaux), ...</li> </ul>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<p><b>SIGNALISATION TOURISTIQUE DU GRAND OUEST</b></p>	<p>Schéma Directeur de la Signalisation Touristique du TCO (2005 - 2006) qui préconise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la signalisation des pôles touristiques y compris par des panneaux d'interprétation,</li> <li>- le traitement de la route Hubert Delisle en route touristique, y compris par la mise en œuvre d'une signalisation d'information locale,</li> <li>- l'implantation de relais d'information service intercommunaux,</li> <li>- et le déploiement d'une signalisation d'information locale sur une zone test, la zone balnéaire de Saint Gilles.</li> </ul>	<p>Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre de la signalisation touristique du TCO</p> <p>Le coût global de l'opération est estimé à 2,3 millions d'Euros.</p> <p>Planning de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- début des travaux : novembre 2009</li> <li>- fin des travaux : juin 2010</li> </ul>
<p><b>ROUTE TOURISTIQUE : ROUTE HUBERT DELISLE</b></p>	<p>Etude d'aménagement touristique du rond point Bac Rouge (2006 - 2007)</p>	<p>Lancement de l'étude de valorisation et d'aménagement touristique de la route Hubert Delisle.</p> <p>Budget de l'étude rond point Bac Rouge : 33 000 € (bureau d'études : Zone Up)</p> <p>Budget de l'étude Route Hubert Delisle : 57 825 €</p>
<p><b>E-TOURISME : SITE INTERNET TERRITORIAL « GRAND OUEST »</b></p>	<p>Création d'un site internet territorial, Grand Ouest, dans le cadre du projet SOUBIK porté par la Région.</p> <p>Ce projet vise à promouvoir la Réunion sur internet en offrant à l'internaute les informations et les outils nécessaires à l'organisation de son séjour.</p> <p>Le TCO est sollicité comme région pilote et doit produire une charte graphique et éditoriale ainsi que le contenu d'un site territorial « Grand Ouest », accessible aux internautes via le portail SOUBIK.</p>	<p><b>CCP du 18 septembre 2008</b> : validation d'un partenariat de principe entre le TCO et la Région.</p> <p><b>Octobre 2008</b> : comité technique concernant l'arborescence du site.</p> <p>Transmission de la charte graphique Grand Ouest et de l'arborescence du site territorial.</p> <p><b>Décembre 2008</b> : travail sur le schéma de la page d'accueil du site.</p>

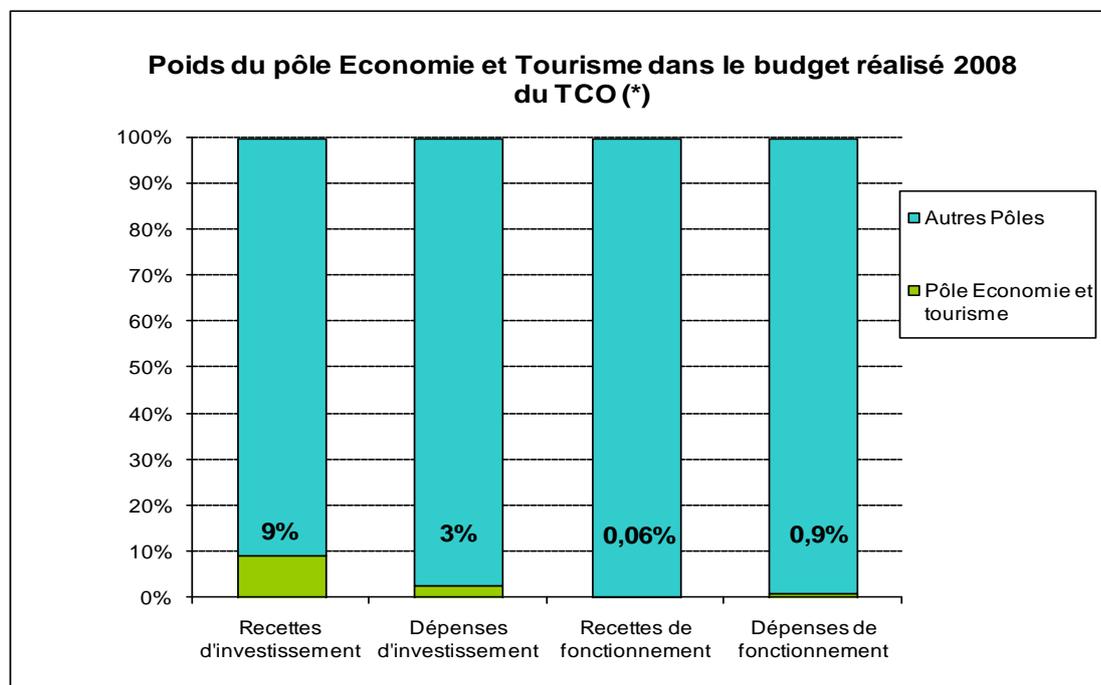
PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>GRANDS PROJETS</b>		
<p><b>DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE COURSE HIPPIQUE</b></p>	<p>Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de mise en place de la filière : France Cheval Services <b>depuis 2004.</b></p> <p>Formation des éleveurs, adaptation de la législation Réunion et zone Océan Indien, présentation du projet aux instances nationales, échanges zone Océan Indien.</p> <p>Décembre 2007 : avenant n° 3  - Prolongation d'1 an de la mission d'AMO (fin au 01/02/2010) ;  - Redistribution du montant global des honoraires sur 5 années au lieu de 4.</p>	<p>Pas d'activité sur 2008.</p>
<p><b>FORMATIONS AUX METIERS DES COURSES HIPPIQUES</b></p>	<p>Organisation de deux promotions pour un total de 50 jeunes sur les métiers de lad-jockey et palefrenier soigneur en 2006, 2007 et 2008.</p>	<p>Accompagnement des 50 jeunes en métropole à leur sortie du dispositif (insertion professionnelle, reconversion scolaire, ...)</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>ANIMATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE</b>		
<b>CERCLE D'ECHANGES ECONOMIQUES</b>	Animation d'un cercle d'échanges économiques par trimestre depuis 2005.	
<b>EQUIPE TERRITORIALE EMPLOI ET INSERTION</b>	Mise en place et pilotée par la direction politique de la ville, l'Equipe Territoriale pour l'Emploi et la Formation a pour objectif de réunir les partenaires concernés afin de mettre en place un diagnostic et un plan d'action. La direction économie et tourisme intervient sur l'emploi.	Novembre 2008 : réunion de travail. Définition des grands axes.
<b>CELLULE DE VEILLE DE GRANDS PROJETS</b>	Pilotée par le CARIF OREF, la cellule à pour objectif de recenser les futurs projets de développement et les besoins en emplois générés afin d'anticiper sur les plans de formations. La direction économie et tourisme est veilleuse.	Mise en place d'un réseau de veilleurs. Octobre 2008 : réunion de travail sur les outils à mettre en place.
<b>BOURSE DES LOCAUX</b>	Conception d'une bourse des locaux (outil SIG) dont l'objectif est d'offrir une information fiable sur les disponibilités foncières et immobilières du territoire.	Pas d'activité en 2008
<b>CERCLE D'ECHANGES TOURISME</b>	Mis en place depuis 2003, il permet de suivre la politique intercommunale pour l'accueil croisière, l'amélioration de l'accueil et la promotion du Grand Ouest.	Un cercle d'échanges tous les deux mois. Des comités techniques pour préparer les actions. Attribution des subventions 2008 aux offices de tourisme.

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL</b>	Etudier les possibilités de créer un office de tourisme intercommunal.	Travail sur le cahier des charges de l'étude de faisabilité. Mise en place d'un comité technique avec les offices de tourisme.
<b>POLITIQUE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	Les montants des subventions octroyées par année ont été les suivants :  - 2006 : 296 253 € - 2007 : 270 755 € - 2008 : 274 909 €	Voir détail ci-dessous.

## B/ Synthèse budgétaire

L'année 2008 se caractérise par un infléchissement des investissements du pôle économie et tourisme qui représentent 9 % de l'investissement total du TCO.



(\*) Budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<u>INVESTISSEMENTS en K€</u>	2008	2007		2008	2007
Frais d'études dont :	119	291	FCTVA	142	336
Filière équine	9	48			
Parc urbain / hippodrome	32	60			
Zones d'activités Bras Montvert / Vue Belle	15	94			
Route Hubert Delisle	63	-			
Rond Point Bac Rouge	-	63			
Aménagement touristique Littoral Sud St Leu	-	26	Subvention Région	18	1 038
Frais insertion	2	6	Subvention Union Européenne	50	1 366
<b>Sous-total immobilisations incorporelles</b>	<b>121</b>	<b>297</b>	Autres	-	118
			<b>Sous-total subventions d'investissement</b>	<b>68</b>	<b>2 522</b>
Terrains	15	977			
Aménagements sur zones d'activités	28	4			
<b>Sous-total immobilisations corporelles</b>	<b>43</b>	<b>981</b>			
Immobilisations en cours (zones d'activités de Vue Belle et Bras Montvert)	72	1 442	Dépôts et cautionnements reçus	12	19
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>236</b>	<b>2 720</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>222</b>	<b>2 877</b>

<u>FONCTIONNEMENT en K€</u>	2008	2007		2008	2007
Subventions aux associations	397	271	Remboursement charges de sécurité sociale	10	14
Frais de personnel du pôle	368	383	Loyers sur zones d'activités	56	-
Frais de fonctionnement du pôle	74	49	Remboursement associations	-	28
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>839</b>	<b>703</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>66</b>	<b>42</b>

## COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE ECONOMIE ET TOURISME

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>2 935 817 €</b>	<b>7 585 894 €</b>	<b>9 047 051 €</b>
Réalisations	235 658 €	2 720 013 €	6 796 010 €
Taux de réalisation	8%	36%	75%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>850 000 €</b>	<b>720 000 €</b>	<b>789 436 €</b>
Réalisations	838 807 €	702 631 €	744 028 €
Taux de réalisation	99%	98%	94%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>3 785 817 €</b>	<b>8 305 894 €</b>	<b>9 836 487 €</b>
Réalisations	1 074 465 €	3 422 645 €	7 540 038 €
Taux de réalisation	28%	41%	77%

## C/ Détail des subventions accordées

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Date du conseil communautaire</i>	<i>N°Délibération</i>	<i>Montant accordé en € TTC</i>	<i>Objet</i>
<b>Office de Tourisme de Saint-Paul</b>	25 février 2008	2008-013/C1-013	5 000,00	Professionnalisation de l'accueil
	25 février 2008	2008-013/C1-013	15 000,00	Evènementiel Grand Ouest à Saint-Gilles
	25 février 2008	2008-013/C1-013	<b>ACTION ANNULEE</b>	Evènementiel village créole Maïdo Petite France
	25 février 2008	2008-013/C1-013	<b>ACTION ANNULEE</b>	Rallye gourmand Route Hubert Delisle
<b>Office de Tourisme de Saint-Leu</b>	25 février 2008	2008-014/C1-014	9 536,00	Villages créoles Saint-Leu Village de pêche
	25 février 2008	2008-014/C1-014	10 000,00	Communication LEU MAG Grand Ouest
	25 février 2008	2008-014/C1-014	25 000,00	Produits touristiques Grand Ouest
	25 février 2008	2008-014/C1-014	<b>ACTION ANNULEE</b>	Enquête de satisfaction des OT de l'Ouest
	25 février 2008	2008-014/C1-014	5 000,00	Professionnalisation de l'accueil
	25 février 2008	2008-014/C1-014	18 000,00	Fête de la randonnée des hauts
	Bureau com. du 1er décembre 2008	2008--080/B5-008	3 500,00	OT découverte - Rallye de l'Artichaut
	Bureau com. du 1er décembre 2008	2008--080/B5-008	2 350,00	OT guidage et visite
<b>Office de Tourisme de La Possession</b>	25 février 2008	2008-015/C1-015	23 540,00	Accueil à la gare maritime
	25 février 2008	2008-015/C1-015	10 382,00	Rallye gourmand
	25 février 2008	2008-015/C1-015	17 906,00	Marronnage à Mafate
	25 février 2008	2008-015/C1-015	4 754,00	OT Guidage - Cœur de l'Ouest
	Bureau com. du ... novembre 2008	2008-.../B	<b>ACTION ANNULEE</b>	Sentier de la forêt
<b>Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)</b>	25 février 2008	2008-016/C1-016	12 500,00	Société Nationale de Sauvetage en Mer
<b>SEMTO</b>	Bureau com. du 16 juin 2008	2008-006/B1-006	6 636,50	Financement navettes transport de personnes manifestation « Grand Boucan »
<b>CFAA de Saint-Paul</b>	Bureau com. du 16 juin 2008	2008-007/B1-007	10 805,12	Mission d'accompagnement à l'insertion scolaire, sociale et prof. des élèves en formation en métropole
<b>CLUB F42 - MIZIK A PAT</b>	Bureau com. du 22 septembre 2008	2008-042/B3-008	5 000,00	MIZIKAPAT
<b>SEM GEM PORT</b>	Bureau com. du 22 septembre 2008	2008-043/B3-009	45 000,00	SEM GEM'PORT
<b>Comité des Fêtes et d'Animations (COFA) de Trois-Bassins</b>	1 décembre 2008	2008-081/B5-009	45 000,00	Festival de la Création (COFA)

### **III – Perspectives 2009**

#### **➤ Redéfinition de l'intérêt communautaire en conformité avec les nouvelles orientations politiques du TCO.**

#### **ECONOMIE : LES ZONES D'ACTIVITES**

- Détermination de nouveaux sites pour la réalisation de zones d'activités dans les hauts et les mi-pentes.
- Poursuite de la commercialisation de la ZAC Environnement.
- Suivi du lancement des travaux de la ZAC Portail.
- Réalisation d'ateliers dans l'ancienne distillerie de Savanna.
- Finalisation de la réhabilitation des friches de Vue belle après le choix du programme par la commune.
- Lancement d'une étude de programmation des zones d'activités économiques.

#### **TOURISME**

- Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre après signature d'une convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral, sur le littoral de Trois Bassins et lancement des études techniques sur les deux bassins de baignade.
- Poursuite de la maîtrise foncière sur le littoral de Saint Leu et instruction du projet dans le cadre du Programme Opérationnel Européen 2007 - 2013.
- Recherche de co-financements et poursuite de la maîtrise foncière pour le sentier littoral de la Côte Ouest.
- Mise en œuvre du schéma directeur de la signalisation touristique en passant en phase de MOE (phasage dans le temps).
- Lancement d'une étude de mise en valeur et d'aménagements touristiques le long de la Route Hubert Delisle en complément de l'étude « Bac Rouge » qui devra être suivie avant la fin de l'année de chantiers d'insertion afin de réaliser rapidement un certain nombre d'aménagements dans le cadre du programme « Pôle d'Excellence Rural » et maîtrise foncière.
- Mise en œuvre d'un site territorial d'E-tourisme en partenariat avec la Région.
- Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du camping intercommunal situé sur la commune de Saint-Paul

#### **GRANDS PROJETS**

- Analyse de repositionnement du projet hippodrome.
- Lancement des travaux d'extraction sur le site de Cambaie après validation de l'étude complémentaire sur les risques de renardage et dépollution du site.
- Lancement d'une étude de faisabilité sur la réhabilitation du parc des expositions de cambaie et sur l'aménagement d'un site de loisirs.
- Equipement lié à l'accueil de la grande croisière sur la commune du Port.

#### **ANIMATION**

- Reprise des cercles d'échanges économiques notamment sur la question de l'accueil des entreprises et poursuite des cercles tourisme.
- Lancement du schéma commercial du TCO.
- Développement et structuration de filières stratégiques pour le TCO.
- Attribution de subventions aux associations autour de trois axes : l'accueil des bateaux de croisières, la promotion du Grand Ouest et l'amélioration de l'accueil touristique sur le territoire.
- Etude sur l'opportunité de créer l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Ouest.

# POLITIQUE DE LA VILLE

## I – INTRODUCTION

La direction politique de la ville vient en appui aux différents services opérationnels du TCO. La plus value en termes d'approche sociale s'inscrit dans le dispositif contractuel d'intérêt communautaire, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), signé avec l'Etat pour la période 2007 - 2009.

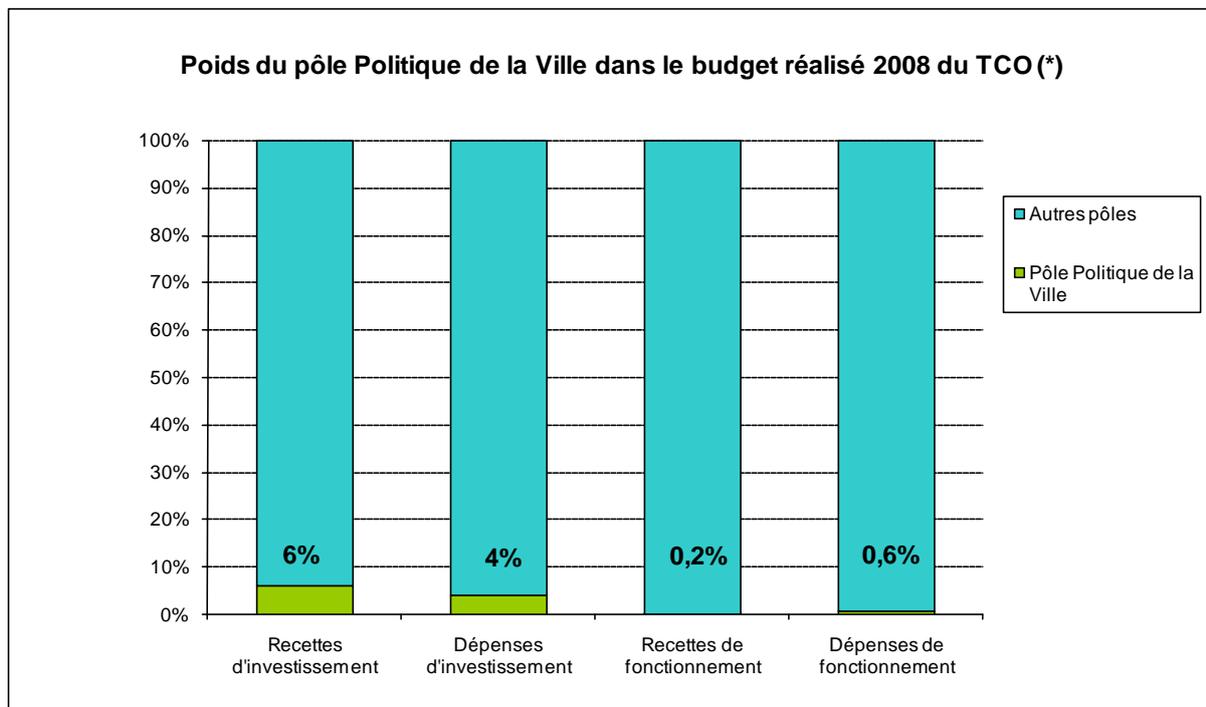
Les axes du contrat représentent le cadre d'intervention de la direction et des actions programmées ou reconduites annuellement, en fonction des diagnostics et évaluations réalisés. Quatre axes sont définis :

- emploi, insertion et développement économique,
- éducation,
- prévention,
- accompagnement à l'habitat et à l'amélioration du cadre de vie.

Seul le premier axe a fait l'objet d'une contractualisation financière avec l'Etat dans le cadre du CUCS à hauteur de 100 000 €.

## II – REALISATIONS 2008

### A/ Synthèse budgétaire



(\*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette

### COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE POLITIQUE DE LA VILLE

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>646 749 €</b>	<b>720 047 €</b>	<b>690 177 €</b>
Réalisations	325 668 €	402 713 €	584 484 €
Taux de réalisation	50%	56%	85%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>576 950 €</b>	<b>680 000 €</b>	<b>620 000 €</b>
Réalisations	577 472 €	668 234 €	601 917 €
Taux de réalisation	100%	98%	97%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>1 223 699 €</b>	<b>1 400 047 €</b>	<b>1 310 177 €</b>
Réalisations	903 140 €	1 070 947 €	1 186 401 €
Taux de réalisation	74%	76%	91%

**POLITIQUE DE LA VILLE**

<b>INVESTISSEMENTS en K€</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Frais d'études	70	51	FCTVA	7	26
Logiciels	-	11			
Frais d'insertion	15	6			
<b>Sous total immobilisations incorporelles</b>	<b>85</b>	<b>68</b>			
Subventions d'équipement versées pour les chantiers d'insertion	30	5	Subventions d'investissement pour les cyberbases	137	-
Terrain Centre d'hébergement d'urgence	203	-			
Aménagements Cyber base, cyber bus	7	65			
<b>Sous total immobilisations corporelles</b>	<b>210</b>	<b>65</b>			
Avances PLIE 2007		264	Remboursements avances trésoreries PLIE 2007	-	264
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>325</b>	<b>402</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>144</b>	<b>290</b>

<b>FONCTIONNEMENT en K€</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
Frais de personnel du pôle	166	159	Subventions Département pour les cyberbases	-	206
Frais de télécommunication	35	74			
Frais de documentation	23	16	Subventions Etat pour équipe emploi, insertion	-	25
Autres frais de fonctionnement du pôle	20	20			
Subventions aux associations	333	396	Remboursement sur rémunération du personnel	153	111
Remboursements subventions	-	3			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>577</b>	<b>668</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>153</b>	<b>342</b>

## B/ Synthèse des opérations

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>ACTIONS A VOCATION INSERTION / EMPLOI / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
<p><b>EQUIPE TERRITORIALE EMPLOI INSERTION</b></p>	<p>En alternative au développement d'une maison de l'emploi sur l'ouest, l'Etat et le TCO ont validé en 2007 un fonctionnement plus souple et financièrement moins onéreux basé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la <b>concertation de l'ensemble des partenaires</b>,</li> <li>- et la définition d'objectifs communs répondant aux enjeux de l'agglomération.</li> </ul>	<p>Mise en place de la démarche de développement de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation du diagnostic partagé par les acteurs de l'emploi et l'insertion,</li> <li>- définition des objectifs et des axes de travail (insertion des publics / création d'activités / ciblage de l'offre d'emploi / accompagnement des contrats aidés),</li> <li>- mise en place de groupes de travail.</li> </ul>
<p><b>COORDINATION DES PLATES FORMES DE SERVICES</b></p>	<p>Les plates formes de services permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déconcentrer dans les quartiers excentrés les services publics de l'emploi,</li> <li>- et de développer des projets, supports d'emploi et d'insertion répondant aux enjeux des quartiers concernés.</li> </ul> <p>Le TCO assure la cohérence de ces structures à l'échelle de l'agglomération.</p>	<p>Subvention à l'association MIO en complément d'une subvention de l'Etat dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale du TCO.</p> <p>Suivi et concertation avec l'Etat et les communes du TCO sur la réalisation des objectifs et des bilans d'activités des quatre coordonnateurs de l'association MIO en place.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>ACCOMPAGNE- MENT A LA CREATION D'ACTIVITES</b>	<p>Soutien aux porteurs de projets économiques, dédiés aux publics défavorisés (chômeurs longue durée, Rmistés, ...)</p> <p>Actions réalisées par quatre chargés de mission économique de l'association AD2R.</p>	<p>Subvention de 18 144 € à l'association AD2R en complément d'une subvention Europe (FSE).</p> <p>Suivi et concertation avec l'Etat et les communes du TCO sur la réalisation des objectifs et bilans de la création d'entreprises (micro-entreprises).</p>
	<p><b>Création d'une coopérative d'emploi dans le domaine des services à la personne.</b> Il s'agit de la première coopérative de ce type montée dans l'île, la <i>Coopérative dynamiques services</i>.</p>	<p>Subvention de 15 000 € accordée pour le démarrage de cette structure, basée à Saint Paul.</p> <p>Suivi et concertation avec l'Etat et les communes du TCO sur la réalisation des objectifs et bilans de l'action, du nombre d'emplois et d'entreprises créées.</p>
	<p>Recensement de l'existant et des besoins en matière de services à la personne, propositions d'actions pour les niches d'emploi.</p>	<p>Participation au financement de l'étude en complément de l'Etat : 8 164 € (démarrage fin 2008 et poursuite en 2009).</p>
<b>ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI)</b>	<p>Dispositifs reconnus et labellisés par la Commission Départementale d'Insertion par l'Activité Economique.</p> <p>Ces chantiers sont des supports à l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi par l'acquisition de savoirs faire professionnels, de découverte de métiers, et de remise à niveau.</p>	<p><b><u>Littoral de Trois Bassins</u></b> : (Maîtrise d'Ouvrage TCO) poursuite et fin de l'ACI sur les sentiers, la plantation d'espèces végétales du site en coordination avec la lutte contre les pestes végétales.</p> <p>Portage de la formation et de l'accompagnement socioprofessionnel par Bac Réunion et OI DF.</p> <p>Contrat de travail prolongé par BAC Réunion pour l'entretien de la zone littorale.</p> <p><b><u>Littoral du Port</u></b> (maîtrise d'ouvrage communale) : subvention d'équipement de 31 262 € pour la réalisation de travaux de réhabilitation du littoral nord.</p> <p><b><u>Route Hubert Delisle</u></b> (Saint Paul, Trois Bassins, Saint Leu) : maîtrise d'ouvrage TCO, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural.</p> <p>Appel à projet pour retenir un opérateur chargé de la réalisation du chantier, de la formation et de l'accompagnement socioprofessionnel.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<p><b>PROGRAMME LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)</b></p>	<p>Dispositif contractualisé relatif à l'accompagnement renforcé des personnes les plus exclues de l'emploi.</p> <p>Trois PLIE étaient portés à l'échelle des communes pour la période 2000 - 2006 (prolongés sur 2007).</p> <p>Financements européens FSE dédiés aux PLIE.</p>	<p>Délibération du TCO déclarant d'intérêt communautaire la <b>fusion des trois PLIE en un seul PLIE d'agglomération.</b></p> <p>Réflexion et mise en œuvre d'une architecture du dispositif sur le territoire.</p> <p>Lancement d'un marché pour retenir des structures d'animation locale à l'échelle des communes.</p> <p>Partenariat avec la Direction du Travail sur la mise en place du dispositif et la réglementation européenne.</p>
<b>ACTIONS A VOCATION EDUCATIVE</b>		
<p><b>PROJETS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT</b></p>	<p>Depuis 2004, un <b>appel à projet</b> est envoyé aux Inspections Education Nationale, en direction de toutes les <b>écoles maternelles et élémentaires</b> qui souhaitent développer des projets relatifs à <b>l'éducation « du geste éco citoyen »</b> et à la <b>sensibilisation écologique.</b></p>	<p><b>85 projets répartis sur les 5 communes et financés pour un montant de 98 145 €.</b></p> <p>Analyse des projets, conventionnement avec les porteurs de projets (essentiellement l'OCCE) et suivi des réalisations.</p>
<p><b>CYBER-BASES ET CYBER-BUS</b></p>	<p>Mise en place d'un service d'accès aux personnes les plus éloignées des technologies de l'information et de la communication dans <b>un réseau de sites d'accueil de la population, gratuits,</b> avec ateliers de sensibilisation encadrés par des animateurs TCO.</p>	<p>Poursuite des activités et concertation avec les communes sur l'intervention des cyber-bus dans les quartiers.</p> <p>Nomination d'un encadrant issu de l'équipe des animateurs et renforcement de la structure par un technicien, chargé du suivi des matériels.</p> <p>Budget de fonctionnement de 56 000 € + une équipe de 20 animateurs.</p>
<p><b>STUDIO-BUS</b></p>	<p>Outil d'expression et de sensibilisation à destination du <b>public scolaire.</b></p> <p>Véhicule acquis en 2001, dans le cadre de la politique de la ville, dont l'équipement et le matériel d'enregistrement doivent être rénovés pour une remise en circulation.</p>	<p>Lancement des marchés pour l'équipement en mobiliers, matériel informatiques, décoration du véhicule par le service informatique.</p> <p><b>Mise en service prévue pour 2009.</b></p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>ACTIONS A VOCATION PREVENTIVE &amp; ACCESSIBILITE</b>		
<p><b>PREVENTION DANS LES TRANSPORTS</b></p>	<p>En 2007, les directions Politique de la ville et Transport ont initié avec la commune du Port, une action de mobilisation et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs intervenant sur le pôle d'échanges pour harmoniser les pratiques et optimiser les moyens en vue de réduire les incivilités dans les transports en commun (contrat local de Sécurité).</p> <p>La SEMTO est bénéficiaire de 3 médiateurs, adultes relais financés par l'Etat et le TCO.</p>	<p>L'action de prévention dans les transports, initiée en 2007, ne s'est pas poursuivie en 2008, faute de moyens et de disponibilité au sein de la commune du Port et du TCO.</p> <p>Elle mérite néanmoins d'être réactivée en 2009, voire étendue à d'autres communes si la possibilité existe.</p>
<p><b>ACCESSIBILITE DANS LES TRANSPORTS</b></p>	<p>Thématique portée par la direction transport dans le cadre de la mise en place du <b>Schéma directeur d'accessibilité dans les transports.</b></p>	<p>Accompagnement de la Direction transport sur le suivi du Schéma directeur d'accessibilité et de la Commission intercommunale d'accessibilité.</p> <p>Repérage et dialogue avec les associations et organismes représentant les personnes handicapées.</p>
<b>ACTIONS A VOCATION HABITAT ET CADRE DE VIE</b>		
<p><b>CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE</b></p>	<p>Réalisation d'une structure intercommunale d'accueil de type centre d'hébergement d'urgence sur la commune de Saint-Paul à Plateau Caillou.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil de personnes ou de familles <b>en rupture d'hébergement</b>, pour une durée moyenne d'une semaine.</li> <li>- <b>capacité d'accueil de 30 lits.</b></li> <li>- équipe de <b>professionnels</b> qui proposera un accompagnement, une orientation, voire un relogement adapté.</li> </ul>	<p>Coût global de l'opération : <b>2 millions d'Euros.</b></p> <p><b>Financement prévisionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TCO 25%</li> <li>- Etat (LBU) 25%</li> <li>- Département (CCC) 32%</li> <li>- ADEME 1%</li> <li>- Etat (Plan de relance) 17%</li> </ul> <p><b>Planning prévisionnel des travaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des travaux : octobre 2009</li> <li>- Fin des travaux : octobre 2010</li> </ul>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<p><b>SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL TEMPORAIRE</b></p>	<p>Expérimentation d'un service d'accueil pour les personnes et familles en grande difficulté, assurant un suivi social sur une période de quelques mois.</p> <p>10 familles d'accueil au démarrage avec extension à 20 familles sous réserve de pérennisation des financements.</p> <p><b>Action portée par l'AREP.</b></p>	<p>Suivi du déroulement du projet expérimenté sur le TCO.</p> <p>Aide à la recherche de financement.</p> <p>Subvention de 5 000 €, octroyée à l'AREP en compléments des autres collectivités et des fonds européens.</p>
<p><b>AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE : AGENCE SOLEIL</b></p>	<p>Agence mise en place à l'initiative du Département pour la gestion de logements privés (en particulier issus de la défiscalisation) loués à des familles relevant du plan départemental des personnes défavorisées.</p>	<p>Subvention de 25 000 €, attribuée à l'agence SOLEIL, en complément des autres financeurs.</p>
<p><b>EVALUATION PLH</b></p>	<p>L'évaluation du Plan Local de l'Habitat (PLH) est portée par la direction aménagement et habitat.</p> <p>La direction politique de la ville est concernée par les hébergements spécifiques pour personnes âgées, handicapées, et en grande difficulté.</p>	<p>Recensement des structures existantes.</p> <p>Etat des lieux des projets, freins, manques d'établissements.</p> <p>Document intégré dans l'évaluation globale du PLH.</p>

## C/ Détail des subventions accordées

	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	25 000	25 000	
AREP-REUN. EDUCATION POPULAIRE	5 000	8 276	10 218
ASS. AD2R (DVPT RURAL REUNION)	39 767	108 113	
ASS A.D.A.C-DVPT ART.&CUL.T.BASSINS	7 800	4 600	6 400
ASS. ASCID (projets scolaires)	15 670	13 500	9 000
COOPIDEN (projets scolaires)	3 820	21 100	37 000
MIO-MISSION INTERCOMMUN. OUEST	150 000	165 000	160 000
OCCE LA REUNION (projets scolaires)	70 855	15 700	
COOPERATIVE DYNAMIQUES SERVICES	15 000		
COLLEGE PORT IV-LE TOULLEC (projets scolaires)		4 472	15 830
ASCIDEN (projets scolaires)		9 200	4 500
COLLEGE L'OASIS (projets scolaires)		2 085	3 200
COMPAGNIE COMMISS. ENQUETEUR		200	1 000
CAISSE DES ECOLES POSSESSION (projets scolaires)		14 050	7 800
APAM (projets scolaires)		4 600	3 000
ADAP (projets scolaires)			1 500
USEP (projets scolaires)			375
APR			101 600
NATURE ET PATRIMOINE (projets scolaires)			1 500
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>332 912</b>	<b>395 896</b>	<b>362 923</b>

### **III - PERSPECTIVES 2009**

#### **➤ EMPLOI / INSERTION**

- Mise en place effective du PLIE : signature du protocole d'accord avec l'Etat, programmation des actions d'accompagnement et de formation. Lancement des marchés correspondants. Mise en œuvre des actions par les prestataires. Vérification du service fait pour remboursement par les fonds européens.
- Poursuite des travaux de l'équipe territoriale emploi / insertion.
- Mise en œuvre des chantiers d'insertion par le TCO et / ou en concertation avec les communes.
- Poursuite des actions de coordination et d'accompagnement à la création d'activités.
- Suivi d'une étude des services à la personne lancée avec la Direction du Travail et la CINOR sur les territoires nord et ouest, sur les besoins et les possibilités de création d'emplois.

#### **➤ EDUCATION**

- Lancement et suivi de l'appel à projet « éducation à l'environnement ».
- Poursuite du travail dans les cyber-bases.
- Mise en service du studio-bus.

#### **➤ PREVENTION**

- Relance de l'action prévention dans les transports.
- Mise en place de la commission accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Suivi de la formation des médiateurs de la SEMTO.

#### **➤ HABITAT**

- Négociation sur la poursuite ou la réorientation du projet du centre d'hébergement d'urgence suite au positionnement de l'Etat sur le non financement du fonctionnement de la future structure.
- Poursuite de la fonction d'observatoire des équipements sur l'ouest en matière d'hébergement des publics spécifiques.

# DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

## I – INTRODUCTION

Le compte administratif 2008 de la direction développement culturel et sportif s'inscrit dans les évolutions de la compétence, validées en 2007 par le conseil communautaire et les conseils municipaux, et traduites dans les statuts en mai 2007.

Bien que compétent dans les domaines suivants :

- lecture publique : coordination et animation du réseau, mise en réseau des équipements,
- l'enseignement artistique : création d'une école intercommunale des arts de la scène et d'ateliers d'arts plastiques de l'ouest,
- les projets artistiques et culturels : soutien des projets ciblés en matière de spectacle vivant et d'arts plastiques,
- la création, l'animation et la gestion d'un observatoire intercommunal du sport,
- les événements sportifs : soutien à des événements ciblés,
- les sports nature : actions nouvelles concernant plusieurs communes,

le TCO n'a eu ni les moyens financiers, ni les moyens humains pour mettre en œuvre tous ces axes en 2008. Des priorités ont été affichées dès les orientations budgétaires.



**COMPARAISON BUDGET / REALISE : POLE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF**

Dépenses en €	2008	2007	2006
<b>Budget Investissement</b>	<b>611 979 €</b>	<b>231 666 €</b>	<b>337 572 €</b>
Réalisations	25 172 €	3 216 €	44 703 €
Taux de réalisation	4%	1%	13%
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>319 550 €</b>	<b>310 210 €</b>	<b>322 670 €</b>
Réalisations	224 263 €	187 555 €	133 548 €
Taux de réalisation	70%	60%	41%
<b>Budget total du pôle (investissement et fonctionnement)</b>	<b>931 529 €</b>	<b>541 876 €</b>	<b>660 242 €</b>
<b>Réalisations</b>	<b>249 435 €</b>	<b>190 771 €</b>	<b>178 252 €</b>
Taux de réalisation	27%	35%	27%

## B/ Synthèse des opérations

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>DEVELOPPEMENT CULTUREL</b>		
<b>PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS</b>	<p>Contractualisation avec les deux opérateurs présents sur le TCO : <b>le Séchoir et le Kabardock</b>, pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la diffusion de spectacles à destination d'un public diversifié et le plus large possible,</li> <li>- la mise en place d'ateliers dans les écoles ou associations,</li> <li>- et la valorisation des artistes du territoire.</li> </ul>	<p><b><u>Séchoir</u></b> : budget de 35 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ leu tempo festival décentralisé</li> <li>■ ateliers, contes, « théâtre la cour »</li> </ul> <p><b><u>Kabardock</u></b> : budget de 60 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ spectacles Jeunesse Musicale de France</li> <li>■ concert « hors les murs »</li> <li>■ tournée hip hop</li> </ul>
<b>ECOLE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</b>	<p><b><u>Trois Bassins</u></b> : la propriété du TCO a fait l'objet d'une réflexion et d'une mission de conception de réhabilitation pour une première antenne dans les hauts du territoire. La validation du projet n'a pu trouver un consensus sur le contenu des activités prévues et sur la priorité d'engager des travaux importants.</p> <p><b><u>Saint Paul</u></b> : des réflexions ont été menées pour coupler une des antennes avec la reconstruction de la médiathèque et la délocalisation du Conservatoire de Région.</p>	<p>Résiliation de la mission de maîtrise d'œuvre.</p> <p>Réalisation d'une partie des travaux de rénovation des annexes en insertion, sous forme de projet d'insertion locale 2007 - 2008 (PIL)</p> <p>Elaboration d'un cahier des charges pour une étude d'opportunité, de faisabilité, voire de programmation, en concertation avec la Région et la commune de Saint Paul.</p> <p>Elaborations de scénarii pour la mise en œuvre de l'école, modalités de gestion, coûts de fonctionnement, etc.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2008
<b>DEVELOPPEMENT SPORTIF</b>		
<b>MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>	Soutien aux manifestations sportives, notamment dans le cadre du développement des sports de pleine nature et ouverts au grand public.	<p><b><u>Critérium des Hauts de l'ouest</u></b> par l'association Sentiers Lontan et Patrimoine (SLP) : subvention de 8 000 €</p> <p><b><u>Sandball de l'ouest</u></b> par l'association TIPA TIPA : subvention de 3 500 €</p> <p><b><u>Trail de l'ouest</u></b> par l'association sportive et culturelle de Saint Gilles les Hauts : subvention de 5 000 €</p>
<b>CENTRE SPORTIF, TOURISTIQUE, ET DE DETENTE</b>	<p>Cet équipement situé à <b>Dos D'Ane</b> permettra d'accueillir les groupes pratiquant des activités sportives et de loisirs de nature (randonnées pédestres, VTT, apprentissage du parapente, etc.).</p> <p>L'étude de faisabilité conduite par le TCO a conclu à l'opportunité du projet mais à la nécessité que celui-ci soit mis en œuvre sur un terrain adapté.</p>	<p>Clôture de l'étude AMNYOS relative à la définition du besoin et d'opportunité de l'équipement.</p> <p>Définition du terrain d'assiette pour la construction de l'équipement.</p> <p>Validation du projet dans sa forme définitive.</p> <p>Reprise du dossier opérationnel par les directions aménagement et investissements.</p>

### C/ Détail des subventions accordées

	2 008	2 007
ASS. AGEMA (KABARDOCK)	60 000	18 200
ASS. DE GESTION DU SECHOIR	35 000	26 000
ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DE ST GILLES LES HAUTS	5 000	
ASS. TIPA TIPA	3 500	
SENTIERS LONTAN ET PATRIMOINE	8 000	2 700
JEUNESSE SPORTIVE PORTOISE	6 000	
CLUB NAUTIQUE DE BOURBON		600
COMITE REG. D'ETUDES ET SPORTS		4 000
COMITE REGIONAL HANDISPORT		1 500
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>117 500</b>	<b>53 000</b>

### III - PERSPECTIVES 2009

#### ➤ DEVELOPPEMENT CULTUREL

- Recrutement d'un chef de projet culturel qui aura pour mission de développer les différents axes du projet culture, d'être le référent TCO auprès des services et des élus culturels des communes et de suivre les projets en cours.
- Ecoles d'enseignement artistique : repérage et structuration de l'offre existante sur le terrain, identification des disciplines prioritaires, repérage des locaux et des équipes pédagogiques éventuellement mobilisables, élaboration d'un projet pédagogique, pour aller progressivement vers la création de l'école intercommunale, et la mise en œuvre progressive des antennes artistiques.
- Soutien aux projets artistiques et culturels : partenariat à conforter avec les deux structures majeures du territoire, le Séchoir et le Kabardock, qui répondent à la stratégie du projet culturel intercommunal à savoir la sensibilisation du jeune public, l'ouverture au plus grand nombre et le soutien aux artistes locaux en développement. Evaluation à mettre en place en concertation avec les services et les élus des communes sur les spectacles produits et l'impact dans les quartiers.

#### ➤ DEVELOPPEMENT SPORTIF

- Centre sportif, touristique et de détente à Dos D'Ane – Possession : élaboration du cahier des charges et lancement d'une mission de programmation en vue de qualifier le projet, d'établir des coûts prévisionnels, de préparer la consultation de maîtrise d'œuvre, sur la base d'une salle accueillant 100 personnes en configuration réunion, d'un espace traiteur (fonctionnant avec les professionnels installés à Dos d'Ane).
- Vérifications foncières et pérennisation du foncier pour les pratiques sportives sur le site du Dos d'Ane
- Interventions à définir et à recenser sur l'ensemble du territoire concernant la maîtrise foncière des circuits type « mégavalanche » ou autres manifestations, reliant les hauts et les bas ou les communes entre elles, ou encore les sites d'envol et d'atterrissage de parapentes, soit par voie règlementaire soit par acquisition. Cette politique est à la croisée des compétences sport, tourisme et économie puisqu'elle permet à des activités phares de l'ouest de se poursuivre et de se développer.
- Régime d'aide à finaliser pour l'instruction rigoureuse des demandes de subvention en matière de manifestations sportives.

# **- TCO 2008 -**

## **FRAIS DE STRUCTURE**

- ❖ **Panorama général des frais de structure,**
  
- ❖ **Ressources Humaines,**
  
- ❖ **Communication,**
  
- ❖ **Informatique de gestion,**
  
- ❖ **Marchés Publics et assistance juridique,**
  
- ❖ **Documentation.**

## PANORAMA GENERAL DES FRAIS DE STRUCTURE

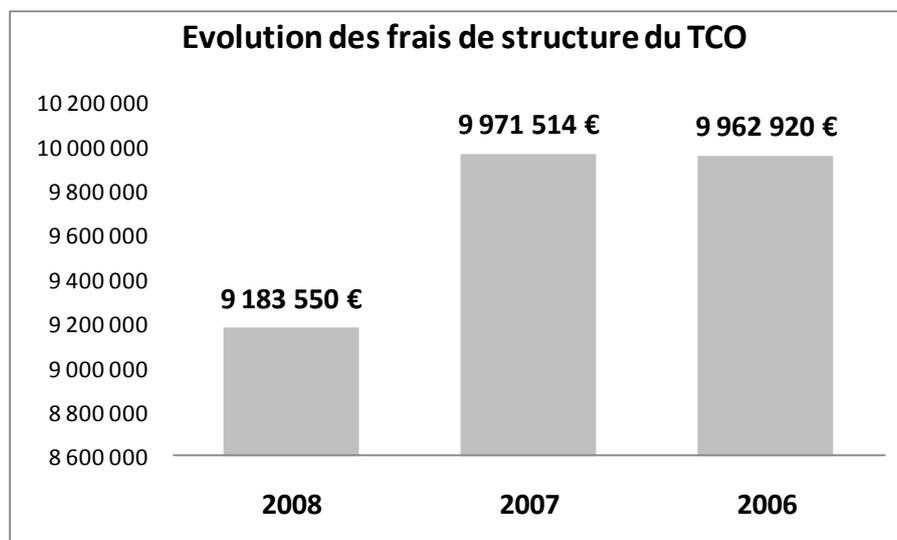
Les frais de structure du TCO d'un montant de **9 183 550 €** pour 2008 (hors charges financières et exceptionnelles) représentent 9,48 % des dépenses réelles de fonctionnement du TCO. L'évolution constatée entre 2007 et 2008 (- 8 %) traduit la politique rigoureuse du TCO pour la maîtrise de ses frais de structure.

- **Charge de personnel** : 6 098 470 € soit 6,3 % des dépenses réelles de fonctionnement du TCO (le ratio moyen des communautés d'agglomération est de 15,4%).
- **Poste des élus** (indemnités, frais de mission, formation, etc.) : 902 423 € soit 0,9% des dépenses réelles de fonctionnement.
- **Autres frais de fonctionnement** : 2 182 656 € soit 2,2 % des dépenses réelles de fonctionnement.

### A/ REPARTITION PAR HABITANT

	2008	2007	2006
<b>TOTAL Frais de structure</b>	<b>9 183 550</b>	<b>9 971 514</b>	<b>9 962 920</b>
Charges de personnel	6 098 470	6 347 374	6 194 687
Poste des élus	902 423	904 914	906 456
Fonctionnement divers	2 182 656	2 719 225	2 861 777
Frais de structure / habitant	<b>46 € / hab</b>	<b>49 € / hab</b>	<b>49 € / hab</b>
Charges de personnel / habitant	<b>30 € / hab</b>	<b>32 € / hab</b>	<b>31 € / hab</b>

### B/ EVOLUTION DES FRAIS DE STRUCTURE DE 2006 A 2008



## C/ ETAT DETAILLE DES FRAIS DE STRUCTURE DU TCO DE 2008 A 2006 (\*)

	2008	2007	2006	Variation 2008/2007
<b>TOTAL FRAIS DE STRUCTURE</b>	<b>9 183 550</b>	<b>9 971 514</b>	<b>9 962 920</b>	<b>-8%</b>
Masse salariale totale	6 098 470	6 347 374	6 194 687	-4%
Elus (Indemnités, frais mission, formation...)	902 423	904 914	906 456	0%
Communication	295 269	261 400	213 994	13%
Parc automobile	193 228	293 228	334 206	-34%
Téléphonie	157 858	239 081	315 767	-34%
Maintenance informatique	83 296	81 967	91 366	2%
Maintenance, entretien et réparation bâtiments	64 521	84 860	66 279	-24%
Prestations consultants	253 189	455 873	522 594	-44%
Gardiennage siège + sites TCO	147 215	127 044	119 326	16%
Formation	137 812	93 881	57 038	47%
Subvention Tco's + coopération décentralisée	133 613	129 860	92 422	3%
Annonces et insertions	126 261	200 476	282 960	-37%
Fournitures et consommables	92 825	118 057	111 351	-21%
Cotisations	85 394	37 220	34 569	129%
Voyages, missions	39 055	80 353	53 219	-51%
Réception, colloques, alimentation...	39 654	41 613	52 196	-5%
Primes d'assurances	72 714	86 984	114 535	-16%
Documentation	52 979	60 636	47 031	-13%
Reproduction de documents	31 497	153 234	151 725	-79%
Frais d'affranchissement	22 098	25 930	29 283	-15%
Eau, Electricité	41 148	43 100	50 350	-5%
Autres postes	113 031	104 428	121 567	8%

(\*) hors remboursement de la dette et charges exceptionnelles

### Les évolutions les plus marquantes

➤ Les postes de dépenses ayant enregistré les baisses les plus marquantes sont :

- **Reproduction de documents** : - 79 %

En 2007, ce poste incluait l'impression et la distribution notamment des calendriers de collecte de trois communes ainsi que le dépliant SCOT.

- **Prestations consultants** : - 44 %

Une nouvelle mise en concurrence dans le cadre des prestations de conseils juridiques a permis de bénéficier d'honoraires plus avantageux. Par ailleurs, les années 2006 et 2007 ont été marquées par l'implication du TCO pour l'accompagnement de la communauté dans le cadre de la certification Label Marianne.

- **Annonces et insertions** : - 37 %

La réduction des dépenses d'annonces et d'insertions de 74 K€ par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en œuvre en 2007 d'une campagne de communication dans le cadre de la caravane du Tri et de la lutte contre le Chikungunya.

- **Le parc automobile** (entretien, réparation et carburant) : - 34 %

Cette évolution résulte de l'externalisation de l'exploitation des déchèteries et de la gestion des services de la fourrière, engagée sur 2006 et 2007. Par ailleurs, au cours de l'année 2007, d'importantes réparations avaient été engagées pour le broyeur de déchets de la station de broyage de St Leu.

- **La téléphonie** (téléphonie fixe, mobile et connexions Internet) : - 34 %

Les dépenses de téléphonie sont en nette diminution depuis 2007. En effet, on enregistre de la part des opérateurs de téléphonie mobile une nette réduction des coûts de communication ainsi que la mise en place de formules de facturation à la seconde plus avantageuses qu'il y a encore trois ans.

➤ **Le poste de dépenses ayant enregistré la hausse la plus importante** est celui des cotisations (+ 129 %) en raison de la cotisation de 38 000 € versée en 2008 à l'Agence Régionale de l'Energie Réunion (ARER).

## **D/ CONCLUSION**

Le TCO souhaite pérenniser la diminution de ses frais de structure.

Aussi, une réflexion sera menée lors de la mise en place de groupe de travail afin de poursuivre la politique d'économie.

On peut citer pour exemple, dans le cadre du développement durable notamment, des actions pour la réduction de certaines consommations (chasse d'eau, suppression des bonbonnes d'eau au niveau des différents étages, etc.) ou encore la mise en place d'un guide de procédure destiné à encadrer les consommations de téléphonie mobile.

# RESSOURCES HUMAINES

## I – INTRODUCTION

L'activité de la DRH a surtout été consacrée en 2008 aux procédures de recrutement lancées notamment pour faire face aux départs enregistrés ainsi que pour renforcer la direction des investissements.

## II – REALISATIONS 2008

### A - INDICATEURS FINANCIERS

	2006	2007	2008	Variations 08 / 07
<b>Masse salariale</b>				
Prévisions budgétaires globales	6 290 000	6 700 000	6 910 000	3,1%
<b>Part dans le budget réel de fonctionnement</b>	<b>7%</b>	<b>6,8%</b>	<b>6,3%</b>	
<b>Moyenne des communautés d'agglomération</b>	<b>14,4%</b>	<b>15,4%</b>		
<b>Montant réalisé</b>	<b>6 194 687</b>	<b>6 347 374</b>	<b>6 098 470</b>	-3,9%
<b>Effectif moyen</b>	<b>174</b>	<b>167</b>	<b>145</b>	
<b>Coût brut / salarié</b>	<b>35 602</b>	<b>38 008</b>	<b>42 058</b>	
% de réalisation	98%	95%	88%	
<b>Formation</b>				
Prévisions budgétaires globales	71 000	93 881	137 811	46,8%
Montant réalisé	57 037	93 881	137 811	46,8%
Part de la masse salariale réalisée	0,9%	1,5%	2,3%	
% de réalisation	80%	100%	100%	
<b>Missions et déplacements administratifs</b>				
Prévisions budgétaires globales	43 000	59 488	65 000	9,3%
Montant réalisé	41 444	59 488	39 054	-34,3%
% de réalisation	96%	100%	60%	
<b>Missions des élus</b>				
Prévisions budgétaires globales	91 395	60 502	61 722	2%
Montant réalisé	72 546	60 502	61 722	2%
% de réalisation	79%	100%	100%	
<b>Formation des élus</b>				
Prévisions budgétaires globales	33 050	55 000	32 000	-41,8%
Montant réalisé	1 050	0	880	-
% de réalisation	3,2%	0,0%	0,0%	

## B - INDICATEURS DE GESTION

### 1) Evolution des effectifs depuis 2006

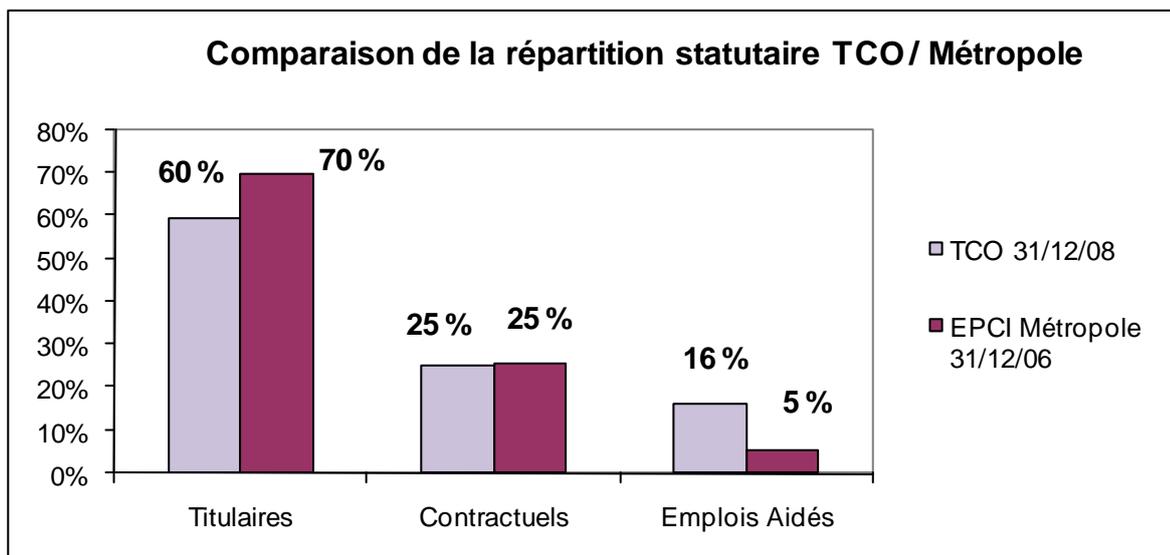
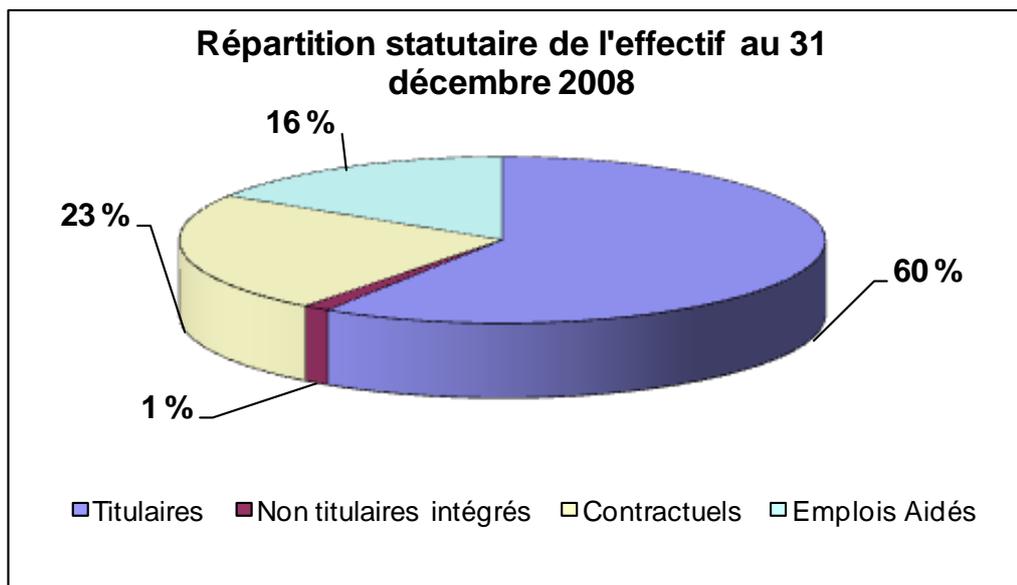
		Répartition statutaire des effectifs									
		Effectifs au 31/12/N			Evolution	H au 31/12/N			F au 31/12/N		
STATUT	Catégorie	08	07	06	08/07	08	07	06	08	06	07
Titulaires	A	29	29	24	0%	16	16	12	13	12	13
	B	11	11	12	0%	5	5	5	6	7	6
	C	48	43	41	12%	20	18	15	28	26	25
	<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>83</b>	<b>77</b>	<b>6%</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>47</b>	<b>45</b>	<b>44</b>
Non titulaires intégrés	C	2	3	3	-33%	1	1	1	1	2	2
	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-33%</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Contractuels	A	8	5	5	60%	4	2	2	4	3	3
	B	3	4	3	-25%	3	2	2	0	1	2
	C	24	12	23	100%	15	8	22	9	1	4
	<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>67%</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Emplois Aidés	CEJ	0	2	12	-	0	1	10	0	2	1
	CEC	0	9	27	-	0	4	17	0	10	5
	Apprenti/CA/CAE	24	21	41	14%	12	13	39	12	2	8
	<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>80</b>	<b>-25%</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>66</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>TOTAL</b>		<b>149</b>	<b>139</b>	<b>191</b>	<b>7%</b>	<b>76</b>	<b>70</b>	<b>125</b>	<b>73</b>	<b>66</b>	<b>69</b>

### Quelques notions :

L'effectif comptabilisé est l'effectif présent et rémunéré au 31/12/N et est réparti dans les catégories statutaires suivantes :

- Les titulaires : fonctionnaires (recrutés sur concours ou non)
- Les non titulaires intégrés : personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire mais disposant d'un grade et d'un déroulement de carrière similaires aux fonctionnaires (intégration sur les grilles salariales de la fonction publique territoriale) – aussi dénommés « journaliers communaux »
- Les contractuels : personnes recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée (de 3 mois -besoin occasionnel- à 3 ans poste de chargé de mission), soumis au droit public
- Les emplois aidés : financés en partie par l'Etat, soumis au droit privé, comprennent les personnes recrutées sur des contrats emplois jeunes (CEJ), contrats emplois consolidés (CEC), contrats d'apprentissage, contrats d'avenir (CA), contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) et contrats unique d'insertion (CUI).

## 2) Analyse de la répartition statutaire de l'effectif au 31 décembre 2008



On retrouve au sein de l'effectif du TCO les principales composantes de l'effectif communal avec notamment la présence de non titulaires intégrés.

Cependant, la part de ces derniers est réduite (1% au 31/12/2008 contre 2% au 31/12/2007) alors que ces personnels restent majoritaires au sein des communes (80% en moyenne).

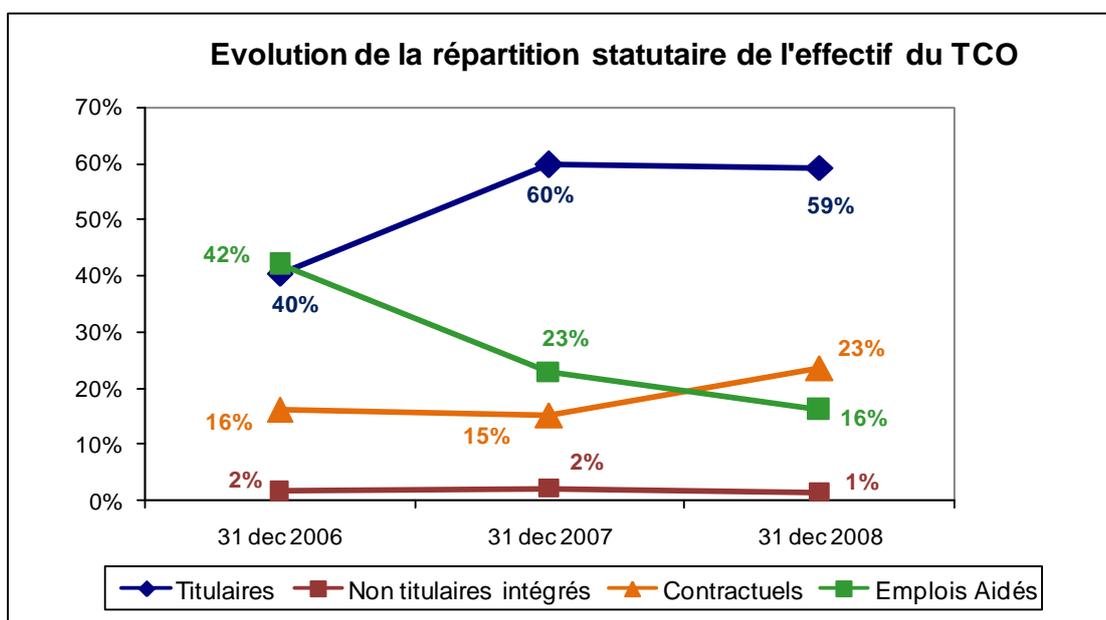
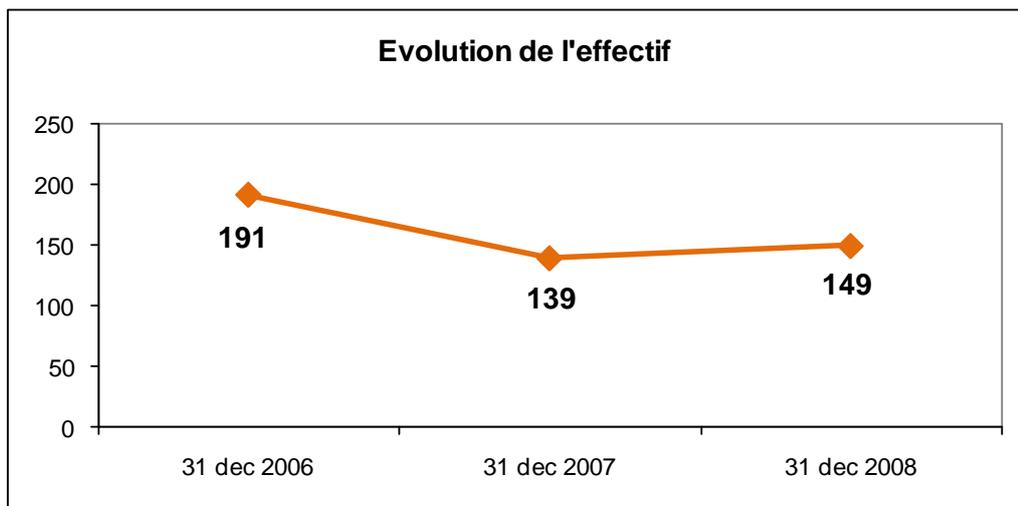
### **Composition de l'effectif du TCO au 31/12/2008 :**

- Titulaires : 60%
- Non titulaires intégrés : 1%
- Emplois aidés : 16%
- Contractuels : 23%.

Alors qu'en métropole, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont peu recours aux emplois aidés (5%), il n'en est pas de même du TCO (16%).

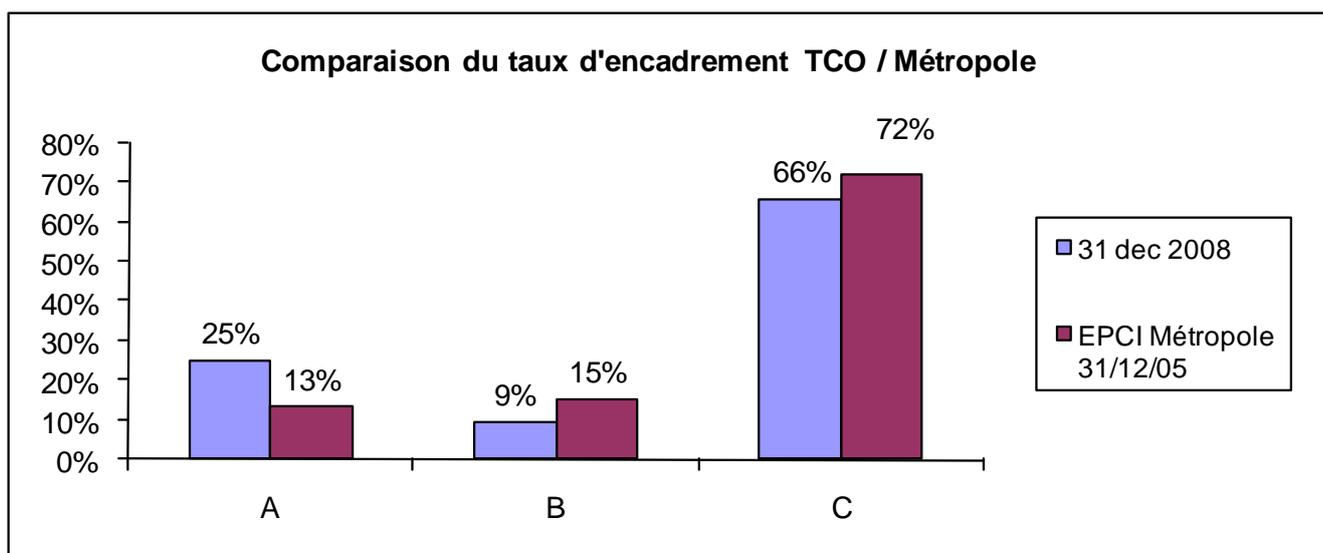
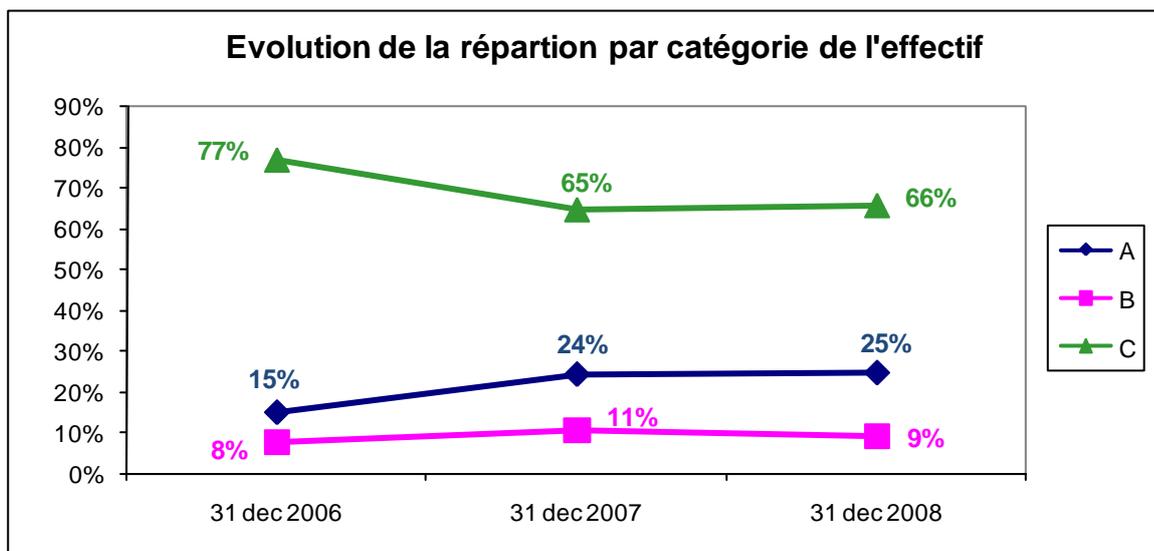
Le TCO reste en effet confronté aux mêmes difficultés financières liées à la surrémunération des personnels titulaires dès lors qu'il s'agit de porter des régies importantes en termes d'effectifs.

### 3) Analyse de l'évolution des effectifs et de la répartition statutaire depuis 2006



Evolution des effectifs 2008	Répartition statutaire 2008
<p><u>Mouvements enregistrés :</u>            Total des entrées : 21 (dont 12 nouveaux recrutements, 7 remplacements, 2 réintégrations)            Total des sorties : 11</p> <p><u>Principaux nouveaux recrutements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la direction des investissements (2 chargés d'opérations –catégorie A, 1 gestionnaire administratif et financier catégorie B)</li> <li>• Renforcement des cyberbases (5 animateurs)</li> </ul>	<p>L'effectif du TCO reste composé majoritairement de titulaires (60% au 31/12/2008).</p> <p>La part des <b>emplois aidés</b> (régies de la direction de l'environnement ou des cyberbases – direction informatique) diminue entre 2007 (23%) et 2008 (16%). En effet, certains de ces emplois en fin de dispositif ont été transformés en contractuels de droit public. Ces derniers représentent en 2008, 23% de l'effectif contre 15% en 2007.</p>

#### 4) Analyse de la répartition de l'effectif par catégorie

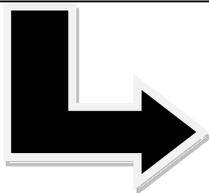
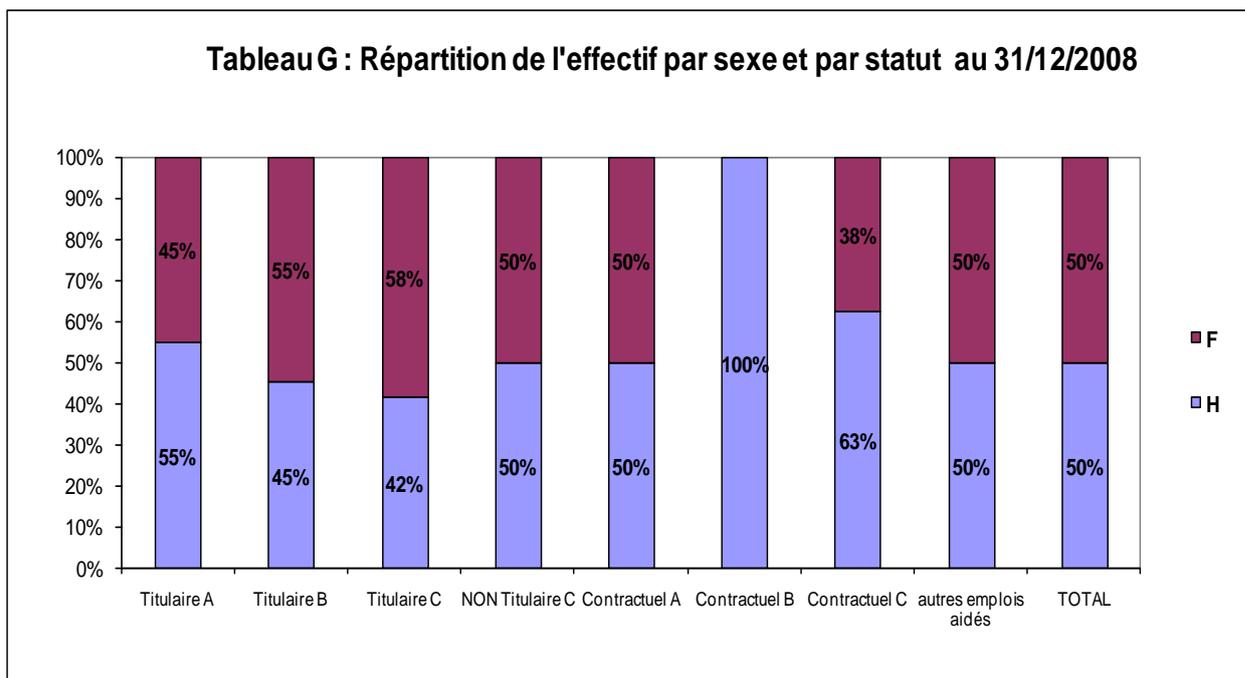


La part des agents de catégorie C qui a diminué sensiblement en 2007 (65% en 2007 contre 77% en 2006) du fait du processus d'externalisation, se stabilise en 2008.

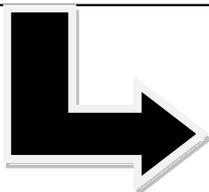
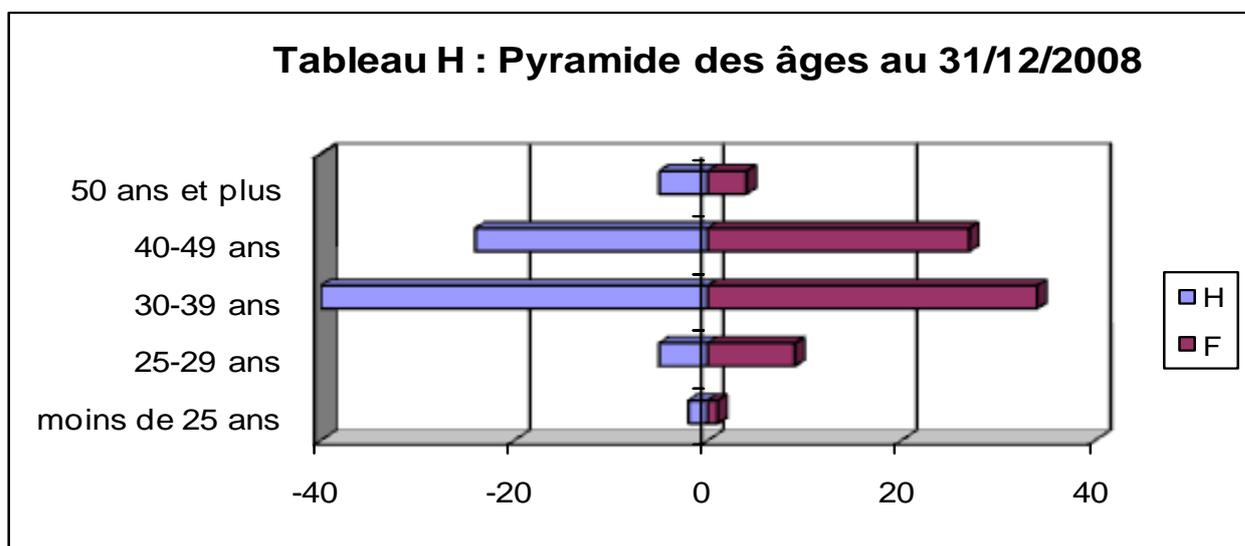
Cette diminution s'explique également en partie par la progression de la part des catégories A entamée en 2007 (24%) et qui se poursuit en 2008 (26%) avec le renforcement de la direction des investissements.

Globalement, le taux d'encadrement du TCO (part des catégories A et B soit 36%, + 1 point par rapport à 2007) reste plus élevé que celui des intercommunalités métropolitaines (28%) avec néanmoins un encadrement intermédiaire qui reste à renforcer.

## 5) Autres éléments statistiques



**Une parité globalement respectée**



**Un effectif relativement jeune avec une moyenne d'âge de 38 ans contre 36 ans en 2007**

# COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

## I – INTRODUCTION

Le service communication est un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

L'année 2008 a essentiellement été marquée par des actions de communication liées à la promotion des transports en commun et de la pratique du vélo, à la protection de l'environnement et la gestion des déchets. D'autres actions et supports ont également été réalisés afin d'informer la population ou de faire la promotion de la communauté et de ses activités.

Un nouvel appel d'offres Communication composé de 9 lots distincts a été notifié en mars 2008. Ce sont les agences Métis et Zanzibar qui travaillent sur la réalisation de supports. La société Mobisoft s'est vu confier la mise à jour du site Internet.

## II – REALISATIONS 2008

Les principales activités pour cet exercice ont porté sur :

### A/ La réalisation et la distribution du journal intercommunal du TCO « Cinq communes à la Une »



- Edité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire.

Destiné à informer la population des projets et actions de la communauté d'agglomération, *5 communes à la Une* paraît 7 fois par an.

## B/ La réalisation et la distribution du journal interne du TCO « La Lettre interne »:



▪ La Lettre interne du TCO est un petit journal édité en 5 500 exemplaires.

Ce support est distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes.

Véritable lien entre l'administration du TCO, ses agents, ses élus et ses collaborateurs communaux, la lettre interne permet à chacun d'être informé des missions et des dossiers d'actualité sur lesquels les services du TCO travaillent. Cette lettre paraît 6 fois par an.

La régularité de parution de ces deux supports repose essentiellement sur les délais de validation des textes et des maquettes qu'il convient de

maîtriser.

## C/ La promotion de l'environnement et du cadre de vie

### ➤ LES ANIMATIONS PUBLIQUES ET SCOLAIRES

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, les animations et les sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu.

### ➤ LA SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS ET DES SCOLAIRES

En 2008, **11 080 élèves** ont pu être sensibilisés à la gestion des déchets et à leur valorisation, contre 4 707 en 2007, 2 796 en 2006 et 8 586 en 2005. En dehors de la période exceptionnelle liée au Chikungunya, les différences de chiffres sont dues à un changement de mode d'intervention émanant du transfert des médiateurs chez Cycléa. En effet, aujourd'hui nous ne disposons que de 2 équipes pouvant intervenir simultanément en animation alors qu'avant nous pouvions compter sur 5 équipes pouvant intervenir en même temps chacune sur leur commune.

### ➤ L'ORGANISATION DE VISITES DES SITES DE TRAITEMENTS DES DECHETS

**Sites visités** : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté et centre de tri pour les associations, les scolaires, etc.

En 2008, **2 710 personnes** ont visité ces sites contre 1 154 en 2007, 710 en 2006, plus de 3 828 en 2005. La baisse du nombre de visites par rapport à 2005 s'explique par la réduction du nombre de jours d'ouverture au public des sites. En 2005, les visites pouvaient s'effectuer sur 2 jours au moins par semaine. Aujourd'hui, les visites, notamment du centre de tri, ne s'effectuent que sur une seule demi-journée.

## ➤ LES ANIMATIONS PUBLIQUES

Le TCO en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa, a pu participer à de nombreuses manifestations publiques : fêtes commerciales, journée de l'environnement, Round Créolia, Leu Tempo Festival, Somin Tamarin, Carrefour de la Jeunesse, opération V.I.P., Journée de l'océan, Semaine sans sachet, etc.

La majeure partie de ces interventions a trait à la gestion des déchets.



- **REALISATION DE NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE** pour les 5 communes.
- **REALISATION DES PLAQUETTES DECHETERIES.**
- **DECHETERIES MOBILES PORT / POSSESSION** (plaquettes).
- **IMPRESSION D'ADHESIFS** pour les épaves de véhicules.
- **REALISATION D'UNE EXPOSITION** dans le cadre de la semaine du developpement durable.
- **SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD** pour une bonne gestion des déchets en habitat vertical avec les bailleurs sociaux.



➤ **COMMUNIQUES DE PRESSE** relatifs à :

- Bilan de la collecte sélective 2007,
- Fermeture exceptionnelle du TCO (vendredi saint et fin d'année),
- Litige TCO/CIVIS sur le centre d'enfouissement.

➤ **Diffusion de spots radiophoniques** sur :

- la modification des horaires de collecte sur St Leu centre

**D/ La promotion du Projet d'agglomération du TCO et de l'aménagement du territoire**

- Réalisation d'une brochure sur le SCOT distribué dans toutes les boîtes aux lettres et édité à 65 000 exemplaires,
- Organisation d'une conférence de presse sur le Programme local de l'habitat,
- Organisation d'une conférence de presse sur la signature de la convention du Pôle d'Excellence Rurale.

**E/ La promotion des transports publics**

- Participation à l'organisation de la Semaine de la mobilité : affiches, spots, plaquette...
- Communiqués relatifs à :
  - la Semaine de la mobilité.

**F/ La promotion du développement économique et touristique**

- Organisation d'une conférence de presse sur la formation aux métiers hippiques : bilan et nouvelle promotion,
- Inauguration de la Zone d'Activités de Bras Mont-vert : dossier de presse, invitation, ...

**G/ Les relations presse**

- Invitation de la presse à tous les Conseils Communautaires,
- Sollicitations de la presse : sur les 15 demandes d'informations des journalistes, 7 ont concerné l'environnement (litige TCO / CIVIS, l'énergie solaire, collecte des déchets sur la plage, épaves de véhicules, accès aux déchèteries pour les artisans, stations d'épuration...), 1 les transports (Vélo), 4 l'économie (hippodrome), 2 l'aménagement (Littoral de Trois-Bassins), 1 la police intercommunale.
- Points presse et conférences de presse : 4 rencontres ont été organisées en 2008 sur les thèmes suivants : la semaine de la mobilité, la semaine sans sachet, l'opération VIP avec le Rotary Club de St Gilles (distribution de moks de plage),

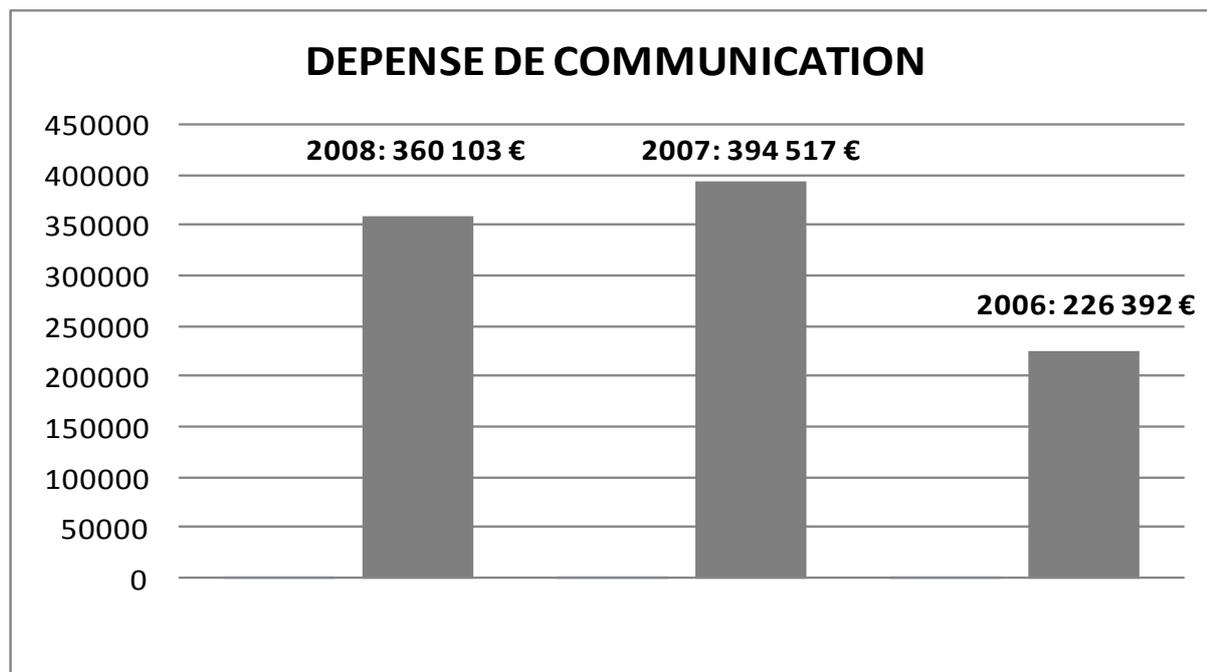
la signature d'un protocole d'accord sur la gestion des déchets en habitat vertical avec les bailleurs sociaux.

## H/ Actions diverses

- Réalisation de communiqués d'information divers : fermetures des services ou des équipements (siège, ...),
- Attribution du nouveau marché de communication du TCO,
- Réalisation des cartes de vœux,
- Réalisation des cartes de visite,
- Communication sur notre site internet [www.tco.re](http://www.tco.re) (mises à jour hebdomadaires)

## III – DEPENSES DE COMMUNICATION

Les dépenses engagées pour l'exercice 2008 s'élèvent à 360 103 € TTC.



## IV – PERSPECTIVES 2009

Au-delà de la réalisation et de la distribution de ses deux journaux « la Lettre interne » et « 5 communes à la Une », le journal intercommunal, le TCO poursuivra ses actions de communication et d'information de la population sur ces projets et ses compétences. Le rythme de ces actions se fera en fonction de l'avancement des projets portés par les autres services.

Le site Internet [www.tco.re](http://www.tco.re) continuera lui aussi à être utilisé comme support d'information aux usagers. Il sera d'ailleurs cette année 2009 complètement mis à jour.

Pour 2009, une enveloppe de **400 000 €** sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la **communication du TCO (communiqués compris)**.

# INFORMATIQUE DE GESTION

## I – INTRODUCTION

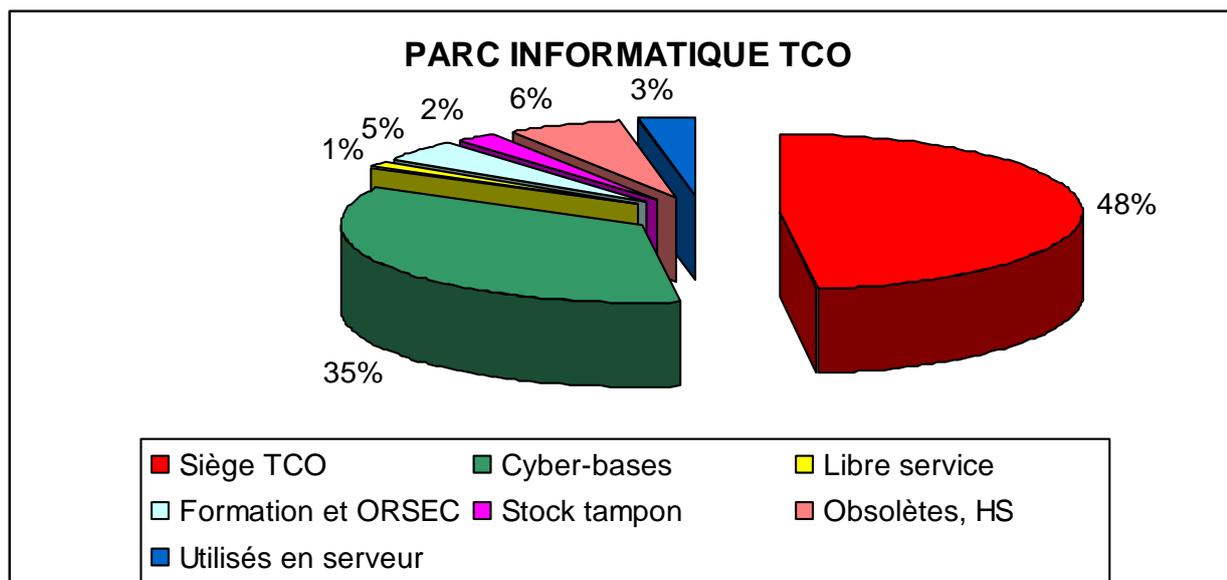
Le pôle informatique fait partie intégrante du pôle Ressources du TCO (finances, ressources humaines, logistique et informatique). Il intervient de manière transversale auprès des services internes dans leur fonctionnement au quotidien, mais également comme service ressource auprès des autres directions sur des projets plus spécifiques.

Il fonctionne grâce à l'étroite collaboration d'une équipe de 27 personnes : un directeur, deux assistantes, deux chefs de projet, un technicien bureautique, un responsable technique chargé du bon fonctionnement du parc, un responsable pour les cyber-bases et enfin, une équipe de 20 animateurs cyber-base répartie sur les cinq communes.

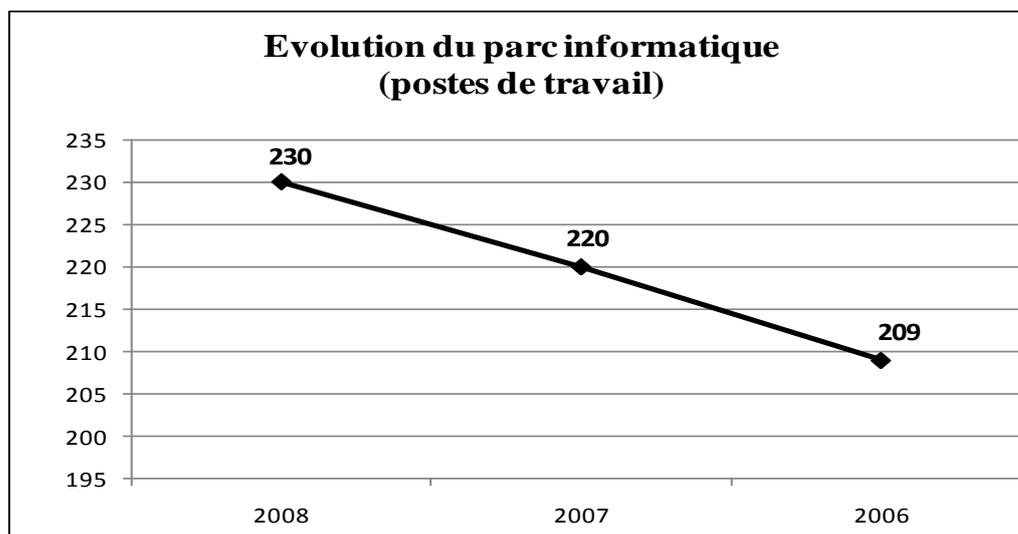
## II – L'EVOLUTION DE LA DIRECTION INFORMATIQUE

### A/ EVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique TCO a subi depuis sa création, une forte évolution et compte actuellement près de **220 postes de travail** répartis comme suit :



L'évolution du parc est la suivante :



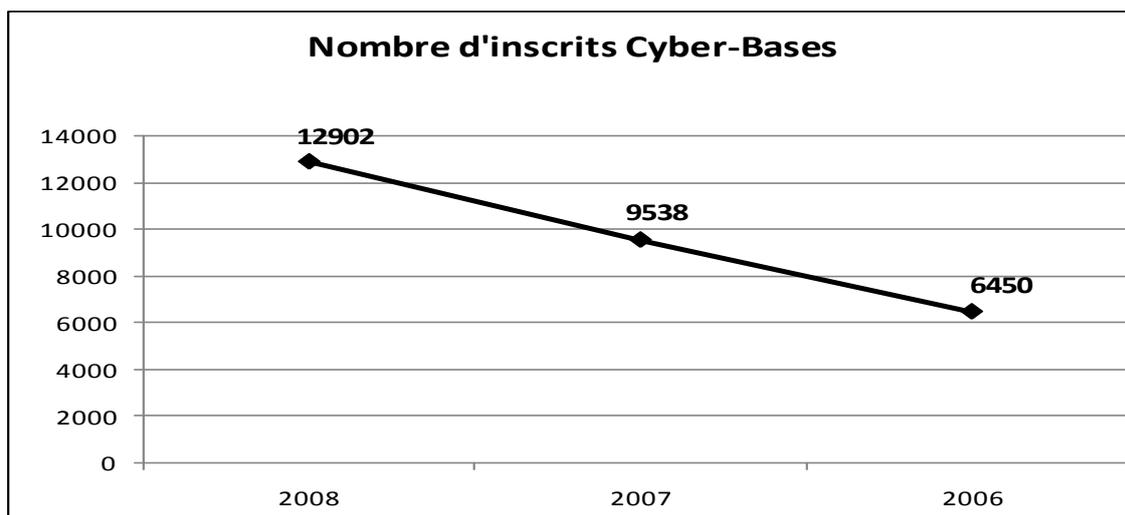
D'une situation éclatée, le TCO comptait en effet en 2002 plusieurs sites administratifs, le siège à Saint Gilles les hauts, les bureaux à la Halle des manifestations, et des bureaux dans une villa au Port, nous nous sommes installés en 2003 dans les bureaux du « Crayon » qui centralisent aujourd'hui la plus grosse partie de notre système d'information. Les autres sites que nous avons à gérer sont les cyber-bases et cyber-bus du TCO.

Depuis sa création le TCO a pu bénéficier des évolutions technologiques du moment, au travers notamment de la mise en œuvre opérationnelle des outils suivants :

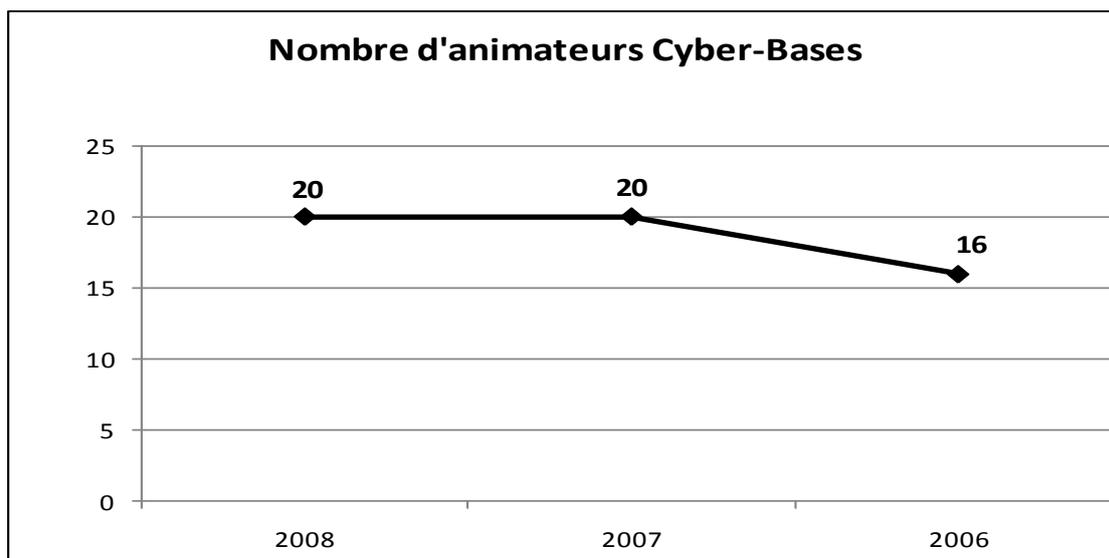
- le site internet [www.tco.re](http://www.tco.re),
- la messagerie électronique interne et externe, l'Intranet communautaire,
- la dématérialisation des marchés publics,
- la gestion des fax centralisée,
- la gestion et l'archivage électronique des documents (courriers, délibérations...),
- la dématérialisation des actes vers le contrôle de légalité,
- le blog thématique,
- la base législative avec diffusion d'un bulletin documentaire en interne et en externe,
- six Cyber-bases et quatre cyber-bus (postes alimentés en énergie solaire et internet mobile),
- Un espace collaboratif (en cours de déploiement),
- La gestion décentralisée de certains modules des finances et des ressources humaines en mode WEB.

## B/ EVOLUTION DES ESPACES NUMERIQUES PUBLICS « CYBER-BASES »

Nous pouvons rappeler que le projet cyber-base initié en 2004, au titre de la compétence politique de la ville, a été co-financé par la Caisse des Dépôts et Consignation et le Conseil Général Réunion. L'évolution de ces espaces en nombre d'inscrits depuis leur ouverture est la suivante :



Ces espaces participent à la démocratisation des nouvelles technologies et de l'Internet, en faveur de publics divers et variés (chômeurs, jeunes, personnes âgées, associations, etc.).

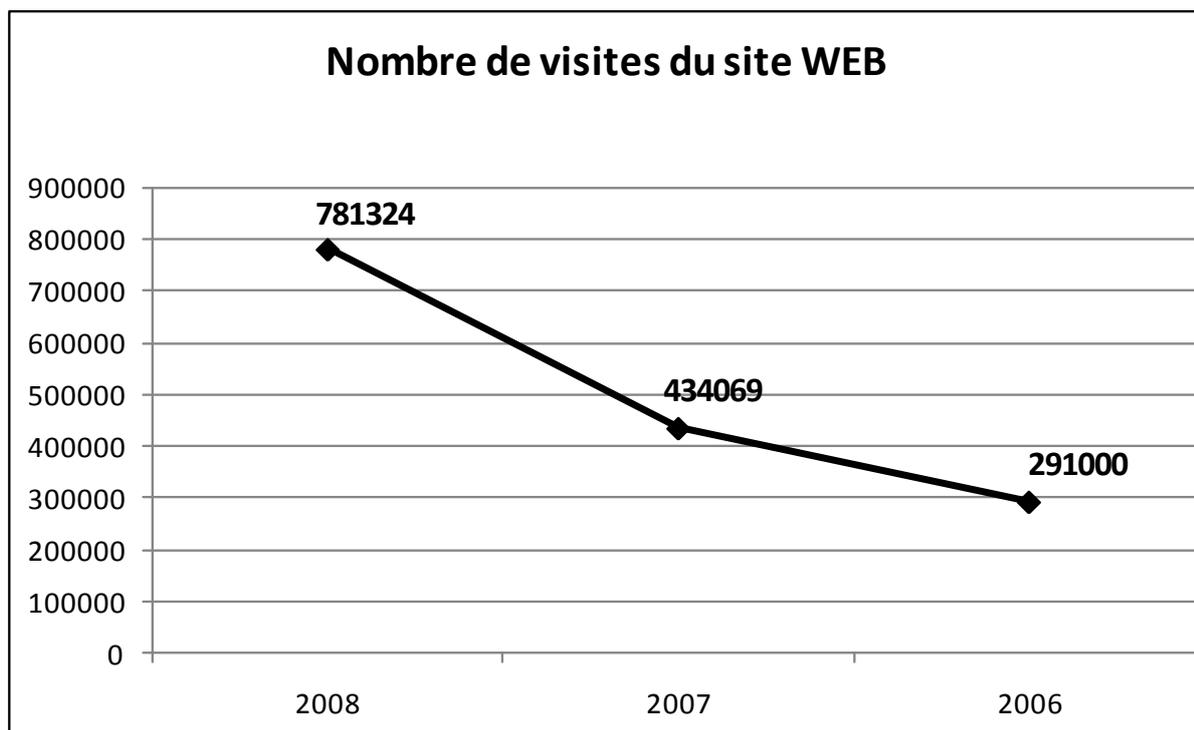


Notre réseau cyber-base est actuellement géré par une équipe de 20 animateurs.

## C/ LE SITE INTERNET DU TCO

L'année 2004 a vu la naissance du site Internet du TCO : [www.tco.re](http://www.tco.re). Le site est un véritable outil de communication mis au service de nos administrés d'une part, mais également à destination de nos communes, de nos partenaires institutionnels et de tous les internautes quels qu'ils soient.

Un des indicateurs qui permet d'apprécier la popularité de notre site, est le nombre de visites. Ainsi, l'évolution du nombre de visites depuis l'ouverture du site est la suivante :



Une refonte graphique du site est cours de développement.

### III – REALISATIONS 2008

#### A/ OPERATIONS ET PROJETS

Les principales opérations et projets conduits en 2008 ont été les suivants :

- Renouvellement partiel du parc informatique pour 25 postes de travail,
- Réalisation de câblages informatiques au siège et dans les cyber-bases du TCO,
- Renouvellement du marché de service internet pour les cyber-bases,
- Mise en place d'un marché pour l'externalisation du stockage des supports de sauvegarde des données du TCO sur site sécurisé,
- Lancement d'un marché pour l'équipement et l'aménagement d'un studio-bus,
- Mise en place d'un nouveau serveur de messagerie au travers de la solution Microsoft Exchange server 2007.

Le renouvellement du parc nous permet de disposer de machines plus performantes et qui répondent par ailleurs aux nouvelles exigences de développement durable notamment sur la consommation électrique.

Avec le déploiement du nouveau serveur de messagerie, nous disposons de nouvelles fonctions de collaboration, sur le partage des calendriers et sur la possibilité d'accéder à la messagerie de l'extérieur en mode WEB (internet).

L'équipement du studio-bus est cours de finalisation et le véhicule pourra être mis en service à prochaine rentrée scolaire 2009. L'exploitation du studio-bus sera assurée par le service communication du TCO en étroite collaboration avec la politique de la ville.

#### B/ INDICATEURS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS	2008	2007	2006
Budget investissement	265 000	255 770	461 471
Dépenses réalisées	190 647	174 683	392 553
Dépenses investissement €/hab	0,95 €	0,82 €	2,07 €
Taux de réalisation	72%	68%	85%

## IV – PERSPECTIVES 2009

Les projets et actions programmées pour l'année 2009 :

- Lancement d'un marché pour la fourniture de services téléphonie mobile pour trois ans,
- Lancement d'une étude pour la réalisation du schéma directeur informatique pour les trois prochaines années,
- Lancement de divers contrats de maintenance pour les matériels informatiques du TCO (périphériques d'impression, serveurs...),
- Lancement d'une étude pour la mise à niveau du réseau électrique ondulé du TCO,
- Déploiement d'une plate forme collaborative offrant des services de partage de documents et de calendriers,
- Achat de divers matériels informatiques dont des postes de travail en vu des futurs recrutements,
- Mise en place d'un réseau wi-fi interne pour la couverture complète du siège,
- Achat de divers matériels informatiques comprenant des extensions (mémoire vive et disques durs) pour les serveurs, des imprimantes lasers en réseau, un nouveau scanner pour le service courrier et des batteries pour deux onduleurs,
- Renouvellement de la protection anti-virus pour l'ensemble des postes informatiques mis à disposition du public dans les cyber-bases,
- Renouvellement du marché pour la fourniture de consommables informatiques pour les besoins des services,
- Renouvellement du marché pour la dématérialisation des échanges avec le contrôle de légalité de la sous-préfecture de Saint-Paul.

La mise en œuvre de notre **Schéma directeur informatique** pour la période 2009 - 2012 s'impose de fait et il permettra au TCO de réaliser une mise à plat de son système d'information, de dresser un état des forces et faiblesses de ce dernier et par la suite d'engager une démarche constructive et évolutive pour la réalisation de nouveaux projets informatiques structurants.

Ce schéma directeur est pour nous l'occasion de mettre en place une organisation de projet au sein de la direction informatique et de déboucher sur un vrai projet de service. Ce dernier est enfin l'occasion de mettre en place de nouveaux outils, de nouvelles méthodes de travail, notamment à destination des utilisateurs du TCO.

# MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE

## I - PRESENTATION DE LA CELLULE MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE

Composée de deux juristes et d'une assistante, cette cellule exerce une mission d'assistance, de veille juridique et de contrôle en amont.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès de l'ensemble des directions et des services de documents types constamment mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et des commissions de délégation de service public,
- contrôle et conseil auprès de chaque direction sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

Cette cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, de gérer les recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les actes du TCO.

Deux principes essentiels régissent le fonctionnement général de l'administration du TCO et les relations de la cellule Marchés publics et Assistance juridique avec les différentes directions opérationnelles :

- chaque direction assure la responsabilité et la conduite du projet dont elle a la charge dans ses dimensions stratégique, financière et administrative ;
- la cellule Marchés publics et Assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle pour la partie qui la concerne.

## II - EVOLUTION DES ACTES DU TCO TRANSMIS AU TITRE DU CONTROLE DE LEGALITE DE 2006 A 2008

Les actes des collectivités locales sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à une publication ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat.

Ce dernier exerce un contrôle a posteriori, c'est-à-dire après que l'acte soit devenu exécutoire.

Ce contrôle porte sur la légalité de l'acte transmis c'est-à-dire sur le respect de l'ensemble des règles de droit qui s'impose à l'acte en cause.

En 2008, **497 actes** ont été transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité :

<b>ACTES TRANSMIS</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Délibérations du Conseil Communautaire</b>	120	230	260
<b>Délibérations du Bureau Communautaire</b>	96	0	0
<b>Arrêtés du Président</b>	243	190	205
<b>Décisions du Président</b>	25	27	30
<b>Marchés publics (procédures formalisées)</b>	13	18	14
<b>Délégation de service public</b>	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>497</b>	<b>465</b>	<b>510</b>

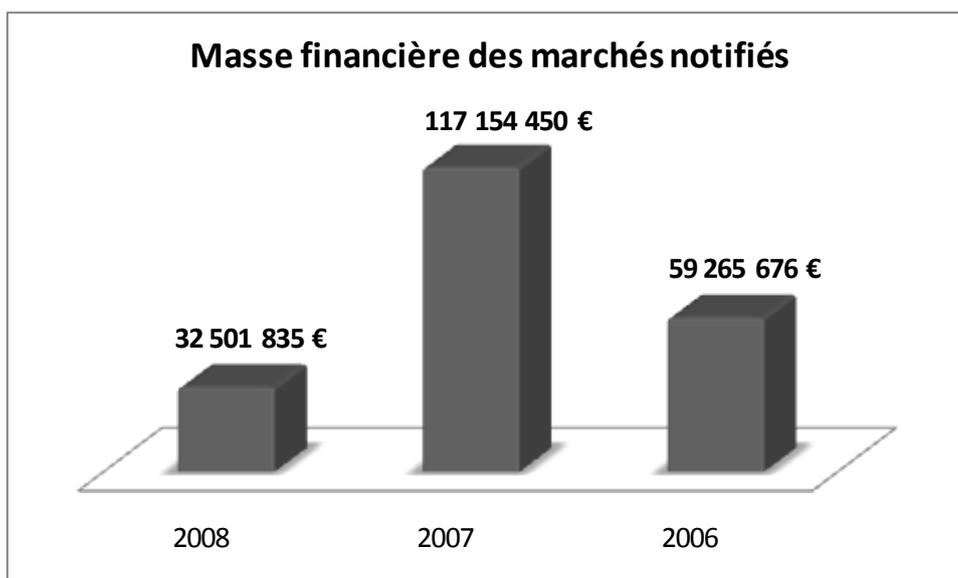
### **III – REALISATIONS 2008**

#### **A/ PRINCIPALES ACTIONS MENEES DURANT L'ANNEE 2008**

##### **1) Lancement de procédures de marchés publics et de délégation de service public**

##### **Nombre de marchés publiés en 2008**

Nombre de marchés notifiés	<b>64</b>
Nombre de marchés déclarés infructueux :	<b>2</b>
Nombre de marchés déclarés sans suite	<b>7</b>
Nombre de marchés publiés	<b>90</b>
Nombre de délégations de service public publiées	<b>0</b>



## 2) Secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public

Organes collégiaux, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) ont respectivement pour rôle de choisir les attributaires des procédures formalisées lancées par la collectivité et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.

	2008	2007	2006
<b>CAO</b>	18	26	35
<b>CDSP</b>	0	2	2

## 2) Gestion des recours préfectoraux

L'ensemble des actes transmis en 2008 a donné lieu à **0 recours gracieux** des services chargés de contrôle de légalité.

	2008	2007	2006
<b>Nombre d'actes transmis</b>	497	465	510
<b>Demande de pièces complémentaires</b>	0	1	2
<b>Demande de retrait</b>	0	0	8
<b>Lettre d'observation</b>	0	1	0

Aucune demande d'annulation d'acte auprès du Tribunal administratif, à la demande de la sous-préfecture, n'a été enregistrée en 2008.

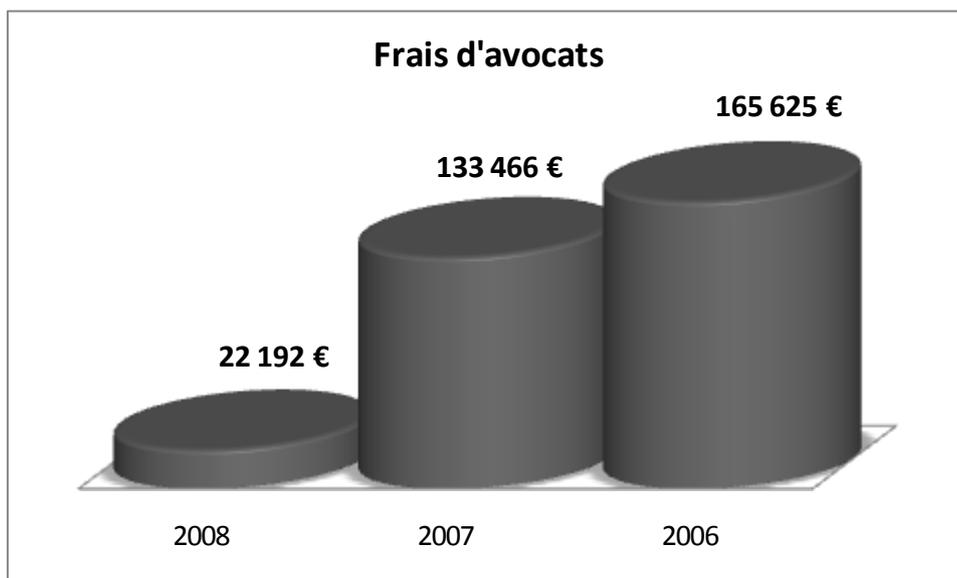
## B/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La cellule Marchés publics et Assistance juridique ne dispose d'aucun crédit de fonctionnement spécifique.

L'essentiel de ses dépenses provient du soutien juridique apporté au TCO par le biais de cabinet d'avocats.

En 2007, le TCO a contracté un marché d'assistance juridique auprès de deux cabinets d'avocats distincts :

- Lot 1 : assistance juridique (cabinet d'avocat ORRICK RAMBAUT MARTEL), pour un montant maximum de 110 000 € HT (montant global sur 1 an renouvelable 3 fois)
- Lot 2 : contentieux et à la représentation juridique (cabinet d'avocat CHARREL) pour un montant maximum de 90 000 € HT (montant global sur 1 an renouvelable 3 fois)



Les dépenses liées aux honoraires d'avocats marquent la volonté du TCO de faire appel à des compétences pointues pour des questions d'une particulière complexité.

## **IV – PERSPECTIVES**

### **A/ REFORME DU CODE DES MARCHES PUBLICS**

Les décrets 2008-1355 et 2008-1356 du 19 décembre 2008 relatifs à la mise en œuvre du plan de relance de l'économie, ont modifié le code des marchés publics.

Certains seuils ayant été modifiés, le guide interne de passation des marchés en procédure adaptée a été adapté à ces nouvelles dispositions.

La loi n° 2009-179 du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés a également apporté un certain nombre de modifications dans l'environnement de la commande publique.

Parmi les apports de cette loi figure notamment la réécriture de l'article L.2122-22-4° du CGCT, relatif aux délégations des assemblées délibérantes à l'exécutif en matière de marchés publics.

Bien que la délégation puisse désormais être accordée pour tous les marchés, quel que soit leur montant, il a été proposé dans un premier temps d'adapter les délégations consenties au Président aux nouveaux seuils de procédure formalisée (206 000 € pour les marchés de fournitures et services, 5 150 000 € pour les marchés de travaux).

### **B/ POLITIQUE D'ACHATS DURABLES**

Par délibération en date du 15 décembre 2008, le conseil communautaire a validé l'opportunité de mettre en place une stratégie d'achat durable au TCO visant notamment à :

- Réduire les impacts environnementaux de la collectivité (achat de produit recyclé, pratique du tri, lutte contre l'emballage inutile ...),
- Améliorer les impacts sociaux (insertion de public en difficulté par l'activité économique, commerce équitable ...).

L'article 14 du Code des marchés publics ouvre la possibilité d'introduire des conditions d'exécution dans les marchés publics à caractère social et environnemental sous réserve que ces clauses possèdent un lien avec l'objet du marché et ne soient pas discriminatoires à l'égard des candidats potentiels.

Pour mettre en œuvre au plus vite cette démarche « Eco responsable », ont été identifiés dans la programmation de la commande publique du TCO pour l'année 2009, les marchés publics permettant l'intégration de clauses sociales et environnementales dans le respect des dispositions du code des marchés publics.

## DOCUMENTATION

Le service documentation est rattaché à la Direction Générale de Services. Il se compose d'une assistante qualifiée de conservation, responsable du service et d'une assistante.

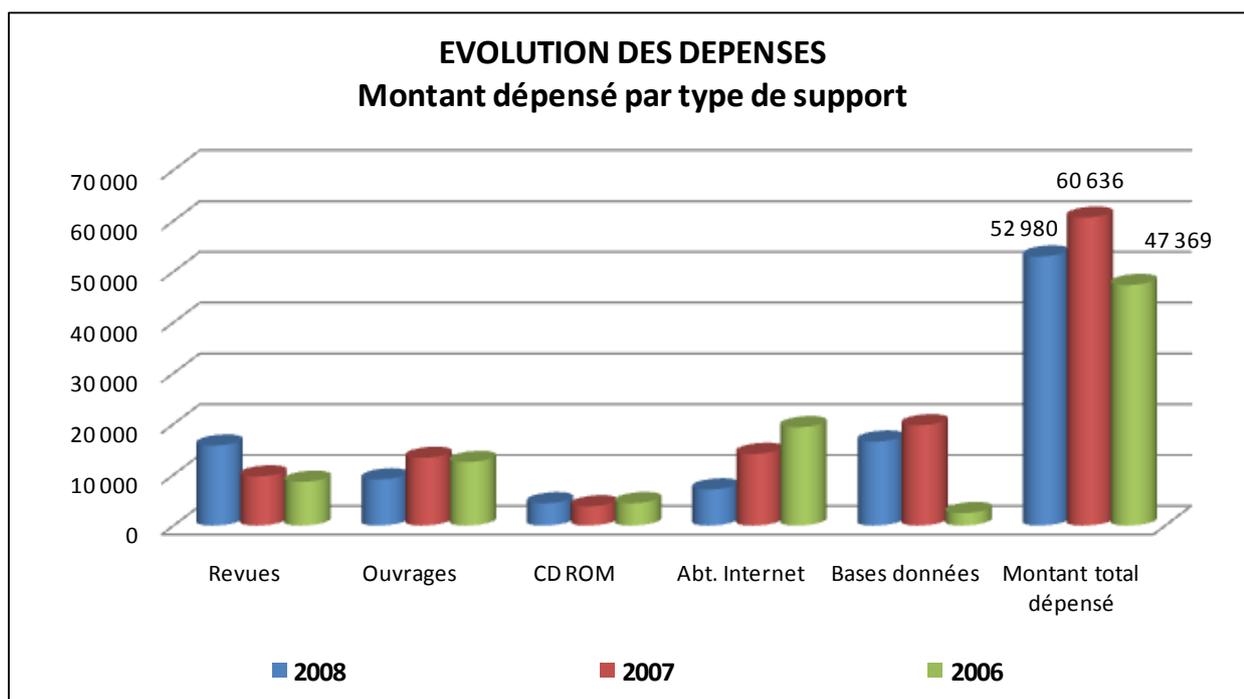
**Budget alloué en 2008 : 63 000 euros.**

Les missions principales de la DOCUMENTATION :

- la gestion documentaire,
- la diffusion de l'information,
- et la recherche documentaire.

### I - LA GESTION DOCUMENTAIRE

Pour l'année 2008, un montant de **63 000 euros** a été inscrit au budget primitif. Le montant total réalisé a été de **52 980 euros** soit 84%.



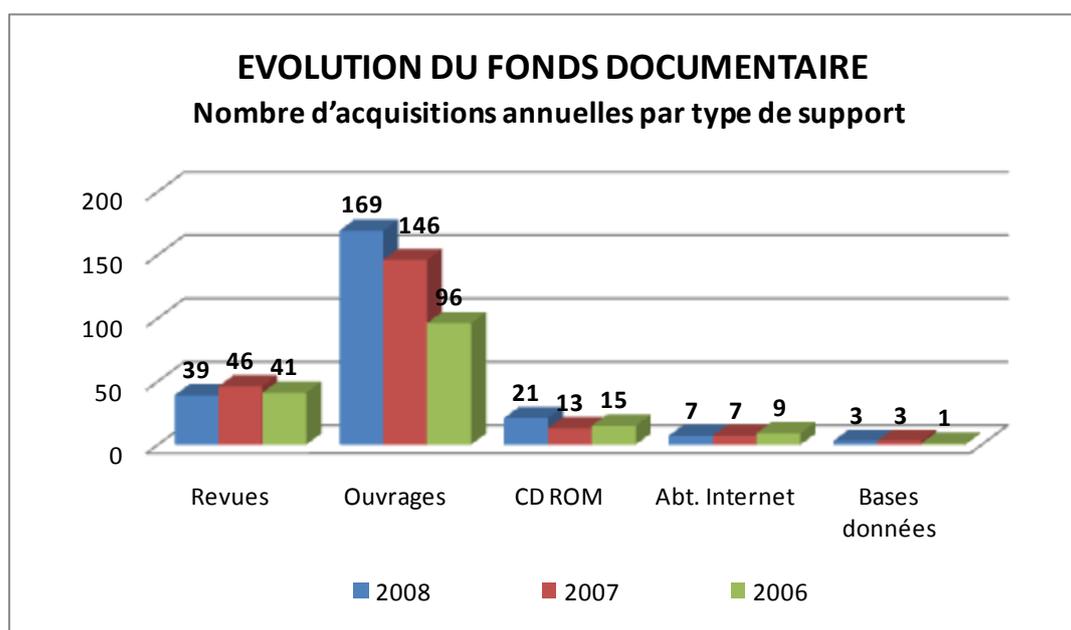
	Revue	Ouvrages	CD ROM	Abt. Internet	Bases données	Montant total dépensé
<b>ANNEE 2008</b>	15 745	9 091	4 395	7 113	16 536	52 980
<b>ANNEE 2007</b>	9 677	13 326	3 776	14 102	19 755	60 636
<b>ANNEE 2006</b>	8 619	12 517	4 412	19 369	2 452	47 369

## ➤ LES ACQUISITIONS

La Documentation fait l'acquisition en priorité des collections qui répondent aux thèmes de compétences des collectivités territoriales et essentiellement aux compétences prises par la communauté d'agglomération.

La politique d'acquisition se fait sur la base de deux marchés et de commandes exclusives.

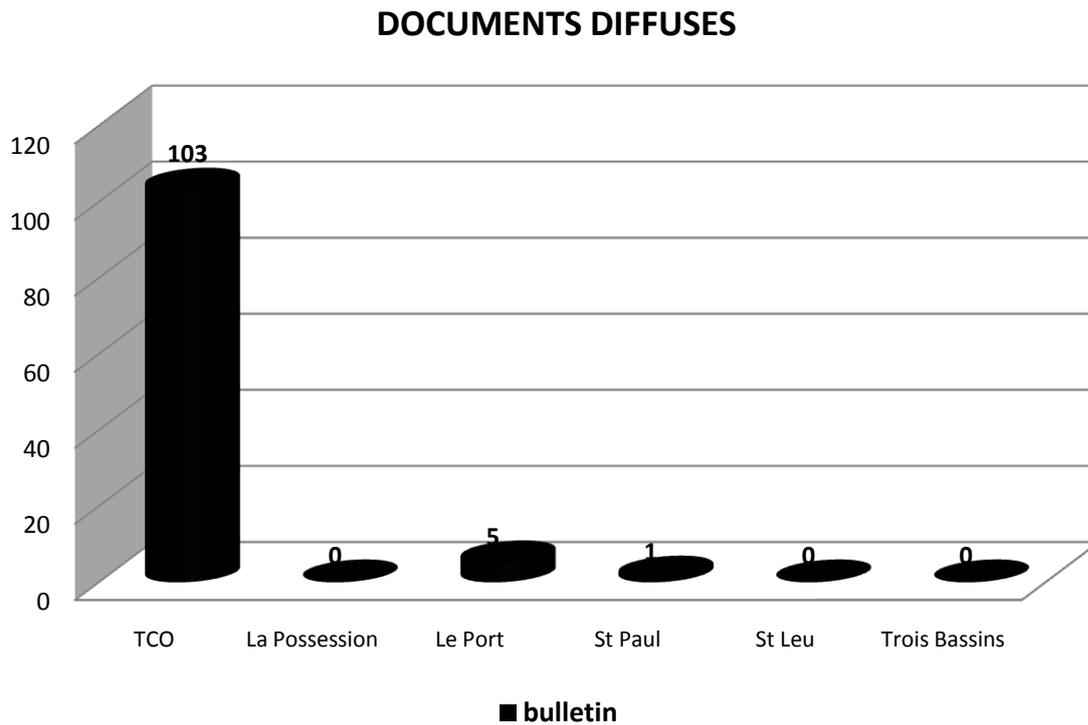
- **Un marché de périodiques en 3 lots** «abonnements aux revues nationales et locales et ouvrages mise à jour». Ce marché attribué à l'Agence d'Abonnements Lavoisier est signé pour 3 ans (de 2007 à 2009) avec un montant initial de 13 543,95 euros par an. Un avenant de 1 500 euros a été passé en 2008. Les ressources disponibles dans le service sont de 39 revues (papier ou électronique) et 21 ouvrages mis à jour.
- **Un marché « ouvrages papier et/ou multi-supports »** en 5 lots. Ce marché a été attribué en 2008 à la Librairie Autrement, pour un montant maximum de 14 000 euros/annuel. Il est reconductible 2 fois.  
Ce marché à bon de commandes est activé sur demande des Directions dans des domaines divers : administration générale, aménagement du territoire, environnement, ressources humaines, transport, commande publique, police, communication, sport et culture.
- **Des commandes exclusives hors marché.** Sont concernés les abonnements aux sites internet et l'acquisition de bases de données en adéquation avec les missions des services du TCO.



## II - LA DIFFUSION ET LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

La documentation diffuse :

- un bulletin documentaire mensuel. Au 31 décembre 2008, 109 personnes étaient destinataires du bulletin.



### III - LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pour effectuer les recherches documentaires, le service dispose :

- de l'intranet du TCO partie «Base législative ». Créée en novembre 2004 elle compte au 31 décembre 2008, 615 fiches/articles.
- de dossiers documentaires (papier ou électroniques) constitués à partir des demandes des directions. Au 31 décembre 2008, le nombre total de dossiers est de 76. Par ailleurs, 250 recherches d'informations ponctuelles ont été traitées par le service en 2008.

#### ENRICHISSEMENT DU FONDS DOCUMENTAIRE

